Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13644 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1988

Discours devant l'ONU et rencontre avec M. Reagan et M. Bush

M. Gorbatchev annonce une réduction de 10 % des forces soviétiques

A marche forcée

M. Gorbatchev sait que ses deux principaux adversaires sont le temps et les lourdeurs de plomb de la société qu'il s'est juré de transformer. C'est bien pourquoi il multiplie les initiatives en politique étrangère : il est plus aisé de faciliter la solution ou l'apaisement de certains conflits régionaux, voire de réduire des amoncellements d'armes que de transformer un bureaucrate frileux en un expert compétent, un moujik décervelé par soixante-dix ans de terreur et d'infantilisation en un paysan consciencieux, un ouvrier abruti par l'alcool en un travailleur ponctuel et soucieux de son travail.

Le numéro un soviétique n'aura pas déçu son monde à New-York, même s'il n'y est finalement resté que trente-six heures. L'annonce d'une réduction unilatérale de 10 %, d'ici deux ans, des effectifs de l'armée rouge est de bonne augure. Certes, cinquante mille hommes seulement vont être retirés de RDA, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, les autres ponctions devant intervenir en des lieux beaucoup moins stratégiques pour l'Europe occidentale. Il n'en demeure pas moins que ce geste va faciliter l'ouverture au début de l'année des négociations de Vienne sur la réduction des armes conventionnelles en Europe.

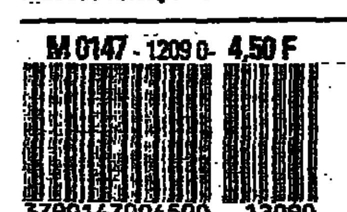
L'initiative de M. Gorbatchev ne suffira pas à régler tous les problèmes, tellement est grande la disproportion entre les forces occidentales et celles du pacte de Varsovie. Mais elle témoigne d'une réelle volonté d'aller de l'avant. Il ne cache d'ailleurs pas qu'il agit ainsi dans l'intérêt bien compris de l'URSS : la modernisation du pays passe incontestablement par une réduction des dépenses militaires.

Reste à savoir s'il va réussir à imposer son point de vue à ses collègues les plus conservateurs. La démission du maréchal Akhromeev de son poste de chef d'état-major, bizarrement annoncée à New-York indique clairement que les résistances sont fortes.

C'est sans doute pourquoi le secrétaire général s'est lancé dans une véritable marche forcée, comme pour mieux épuiser les tenants de l'ordre ancien. Conscient de sa popularité à l'Ouest, il prend l'Occident à témoin de ses intentions, dans l'espoir d'arracher les masses soviétiques à leur torpeur sceptique. Tel était l'un des principaux buts de la tournée qui devait le conduire de New-York à Londres, via La Havane : prouver à son peuple, par télévision interposée, qu'il est pris très au sérieux en Occident. Pourquoi, dans ces conditions, la majorité silencieuse soviétique n'en ferait-elle pas autant en dépit des orages qui s'amoncellent à l'horizon ?

M. Gorbatchev a dû interrompre une démonstration qui aurait été à coup sûr jugée de mauvais goût après la catastrophe qui vient d'endeuiller la malheureuse Arménie. Il faut souhaiter pour l'avenir de la « perestroïka » et d'une « glasnost » qui ne s'est toujours pas étendue au Caucase (les journalistes occidentaux en sont bannis depuis de nombreux mois) que son brusque retour à Moscou n'ait pas d'autre raison.

M 0147 - 1209 0 - 4,50 F



3790147004500 12090

Le séisme en Arménie (30 000 morts) conduit le chef du Kremlin à regagner d'urgence Moscou

M. Mikhaïl Gorbatchev a décidé d'écourter son séjour aux Etats-Unis et de regagner l'URSS dès jeudi 8 décembre, en raison du violent tremblement de terre survenu mercredi en Arménie. Selon les premières indications reçues à Moscou, le séisme aurait fait plus de trente mille morts et de très nombreux blessés. M. Gorbatchev veut se rendre en Arménie dès vendredi.

Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Gorbatchev avait annoncé un important programme de réduction unilatérale des forces soviétiques. Cinq cent mille hommes doivent être démobilisés, dont cinquante mille actuellement stationnés sur les territoires de la RDA, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie.

La démission « pour raison de santé » du chef d'état-major général des forces armées de l'URSS, le maréchal Akhromeev, a d'autre part été annoncée mercredi soir à New-York.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

La surprise a été totale. Pas le moindre nuage n'avait obscurci la grande journée new-yorkaise de M. Gorbatchev et le numéro un soviétique, qui avait eu de multiples occasions de s'exprimer devant la presse, n'avait jamais fait la moindre allusion au tremblement de terre en Arménie ; et mercredi soir encore, à 22 heures locales, un porte-parole soviétique détaillait le programme du lendemain...

Mais à 23 h 30 l'ambassadeur d'URSS à Washington appelait le général Colin Powell, conseiller national de sécurité, pour lui annoncer le retour précipité de M. Gorbatchev à Moscou. Et une demi-heure plus tard, l'air effondré, les yeux battus, M. Chevardnadzé donnait une brève conférence de presse à la mission soviétique pour confirmer publiquement la nouvelle : « *C'est un malheur, une tragédie, pas seulement pour l'Arménie, mais pour tous les peuples de l'Union soviétique.* »

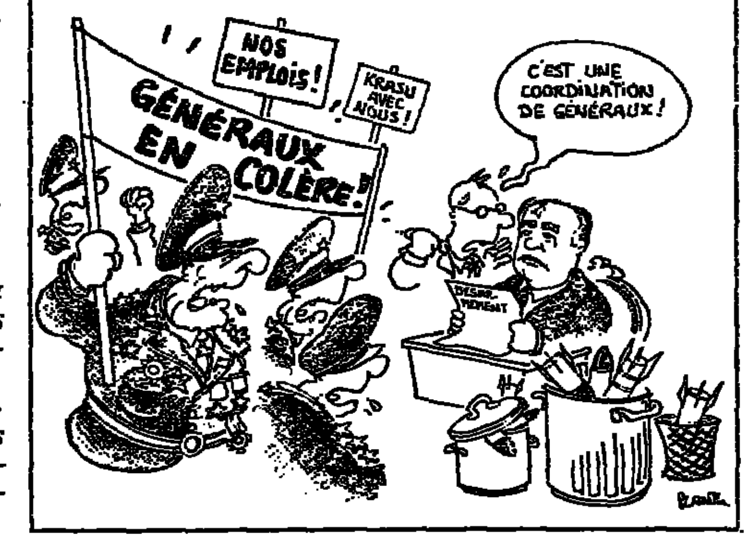
« *Toutes les mesures nécessaires ont été prises* », mais malgré cela Mikhaïl Gorbatchev estime que, « *lorsque le peuple souffre, il est indispensable que son dirigeant soit sur place* ». Du coup, c'est non seulement la fin du séjour à New-York, mais aussi celle de la visite à Cuba et même de la visite en Grande-Bretagne. « *L'une et l'autre*, a expliqué M. Chevardnadzé, *auront lieu plus tard, à un moment approprié.* »

A vrai dire, ce retour prématuré ne réduit en rien l'impact du séjour new-yorkais de M. Gorbatchev. L'essentiel – le discours à l'ONU et la rencontre avec MM. Reagan et Bush – avait été concentré sur la journée de mercredi, dont le programme a été parfaitement respecté. Jeudi devait être surtout réservé à l'inauguration d'une exposition soviétique, à une promenade dans Central Park et à la visite du Metropolitan Museum. On comprend assez bien que M. Gorbatchev ait eu quelques scrupules à être filmé en train de faire du tourisme ou des mondanités en contrepoint des nouvelles tragiques d'Arménie.

Mais il est également vrai que la nouvelle du tremblement de terre avait été connue dès le début de la matinée et qu'en fin d'après-midi M. Guerassimov, le porte-parole soviétique, balayait assez sèchement l'hypothèse formulée par un journaliste d'un raccourcissement de la visite.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)



Les mouvements sociaux en France

L'histoire s'écrit ailleurs

par ANDRÉ FONTAINE

LES syndicats « modérés » de la RATP ont accepté les propositions qui leur étaient faites pour la reprise du travail. Tant mieux. Mais la grève arrêtée ici va reprendre ailleurs, sans souci des innombrables ennuis qu'elle cause aux usagers, sans souci du prix dont elle est payée par l'économie française. Pendant ce temps, M. Gorbatchev fait presque chaque jour l'événement, et le Japon annonce pour le troisième trimestre un taux de croissance de 9,3 %, avec un chômage quasi nul. Quand remettrons-nous nos montres à l'heure ?

Il n'est que trop vrai que parmi les travailleurs des services publics beaucoup ont lieu de se plaindre de la vie qui leur est faite. Mais beaucoup de ceux du privé, pour ne pas parler des chômeurs, pourraient en dire autant. Trop vrai aussi que la tendance, importée d'Amérique, à faire de l'argent gagné et étalé l'unique critère non seulement de la réussite sociale mais de la valeur personnelle n'incite pas précisément les moins fortunés au désintéressement.

Il n'empêche que la revendication, désormais banale, des 1 000 francs de plus par mois, si elle était acceptée irait exactement au contraire de l'effet cherché : en alourdissant des coûts de production déjà trop élevés par rapport à la concurrence mondiale, elle relancerait l'inflation, creuserait le déficit du commerce extérieur, nous ferait perdre des marchés et donc des emplois.

(Lire la suite page 10.)

L'informatisation des fichiers de la police criminelle

L'ordinateur mène l'enquête

Mettre en place, à partir de 1990, un système informatisé centralisant l'ensemble des fichiers criminels en France : tel est le projet qui a été annoncé, à Nice, aux Journées internationales police et haute technologie. Ce système représentera la première phase de l'informatisation généralisée de la police nationale. Le projet est soumis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNCL) qui n'a pas encore rendu son avis.

NICE
de notre envoyé spécial

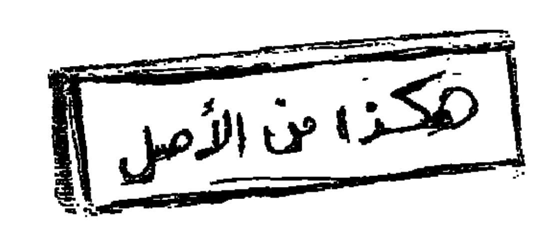
C'est, ni plus ni moins, à l'informatisation de la « mémoire du policier » que vise le Système de traitement de l'informatique criminelle (STIC). « *Sur le fond, rien ne change*, a expliqué M. Jacques Genthial, responsable de la sous-direction de la police technique et scientifique au ministère de l'intérieur. *Ce sera toujours le flair du policier qui guidera l'enquête criminelle.* » Dans la forme, pourtant, tout devrait être bouleversé.

Actuellement, le recueil et le traitement de l'information criminelle peuvent emprunter des voies différentes : le fichier de recherches criminelles, la connaissance du passé d'un délinquant (à partir d'un fichier manuel ou du fichier de recherches criminelles), le travail de « rapprochements » sur les infractions, les auteurs ou les objets volés.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Débats

DROITS DE L'HOMME

Fidélité à 1789

par STÉPHANE HESSEL (*)

COMBIEN de Français – et je dirais même combien de lecteurs du *Monde* – savent ce que font les Nations unies pour lutter contre les violations des droits de l'homme ? Il est plus facile de se gausser, et nous sommes forts pour cela. La conjonction des efforts de la *commission* des droits de l'homme, du Bureau international du travail, de l'UNESCO et des nombreuses associations nationales et internationales qui leur apportent l'inestimable concours des opinions publiques a fait progresser non seulement la connaissance des violations commises, mais les pressions qui s'exercent sur les gouvernements du Nord comme du Sud, de l'Est comme de l'Ouest, pour mettre un frein aux plus graves de ces violations. Et, dans cette action persévérante et patiente, nos compatriotes responsables d'organisations non gouvernementales, délégués au sein des institutions spécialisées, membres de la sous-commission des droits de l'homme, hauts fonctionnaires internationaux, diplomates ou conseillers d'Etat, avocats ou magistrats se sont fait apprécier pour leur opiniâtreté.

La partie se joue dans tous les lieux du monde, mais plus particulièrement à Genève où se sont réunies plusieurs des organisations les plus qualifiées. Chaque année, la presse y déplore l'insuffisance des résultats obtenus. A juste titre. Et pourtant où serait le respect des droits de l'homme sans la vigilance internationale dont le pôle de référence est encore aujourd'hui la Déclaration universelle de 1948 ?

Que cette vigilance soit indispensable, nul témoignage plus éloquent n'en peut être apporté que le Musée international de la Croix-Rouge qui occupe un bastion admirablement *construit sur la colline qui fait face* au Palais des nations. Le visiteur, surmontant le choc émotionnel des grandes images des conflits anciens et récents, y découvre l'œuvre plus que séculaire du CICR rendue nécessaire par la folie meurtrière des nations et la contagion des cruautés entre régimes autoritaires. Mais il y découvre aussi la permanence des appels de toutes les grandes religions et philosophies à la sagesse et à la tolérance.

En apportant un appui résolu à l'action des Nations unies, première organisation à vocation universelle dans l'histoire de l'humanité, la *France est fidèle au message* de 1789.

Pour en juger, il faut savoir mesurer les obstacles, peser les forces en *présence*, sans complaisance mais sans fatalisme. Depuis que les Nations unies existent, depuis qu'elles entretiennent un dialogue encore trop discret mais qui s'étoffe d'année en année, avec les organisations privées du Nord et du Sud, une vision planétaire ambitieuse prend lentement son essor.

(*) Ambassadeur de France.

Ce qui reste à faire

par EDWIGE AVICE (*)

LA France célèbre, le 10 décembre, au Palais de Chaillot où elle fut adoptée en 1948, en présence notamment d'Andréï Sakharov dont François Mitterrand fut le premier chef d'Etat à parler ouvertement au *Kremlin, le quarantième* anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Au-delà des compliments d'usage, *l'événement exige que* l'on pose clairement quelques questions inhabituelles, sans prétendre pour autant y apporter des réponses définitives. Il importe également que l'on fasse preuve d'un peu d'imagination dans un domaine où les effets de mode et une médiatisation intense masquent peut-être que l'unanimité n'est que façade.

A s'en tenir à la quantité de textes fondamentaux adoptés (22 conventions internationales, dont le pacte *sur les droits civils et politiques* et celui sur les droits économiques, sociaux et culturels ratifiés par une centaine de pays, les conventions sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et à l'égard des femmes et la convention contre la torture) des progrès décisifs ont été sans nul doute accomplis.

La communauté des Etats et les cinq milliards d'individus qui la composent disposent désormais, en matière de droits de l'homme, de références, de normes et d'un langage communs.

Sur ces bases, une conscience et une éthique internationales sont en train de se constituer, moins solidement, peut-être, dans leur développement et *leurs manifestations que la* mauvaise conscience qui pousse certains Etats à tout faire pour que la situation des droits de l'homme dans leur pays ne soit pas examinée par les instances des Nations unies, ou pire encore, par un rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme.

Force est cependant de reconnaître qu'au regard des ambitions affichées en 1948, beaucoup reste à faire. Des événements récents prouvent, ici et là, que rien n'est jamais définitivement acquis même si les droits de l'homme n'appartiennent plus à personne et que leur respect semble constituer une cause dont la défense s'étend au nord comme au sud, à l'ouest comme à l'est.

L'universalité des droits de l'homme doit être entendue non seulement géographiquement (tous les pays du monde sont concernés) mais également sur le fond et le contenu des droits. Aucune hiérarchie rigide ne devrait être établie entre les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

De cette universalité naissent des évidences – selon moi – incontournables : il ne saurait y avoir de combat pour les droits de l'homme qui ne soit aussi combat pour la démocratie, il n'est guère possible d'envisager la *survie d'une démocratie dans une* situation de sous-développement économique, d'endettement et d'absence de paix civile ou internationale.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les récentes initiatives présentées par la France en matière de désarmement (notamment sur les armes chimiques) et de réduction de la dette pour les pays les moins avancés (qui seront réunis à Paris en 1990) et pour les pays à revenu intermédiaire.

L'éthique du troisième millénaire

C'est également dans cet esprit que la France accueillera, en 1989, l'une des conférences de suivi de la CSCE sur la dimension humaine et le prochain sommet des pays les plus industrialisés.

Défendre les droits de l'homme, c'est donc bien, en dernière analyse, défendre et promouvoir la démocratie, elle-même tributaire de la paix et du développement.

Peut-on aller encore plus loin ? Je le crois et il le faut. D'abord, pour rester fidèle aux idéaux qui animent depuis 1789 la politique de la France. *Car ces idéaux nous dépassent et,* comme l'histoire le prouve depuis la Révolution française, appartiennent au genre humain.

Ensuite, parce que de nouvelles formes d'exclusion, de ségrégation et de discrimination continuent d'apparaître et que les progrès des sciences et des techniques posent à l'humanité toute entière, et pas seulement aux pays nantis, comme on peut le croire à première vue, de nouveaux et redoutables défis.

Il convient bien, à cet égard, comme l'a proposé, le 29 septembre dernier à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies, le président de la République, « *de prendre conscience qu'il existe des droits de l'humanité et de les définir* » et de « *fonder l'éthique du troisième millénaire* » sans pour autant cesser de défendre « plus que jamais les droits de l'homme, des plus anciennement reconnus aux plus nouveaux ». Les jeunes, aujourd'hui, ne s'y trompent pas : les nouveaux militantismes, ceux particulièrement qui fondent les mouvements, cherchent à étendre dans nos *sociétés le champ des droits* de l'homme.

(*) *Ministre délégué* auprès du ministre des affaires étrangères.

Au courrier du Monde

FAILLITE

L'avenir de l'Algérie

Le commentaire de Jacques Roseau (« Tristesse des pieds-noirs », *le Monde* du 30 novembre) retient *l'attention de ceux qui, sans être pieds-*noirs, ont vécu en Algérie et connu de près sa tribulation vers l'indépendance.

C'est surtout la partie de l'article sous-titrée « Chadli moindre mal » qui prête à réflexion. Un constat, d'abord : la disproportion quasi insoutenable entre le caractère des manifestations d'octobre dernier et la brutalité de la riposte, inadmissible dans un contexte occidental, correspond en fait au schéma propre à ce type d'affrontement en pays d'Islam. Selon toute probabilité, *une répression « douce »* aurait favorisé une extension des troubles et conduit, peut-être, à une situation incontrôlable. A cet égard, il convient de garder présente à l'esprit la forme d'anarchie installée au Liban, où parmi les gestes de la vie quotidienne figurent, à leur place, les contraintes et les obligations de la guerre civile.

Offrir au président Chadli le soutien extérieur (lequel ?) ne semble pas aller de soi. Comment, de nos jours, aider un gouvernement à assumer sa tâche, surtout lorsqu'il s'agit d'un Etat du tiers-monde ? Militaire démobilisé et nanti, le chef d'Etat algérien n'a pas, jusqu'à *présent*, donné de preuves convaincantes de son savoir-faire. Est-il en mesure de promouvoir les réformes attendues ? Il est permis d'en douter. *Car, après les deux expériences* fâcheuses menées par ses prédécesseurs, rien d'appréciable n'a été accompli pour redresser une situation profondément obérée.

La question qui se pose, en fin de compte, c'est de savoir si, après un quart de siècle d'indépendance, la République algérienne possède, dans sa classe politique ou dans sa société civile, un potentiel suffisant d'hommes de gouvernement patriotes, compétents et intègres. Le récent congrès du *FLN*, qui confirme la *prééminence* du parti unique, c'est-à-dire, la raideur, le népotisme et l'immobilisme, incite au pessimisme. Jacques Roseau redoute « *une épouvantable tragédie* ». En fait, avec une charge démographique explosive et des ressources naturelles mesurées et mal monnayées, ce pays, à force de subir des gestions de faillite, risque en effet de connaître, à plus ou moins longue échéance, un retour vers la loi coranique, assorti des tumultes, des déchirements et des anachronismes qui, immanquablement, accompagnent ces résurgences dans le monde islamique.

JEAN CHESNEAU
(La Croix-Valmer, Var.)

Pour les Arméniens

A l'occasion du 40e anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, le comité français de surveillance de l'application des accords d'Helsinki et les intellectuels rassemblés par le Collège international de philosophie ont rendu public le texte suivant.

NOUS – intellectuels, écrivains, personnalités du monde politique et artistique – réaffirmons notre attachement inconditionnel à la valeur universelle des droits de l'homme et à la dignité de la personne humaine, notre condamnation sans appel de toutes les formes de racisme et de *discrimination ainsi que notre pro*fond respect pour le principe de tolérance.

Il ne saurait, en effet, être ques*tion pour nous d'oublier* les tragédies qu'a connues notre siècle : le génocide du peuple arménien durant la première guerre mondiale et l'holocauste du peuple juif durant la seconde guerre mondiale. Nous en gardons la mémoire vivante, comme une blessure à vif, pour témoigner de notre fidélité aux millions de victimes d'une horreur sans précédent. Nous refusons d'oublier non pas seulement en vertu de l'imprescriptibilité du crime de génocide, mais aussi parce que nous refusons catégoriquement toute banalisation polémique du phénomène de génocide. *C'est pourquoi cette mémoire* vivante est une vigilance de tous les instants. Chaque fois que le refus de l'autre s'incarne dans une politique *étatique*, la menace de pogromes, d'exterminations massives, surgit à nouveau.

Or, en ce quarantième anniversaire de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, par quelle cruelle ironie de l'Histoire faut-il qu'un peuple, qui a déjà fait l'expérience dans sa chair de la violence génocidaire en 1915 dans l'Empire ottoman, soit confronté aujourd'hui à une situation qui ne peut que faire revivre un cauchemar non encore surmonté ? En effet, depuis quelques semaines les Arméniens de la RSS d'Azerbaïdjan sont victimes de pogromes et de déportations massives sur lesquels nous estimons de notre devoir de porter l'attention de l'opinion publique et de la communauté internationale.

Massacres monstrueux

Ces massacres nous semblent d'autant plus monstrueux qu'ils surviennent comme une réponse brutale au minimum de revendications formulées, pacifiquement et *au nom des droits de l'homme*, par les Arméniens du Haut-Karabakh qui vivent dans la discrimination systématique depuis que Staline *céda en 1923 tout à fait arbitraire*ment – et pour des considérations qui lui appartiennent – cette petite enclave arménienne à l'Azerbaïd*jan*.

Les pogromes de Soumgaït en février 1988 ont fait renaître le traumatisme du génocide non seu*lement dans la communauté de la* république d'Azerbaïdjan, mais aussi en Arménie soviétique et dans toute la diaspora. Dans une *lettre ouverte adressée au premier* secrétaire du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, et datée du 21 mars 1988, l'académicien Andrei Sakharov n'hésitait pas à dire que ces événements tragiques et sanglants rappelaient le génocide du peuple arménien en 1915. Et récemment, dans le *New York Times* du 26 novembre, il déclarait que les massacres se déroulant actuellement à Bakou, à Kirovabad et ailleurs, constituaient une menace réelle d'extermination pesant sur les 600 000 Arméniens vivant en Azerbaïdjan. Redoutant le pire, 200 000 personnes déjà ont fui l'insécurité absolue et la violence.

Devant la gravité des événements, nous demandons instamment aux autorités soviétiques et en particulier au Premier secrétaire, M. Mikhaïl Gorbatchev :

1) L'arrêt *immédiat* des massacres et leur condamnation catégorique de la part des autorités soviétiques. Que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité des Arméniens et empêcher *efficacement* que de tels actes barbares ne se reproduisent. Nous *sommes, à ce titre, surpris que lors* des pogromes de Soumgaït (en février 1988), l'armée soviétique – pourtant sur place – ait été *débordée si vite par les événe*ments. Mais il nous paraît encore plus *incompréhensible* que, neuf mois plus tard, elle assure une défense encore bien plus mauvaise de la population arménienne résidant dans les grandes villes de la RSS d'Azerbaïdjan.

2) Que dans l'esprit de la « glasnost », toute la lumière soit faite sur ces événements. A commencer par les pogromes de Soumgaït qui, selon les sources officielles, auraient causé la mort de trente-deux personnes dont « *vingt-huit Arméniens seulement* ». Comment, dans ce cas, explique-t-on, entre *autres, la présence à Erevan*, capitale de la RSS d'Arménie, de plusieurs centaines d'orphelins survivants de ces pogromes et qui ont *trouvé là un refuge ? Nous voulons* toute la vérité. Nous voulons des informations qui ne soient pas tronquées, falsifiées, partiales. Nous voulons que la presse étrangère puisse se rendre sur les lieux pour être en mesure d'y effectuer correctement son travail.

3) Que les responsables des massacres soient traduits en justice, que la procédure juridique suivie et le déroulement des procès soient dignes de l'Etat de droit dont se réclame l'actuelle équipe dirigeante à Moscou.

Nous regrettons que le projet de devenir un État de droit se trouve, au début de sa réalisation, *si* gravement compromis par le fait même que des exterminations aussi massives soient toujours possibles en Union soviétique. Il y a là, sans doute, une lourde tradition, avec *laquelle* pourtant le nouveau premier secrétaire prétend vouloir rompre. Il est presque inutile d'ajouter que ce projet perdrait toute sa crédibilité si les massacres se poursuivaient, s'ils n'étaient pas condamnés et si les droits élémentaires de la personne humaine *continuaient, comme auparavant*, à n'être ni reconnus ni respectés, ainsi qu'en témoigne aujourd'hui tragiquement le sort réservé aux *Arméniens vivant dans la région* autonome du Haut-Karabakh et dans le reste du territoire de la république d'Azerbaïdjan.

Les signataires de ce texte sont :

MM. Miguel Abensour, Giorgio Agamben, Charles Alunni, Karl Otto Apel, Pierre Aubenque, Michael Benedikt, Jean Borreil, Michel Deguy, Jacques Derrida, Vincent Descombes, Stéphane Douailler, *Roger-Pol Droit, Hans-Georg Gada*mer, Fernando Gil, André Glücksmann, Jürgen Habermas, Leszec Kolakovski, Garbis Kortian, Pierre-Jean Labarrière, Philippe Lacoue-Labarthe, Claude Lefort, Emmanuel Levinas, Bernard-Henri Levy, Steven Lukes, Jean-François Lyotard, Alan Montefiore, Jean-Piel, Jacques Poulain, Hilary Putnam, *Jacques* Rancière, Richard Rorty, Denis Rosenfield, Charles Taylor, Patrice Vermeren, Reiner Wiehl.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : *cent ans à compter du* 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

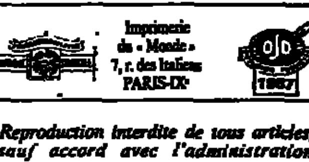
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Les déclarations du chef de la centrale palestinienne à Stockholm

M. Arafat affirme « accepter l'existence » d'Israël

Réagissant le jour même aux déclarations de M. Arafat à Stockholm, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, s'est félicité, mercredi 7 décembre, des *« quelques clarifications »* apportées par le chef de l'OLP, tout en soulignant qu'il restait une *« considérable distance à parcourir »* et que celui-ci n'avait pas rempli les conditions à l'établissement d'un dialogue entre Washington et la centrale palestinienne.

De son côté, le gouvernement britannique a parlé de *« clarification bienvenue »* des résolutions adoptées par le Conseil national palestinien à Alger, qu'un porte-parole du Foreign Office a déclaré accueillir *« avec satisfaction »*, ajoutant : *« Il est maintenant urgent qu'Israël réponde positivement ».* – (AFP, Reuter.)

STOCKHOLM
de notre correspondante

« Un très grand pas en avant », a dit le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson. *« Un document historique »*, ajoute son ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson. *« Le langage de l'OLP ne pouvait pas être plus clair »*, estime Mme Rita Hauser, le chef de la délégation des cinq personnalités juives américaines invitées par le gouvernement suédois à une « table ronde », avec une délégation de sept membres de l'OLP conduite par M. Yasser Arafat.

Le propos de cette réunion avait été entouré de secret jusqu'au dernier moment : il s'agissait de traduire en termes clairs l'acceptation, dans la nuit du 14 au 15 novembre, à Alger, par le Conseil national palestinien de la résolution 242 de l'ONU, c'est-à-dire d'amener l'OLP à reconnaître plus explicitement l'existence d'Israël.

Le *« progrès important »* dont faisait état mercredi soir, à l'issue de la réunion, le communiqué officiel du ministre suédois des affaires étrangères, réside en une phrase : dans le document conjoint, rédigé en anglais – mais non signé – et publié mercredi lors de la conférence de presse de clôture, le deuxième paragraphe indique que le CNP à Alger a proclamé l'établissement de *« l'Etat indépendant de Palestine et a accepté l'existence d'Israël en tant qu'Etat dans la région »*.

« Il n'y a plus d'ambiguïté, plus d'équivoque, c'est une lecture précise de la résolution d'Alger. Le CNP a accepté deux Etats, un Etat palestinien et un Etat juif [Israël]. *Je pense avoir été clair. »* Ces mots, M. Arafat a dû les répéter à plusieurs reprises à ceux qui auraient préféré *« reconnaître »* à *« accepter »*. On n'en est pas encore là. L'OLP accepte l'existence d'Israël, ni plus ni moins. Mais ce nouveau pas a suffi à la délégation américaine pour écrire en conclusion de ce document qu'il n'y avait pas *« d'autre obstacle à un dialogue direct entre le gouvernement des Etats-Unis et l'OLP »*.

Washington a d'ailleurs été tenu informé depuis le début de la teneur de ce document qui avait été élaboré lors d'une première rencontre américano-palestinienne très secrète à Stockholm, également il y a une quinzaine de jours, et l'aurait trouvé *« intéressante »*. Ce document, accompagné d'une lettre personnelle de M. Arafat, a été adressé au secrétaire d'Etat, M. Georges Shultz, par son homologue suédois, M. Andersson. Ce dernier qualifie le résultat de la rencontre de *« victoire d'une diplomatie silencieuse et patiente »*. Sa visite en mars dernier au Proche-Orient, qu'il connaît depuis longtemps et où il a de nombreux amis, notamment en Israël, a été décisive. *« Quand j'ai vu les balles israéliennes et la violence, j'ai décidé de m'engager davantage dans la recherche d'une solution de paix. »* Un petit déjeuner pris à Amman avec M. Arafat devait faire le reste.

M. Andersson espère que *« la glace va maintenant se briser »* entre les Etats-Unis et l'OLP, ce qui permettra l'ouverture d'un dialogue. A moins que des glaçons consistants ne subsistent après les déclarations de M. Arafat mercredi, confirmant le droit d'un peuple à se défendre contre *« ses oppresseurs et ses occupants »* et légitimant de nouveau l'Intifada face aux *« terroristes israéliens »*. *« Ce soulèvement continuera tant que durera cette situation. M. Rabin avait déclaré aux Etats-Unis qu'il le mâterait en deux jours. Voici qu'aujourd'hui nous commençons la deuxième année. »*

FRANÇOISE NIÉTO.



M. Shamir « ne voit pas de changements substantiels dans l'OLP »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Yasser Arafat peut bien dire tout ce qu'il veut, il ne sera jamais un interlocuteur. Telle a été, nette et carrée, la réponse du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, à la déclaration publiée, le mercredi 7 décembre, à Stockholm, par le président de l'OLP et dans laquelle M. Arafat assurait que son organisation accepte l'existence d'Israël et renonce au terrorisme. Le chef du Likoud (droite) a expliqué à la télévision : *« Je ne vois pas, et je pense que je ne verrai jamais, de changements substantiels dans l'OLP parce qu'elle a été fondée et parce qu'elle n'existe que pour détruire Israël. »*

Dans l'entourage du premier ministre, on enfonçait le clou, assurant que les propos tenus par M. Arafat n'étaient que *« tromperie »*. *« Il s'agit*, a dit un porte-parole de la présidence du conseil, *de la même campagne menée depuis Alger : rien n'a changé dans les principes de fond de l'OLP, et au moment où Arafat parlait à Stockholm, le Shin Bet* [les services de sécurité] *découvrait une série de cellules terroristes* [en Israël] *liées à l'OLP et à M. Arafat lui-même. »*

Le chef travailliste et ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, était plus nuancé. Certes, il a lui aussi considéré que la déclaration de Stockholm relevait *« de l'exercice de relations publiques plus que d'un véritable choix politique »*. Mais il a dans le même temps laissé une porte ouverte en précisant sa position : *« En fait, ce qu'il faut c'est un arrêt de la violence et de la terreur, c'est accepter clairement, sans additifs ni changements, les résolutions 242 et 338 et reconnaître non pas implicitement mais en langage clair le droit d'Israël à vivre en paix. »*

Les optimistes diront que cet exposé des conditions auxquelles Israël pourrait considérer l'OLP comme un interlocuteur n'est pas si éloigné du texte de Stockholm. A une importante nuance près : l'OLP ne peut se contenter de la résolution 242, car elle ne prévoit pas le droit à l'autodétermination des Palestiniens. Cependant, au ministère des affaires étrangères, on enregistrait sans surprise et sans pouvoir réagir – faute de gouvernement – une nouvelle victoire médiatique et politique de l'OLP. On s'attend que cette série, amorcée avec le Conseil national palestinien d'Alger, à la mi-novembre, culmine lors de la session de l'assemblée générale de l'ONU à Genève, la semaine prochaine.

La déclaration de Stockholm était, jeudi 8 décembre, à la « une » *de toute la presse israélienne* et largement commentée à la radio et à la télévision. Elle a suscité pour la première fois des réactions positives dans l'ensemble des partis du centre gauche et de la gauche – Ratz, Mapam, Shinui et certains milieux travaillistes, – cependant que le mouvement La Paix maintenant appelle à un dialogue direct avec l'OLP. Interrogé par le *Jerusalem Post*, un professeur de l'université de Jérusalem, spécialiste de la question palestinienne, M. Matti Steinberg, expliquait pour s'en féliciter que l'OLP était devenue l'« OLPP » : l'*« organisation de libération d'une partie de la Palestine »*.

A. Fr.

La décevante tournée de M. Carlucci dans le Golfe

La tournée du secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, dans le Golfe, n'a pas colmaté les brèches dans les relations entre Washington et certaines monarchies arabes. A Ryad, en Arabie saoudite, sa visite n'a duré que cinq heures et son homologue, le prince Sultan, n'a pas jugé opportun de se déplacer pour le recevoir. Si, en revanche, il a été reçu par le roi Fahd, il ne s'est pas entretenu avec l'émir du Koweït. De son côté, le ministre koweïtien de l'information, cheikh Jaber Moubarak Al Ahmed, a affirmé, pendant la visite de M. Carlucci, que son pays œuvrait pour la réduction des flottes étrangères, se démarquant ainsi des déclarations du responsable américain, qui, à Oman, avait déclaré que la présence américaine dans le Golfe sera maintenue car elle constitue un *« élément stabilisateur »*.

Le ministre koweïtien de l'information avait laissé entendre que la protection américaine dans le Golfe n'était plus nécessaire et avait indiqué que le Koweït envisageait de revenir sur le repavillonnement de onze de ses pétroliers aux Etats-Unis, *« car les circonstances qui nous ont amenés à adopter ces mesures n'existent plus »*.

Toutefois, les raisons de ce refroidissement dans les relations entre Washington et certains pays pétroliers arabes ne se limitent pas à la situation nouvelle créée dans le Golfe à la suite du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. Grevée par les blocages successifs par le Congrès des ventes d'armes aux pays arabes et par son refus de dialoguer avec l'OLP, l'administration américaine perd progressivement sa place de partenaire privilégié au profit d'une prudente politique de rééquilibrage que mènent les monarchies arabes du Golfe, Arabie saoudite en tête, aussi bien pour leurs armements que pour leurs relations avec les différents blocs.

A ces développements, il faut ajouter le processus sensible de rapprochement entre l'Union soviétique et l'Arabie saoudite, seul pays arabe de la région, avec Bahrein, qui n'entretiennent pas de relations avec Moscou.

Ce processus, renforcé par les récents pourparlers entre les Soviétiques et la résistance afghane en territoire saoudien, pourrait s'accélérer à la faveur de la prochaine visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, en Arabie saoudite.

Exploitant ce climat propice, la flotte soviétique dans le Golfe a effectué récemment des visites de courtoisie au Koweït et dans les Emirats arabes unis. – (AFP.)

● **Le colonel Kadhafi à Tunis.** – Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de l'Etat libyen, devait commencer, jeudi 8 décembre, une visite officielle en Tunisie. Cette visite, qui doit durer jusqu'au 11 décembre, est la troisième du dirigeant libyen depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays en décembre 1987, après une rupture de plus de deux ans. Le colonel Kadhafi devrait prendre la parole vendredi devant le Chambre des députés tunisienne. Selon des informations non confirmées de source officielle, il se rendrait aussi dans les villes de Sousse, Kairouan et Sfax.

Il faut « prendre au sérieux » les positions du CNP estime le roi du Maroc

Le roi Hassan II du Maroc a estimé, le mercredi 7 décembre, que la décision des Etats-Unis de refuser un visa à M. Arafat pour se rendre aux Nations unies à New-York, est *« inexplicable »* et constitue une *« bourde politique et juridique »*.

Interviewé depuis Ifrane, au Maroc, par France-Inter, le souverain chérifien a déclaré que les positions adoptées par le Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), le 15 novembre à Alger, est un *« pas en lui-même suffisant (...) qu'il faut prendre au sérieux »*. *« On ne peut demander plus d'une déclaration de principe. Il appartient à l'Occident et notamment aux Etats-Unis, au cours des discussions, de juger de la bonne ou de la mauvaise foi de l'OLP »*, a-t-il ajouté.

Il a indiqué que le Maroc n'avait *« plus rien à tenter »* en direction d'Israël depuis la rencontre d'Ifrane entre lui-même et l'ancien premier ministre israélien, Shimon Pérès, en 1985 : *« C'est au tour des dirigeants israéliens de prouver qu'ils sont capables de prendre leurs responsabilités (...), de répondre à l'appel (...), au message public et solennel »* que leur ont adressé les Palestiniens avec les déclarations d'Alger.

A propos de la mise à l'écart de l'Egypte de la Ligue arabe depuis le traité de paix égypto-israélien, le monarque a déclaré également que, s'il était le président égyptien, il s'inviterait lui-même au prochain sommet arabe sans crainte d'être éconduit. *« Si j'étais le président Hosni Moubarak, je n'attendrai pas qu'on m'invite* [au sommet]. *Je prendrai mon avion et je m'y rendrai pour reprendre ma place. Personne ne me mettra à la porte. Il y aura bien sûr des protestations, les participants se retireront de la salle pendant quelques instants, mais reviendront. »* – (AFP.)

Amériques

PÉROU : l'assassinat de deux coopérants français

« A coups de couteau... »

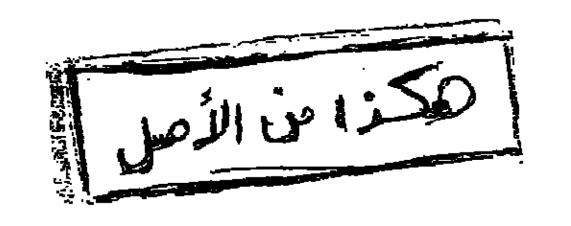
LIMA
de notre correspondante

Les témoins directs de l'assassinat, le 3 décembre, de Corinne Seguin et Thomas Pélissier, deux coopérants français, et de trois Péruviens (*le Monde* du 7 décembre), ont expliqué à M. Jean-Jacques Boutrou, directeur du Centre international de coopération pour le développement agricole (CICDA), auquel appartenaient les victimes, les détails de l'attaque lancée par le mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux (PCP-SL) à Haquira, capitale de district du département andin de l'Apurimac. *« Un homme armé a surgi dans la mairie, à 19 h 15, interrompant la réunion du conseil municipal*, rapporte M. Boutrou, *il s'est présenté comme membre du Sentier lumineux. Il avait en main une liste avec les noms de plusieurs personnes, notamment ceux des deux coopérants français. Thomas Pélissier a été capturé dans la rue et obligé d'aller chercher Corinne Seguin dans son appartement. Ils ont été conduits jusqu'à la mairie et attachés les mains dans le dos en compagnie de dix membres du conseil municipal. Ensuite, un petit groupe de terroristes a emmené les deux Français et trois Péruviens chez Pélissier. Les autres attaquants ont organisé une « assemblée populaire » sur la place. Dans leur discours, ils ont qualifié les étrangers de « laquais de l'impérialisme » et critiqué le projet de développement du CICDA. Ils ont finalement incendié le local du Centre, ainsi que la mairie et le dispensaire. A 23 h 30, leur chef a ordonné aux gens du village de regagner leurs maisons. Il a alors soumis les prisonniers à un interrogatoire très précis sur leurs activités. Le maire, cinq conseillers municipaux et le directeur du centre culturel ont ensuite été rangés en file sur l'esplanade du parc, comme s'ils allaient être fusillés. Mais dix minutes après, ils ont été libérés. A minuit, les « Senderistas » ont abandonné Haquira. Lorsqu'un habitant est ensuite entré chez Pélissier, il a découvert, dans le patio, les corps des cinq autres otages, dont ceux de Corinne Seguin, et Thomas Pélissier. Les cinq avaient été assassinés à coups de couteau et ont eu la gorge tranchée. »*

Les terroristes étaient une trentaine, la plupart très jeunes, entre treize et vingt ans. Mais les dirigeants étaient plus âgés. Ils parlaient quechua, la langue des indiens de la région. Le fait qu'ils aient agi à visage découvert suggère qu'ils n'étaient pas du secteur. Rien ne laissait présager cette attaque du PCP-SL : il s'agit de sa première incursion dans ce district. Les responsables du CICDA n'avaient pas reçu de menaces, ou été informés de mises en cause de leur travail.

Le CICDA est installé à Haquira depuis quatre ans. L'équipe était formée par onze professionnels, parmi lesquels les deux Français. Thomas Pélissier, ingénieur agronome de vingt-cinq ans, était détaché du ministère des affaires étrangères, et Corinne Seguin, elle aussi âgée de vingt-cinq ans, était zootechnicienne.

NICOLE BONNET.



Diplomatie

Le discours devant les Nations unies

M. Gorbatchev annonce une réduction de

L'annonce faite, mercredi 7 décembre, par M. Gorbatchev d'une prochaine réduction des forces soviétiques en Europe et en Asie a, en général, provoqué des réactions favorables mais prudentes dans la plupart des capitales occidentales.

● A PARIS, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré, mercredi soir, que les mesures prévues par M. Gorbatchev n'étaient pas *« une surprise »*, ajoutant : *« L'art de M. Gorbatchev est de les annoncer avant d'y être contraint. On peut le constater pour les forces conventionnelles, comme pour les SS-20, c'est une position ferme des Occidentaux qui amène les Soviétiques à faire des gestes indispensables au retour de la détente en Europe. »*

Pour M. Chevènement, la tâche de la France doit consister maintenant à établir *« un équilibre stable en Europe »*. *« L'URSS, bien sûr, restera toujours une superpuissance*, a-t-il dit. *De ce point de vue, la France, qui n'entend pas rivaliser avec les superpuissances, peut jouer un rôle positif. Une France forte est nécessaire à une Europe stable et à une paix durable sur notre continent. »*

A BONN, le chancelier Helmut Kohl a estimé que les décisions de M. Gorbatchev représentaient *« un pas important dans la bonne direction »*.

Dans un communiqué, le porte-parole gouvernemental, M. Friedhelm Ost souligne l'importance *« particulière »* qu'accorde Bonn au retrait annoncé de six divisions blindées soviétiques de Hongrie, de RDA et de Tchécoslovaquie.

Une telle réduction unilatérale, a indiqué le porte-parole, vient en réponse aux *« inquiétudes en Europe de l'Ouest face à l'écrasante supériorité des forces conventionnelles de l'Union soviétique »*.

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Rupert Scholz, s'est montré assez prudent en voyant dans ces mesures un *« premier succès partiel des efforts de l'Ouest pour une plus grande détente et une sécurité équilibrée »*. M. Scholz

Les principaux extraits

« Nous sommes venus ici pour manifester notre respect pour les Nations unies »

Voici les principaux extraits du discours prononcé, mercredi 7 décembre, par M. Gorbatchev à l'ONU :

● ONU

« Nous sommes venus ici pour manifester notre respect pour les Nations unies, qui ont montré qu'elles étaient en mesure de servir de centre international unique pour la défense de la paix et de la sécurité. Nous voulions que l'ONU soit la première à entendre nos importantes décisions. Nous estimons que les Etats doivent, dans une certaine mesure, revoir leur attitude à l'égard de l'ONU, un instrument unique sans lequel les relations internationales ne seraient pas concevables aujourd'hui. »

● RÉDUCTION DES FORCES ARMÉES SOVIÉTIQUES

« Je peux vous informer, aujourd'hui, que l'Union soviétique a décidé de réduire ses forces armées. D'ici deux ans, leur effectif numérique sera réduit de cinq cent mille hommes. Le volume des armements conventionnels sera également réduit substantiellement. Cela sera fait de manière unilatérale, sans relation avec les négociations de Vienne. En accord avec nos alliés du pacte de Varsovie, nous avons décidé de retirer, d'ici à 1991, six *divisions blindées stationnées en* RDA, en Tchécoslovaquie et en Hongrie, et de les supprimer.

» Les troupes d'assaut aéroportées, de même que plusieurs autres formations et unités, y compris des unités d'attaque, seront également retirées de ces pays, parallèlement avec leurs armes et leurs équipements. Les forces soviétiques stationnées dans ces pays seront réduites de cinquante mille hommes et leur armement de cinq mille chars. *Toutes les divisions soviétiques qui demeurent, pour le* moment, sur les territoires de nos alliés subissent actuellement une réorganisation. Leur structure sera différente de ce qu'elle est aujourd'hui ; après la réduction du nombre des chars, elles deviendront clairement défensives.

» En même temps, nous réduirons l'importance numérique de nos forces et de nos armements dans la partie européenne de l'URSS. Au total, la présence de l'armée soviétique sur cette partie de notre territoire et sur celui de nos alliés européens sera réduite de dix mille chars, de huit mille cinq cents systèmes d'artillerie et de huit cents avions de combat.

» Pendant ces deux ans, nous avons également l'intention de réduire de manière significative nos forces stationnées dans la partie asiatique de l'URSS. En accord avec le gouvernement de la République de *Mongolie, la majorité* des soldats soviétiques temporairement stationnés dans ce pays rentreront chez eux. »

● AFGHANISTAN

« Les accords de Genève avaient offert la possibilité d'achever le règlement du conflit avant la fin de l'année en cours. Cela ne s'est pas concrétisé. Cette malheureuse réalité nous rappelle la signification de la maxime romaine : *Pacta sunt servanda !* — les traités doivent être respectés. (...).

» Voici ce qui devrait être fait : un cessez-le-feu complet devrait être instauré partout au 1er janvier 1989 et toutes opérations militaires offensives devraient cesser, étant entendu que les forces afghanes d'opposition garderaient le contrôle des territoires qu'elles occupent actuellement ; à la même date, les livraisons d'armement aux belligérants devraient cesser ; le temps d'établir un gouvernement de large coalition, les Nations unies devraient fournir à l'Afghanistan des forces de maintien de la paix, qui seraient stationnées à Kaboul et sur d'autres points stratégiques du pays ; nous demandons également au secrétaire général des Nations unies de faciliter la tenue d'une conférence internationale sur la neutralité et la démilitarisation de l'Afghanistan.

» Nous appuyons la proposition de créer, sous les auspices des Nations unies, un corps international de volontaires de la paix, chargé d'assister l'Afghanistan. »

● DROITS DE L'HOMME

« Notre pays traverse actuellement une période de véritable soulèvement révolutionnaire. Le processus de « perestroïka » parvient à un point culminant, s'étendant à la politique, à l'économie, à la vie intellectuelle et à l'idéologie. Dès le début de l'an prochain, notre économie sera entièrement réorientée vers de nouvelles méthodes de fonctionnement.

» Nous sommes très engagés *dans* la construction d'un Etat socialiste basé sur le respect des lois. Plusieurs nouvelles lois, en accord avec les *plus* hautes exigences de la défense des droits individuels, entreront en vigueur dès 1989. La démocratie soviétique sera placée sur une base normative solide. Il n'y a plus, dans nos prisons, de personnes condamnées pour des raisons politiques ou religieuses, et des lois nouvelles devraient garantir que personne ne sera persécuté pour *ces raisons*. Nous envisageons également la révision de la loi sur la peine de mort.

» Nous nous préoccupons, dans un esprit humanitaire, du problème de réunification des familles et de la liberté de mouvement à travers les frontières. Les problèmes politiques doivent être résolus par des moyens politiques, alors que les problèmes humains doivent l'être dans un esprit humaniste. Le droit et la liberté sont au centre de toute chose. »

● RELATIONS INTERNATIONALES

« L'idée de démocratiser l'ordre mondial tout entier est devenue une grande force sociopolitique. L'économie mondiale devient un organisme unique, et aucun Etat ne peut envisager de se développer en marge. D'où la nécessité de commencer à chercher un type de développement industriel fondamentalement nouveau. *La vie nous force* à abandonner les stéréotypes et les idées vieillies, comme elle nous force à oublier les illusions.

» *Deux grandes résolutions, la* Révolution française de 1789 et la révolution russe de 1917 ont exercé un puissant impact historique et nationalement changé la marche du monde. Mais aujourd'hui nous sommes face à un monde différent pour lequel nous devons rechercher une voie différente vers l'avenir.

» Il serait naïf de penser que les problèmes actuels de l'humanité pourraient être résolus avec les moyens utilisés dans le passé. Les relations politiques mondiales devraient être guidées par la primauté des valeurs humanitaires universelles. Il est évident, par exemple, *que l'usage de la force* ne peut plus constituer un instrument de la politique étrangère. Il est également clair, à notre avis, que le principe du libre choix est obligatoire, un principe universel qui ne devrait souffrir aucune exception. Cela exige que l'idéologie soit exclue des relations entre Etats.

» Le problème du développement constitue une tâche essentiellement humaine, car les conditions dans lesquelles vivent des millions de gens à travers le monde deviennent une menace véritable pour toute l'humanité. L'URSS est prête à instituer un long moratoire sur la dette, allant jusqu'à cent ans pour les pays les moins avancés. »

Les propositions du secrétaire général

(Suite de la première page.)

« C'est une catastrophe naturelle », avait déclaré le porte-parole, avant d'ajouter en substance : ce qui est nécessaire, ce sont des équipes de secours et des médecins et non la présence de M. Gorbatchev. Le principal intéressé, peut-être parce que la gravité de la situation en Arménie n'est pas seulement due à la nature, en a décidé autrement.

M. George Shultz : « un pas décisif »

La journée s'était pourtant passée aussi bien que possible, tant pour M. Gorbatchev que pour ses hôtes. Le secrétaire général avait amplement obtenu l'effet désiré depuis la tribune de l'ONU ; les Américains, eux, n'avaient pas eu de *« mauvaise surprise »* et le public avait eu plus que son compte de belles images et de symboles édifiants.

Comme prévu, le numéro un soviétique avait ravi la vedette à tout le monde et, après avoir annoncé des décisions spectaculaires, il n'avait pas cessé, tout au *long de la journée, de protester* de la pureté de ses intentions. Il ne faut pas *« essayer de marquer des points chacun de son côté »*, se livrer à des opérations de propagande, mais travailler de concert, a-t-il expliqué avec des variantes à multiples reprises, comme pour prévenir le reproche qui précisément lui est souvent fait.

De leur côté, les Américains, bons princes, ont laissé carte blanche au dirigeant soviétique dans toutes ses opérations médiatiques, et ils se sont chaudement félicités des mesures annoncées à l'ONU sans même se retrancher derrière la nécessité de les étudier plus à fond.

« C'est un pas décisif dans la bonne direction », a déclaré M. George Shultz à propos des réductions de troupes et d'armements soviétiques. Le secrétaire d'Etat a cependant ajouté que même quand elles auront été menées à bien, c'est-à-dire en 1991, il subsisterait *« une asymétrie très notable »* entre les forces en présence en Europe, *et qu'il y aurait donc à ce* sujet *« ample matière à négociation »*.

Plus que la diminution du niveau *global des troupes soviétiques*, c'est sans doute leur réorganisation sur des bases moins offensives en Europe de l'Est, avec moins de chars en particulier, qui devrait satisfaire les Américains. Depuis plusieurs mois, en effet, les responsables de l'administration remarquaient qu'en dépit de leurs bonnes paroles les Soviétiques n'avaient en rien modifié la structure de leurs forces en Europe orientale, qui restaient axées sur l'attaque.

L'Afghanistan

En revanche, les propositions formulées par M. Gorbatchev à propos de l'Afghanistan semblent beaucoup plus ambiguës : certains experts ont noté avec inquiétude que le numéro *un soviétique n'avait pas mentionné* la date du 15 février fixée par les accords de Genève pour le retrait des dernières troupes soviétiques. *L'idée qu'il a par contre exposée* d'un cessez-le-feu général au 1er janvier sur les positions actuelles paraît inacceptable pour la résistance, et M. Shultz a lui-même indiqué au cours d'une conférence de presse que les résistants afghans ne pouvaient s'accommoder du maintien au pouvoir de représentants d'un *« régime fantoche »*.

Quant à l'idée d'un gel des livraisons d'armes aux deux parties, M. Shultz a eu beau jeu de rappeler qu'il s'agissait là à l'origine d'une proposition américaine que les Soviétiques avaient rejetée à *Genève. Le secrétaire* d'Etat a cependant ajouté que les résistants n'avaient pas besoin de beaucoup d'approvisionnements car ils s'emparent *« de grandes quantités d'armes »* (à l'ennemi). Pour sa part, répondant à une question criée de loin, M. Reagan a simplement rappelé que l'important pour les Etats-Unis restait la date du 15 février pour le retrait des troupes soviétiques.

Peu avant que M. Gorbatchev ne prononce son discours à l'ONU, M. Chevardnadze en avait dévoilé les grandes lignes au secrétaire d'Etat. Mais ni M. Reagan ni *M. Bush n'avait eu la possibilité* d'en prendre connaissance avant de recevoir leur hôte à déjeuner, et il ne pouvait donc être question de négocier quoi que ce soit *sérieusement*.

« Welcome ! »

M. Gorbatchev avait fini de parler à l'ONU depuis un quart d'heure à peine quand le président Reagan, venant directement de Washington, arriva devant la petite demeure à colonnes de bois où il devait attendre son hôte sur l'île dite du Gouverneur, charmant espace de tranquillité provinciale à quelques encâblures de Manhattan (l'île est actuellement réservée aux gardes-côtes et à leurs familles, après avoir servi de lieu de villégiature aux gouverneurs britanniques de l'époque coloniale).

M. Bush arriva à son tour, et avec à peine une minute de retard sur l'horaire, la Zil blindée de M. Gorbatchev fit son apparition, tandis que dans le ciel cinq chasseurs dessinaient avec les traînées de leurs réacteurs un *« Welcome pres. Gorbatchev ! »*

Le ton était donné, les poignées de main furent chaleureuses et les sourires épanouis. Les trois hommes ont d'abord eu une petite conversation au coin du feu, réduite à presque rien par le défilé constant des journalistes. M. Gorbatchev, à qui l'on demandait si les décisions qu'il avait annoncées le matin même ne susciteraient pas d'opposition en URSS, répondit simplement : *« Niet, niet, niet, niet. »*

Suivi un déjeuner à quatorze autour d'une table où les convives *étaient plutôt serrés* et où l'atmosphère relevait beaucoup plus de l'aimable conversation que des discussions ardues. (M. Shultz *devait raconter plus tard* qu'on avait évoqué entre autres choses les effets bénéfiques de l'équitation sur la santé, allusion à la prochaine retraite de M. Reagan et à son amour pour les chevaux.)

M. Reagan était accompagné de ses principaux collaborateurs, mais M. Bush était volontairement venu seul, sans ses futurs assistants. Et il a joué jusqu'à la caricature le rôle qu'il avait promis de jouer. Alors qu'un journaliste lui demandait son avis sur un point du discours de M. Gorbatchev, il répondit pince-sans-rire : *« Je suis d'accord avec ce que dit le président, je suis vice-président. »* Et tout le monde de s'esclaffer, M. Gorbatchev le premier, tandis que M. Reagan tapotait le bras du futur président des Etats-Unis comme celui d'un bon garçon bien sage.

Les journalistes partis, la conversation se poursuivit, à en croire M. Shultz, de manière *« ouverte, très informelle et cordiale »*. On échangea des réflexions plus ou moins philosophiques sur le passé et l'avenir ; *M. Bush manifesta un intérêt particulier* pour l'élimination des armes chimiques (thème qu'il a souvent abordé au cours de sa campagne électorale). *Et*, à propos du radar de Krasnoïask que les Américains estiment incompatible avec les accords ABM, *M. Gorbatchev* fut *prié* de confirmer qu'il avait bien parlé dans son discours de le *« démanteler »* — terme qu'en effet il répéta.

Le tout durant un peu moins de deux heures, après quoi M. Gorbatchev et les « deux » présidents se rendirent à l'autre bout de l'île, dans un site de rêve pour les photographes, qui avaient le choix entre deux cadrages, deux décors, également superbes : les trois hommes se détachant sur la statue de la Liberté ou bien les mêmes avec, à l'arrière-plan, la pointe de Manhattan et son entassement de tours luisant majestueusement dans un ciel pur.

Après quoi, le trio s'est approché des journalistes, M. Gorbatchev, bavard comme d'habitude, se lançant, à nouveau, dans une longue explication sur la nécessité de travailler ensemble pour la paix, jusqu'à ce que M. Reagan l'interrompe d'un discret : *« We must go home now »* (« Nous devons rentrer »).

Peu auparavant, M. Reagan avait donné à son hôte la photo de leur première rencontre, celle de Genève, avec cette dédicace : *« Nous avons longuement marché côte à côte pour ouvrir la voie à la paix. »*

Tout semblait extraordinairement tranquille et harmonieux sur ce petit îlot éloigné des conflits et des tremblements de terre, des missiles de l'Afghanistan et de l'Arménie. Douce image d'un monde meilleur apaisé dans la lumière du soleil couchant ? Ce n'était, bien sûr, qu'une *« photo-opportunity »*, qu'un symbole fabriqué, mais il fallait tout de même beaucoup de cynisme et de scepticisme pour ne pas se laisser emporter par l'euphorie ambiante.

JAN KRAUZE.

Les réductions annoncées : 10 % de l'armée soviétique

	URSS	A réduire d'ici à 1991	Autres pays du pacte de Varsovie	Alliance atlantique
EFFECTIF TOTAL	5 096 000	500 000		
Dont en Europe (jusqu'à l'Oural)	2 200 000	?	890 000	2 193 593
Dont en RDA, Tchécoslovaquie et Hongrie		50 000		
CHARS				
En Europe (jusqu'à l'Oural)	37 000	10 000	14 500	16 364
Dont en RDA, Tchécoslovaquie et Hongrie		5 000		
SYSTÈMES D'ARTILLERIE				
En Europe (jusqu'à l'Oural)	33 000	8 500	10 400	14 458
AVIONS DE COMBAT				
En Europe (jusqu'à l'Oural)	6 050	800	2 200	4 077

Le tableau ci-dessus met en parallèle les chiffres de réduction annoncés par M. Gorbatchev et les données publiées à la fin novembre par les seize pays membres de l'alliance atlantique dans un document intitulé : « Forces classiques en Europe : les faits. » *Ce document a été contesté par Moscou, qui n'a pas toutefois communiqué sa propre évaluation à ce jour.*

Si l'on se base sur le texte du discours du numéro un soviétique, la réduction de 500 000 hommes annoncée porte sur l'ensemble des effectifs de l'armée soviétique dans toutes régions, et pas seulement en Europe, comme l'indiquent certaines agences de presse. Ce chiffre correspond à 10 % du total de 5 096 000 hommes estimé par l'Institut des études stratégiques de Londres (IISS).

M. Gorbatchev a également annoncé le retrait et la liquidation de 6 divisions blindées de RDA, de Tchécoslovaquie et de Hongrie. Selon l'IISS, l'URSS maintient 15 divisions de ce type dans ces trois pays, dont 11 en RDA. Selon le Pentagone, une division blindée soviétique compte en moyenne 11 100 hommes, 330 chars et 165 pièces d'artillerie.

Diplomatie

du numéro un soviétique
10 % des forces militaires de l'URSS

considère qu'*« il sera décisif de voir si cette annonce conduit à un retrait de troupes et à une réduction des forces de combat réels et vérifiables »*.

● A LONDRES, Mme Thatcher a accueilli *« chaleureusement »* les propositions soviétiques comme *« un pas important vers un meilleur équilibre des forces en Europe, compte tenu de la supériorité écrasante des forces soviétiques actuellement présentes en Europe »*. C'est ce qu'a fait savoir un communiqué du 10 Downing Street, qui précise que *« le premier ministre va étudier en détail le discours de M. Gorbatchev »*.

● Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, s'est félicité des dernières propositions soviétiques qui à ses yeux *« semblent aller dans la bonne direction »*. Il se réjouit *« de toute mesure qui peut conduire à des réductions, depuis trop longtemps attendues, de la supériorité écrasante des forces classiques du pacte de Varsovie en Europe »*. *« Les alliés* ajoute M. Woerner, *vont maintenant analyser et suivre attentivement les suites »* que donnera le numéro un soviétique.

● A BERLIN-EST, le chef de l'Etat et du PC est-allemand, M. Erich Honecker, a estimé, quant à lui, que les déclarations de M. Gorbatchev sont d'*« une importance historique »* et a affirmé que son pays les *« soutient pleinement »*.

● Spectaculaires dans la forme, les propositions de M. Gorbatchev sur l'Afghanistan ont été accueillies aussi avec réserve, au moins dans les milieux pakistanais de l'ONU. Un haut diplomate pakistanais a estimé que ces propositions étaient *« irréalistes »*.

Il a fait valoir qu'un cessez-le-feu tournerait forcément à l'avantage de Kaboul, le terrain occupé par la résistance étant jusqu'ici mouvant, celle-ci pratiquant essentiellement des opérations de guérilla en se retirant après ses attaques.

Il a d'autre part ajouté que l'envoi de forces de paix de l'ONU ne pouvait précéder la formation d'un gouvernement élargi qui seul pourrait légitimement le demander.

Changement de cap

M. Gorbatchev a présenté sa proposition de réduction de 500 000 hommes de l'armée soviétique comme une mesure unilatérale, sans aucun lien avec les négociations en cours ou à ouvrir. Ce n'est pas ce qu'il envisageait, il y a à peine plus d'un mois, si l'on en juge par les propos qu'il avait tenus au cours d'une rencontre avec les jeunesses communistes de Moscou, et rapportés par la *Pravda* du 1er novembre. Répondant à un jeune qui se plaignait de la durée du service militaire (de deux à trois ans en URSS), le chef du parti avait répondu :

« Je pense que nous allons vers une réflexion sur cet important ensemble de problèmes. Vous comprenez que nous ne pouvons pas décider d'un seul coup, vous et moi, de débander notre armée à un moment où tous les autres conservent la leur et s'équipent en armement. Cela serait incorrect. C'est pourquoi nous nous engagerons sur la voie d'une réduction des armées et des armements en même temps que d'autres Etats. Quant à la question du service militaire et de la conscription, il faut bien l'analyser. Je considère que la question de la durée du service va se poser. Elle peut être modifiée. Mais tout cela doit se faire dans le cadre d'un processus normal, incluant nos actions et les démarches de nos amis et de nos partenaires. »

Un catalogue pour les fêtes

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

M. Mikhaïl Gorbatchev avait promis un *« cadeau de Noël à l'humanité »* ; ce n'est pas seulement un cadeau qu'il a offert, mercredi 7 décembre, dans son discours devant les Nations unies, c'est un catalogue pour les fêtes, un déluge de bontés où personne n'a été oublié. Si les affirmations et les propositions du leader soviétique sont réellement appliquées, le monde ressemblera, sous peu, à la Terre promise. Conscient sans doute de la surprise qu'il créait, M. Gorbatchev a assuré que, malgré les apparences, ses idées *« ne flottent pas au-dessus des réalités »*.

Cette manière de prévenir les doutes n'était pas inutile, surtout lorsque M. Gorbatchev a annoncé que les effectifs de l'armée soviétique seront réduits de cinq cent mille hommes d'ici deux ans. Il s'agira d'une réduction unilatérale, en principe sans rapport avec les négociations sur le désarmement conventionnel qui devraient s'ouvrir bientôt. Elle concernera l'ensemble du dispositif militaire soviétique, tant pour la partie européenne de l'URSS que sa partie asiatique, de même que dans quatre pays étrangers. D'ici à 1991, Moscou réduira le nombre de ses hommes stationnés en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Hongrie de cinquante mille hommes, l'équivalent de six divisions, qui rentreront en même temps que cinq mille chars. Il s'agira de troupes d'assaut aéroportées et de *« plusieurs autres formations et unités »*, y compris d'unités d'attaque. Quant à la réduction des forces existantes dans la partie européenne de l'URSS, M. Gorbatchev n'a pas donné de précisions sur son ampleur, affirmant simplement qu'additionnée aux retraits des trois pays mentionnés la réduction sera de dix mille chars, de huit mille cinq cents *« pièces d'artillerie »* et de huit cents avions de combat. Quant à la partie asiatique de l'URSS, une réduction *« substantielle »* de la force militaire y est également prévue. A cela s'ajoutera le retrait de la *« majorité »* des soldats soviétiques stationnés en Mongolie.

« Il faut passer de l'économie de l'armement à celle du désarmement », a affirmé M. Gorbatchev, qui propose que les installations de production militaire soient rapidement converties à l'usage civil, sous la supervision des Nations unies. *« Nous sommes témoins d'une nouvelle réalité historique*, a-t-il ajouté, *celle du passage de l'état de surarmement à celui de la défense raisonnable. »* Pour M. Gorbatchev, la force ne doit plus constituer un instrument des relations internationales ; celles-ci doivent être basées sur le respect des principes universels du libre choix, *« principes qui ne sauraient souffrir aucune exception »*.

Pour étendre son analyse, le secrétaire général a minimisé le rôle des idéologies. Bien sûr, il ne s'agira pas d'une disparition pure et simple de la rivalité entre les philosophies politiques dominantes, mais d'une saine compétition, où chacun pourra librement démontrer ses capacités d'assurer le bonheur des populations. *« La « perestroïka » ne serait peut-être pas le terme le plus approprié, mais nous appelons résolument à la création d'un nouvel ordre des relations internationales »*, a-t-il affirmé.

L'épine afghane

Il n'est pas clair si M. Gorbatchev entend appliquer ces principes au problème le plus pressant, celui de l'Afghanistan. Sur un ton ferme, il a affirmé que les accords de Genève sur le retrait soviétique, conclus avec le Pakistan, n'étaient pas respectés. Afin de hâter leur application, M. Gorbatchev propose un cessez-le-feu total pour le 1er janvier 1989, date à laquelle les puissances qui fournissent des armes aux belligérants devraient cesser de le faire. Eu égard à l'irritation qui règne à Moscou quant aux difficultés que rencontre l'armée rouge sur le chemin du retour, cette prise de position ne semble pas constituer une remise en question du calendrier selon lequel l'URSS devra avoir évacué l'Afghanistan le 15 février. S'exprimant après le discours, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennady Guerassimov, a simplement déclaré : *« Nous respectons les accords et estimons ne pas être en retard par rapport au calendrier, mais nous faisons aussi notre devoir. »*

Prenant avantage de l'intérêt créé autour de son déplacement à New-York, M. Gorbatchev a expliqué la situation intérieure en Union soviétique avec un enthousiasme quasi révolutionnaire. Affirmant que son pays vivait actuellement un *« soulèvement »*, il a insisté sur la nature irréversible de la « perestroïka », dont les bienfaits s'étendraient désormais à la politique intérieure, à l'économie et à la vie intellectuelle. Il a annoncé, pour le début de l'année prochaine, une réforme profonde de l'économie soviétique, sans donner de précisions sur sa nature.

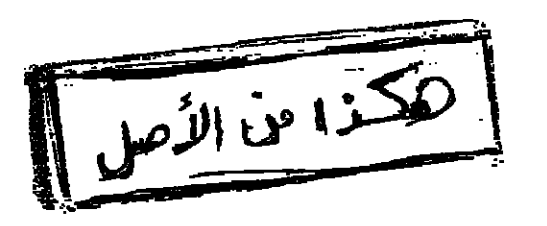
En revanche, il s'est montré plus précis quant aux changements qui affecteront la vie des individus. Promettant de régler, dans un esprit humanitaire, le problème des voyages à l'étranger et de la réunification des familles dans le respect *« absolu »* des accords d'Helsinki, il a confirmé que le code pénal soviétique sera corrigé en profondeur, afin d'assurer le plus grand respect des libertés individuelles. Il a même évoqué la possibilité de l'abolition de la peine capitale.

Hommage à l'ONU

Si l'Union soviétique souhaite instaurer une plus grande coopération avec l'Occident, il ne faut pas oublier les autres parties du monde qui, *« à juste titre, s'estiment souvent exclues de la vie internationale »*. Il faut surtout résoudre le problème du sous-développement, dont la nature commence à menacer l'avenir de l'humanité entière. Pour cela, Moscou est prêt à déclarer un très long moratoire sur la dette des pays les plus pauvres et à soutenir la proposition (française) de créer un organisme international chargé de racheter les créances réclamées par les banques privées aux gouvernements du tiers-monde.

De manière générale, M. Gorbatchev a souligné la nécessité d'organiser la vie internationale autour de plusieurs pôles de coopération structurée et soumise aux lois internationales. Dans son esprit, les Nations unies constituent l'instrument irremplaçable d'une telle coopération. Exprimant, dès la toute première phrase de son discours, un hommage appuyé à l'ONU, M. Gorbatchev manquait de mots par la suite, pour dire combien cette organisation lui tient à cœur. A relire son discours, on découvre qu'il rattache pratiquement toutes ses propositions aux Nations unies, chargeant celles-ci de rythmer la vie publique, de contrôler le respect des lois internationales et des traités, de veiller à la défense de l'environnement et de centraliser tous les renseignements concernant la sécurité militaire, le progrès scientifique et l'évolution de l'économie internationale.

CHARLES LESCAUT.



Diplomatie

Les propositions de M. Gorbatchev devant l'ONU et la fin de sa visite à New-York

Dette : une ouverture encore très théorique

L'opération de charme de Mikhaïl Gorbatchev ne s'est pas limitée à la défense ou aux droits de l'homme. En lançant à son tour des propositions d'*allégement de la dette* du tiers-monde, le numéro un soviétique confirme une volonté d'intégration aux organismes multilatéraux, qui recouvre la reconnaissance implicite des lois du marché mais aussi une évolution idéologique *jusqu'ici timide : estompée* la conception d'un monde partagé en deux blocs, l'idée d'un sous-développement considéré comme un problème économique mondial fait de toute évidence son chemin.

Venant de la part d'un responsable d'un pays industriel occidental, les idées de M. Gorbatchev paraîtraient peu originales. Lier les remboursements de la dette aux capacités économiques réelles des débiteurs, allonger les délais de paiement, offrir pour les plus démunis *« un moratoire allant jusqu'à cent ans »*, les créanciers occidentaux n'ont cessé de tourner autour de tels projets depuis plus d'un an. Défendre l'initiative de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) visant à *réduire* de quelque 30 % auprès des banques commerciales la dette du tiers-monde est un aimable soutien de la part d'un pays qui ne s'est jamais engagé dans un processus de crédits privés. Faire rebondir les propositions de la France et du Japon, *créer un mécanisme de* réduction du stock de dette du tiers-monde en tenant compte du marché parallèle où les créances sont échangées moyennant une décote, cela constitue un appui encore très théorique. Les débats à l'Ouest sur ce *point s'annoncent longs* et laborieux. Un tel processus passe par des mesures d'incitations fiscales aux banques, dont l'URSS restera, pour un bon moment encore, à l'écart.

Nouveaux dans le ton et sur le fond, les propos de M. Gorbatchev *masquent la faiblesse relative* de l'aide soviétique au tiers-monde. Selon les évaluations du comité d'aide au développement de l'OCDE, Moscou assure 90 % de l'aide des pays de l'Est. Mais le soutien accordé à des conditions privilégiées *n'a représenté, l'an dernier*, que 4,3 milliards de dollars, la hausse de 400 millions sur 1986 étant imputable à la dépréciation du dollar vis-à-vis du rouble convertible. Les statistiques étant peu fiables et l'évaluation du revenu *national soviétique tenant du « doigt* mouillé », il semble que la part du PNB accordée aux pays en développement reste nettement inférieure à la moyenne de 0,35 % des pays industriels de l'Ouest.

Toujours essentiellement concentrée sur Cuba, la Mongolie et le Vietnam, cette assistance a toutefois évolué. Moins de grands projets industriels, plus d'attention portée aux problèmes d'éducation ou de santé ; certaines opérations sont même conduites, comme en Afghanistan, avec la coopération du secteur privé. L'URSS semble ainsi tirer les leçons des critiques qui lui sont régulièrement adressées par les bénéficiaires de son aide : méconnaissance des réalités locales, lourdeurs administratives d'un Etat dont la générosité reste planifiée. Pour mieux répondre à l'attente du tiers-monde, Moscou a décidé de fusionner en un seul organisme la commission d'Etat pour les relations économiques extérieures et le ministère du commerce extérieur. L'efficacité y trouvera-t-elle son compte ?

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major soviétique est mis à la retraite

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a annoncé, mercredi 7 décembre, à New-York, au cours d'un entretien télévisé, que le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques, avait démissionné pour raisons de santé. Il a précisé que cette démission n'avait rien à voir avec *la réduction des troupes* soviétiques et qu'il ne s'agissait que d'une *« coïncidence »*.

Une « coïncidence » ?

Est-ce vraiment une *« coïncidence » ?* Même si c'est le cas, il y a *un rapprochement voulu*, car après tout rien n'obligeait M. Guerassimov à annoncer cette démission à la presse internationale, comme par hasard, une heure après que le numéro un soviétique ait annoncé à la tribune des Nations unies une réduction de 10 % des forces armées soviétiques. D'autant que, malgré la « glasnost » ambiante, les changements de cadres au ministère de la défense ne sont toujours pas annoncés officiellement : pas plus tard que le mois dernier, la mise à la retraite d'un vice-ministre, le général Chestopalov, n'a été signalée que par les mêmes signes indirects que durant l'« opacité » brejnévienne.

Cette démission était en tout cas d'autant moins attendue que le maréchal Akhromeev avait su se forger toutes ces dernières années une solide réputation de militaire diplomate, parfaitement loyal aux décisions du pouvoir politique. Il était apparu dans ce nouveau rôle en août 1986, lorsqu'il s'était rendu à Stockholm à la conférence sur le désarmement en Europe — une première pour l'époque. Mais surtout au cours du sommet de Reykjavik, quelques mois plus tard, lorsque, en tant que coprésident du groupe de travail soviéto-américain sur les questions de sécurité, il avait impressionné ses interlocuteurs de Washington par un sérieux et une sobriété qui tranchaient agréablement sur les digressions des « idéologues » Faline et Arbatov. Il avait poursuivi en tant qu'accompagnateur régulier de M. Gorbatchev dans ses autres visites à l'étranger, notamment au sommet de Washington l'an dernier, qui scella le sort des SS-20 soviétiques.

Son rôle de porte-parole militaire préféré du pouvoir politique était apparu dès le début des années 80, en tant que contrepoids à l'influence jugée excessive du maréchal Ogarkov, son prédécesseur à la tête de l'état-major général, un homme que même Brejnev jugeait trop gourmand. Né en 1923, officier subalterne pendant la guerre et diplômé en *1967 de l'académie Vorochilov*, le général Sergueï Akhromeev n'avait commandé aucune région militaire lorsqu'il fut nommé, en 1974, sous-chef de l'état-major général et chef de sa direction des opérations. Dès 1979, il devenait premier sous-chef de l'état-major, puis, deux ans plus tard, membre suppléant du comité central, se positionnant ainsi pour succéder au maréchal Ogarkov. Dès 1983, Andropov en avait fait un membre titulaire avec le grade de maréchal, ce qui ne s'était encore jamais vu pour un simple numéro deux de l'état-major. Et c'est tout naturellement qu'il avait été choisi pour succéder au maréchal Ogarkov lors du limogeage de ce dernier, en septembre 1984, à l'initiative conjuguée du ministre de la défense Oustinov et du secrétaire général Tchernenko, tous deux à la veille de leur mort.

Quelle que soit la validité des *« raisons de santé »* avancées, il était prévisible qu'une démobilisation de cette envergure entraînât des changements dans le haut commandement. En janvier 1960, déjà, M. Khrouchtchev avait annoncé lui aussi une réduction des forces armées encore plus importante que celle d'aujourd'hui : 1 200 000 hommes en deux ans, dont 250 000 officiers, sur un total de 5 millions d'hommes (autant qu'aujourd'hui). La décision avait été annulée en 1961 avec la construction du mur de Berlin, mais, dès avril 1960, un vaste remaniement avait entraîné le remplacement du chef de l'état-major, du commandant du pacte de Varsovie, de ceux de l'armée de terre et des trois principales régions militaires occidentales, dont le commandant des forces soviétiques en RDA. Il ne serait pas étonnant que le départ du maréchal Akhromeev soit suivi lui aussi d'autres remaniements du haut commandement soviétique.

MICHEL TATU.

Tout avait pourtant si bien commencé...

NEW-YORK
de notre correspondant

Quelles que soient les raisons réelles du retour précipité de M. Gorbatchev à Moscou, nombreux sont ceux qui regrettent qu'une visite aussi inhabituelle, placée sous les meilleurs auspices, se termine aussi abruptement. Attendu avec une impatience et une curiosité que les *New-Yorkais, si volontiers indifférents*, ne manifestent que rarement, le couple Gorbatchev a été *fêté, mercredi, à chaque pas* effectué dans une ville pavoisée aux couleurs de Noël.

Enfermé à la représentation soviétique auprès de l'ONU pendant toute la soirée de mardi, le couple arriva sans encombre, mercredi matin, au siège de l'ONU — toutes les avenues *étant interdites à la circulation*. M. Gorbatchev confia alors son épouse Raïssa aux bons soins de Mme Perez de Cuellar, qui devait lui montrer les Nations unies (*« Dites-moi tout, je suis si curieuse de cet endroit »*), alors que lui-même suivait le secrétaire général. Après un entretien de quarante minutes, M. Gorbatchev monta sur la tribune de l'Assemblée générale.

Dès la fin du discours, le cortège mit le cap sur l'île du gouverneur, où, à l'ombre de la statue de la Liberté, était servi un déjeuner des plus inhabituels : celui qui réunissait un président sortant et un président élu, chacun dépourvu de pouvoir, face à l'homme le plus puissant du moment. Pendant ce temps, à deux pas de l'ONU, dans la très jolie résidence du secrétaire général de l'ONU, Mme Marcela Perez de Cuellar offrait un déjeuner bien plus gai.

Très élégante dans un tailleur strict aux couleurs d'automne, Mme Gorbatchev fut la vedette de ce repas qui réunissait vingt-cinq puissantes Américaines, riches et célèbres, avant d'aller faire l'expérience des soins de beauté de luxe chez Mme Estée Lauder.

Le temps de changer de tenue, et Mme Gorbachev rejoignait son époux pour prendre le bateau du gouverneur vers Manhattan, afin de ne pas manquer le clou de la journée, le passage en bateau sous la statue de la Liberté, cette liberté capitaliste qui symbolisait, il y a peu, toute *l'étendue* de l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest. Plus tard, lors d'une réception donnée aux *Nations unies, tous deux diront* que *« ce fut là le moment le plus émouvant de leur voyage »*... Parbleu !

Une visite à l'autre temple de l'impérialisme hégémoniste, la Bourse de New York, fut évitée *in extremis*. Les époux Gorbatchev préférèrent monter à 450 mètres au-dessus du commun des mortels, au 110 ème étage de l'une des deux immenses tours du World Trade Center, où le président de l'autorité portuaire de New-York leur *offrit, avec une gaucherie risible*, deux sacs en papier rouge, précisant qu'il s'agissait de cadeaux achetés chez le célèbre bijoutier Tiffany's.

La nuit tombe tôt en hiver, et le cortège arriva à Times Square, au coeur de Broadway, sous les lumières des néons publicitaires au goût toujours douteux. Au milieu d'un aimable désordre, M. Gorbatchev quitta par deux fois sa limousine pour serrer les mains de passants massés sur les trottoirs. Mais l'effet de surprise, *tel qu'il avait su le créer* l'an dernier à Washington par le même geste, n'y était plus.

Offrant un visage impassible, M. Gorbatchev s'en fut alors serrer cinq cents mains, celles des invités de la « grande réception » donnée dans le grand salon de l'ONU en l'honneur de tout ce qui compte, de New-York à Los Angeles. Expliquant avec enthousiasme que *« Mikhaïl et Raïssa forment un team formidable »*, l'ancien président Richard Nixon, premier invité, devisait avec Henry Kissinger et Armand Hammer (homme d'affaires très proche des Soviétiques), alors que la veuve du chanteur John Lennon, Yoko Ono, s'étonnait *« d'être invitée si souvent par M. Gorbatchev »*.

Tout était parfait. Jusqu'à minuit, où M. Chevardnadze, le visage défait, annonça la *« triste nouvelle »*. Il n'y aura donc pas de visite au musée Metropolitan ni à Central Park, et pas de dîner le plus chic de l'année, celui qui était prévu pour jeudi...

CHARLES LESCAUT.

Le conseil atlantique a entériné le compromis franco-américain sur les négociations de désarmement

Au lendemain de l'annonce par M. Gorbatchev d'une réduction unilatérale des forces soviétiques, les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance atlantique ont ouvert, jeudi 8 décembre à Bruxelles, leur réunion de fin d'année. Ils devront réagir à la décision soviétique, mais ils ont déjà entériné le compromis conclu entre les Etats-Unis et la France sur le lien à établir entre la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et ses trente-cinq membres d'une part, la négociation qui va s'ouvrir d'autre part sur les équilibres conventionnels entre les vingt-trois membres des deux alliances rivales en Europe (*le Monde* du 8 décembre).

Selon le compromis, les 23 prendront leurs décisions de manière autonome, mais il y aura échange d'informations à 35, c'est-à-dire avec les 12 neutres et non-alignés. La négociation militaire à 23, qui comportera, en parallèle, un volet sur les mesures de confiance à 35, aura lieu dans le *« complexe »* du palais de la Hofburg à Vienne, mais dans des *« installations »* distinctes.

Il a enfin été convenu, selon des *sources françaises*, que l'état des travaux de la future négociation sur le désarmement conventionnel *« pourra être examiné par les trente-cinq pays signataires de la CSCE dès la prochaine conférence-bilan d'Helsinki en 1991, si tous les 23 en sont d'accord »*, étant entendu que son sort ne pourra être modifié sans consensus préalable des 23 qui demeurent maîtres de la manœuvre. C'est sur ce point que porte le *« rééquilibrage »* des positions américaine et française. *« Notre souci politique était d'éviter de créer deux catégories de pays en Europe, ceux qui arment et désarment* (les 23) *et ceux qui sont de simples spectateurs passifs de cet exercice* (les 23) », a expliqué mercredi un diplomate français à Vienne.

Dans « le Monde diplomatique » de décembre

Science et affairisme

« Ils sont légion, écrit Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de décembre, *ces diables qui, de par le monde, s'acharnent à profaner tout ce qu'il y a de sacré : la vie humaine, la dignité de la personne, l'élémentaire justice, les créations de l'esprit traitées comme de viles marchandises... »*

Plusieurs articles illustrent et prolongent ces propos, en particulier un dossier sur la science et l'affairisme. Marie-Angèle Hermitte et Jean-Pierre Berlan mettent en garde contre les débordements des biotechnologies et le *danger de leurs applications à la* vie humaine.

Effroi quand on songe aux atteintes à la dignité de la personne dans certains pays. Par exemple au Maroc où, selon François Della Sudda, derrière la façade d'une certaine démocratie, l'arbitraire est roi. En Birmanie, où la paix civile imposée à coups de canon reste, selon *Michel Bruneau, précaire*. Et, dans trop de pays, toujours la torture, cette *« inacceptable perversion »* dont Jacqueline Westercamp et Guy Aurenche réclament la définitive abolition.

D'autre part, Jean-Marie Chauvier explique les raisons du bouillonnement actuel des pays baltes et *Alain Gresh* révèle pourquoi Moscou se désengage des conflits dans le tiers-monde. Autre pays en proie aux démons du nationalisme : la Yougoslavie. Juan Fernandez Elorriaga montre comment la crise économique y exacerbe les tensions ethniques.

Amnon Kapeliouk s'interroge sur les chances du pari palestinien sur la paix.

A *propos de l'Europe* et de l'horizon 1993, Bernard Cassen constate que le social reste à la remorque de l'Acte unique ; et *Denis Clerc* montre comment les détenteurs de capitaux circulent déjà sans entraves. Jean-Paul Moatti lance un avertissement : la santé est menacée par des politiques qui limitent de plus en plus l'accès de tous aux soins médicaux.

Dans le même numéro : Serge Halimi analyse le rôle de la télévision dans la récente campagne électorale américaine ; Saul Landau fait le bilan de l'administration Reagan, *« la plus corrompue de l'histoire des Etats-Unis ;* Margaret Manale expose les contradictions du parti des Verts ouest-allemands, etc.

La visite du chef de l'Etat en Tchécoslovaquie

M. Mitterrand va rencontrer plusieurs responsables de la dissidence

M. François Mitterrand est arrivé, jeudi matin 8 décembre, à Prague pour une visite officielle de deux jours, la première d'un chef d'Etat français en Tchécoslovaquie depuis la fondation du pays, il y a soixante-dix ans. Le président français devait rencontrer dans la journée son homologue, M. Gustav Husak, le secrétaire général du Parti communiste, M. Milos Jakes, et le chef du gouvernement, M. Ladislav Adamec.

Dans un entretien diffusé la veille à la télévision tchécoslovaque, le chef de l'Etat français a affirmé qu'il s'exprimera en Tchécoslovaquie *« dans la plus grande liberté, dans le respect (...) que l'on doit à un Etat et à un peuple »*. *« Le troisième volet de la conférence d'Helsinki, c'est-à-dire le problème des droits de l'homme, se pose en termes impérieux et il convient de faire des grands progrès sur ce plan. Mais il n'empêche que le rapprochement des peuples, et donc des relations, aussi, des Etats, me paraît plus nécessaire aujourd'hui que jamais »*, a affirmé le chef de l'Etat.

Vendredi, M. Mitterrand — qui est accompagné par les ministres des affaires étrangères, de l'industrie, de la recherche et des relations culturelles internationales, MM. Roland Dumas, Roger Fauroux, Hubert Curien et Thierry de Beaucé, ainsi que par une dizaine d'industriels et des personnalités du monde de la culture — doit se rendre à Bratislava, la capitale de la Slovaquie, puis regagner Prague afin d'y rencontrer le principal responsable de l'Eglise catholique, le cardinal-archevêque Frantisek Tomasek.

Mais auparavant, M. Mitterrand doit s'entretenir, au cours d'un petit déjeuner à la résidence de l'ambassadeur, à Prague, avec les principaux responsables de la dissidence tchécoslovaque : MM. Vaclav Havel, Jiri Hajek, Rudolf Battek, Peter Uhl, Jiri *Dienstbier, Ladislav Lis, Karel Srp* et le Père Vaclav Maly.

Des responsables de la Charte 77 ont annoncé, mercredi, que, pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1948, les autorités ont autorisé la tenue d'un rassemblement *« indépendant »* samedi 10, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce rassemblement ne pourra cependant pas avoir lieu place Wenceslas, au centre de la capitale, mais à 1,5 kilomètre de là. Les milieux dissidents attribuent cette autorisation à la visite de M. Mitterrand.

L'agence officielle de presse CTK a, par ailleurs, annoncé la création d'une commission publique de défense des droits de l'homme, sans toutefois préciser si des opposants pourraient participer aux travaux de cet organisme.

GRÈCE

Rome demande des « explications » à Athènes après la libération d'un terroriste palestinien

La décision du gouvernement grec de libérer le Palestinien Abdel Al Zomar Osama et de l'autoriser à partir pour la Libye, alors que l'Italie demandait son extradition (*le Monde* du 8 décembre), suscite de vives réactions. A Rome, l'ambassadeur de Grèce, M. Nicolais Athanassiou, a été convoqué, le *mercredi* 7 décembre, à la Farnesina. Le ministère des affaires étrangères a demandé à Athènes des *« explications exhaustives »*, car ce Palestinien est accusé par la magistrature italienne d'avoir organisé l'attentat contre la synagogue de Rome en octobre 1982.

Une telle décision, précise un communiqué de la Farnesina, *« face à l'engagement commun des douze pays de la Communauté européenne de collaborer dans la lutte contre le terrorisme, ne semble pas tenir compte du fait que l'OLP elle-même a, depuis des années, expulsé de ses rangs le groupe terroriste auquel appartient Al Zomar* [le groupe Abou Nidal] *et en a condamné les activités terroristes »*.

A Paris, le président du Congrès juif européen, M. Lionel Kopelowitz, a adressé, *mercredi*, un message aux chefs d'Etat des Douze pour dénoncer la décision d'Athènes, qui *« sape les fondements de la lutte des Etats européens contre le terrorisme »*. Il rappelle que la Grèce n'a pas ratifié la convention européenne sur la lutte contre le terrorisme. Selon le message, *« la comparaison honteuse faite par le ministre grec de la justice, M. Vassilis Rotis, entre un acte de résistance contre les nazis et un acte de barbarie qui consiste à attaquer des juifs en prière dans une synagogue relève de l'infamie et mérite la condamnation unanime »*.

M. Rotis avait justifié le rejet de la demande d'extradition italienne en déclarant que les actes d'Al Zomar Osama *« entraient dans le cadre de son combat pour l'indépendance de sa patrie et relevaient, en conséquence, d'une lutte pour la liberté »*.

A Washington, le département d'Etat a fait part de sa *« profonde préoccupation »* et jugé *« déplorable »* l'explication fournie par le ministre grec de la justice. — *(Reuter, AFP.)*

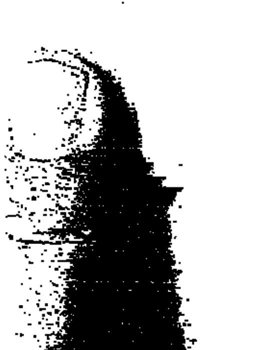
Le ministre de la francophonie au Vietnam

M. Alain Decaux a dressé un bilan très positif de sa mission

« On nous attend. » Ces trois mots résument l'enthousiasme de M. Alain Decaux, au retour de sa mission au Vietnam, du mardi 29 novembre au lundi 5 décembre. Porteur d'un message du président de la République selon lequel celui-ci *« se réjouit »* de l'annonce et du début du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, le ministre délégué à la francophonie vient d'effectuer une visite *officielle* à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville.

Avec la verve qu'on lui connaît, M. Decaux a dressé, au cours d'une conférence de presse à Paris, mercredi 7 novembre, un bilan très positif de cette visite. *« Les Vietnamiens ont toutes les qualités et en plus ils sont francophones »*, a-t-il déclaré, en rappelant que le Vietnam participe à presque tous les organismes francophones. *« Malheureusement, seuls les plus de cinquante ans parlent français »*, a souligné l'historien, *déterminé à remédier à cet état* de fait.

Une mission française sera envoyée en janvier à Hanoï dans le but d'étudier la possibilité de doubler la durée des émissions télévisées, ce qui permettrait de diffuser des programmes français. D'ores et déjà, la direction de la télévision de Hanoï s'est engagée à consacrer à l'enseignement du français.



URSS

Le tremblement de terre en Arménie aurait fait 30 000 morts

Selon un premier bilan communiqué jeudi matin 8 décembre à l'AFP par un journaliste de l'Agence arménienne de presse, environ trente mille personnes ont trouvé la mort dans le violent tremblement de terre qui s'est produit mercredi dans le nord de l'Arménie.

Tandis que M. Gorbatchev s'apprêtait à regagner précipitamment l'URSS en écourtant son séjour aux Etats-Unis, le chef du gouvernement soviétique, M. Nicolaï Ryjkov, nommé à la présidence d'une commission spéciale du bureau politique chargée du séisme, est arrivé jeudi matin à Erevan. Il est notamment accompagné de M. Nikolaï Sliounkov, membre du bureau politique et président de la commission sociale et économique, et du général Dmitri Iazov, ministre de la défense.

La terre a également tremblé du côté turc de la frontière et l'on signalait *au moins cinq morts dans la* région de Kars.

Les informations dont on disposait jeudi en provenance d'Arménie étaient encore très fragmentaires. Selon des témoignages recueillis de Moscou par téléphone, les pertes les plus lourdes en vies humaines ont été enregistrées à Spitak, une ville de cinquante mille habitants, où avaient, de plus, été accueillis des milliers de réfugiés arméniens fuyant la République voisine d'Azerbaïdjan à la suite des récents affrontements interethniques. Il semble que la localité ait été entièrement détruite.

Les villes de Kirovakan (160 000 habitants), Leninakan (200 000 habitants) et Stepanavan ont également été dévastées, certaines sources faisant état de destructions à 30 ou 40 %. Toujours selon des témoignages, plusieurs quartiers neufs de Leninakan, composés d'immeubles de plus de dix étages, ont été détruits et des hôpitaux, des établissements scolaires, qui étaient pleins de monde en fin de matinée, à l'heure où s'est produit le séisme, se sont totalement effondrés.

La secousse a été ressentie dans un large périmètre, y compris à Tbilissi, capitale de la Géorgie voisine. La capitale arménienne, Erevan, a également été secouée, des maisons y sont lézardées, mais aucune n'est détruite. On affirme à Moscou que la centrale nucléaire située à 25 kilomètres de la ville n'a pas souffert.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a convoqué quelques journalistes et, après leur avoir annoncé que M. Gorbatchev regagnait l'URSS, leur a notamment déclaré : *« Le secrétaire général m'a demandé de vous informer que la Transcaucasie a souffert d'un tremblement de terre d'une extrême gravité. Il a reçu des premières informations selon lesquelles en République d'Arménie des milliers de Soviétiques sont morts. » « Il s'agit d'une terrible tragédie non seulement pour le peuple arménien mais pour tout le peuple soviétique »*, a poursuivi d'une voix grave M. Chevardnadze. Il a indiqué que le tremblement de terre avait atteint dans les régions les plus touchées au nord de l'Arménie 8 degrés sur l'échelle de Richter. La plupart des observatoires avancent cependant, pour leur part, des estimations situées en 6,7 et 6,9 sur la même échelle. L'Agence Tass a, de son côté, indiqué que le séisme était le plus important *survenu* dans le Caucase depuis quatre-vingts ans.

● **Appel du Secours populaire français.** – Le Secours populaire français appelle à la solidarité pour les victimes du tremblement de terre qui vient de se produire en Arménie, indique jeudi matin un communiqué de cette organisation. Le Secours populaire ajoute qu'il effectue des *démarches auprès des autorités* de l'URSS pour que l'aide puisse atteindre les familles éprouvées.

★ Les dons sont reçus au SPF, 9-11, rue Froissart (75003 Paris) – CCP 23-33 S Paris (ou dans toutes les fédérations et comités). Indiquer : « Arménie ».



Les séismes les plus meurtriers des vingt dernières années

● **31 mai 1970** : au Pérou, le long de la côte du Pacifique, 66 000 morts.

● **23 décembre 1972** : à Managua (Nicaragua), 12 000 morts.

● **11 mai 1974** : dans le sud-ouest de la Chine, 20 000 morts ?

● **4 février 1976** : au Guatemala, 22 800 morts, 70 000 blessés.

● **28 juillet 1976** : dans le nord-est de la Chine, Tangshan, ville industrielle d'un million d'habitants, est entièrement rasée. Un bilan officiel fait état de 242 000 morts, mais leur nombre est estimé à 700 000 par les experts.

● **16 août 1976** : dans l'île de Mindanao (Philippines), 4 000 morts.

● **24 novembre 1976** : en Turquie orientale (province de Van), 3 720 morts.

● **16 septembre 1978** : dans l'Est iranien, dans la ville de Tabas et ses environs, 25 000 morts.

● **19 septembre 1985** : à Mexico, 40 000 morts selon des estimations officieuses.

Le tremblement de terre qui vient de se produire en Arménie est le plus meurtrier qui se soit produit en URSS depuis des décennies. Le séisme de Tachkent (Ouzbékistan) en février 1966 a rasé une bonne partie de la ville mais n'aurait fait qu'une dizaine de morts. Quant au tremblement de terre qui a ravagé Achkhabad (Turkménie) en octobre 1948, personne n'en a rien su, mais des informations ont fini par filtrer : 60 à 70 % des quelque 150 000 habitants auraient été tués.

Un nœud de failles et de contraintes

L'Arménie et toute la région du Caucase sont incontestablement une zone sismique. Mais les tremblements de terre de cette gravité n'y sont pas fréquents. Dans son ouvrage *« Global Tectonics and Earthquake Risk »*, le professeur Cinna Lomnitz ne cite pour l'Arménie que trois gros séismes : à Erevan en 894 et en 1676 et sans précision du lieu en 1840.

Mais il ne faut pas oublier que la région touchée par le tremblement de terre du 7 décembre est située dans une vaste zone qui comprend la Turquie, la Syrie, l'Iran, l'Afghanistan et qui constitue un véritable nœud où se retrouvent de nombreuses failles et contraintes.

Tout d'abord, l'Afrique monte vers l'Eurasie. Ensuite l'Arabie s'écarte de l'Afrique en pivotant vers le nord-est. Enfin, l'Inde s'efforce de télescoper l'Asie.

Tous ces grands mouvements produisent un réseau extrêmement complexe de failles qui jouent et rejouent. La plus meurtrière est sans nul doute la faille nord-anatolienne qui a tué plusieurs dizaines de milliers de personnes depuis 1939. L'extrémité est de la faille nord-anatolienne se perd vers l'Arménie... De même le nord de l'Iran, pays sismique s'il en fût, confine à la région touchée le 7 décembre.

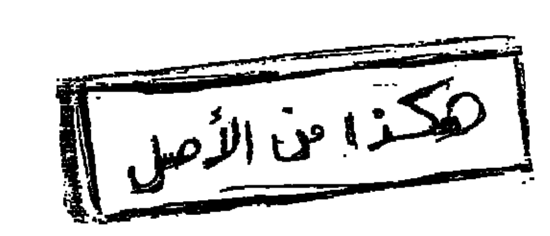
De nombreux grands accidents convergeant vers cette région, il est impossible en l'état actuel de déterminer lequel est responsable du séisme du 7 décembre.

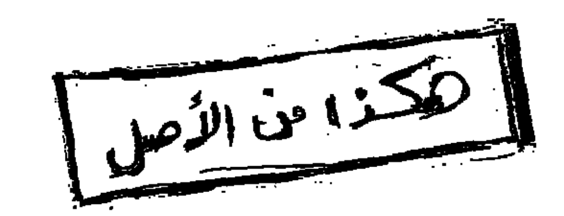
Y.R.

Les députés estoniens bravent de nouveau Moscou

Le Parlement de la République d'Estonie a lancé un nouveau défi au Kremlin en s'arrogeant pour la *seconde fois un droit de veto sur les* lois votées à Moscou. Par 150 voix contre 91, les députés estoniens se sont prononcés mercredi 7 décembre à Tallin en faveur du maintien d'une décision en ce sens adoptée le 16 novembre à une *majorité écrasante*. Par ce vote, ils rejetaient les amendements constitutionnels proposés par Moscou. Le chef du Kremlin, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait déclaré que cette initiative était *« totalement inadmissible »*, ajoutant qu'elle n'avait *« aucune force de loi »* et qu'elle n'était pas conforme à la Constitution

Selon un journaliste estonien, Andres Raid, le vote de mercredi a fait suite à un débat de plus *de trois* heures retransmis par la radio dans toute la République. Après la lecture d'un projet de résolution demandant aux organes d'Etat de la République de se conformer aux décisions du 26 novembre du Soviet suprême de l'URSS et *« à celles de son présidium »*, une discussion s'est engagée pour contester cette dernière phrase. La résolution finalement votée prévoit l'*« adoption pour information »* du décret du présidium. Elle prévoit également la création d'une commission qui, sous la présidence du premier secrétaire du Parti communiste estonien, M. Vaino Valyas, sera chargée de préparer une nouvelle Constitution pour l'Estonie *« conformément au décret adopté par le Parlement soviétique »*. Le Parlement de Tallin a par ailleurs voté un nouveau texte stipulant que l'estonien est la langue d'Etat de la République. – *(Reuter, AFP.)*




هكذا من الأصل

Europe

Un entretien avec M. Lech Walesa

« La victoire n'implique la conquête ni de ce parti communiste ni de ce gouvernement, mais une autre répartition des structures »

Invités par le président Mitterrand à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les deux Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov et Lech Walesa sont attendus vendredi 9 décembre à Paris. L'académicien soviétique, qui revient des Etats-Unis, y sera rejoint par sa femme, Mme Elena Bonner, venant de Moscou. Le fondateur de Solidarité sera pour sa part accompagné, comme il le souhaitait, de deux de ses proches conseillers, le professeur Bronislaw Geremek et le secrétaire général du club des intellectuels catholiques polonais, M. Andrzej Wielowieski.

GDANSK
de notre envoyée spéciale

« Pourquoi, d'après vous, le pouvoir a-t-il organisé ce débat télévisé à Varsovie et vous laisse-t-il aller en France ?

— Je me pose la même question. Et je la poserai à la prochaine occasion d'un contact avec les autorités. Pour l'instant, je ne peux que spéculer : il semble que cela intéresse autant le pouvoir que Solidarité et moi-même d'avoir de bonnes relations avec la France. On peut imaginer aussi que le pouvoir désire réellement une ouverture vers l'Occident et que la France peut la favoriser.

» Quant au débat, je n'arrive pas à croire qu'il a eu lieu et qu'il a eu lieu sans censure. Dans l'histoire de la Pologne de ces quarante dernières années, il ne s'était jamais rien produit de tel. J'ai de la chance. Sans doute cela a-t-il un écho favorable au sein de la population. Mais je ne sais pas si on saura un jour vraiment pourquoi le pouvoir m'a permis de me produire non censuré dans les médias communistes. Je remercie celui qui en a pris la décision. Il a été courageux.

— Ne craignez-vous pas d'être utilisé comme une sorte d'alibi ?

— Je ne me suis jamais laissé manipuler et je ne me laisserai jamais manipuler. Je n'ai jamais trahi et je ne trahirai pas. Ni pour des honneurs ni sous peine de châtiment. Ces vérités simples, je considère que je les ai suffisamment prouvées depuis des années. Où que je me trouve, je lutterai pour réaliser toutes les aspirations de la population polonaise, c'est-à-dire les idéaux de Solidarité : la liberté fondé sur le pluralisme économique, social et politique.

— Pourquoi la « table ronde » pouvoir-opposition ne s'est-elle finalement pas tenue ?

— Parce que, à mon avis, le pouvoir n'est pas encore mûr pour de vraies discussions entre Polonais. Il n'est pas encore prêt pour la réforme. Dans ce pays et dans ce bloc, on sent encore le souffle de Staline. Aujourd'hui, après le débat télévisé, le pouvoir est plus favorable. Il paraît plus proche de ce à quoi nous aspirons, plus proche qu'il ne l'a jamais été (...). C'est seulement aujourd'hui qu'il y a une situation dont je peux être un peu content. Parce que je vais en France — et j'y vais avec Geremek, — parce que j'ai eu un débat non censuré, parce que c'est une introduction à ce pour quoi j'ai lutté. Mais... qu'on ne s'y trompe pas. Je n'ai toujours pas le pluralisme, les gens ne sont toujours pas contents, ils ne peuvent pas s'organiser, et cela ne veut pas dire que je suis satisfait de l'ensemble. Je suis satisfait du prélude.

« Le pouvoir nous est nécessaire »

— Avez-vous eu des contacts avec le pouvoir depuis votre dernière rencontre avec le général Kiszczak le 20 novembre ?

— Je parle à beaucoup de gens différents, et, parmi eux, il y a des gens du pouvoir, des gens dont dispose le pouvoir.

» Le lendemain du débat télévisé, j'ai tenu une conférence de presse à Sainte-Brigitte à Gdansk. Les plus hautes autorités y ont envoyé une équipe de télévision pour l'enregistrer et leur envoyer immédiatement la cassette. C'est une certaine forme de contact et de contrôle de ce que je fais. Urban (1) a dit qu'il était content de cette conférence de presse — dont personne en Pologne ne sait rien, à part quelques journalistes occidentaux et ceux qui l'ont enregistrée pour passer la cassette en haut lieu, je ne sais pas à qui. Ils m'ont donc lancé des fleurs pour quelque chose que les Polonais ignorent. Ça peut susciter des jalousies, des soupçons : *« C'est une trahison, que fait-il ce Walesa ? »* Car le contenu n'est pas connu. Et le pouvoir me félicite. Je l'ai dit dans le passé, le pire serait si le pouvoir me louait. Je me trouve donc dans une situation très difficile.

— Mais, malgré ce nouveau traitement auquel vous avez droit, concrètement, la situation politique est bloquée ?

— Non elle n'est pas bloquée, malgré les apparences. Le débat télévisé a été la première impulsion. Plusieurs personnes doivent se ressaisir, comprendre et aller de l'avant. Des deux côtés. Ce n'est pas si rapide, c'est un processus. Bien sûr, nous, on a des idées. On sait comment l'accélérer et on va le faire. Ce débat a été une grande chose en Pologne. Non pas parce que moi j'y ai participé, mais par la dose de problèmes qui y ont été abordés. Les milliers de télégrammes, de lettres — une avalanche — que j'ai reçus sont sans équivoque. C'est constructif et cela doit entraîner une accélération sur le chemin de la victoire. Mais que ce soit bien clair : cette victoire n'implique la conquête ni de ce parti communiste ni de ce gouvernement, mais une autre répartition des structures. La plus grande erreur aurait été de se disputer la prise du pouvoir. Ça, ça nous est interdit : le pouvoir nous est nécessaire pour procéder aux réformes.



— Même ce pouvoir-ci ?

— Nous ne les aimons pas, nous leur en voulons, mais ils sont indispensables. Il n'y a pas encore en Pologne de gens organisés qui pourraient sérieusement penser à gouverner. Il y a des individus. Mais à l'échelle du pays, cela ne suffit pas. C'est un long processus avant que celui qui a le meilleur programme puisse diriger le pays.

— Vous dites souvent que le pluralisme peut conduire à l'anarchie. Qu'entendez-vous par là ?

— Ce n'est pas le pluralisme, mais le passage du modèle stalinien au système pluraliste. Pour mieux vous expliquer, vous voyez mon chien : il est là toute la journée dans son chenil. Quand je le lâche le soir, il n'arrive pas à prendre le virage et il se tape parfois la tête contre le mur, tellement il est content et court vite. C'est pareil pour les gens. Quand ils sont restés en cage et qu'ils sont lâchés d'un coup, qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent et s'organiser, là ils risquent d'exiger des réglements de comptes, des jugements, etc. Il faudrait donc préalablement créer des bureaux juridiques institutionnels intermédiaires pour éviter que ces gens ne se heurtent à quelque chose qui pourrait les briser.

— Revenons à vos rapports avec le pouvoir. Le 31 août dernier vous avez obtenu l'arrêt des grèves en échange de négociations sur le pluralisme syndical. A l'époque vous avez été contesté pour cela. Or ces négociations — la fameuse « table ronde » — n'ont jamais eu lieu. Comment démontrez-vous à votre base que vous n'avez pas été trompé ?

— Ce n'est pas tout à fait comme ça que ça s'est passé. J'ai mis fin à la grève le jeudi. Le lundi j'avais reçu une information de Szczecin (2) : ils vont encore tenir au maximum douze heures, la grève se brise, président sors, nous de là, on craque. En Silésie : viens tout de suite, c'est la fin des grèves, sur dix mines il n'en est plus qu'une, partiellement en grève. Evidemment Gdansk tient. Je fais traîner les choses de lundi à mercredi. Je leur dis : Vous pleurez, vous criez mais vous allez résister. Le jeudi, la grève ne s'est pas étendue. Il faut que j'y mette fin. Est-ce que j'avais une autre solution ?

La seule décision possible

» D'une façon démocratique, je prends donc la seule décision possible. Les jeunes qui ne sont pas au courant crient que Walesa est trop faible, qu'il est trop mou. Ce n'est que plus tard que j'ai pu démontrer calmement tous les calculs, et tous ceux qui m'avaient critiqué m'ont demandé pardon.

— Donc, vous aviez raison ?

— Je vais vous donner un autre exemple : le 1er novembre, le pouvoir annonce la liquidation des chantiers navals Lénine de Gdansk. Quasiment immédiate, un délai d'un mois. Cent pour cent des gens sont prêts à se battre. Je reçois des tas de coups de téléphone. J'annonce aussitôt l'état de préparation à la grève. Je n'ai pas le temps d'organiser des pourparlers démocratiques, il faut entamer la lutte. C'est alors que le pouvoir annonce qu'on a encore deux ans devant nous. Des 100 % il ne reste peut-être 15 %. J'ai six heures pour commencer la bataille, aucune chance de rassembler pour prendre une décision. Je dois annuler ma décision. Est-ce que les jeunes qui formaient ces 15 % peuvent être satisfaits ? Non. Mais moi, en tant que politicien, aurais-je pu décider autrement ? De nouveau la première réaction des jeunes a été : *« Walesa a eu peur, il s'est dégonflé, ras le bol »*. Mais après ils ont compris.

— C'est pour l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme que vous allez à Paris. Qu'en attendez-vous ?

— Pour moi, cette rencontre est importante. Je voudrais, d'une manière ou d'une autre, pas forcément prendre la parole, mais dans les couloirs dire : « *Réflechissez, grands de ce monde, à comment précipiter la fin de l'ère stalinienne* dans nos pays et fondez des systèmes basés sur ces droits dont nous célébrons l'anniversaire. Ces droits étaient très beaux, mais il faut réfléchir sur leur application plutôt que d'en créer des nouveaux. J'étais très content d'être invité à cette rencontre, mais je n'espérais pas partir, et j'ai donc eu très peu de temps, je ne suis pas préparé. A Paris, je serai davantage Prix Nobel, je ne vais pas beaucoup mettre l'accent sur la situation en Pologne. Car elle est actuellement intéressante, certaines choses se dessinent. Il faut que j'aborde le moins possible les affaires polonaises pour ne pas gâcher ces chances. Ma situation est donc très délicate. »

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

SUISSE

M. Jean-Pascal Delamuraz président de la Confédération en 1989

BERNE
de notre correspondant

Le Parlement helvétique a élu, le mercredi 7 décembre, par 201 voix sur 220, M. Jean-Pascal Delamuraz, radical et chef du département fédéral de l'économie publique, président de la Confédération pour 1989. Chacun des sept membres du gouvernement occupant cette fonction honorifique à tour de rôle, il succédera à M. Otto Stich, socialiste, chef du département des finances.

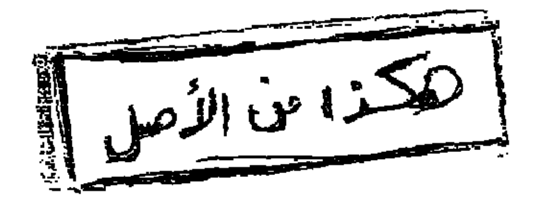
Jean-Pascal Delamuraz a la réputation d'un fonceur. Politicien chevronné, ce Lausannois de cinquante-deux ans est rapidement devenu l'un des ténors de l'influent Parti radical du canton de Vaud, à peine ses études de sciences politiques terminées. Ses armes, il les a faites dans sa région d'origine, d'abord comme syndic (maire) de Lausanne, puis comme membre du gouvernement cantonal vaudois, avant d'être porté, en 1984, au Conseil fédéral à Berne.

Ardent défenseur de la langue française et partisan éclairé du libéralisme, il s'efforce de mettre son pragmatisme au service de l'économie helvétique qu'il dirige.

Un peu plus controversée pourrait apparaître l'élection de Mme Elisabeth Kopp, également radicale et ministre de la justice, à la vice-présidence du gouvernement, en raison des reproches adressés à son mari dans l'affaire de blanchiment de narco-dollars dite *« la connection libanaise »*. Il n'en a rien été, et Mme Kopp a été élue par 165 voix sur 214 bulletins valables.

Agée de cinquante-deux ans, première femme à siéger depuis quatre ans au gouvernement helvétique, Mme Kopp devrait aussi devenir, en 1990, la première présidente de la Confédération, à moins que les activités contestées de son mari ne connaissent de nouveaux rebondissements, qui pourraient lui porter ombrage.

J.-C. B.



Politique

Le gouvernement et les conflits sociaux

« Nous avons sous-estimé la désespérance du secteur public »

affirme M. Rocard devant le bureau exécutif du PS

M. Michel Rocard a brossé un tableau de la situation économique devant le bureau exécutif du Parti socialiste, le mercredi 7 décembre. Les dirigeants socialistes avaient émis le souhait, la semaine dernière (*le Monde* du 2 décembre), que le premier ministre vienne dialoguer avec eux, comme il s'était engagé à le faire une fois par mois, et leur décrire les perspectives de son action à moyen terme.

M. Rocard s'est employé davantage à expliquer ce qu'il avait fait qu'à décrire ce qu'il entend faire à l'avenir.

Pour le premier ministre, la situation économique est, certes, *« relativement favorable »*, mais *« de lourdes menaces subsistent »*, et le gouvernement *« ne peut être que prudent »*. M. Rocard, sans citer de nouveau l'échéance de quinze ou dix-huit mois qu'il avait indiquée dans des déclarations publiques il y a quelques semaines, a justifié, en fait, cette prospective en soulignant l'effort d'investissement encore nécessaire pour que l'économie française soit en mesure de répondre à une demande accrue, plutôt que de laisser celle-ci creuser le déficit extérieur.

M. Rocard s'est prévalu, toutefois, de ce qu'il a appelé un *« véritable effort »* de la part du gouvernement pour négocier face aux revendications sociales. Il a cité les divers accords auquel il était parvenu, notamment dans les chantiers navals, à Air Inter, à EDF et, en dernier lieu, à la RATP. Il a rappelé, aussi, que l'évolution des traitements dans la fonction publique avait fait l'objet d'un accord que seule la CGT n'avait pas signé. Au total, selon le premier ministre, 15 milliards de francs en année pleine ont été consacrés à la satisfaction des diverses revendications.

« Nous avons peut-être sous-estimé la désespérance et la frustration du secteur public », a observé M. Rocard. Selon lui, ces sentiments ne sont pas dirigés contre le gouvernement, mais reflètent un état d'esprit général, dû aux critiques formulées ces dernières années, de divers côtés, contre les fonctionnaires et les personnels des services publics bénéficiant de la garantie de l'emploi ou de statuts avantageux par rapport à ceux du privé. S'agissant de la fonction publique, M. Rocard a relevé que les lois Auroux, organisant l'expression des salariés et la négociation au sein des entreprises, ne s'y appliquent pas. Il y a là, selon lui, une piste pour la modernisation des relations entre la puissance publique et ses agents.

Fermeté souhaitée vis-à-vis du PCF

Le premier ministre a évoqué, dans son exposé, la contrainte européenne qui pèse sur la gestion des finances publiques dans la perspective du grand marché de 1993. Cet aspect du problème a été aussitôt souligné par M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, et l'un des animateurs du courant Socialisme et République, pour qui on est là au cœur du débat politique actuel. Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement se demandent, en effet, s'il est normal que le gouvernement accepte, sans en remettre en cause les modalités, une perspective européenne dont M. Rocard lui-même soulignait, il n'y a pas si longtemps, les risques pour l'Etat, menacé de *« paupérisation »*.

L'intervention de M. Rocard au bureau exécutif est arrivée en plein débat sur la préparation des élections municipales et sur les rapports avec le PCF. Les socialistes réunissent, le 11 décembre, leurs premiers secrétaires fédéraux et les chefs de file qu'ils ont désignés dans les grandes villes pour faire le point des rencontres qui ont eu lieu, au niveau départemental, avec les communistes. La consigne était de suspendre toute négociation sur les listes et de rendre publique une démarche visant à mettre le PCF devant ses responsabilités. M. Pierre Mauroy avait indiqué que les socialistes jugeraient, le 11 décembre, de l'attitude *« globale »* du PCF et décideraient de la conduite à adopter pour la suite.

Le premier secrétaire a déclaré, mercredi matin, sur France-Inter, qu'*« il y a, aussi, un service minimum de la gauche »* et que, face au comportement des communistes au Parlement et sur le terrain social, *« il ne peut pas être question de discuter de la constitution de listes communes »*. Les socialistes s'interrogent, cependant, sur l'évaluation de l'attitude communiste et sur la position à adopter dans les prochains jours.

M. Lionel Jospin est intervenu à ce sujet au bureau exécutif, pour souhaiter que la rencontre nationale, à présent acceptée dans son principe par le PCF, soit l'occasion d'une réunion au sommet, la délégation socialiste étant conduite par M. Mauroy, pour exprimer à la direction communiste des observations et des exigences de caractère politique général.

Le ministre de l'éducation nationale estime que les socialistes doivent accepter de *« prendre des risques »* face à un PCF qui mène, de son côté, une offensive multiforme, mais qu'ils doivent le faire, comme dans le passé, sur une ligne de gauche, sans donner l'impression qu'ils envisageraient un renversement d'alliance qui n'est pas d'actualité. Pour M. Jospin, en effet, pas plus aujourd'hui qu'hier, il n'y a de solution de rechange centriste.

M. Laurent Fabius s'est exprimé dans le même sens, en estimant qu'il faut *« tendre la corde »* avec le PCF, mais il a observé que cette tactique implique que les socialistes soient prêts à aller jusqu'au risque ultime, qui serait de généraliser les « primaires » avec les communistes au premier tour des élections municipales. Or M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, chargé des élections, a observé que cette situation pourrait avoir un effet de *« déstabilisation »*, dont le PS aurait à souffrir. Certaines analyses montrent qu'une évolution de ce type pourrait coûter plus cher au PS qu'au PCF en municipalités perdues.

M. Rocard s'est déclaré d'accord avec MM. Jospin et Fabius pour considérer que l'épreuve de force avec le PCF doit être affrontée sans faiblesse. Plusieurs questions se posent, néanmoins, dans l'esprit des socialistes. En premier lieu, il s'agit de savoir quels doivent être l'ampleur du débat avec les communistes et l'objectif visé. M. Jean Poperen a souhaité que soient posées aux communistes les *« questions essentielles »* de leur attitude face au gouvernement. Que signifie, par exemple, le fait qu'ils excluent de voter la censure ? N'est-ce pas la preuve qu'ils ne peuvent se comporter face au gouvernement comme s'il s'agissait d'un gouvernement de droite, bien qu'ils semblent parfois affirmer le contraire ?

En deuxième lieu, les socialistes peuvent-ils prolonger le blocage des négociations municipales jusqu'à leur convention nationale des 14 et 15 janvier ? N'est-ce pas prendre un gros risque que de s'imposer un tel retard dans la campagne ? Les responsables locaux du PS ne seront-ils pas tentés de devancer les décisions nationales dans un sens ou dans un autre ?

Les socialistes sont à peu près d'accord pour considérer que le rapport des forces, au sortir de l'épreuve des conflits sociaux, ne leur est pas défavorable et que le moment est venu de tenter de tirer l'avantage politique maximum de la situation en mettant le PCF au pied du mur. Mais l'incertitude demeure sur les intentions des communistes et sur leur détermination éventuelle à jouer, de leur côté, de l'arme de dissuasion que représentent les alliances municipales.

PATRICK JARREAU.

Le service minimum

Les voies du Conseil constitutionnel

Les longues et dures grèves des P et T puis de la RATP ont ici réveillé des interrogations, là rallumé les polémiques sur l'éventuelle instauration d'un « service minimum » qui éviterait la paralysie totale des services publics lors des conflits sociaux.

A l'Assemblée, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a fait savoir (*le Monde* du 5 décembre) que le gouvernement déposerait au printemps prochain un projet de loi propre à assurer à la fois le respect du droit de grève et la continuité du service public. Du côté des syndicats, la perspective de l'instauration d'un service minimum suscite, dans le meilleur des cas, un scepticisme et une inquiétude quelquefois partagés par certains socialistes, en dépit des mauvais jours que les conflits font passer au gouvernement.

Le débat n'est cependant pas nouveau. Et la voie qui pourrait conduire à l'instauration d'un tel service minimum là où il n'existe pas encore n'est pas inexplorée.

C'est ainsi que, en juillet 1987, au plus fort de la cohabition, le Conseil constitutionnel saisi par les députés socialistes (dont M. Delebarre) à propos de la loi portant diverses mesures d'ordre social, qui contenait le fameux « amendement Pelchat-Lamassoure », s'est prononcé sur le sujet.

Né de l'exaspération provoquée par les conséquences de la *grève des aiguilleurs du ciel*, cet amendement s'était progressivement métamorphosé et amplifié au point de créer le risque d'atteintes au droit de grève.

Le Conseil constitutionnel, qui avait annulé ces dispositions, avait assorti sa décision (28 juillet 1987) de considérants de principe qui balisent très clairement le champ du possible en matière de continuité du service public : *« Aux termes du septième alinéa du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958,* « le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent » ; (...) *en édictant cette disposition les constituants ont entendu marquer que le droit de grève est un principe de valeur constitutionnelle, mais qu'il a des limites, et ont habilité le législateur à tracer celles-ci en opérant la conciliation nécessaire entre la défense des intérêts professionnels, dont la grève est un moyen, et la sauvegarde de l'intérêt général, auquel la grève peut être de nature à porter atteinte (...) ; en conséquence, (...) il est loisible au législateur de définir les conditions d'exercice du droit de grève et de tracer la limite séparant les actes et les comportements qui constituent un exercice licite de ce droit des actes et comportements qui en constitueraient un usage abusif ; (...) dans le cadre des services publics, la reconnaissance du droit de grève ne saurait avoir pour effet de faire obstacle au pouvoir du législateur d'apporter à ce droit les limitations nécessaires en vue d'assurer la continuité du service public qui, tout comme le droit de grève, a le caractère d'un principe de valeur constitutionnelle ; (...) ces limitations peuvent aller jusqu'à l'interdiction du droit de grève aux agents dont la présence est indispensable pour assurer le fonctionnement des éléments du service dont l'interruption porterait atteinte aux besoins essentiels du pays. »*

Ainsi, l'extension à d'autres secteurs que l'audiovisuel ou la navigation aérienne du service *minimum ne devrait pas poser au* pouvoir socialiste, riche des indications qu'il a lui-même obtenues lorsqu'il combattait les créations législatives de la droite, de difficultés majeures.

Reste que le problème comporte bien sûr d'autres aspects complexes. Techniques, d'abord, comme n'a pas manqué de le souligner ces derniers jours la direction de la RATP. Syndicaux aussi, sinon surtout. Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, seules des organisations syndicales fortes et crédibles peuvent *être en mesure d'obtenir*, gérer et faire reconnaître par les personnels les compensations et le renforcement des dispositifs de négociations qu'appellerait nécessairement une telle évolution vers le service minimum généralisé dans les services publics vitaux pour la population et l'économie.

MICHEL KAJMAN.

L'histoire s'écrit ailleurs

(Suite de la première page.)

Inutile de dire que les communistes, dont l'influence sur la CGT n'est pas nulle, n'en ont aucunement cure. Sauf à jouer, ce qui n'est pas exclu, la politique du pire, l'important pour eux *est de garder, aux élections de* l'an prochain, le maximum de mairies : elles sont — qui l'ignore ? — les points d'appui essentiels de leur puissance. Or ils n'y parviendront que si le PS leur prête la main. C'est ce qu'il a fait au deuxième tour des législatives et des cantonales. Il est naturellement porté à le faire aux municipales s'il ne veut pas lui-même y perdre trop de plumes, quelle que soit l'ampleur des désaccords qui, sur presque tous les sujets, à commencer par l'Europe, séparent les deux grandes formations de gauche.

La partie de bras de fer en cours a donc une dimension éminemment politique. Aussi bien, Michel Rocard, délaissant pour une fois le bouc émissaire trotskiste, n'a-t-il *pas hésité*, à l'Assemblée nationale, à s'en prendre au PC comme jamais premier ministre socialiste depuis l'époque lointaine de Paul Ramadier (1) n'avait osé le faire. *Moyennant quoi, le PC, que le* succès de Rocard désespérerait, se garde bien de voter la motion de censure, tandis que les centristes, dont beaucoup se sentent en sympathie avec un *homme qui le leur* rend bien, voteront, à la seule exception de Raymond Barre, ladite motion. Mais attention ! Ils ne l'ont pas signée ni contresigné : madame, monsieur, ne voyez-vous pas que *cela change tout ?*

Qui peut croire, sérieusement, que les Français sont d'humeur à se passionner pour de tels exploits ? Mais le centre n'en a pas le monopole. Le premier ministre croit-il par exemple qu'il y a beaucoup de nos compatriotes, privés un jour de courrier, l'autre jour de métro, demain de trains ou d'avions, pour apprécier à sa juste valeur le superbe travail d'aiguille, digne de la IVe République, qui lui a permis de faire adopter son budget en première lecture, en slalomant entre communistes et centristes, sans recourir aux facilités du fameux article 49-3 (2) ?

Les socialistes ont certes beau jeu de dénoncer l'impudeur du *RPR : alors qu'il ne se serait pas* tiré de la grève des transports en 1987, sans l'appui décisif du général Hiver, voilà-t-il pas qu'il dénonce maintenant l'impéritie du pouvoir face au gâchis social ! Mais ces mêmes socialistes ne se rendent-ils pas compte du tort que causent à leur image leurs querelles de chiffonniers pour la mairie de Marseille et la ténébreuse affaire de la Société générale ? Ou encore la manière dont certains d'entre eux débinent dans le dos un premier ministre qui doit avoir souvent l'impression de monter seul au feu, étant *entendu que, de toute façon,* depuis la réélection de François Mitterrand, la seule question qui compte est de savoir qui, le jour venu, lui succédera.

Pendant ce temps, le président, lui, donne légitimement la priorité à l'Europe. Mais dans quel état aborderons-nous le rendez-vous de 1993 ? Il n'est que de constater le peu de place que la presse étrangère consacre à nos affaires pour comprendre à quel point nous courons le risque, économiquement et politiquement, de nous marginaliser.

C'est ailleurs que s'écrit actuellement l'histoire. Le succès de tant d'entreprises, l'évidente disponibilité des jeunes, montrent pourtant que notre peuple n'a pas encore mis toutes ses *ambitions au musée. Il attend* toujours le discours capable de les mobiliser.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Président du conseil socialiste. C'est Paul Ramadier qui, sur un arrière-plan d'agitation sociale extrême et de guerre froide, a chassé, en mai 1947, les communistes du gouvernement et accepté le plan Marshall. A la différence de celui de Jean Monnet, le centenaire de sa naissance, en mai dernier, n'a pas donné lieu à de particulières cérémonies. François Mitterrand avait pourtant créé une certaine surprise en allant fleurir sa tombe, un beau jour, à une époque où l'union de la gauche battait son plein.

(2) Le 49-3 permet de considérer comme adopté un projet de loi qui n'a pas fait l'objet d'un vote hostile.

EN BREF

● **M. Lamassoure : M. Barre n'engage que lui-même.** — M. Alain Lamassoure a déclaré, mercredi 7 décembre, que le vote de la motion de censure *« fixera mieux les contours de la majorité et de l'opposition »* et *« manifestera l'union de l'opposition ». « Pourront être qualifiés d'opposants sans ambiguïté,* a encore indiqué le porte-parole de l'UDF, *ceux qui auront voté la censure. »* Précision donnée à l'intention de M. Raymond Barre, qui a décidé de ne pas voter cette motion. *« M. Barre veut son indépendance,* a ajouté M. Lamassoure, *il en a les avantages et les inconvénients. Il n'engage que lui-même et n'engage pas l'UDF. »*

● **Mme Gisèle Moreau : le PCF *« ne souffle pas sur le feu »*.** — *A l'occasion d'un point de presse,* mercredi 7 décembre, Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a affirmé que son parti *« ne souffle pas sur le feu »* des conflits sociaux qu'indépendam*ment le PCF soutient. Elle a précisé* que *« le gouvernement fait preuve d'un singulier aveuglement »* et s'est prononcée contre l'instauration d'un service minimum dans les transports publics, qui serait *« une atteinte au droit de grève »*.

● **M. Mégret : déliquescence.** — M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, a estimé, mercredi 7 décembre, que la situation sociale actuelle traduit *« la déliquescence du système politique français »*. Selon M. Mégret, *« la classe politique a montré son incapacité à résoudre la crise et à maîtriser les problèmes. M. Michel Rocard n'a pris aucune initiative de fond et a abusé l'opinion par des coups médiatiques comme les camions militaires »*. De même, M. Mégret critique le comportement de l'opposition *« qui n'a pas su poser les problèmes et s'est contentée d'une motion de censure dérisoire par rapport aux problèmes »*.

● **L'Association des démocrates se structure.** — Fondée par MM. Michel Durafour et Thierry de Beaucé *« pour rassembler les démocrates non socialistes autour des objectifs de François Mitterrand »*, l'Association des démocrates a publié, mercredi 7 décembre, la liste de ses quatre-vingt-quinze délégués désormais opérationnels dans *soixante et onze départements* : trente-quatre élus locaux, treize enseignants ou universitaires et quarante et un membres de professions libérales. Le conseil d'administration de l'association regroupe les neuf ministres non socialistes du gouvernement et le nouveau délégué général, le radical M. Jean-Paul Benoit, qui a remplacé M. Henri Bouvet, démissionnaire pour des raisons professionnelles. Le siège de l'association se trouve au 31, rue de Tournon, Paris-6e. M. Durafour a précisé que *« les premiers contacts avaient été pris avec le PS »* pour la préparation des élections municipales et a souhaité qu'*« une négociation globale ait lieu également avec le MRG »*.

● **Une proposition de loi sur les bulletins blancs.** — M. Louis de Broissia, député RPR de la Côte-d'Or, *a déposé sur le bureau de* l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à prendre en considération les bulletins blancs dans le calcul des suffrages exprimés lors des élections. Dans une réponse écrite adressée au député RPR, le premier ministre, M. Michel Rocard, estime que cette proposition est *« tout à fait digne d'intérêt »* et qu'elle pourrait être éventuellement discutée dans le cadre d'un *« ensemble de mesures législatives concernant le droit électoral »*, soumises prochainement au Parlement par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Toutefois, le premier ministre estime qu'il est plus judicieux de soumettre à discussion ces nouvelles dispositions en dehors d'une période électorale.

M. Delebarre : « La sagesse et la raison »

Au cours des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le mercredi 7 décembre, le ministre des transports et de la mer, M. Michel Delebarre, a affirmé que l'accord signé le jour même par quatre syndicats de la RATP (à l'exception de la CGT) était *« le témoignage de la volonté de dialogue et de négociation du gouvernement »*.

Le ministre a estimé que cet accord traduit *« un souci d'équilibre au plan économique et social : du point de vue économique, l'accord respecte les règles générales applicables à la politique salariale du secteur public, qui ont permis, depuis 1983, de rompre avec l'inflation et de contribuer au redressement de notre pays. Au plan social, il comporte des avancées significatives pour les salariés de la RATP »*.

M. Delebarre a également souligné le fait que le protocole d'accord comporte des dispositions générales qui permettront de maintenir le pouvoir d'achat des salaires au cours de l'année 1989. *« Il prévoit, en outre, des mesures particulières qui contribueront à améliorer la situation indiciaire des agents de la RATP et des dispositions qui vont rendre possibles l'accélération du déroulement des carrières en tenant compte des efforts de formation et de qualification des salariés. »* Le ministre des transports s'est réjoui du fait que *« la sagesse et la raison l'emportent maintenant rapidement »*.

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs adoptent les crédits de la défense

Le Sénat a examiné, mercredi 7 décembre, le budget du secrétariat aux anciens combattants et victimes de guerre. Si les crédits inscrits au titre III, destinés aux moyens des services (fonctionnement), d'un montant de 1 milliard et 70 millions de francs, ont été repoussés, ceux du titre IV relatifs aux interventions publiques (essentiellement l'action sociale), qui s'élèvent à plus de 25 milliards de francs, ont été adoptés. De même a été approuvée la « rallonge » de plus de 75 millions de francs accordée par le gouvernement devant l'Assemblée nationale pour que ce budget ne soit pas rejeté (*le Monde* daté 30-31 octobre et 20-21 novembre). D'autre part, au terme d'une séance qui s'est terminée à 4 h 10, jeudi 8 décembre, les crédits du ministère de la défense (*le Monde* des 4 novembre et 8 décembre) ont été votés par les groupes socialiste, de la Gauche démocratique, de l'Union centriste et des Républicains indépendants (le RPR s'est abstenu et le PCF a voté contre).

● Anciens combattants

L'intérêt que les sénateurs portent à la situation des anciens combattants et des victimes de guerre ne se dément pas : l'examen de ce budget a duré près de quatre heures quarante-cinq. M. André Méric, secrétaire d'Etat, ancien combattant, ancien prisonnier lui-même, ancien sénateur, le secrétaire d'Etat a plaidé longuement pour que ses anciens collègues approuvent son budget. M. Méric, qui a siégé quarante ans au palais du Luxembourg avant d'entrer au gouvernement, s'est efforcé de convaincre non seulement de sa bonne volonté et de sa détermination — ce qu'aucun orateur n'a d'ailleurs mis en doute — mais encore des aspects positifs de son action. Les mesures en faveur des anciens prisonniers du Viet-minh, l'assouplissement des conditions d'attribution de la carte de combattant ou encore en faveur des anciens internés du camp de Rawa-Ruska (dont il fut) ont certes été appréciés. Mais, pour les moyens financiers, M. Méric n'a pas levé toutes les préventions. Mais ces mêmes préventions se sont émoussées : dans un premier scrutin public demandé par le RPR, les crédits de fonctionnement ont été repoussés par 217 voix (notamment PC, Union centriste, RPR et RI) contre 88 (PS, 19 Gauche dém. ; M. Hamel, RPR ; MM. Henry et Lejeune, Un. cent. ; MM. Descours Desacres, du Luart et Taittinger, RI), mais l'essentiel était ensuite adopté à mains levées.

● Défense

« Les moyens accordés aux armées ne garantissent pas que les objectifs de la loi de programmation soient effectivement atteints », ce propos de **M. Jean Francou** (Un. cent., Bouches-du-Rhône), rapporteur de la commission des finances, traduit un sentiment largement partagé par les sénateurs qui doutent du respect des engagements pris pour la période 1987-1991. Le maire de Salon-de-Provence craint que, pour atteindre les objectifs, il n'y ait risque de compression des dépenses ordinaires en matière d'entraînement ou de conditions de vie, et ce en raison d'une *« sensible »* sous-évaluation (de 15 à 20 milliards de francs) du coût des grands programmes. Egalement rapporteur de la commission des finances, M. Modeste Legouez (RI, Eure) a observé que *« les zones d'ombre »* du budget devront *« impérativement »* être dissipées lors du débat, prévu au printemps, sur l'actualisation de la loi de programmation.

De façon plus précise, **M. Jacques Chaumont** (RPR, Sarthe), rapporteur de la commission de la défense, a attiré l'attention sur la nécessaire *« vigilance »* à l'égard des armes bactériologiques et chimiques et il s'est demandé pourquoi la France n'en fabriquerait pas tant que la convention d'interdiction ne serait pas en vigueur. Quant aux préoccupations de la même commission, exprimées par **M. Michel d'Aillières** (RI, Sarthe) sur *« la déflation drastique »* des effectifs et de la baisse prévisible du pouvoir d'achat des militaires *« au moment où d'autres catégories plus bruyantes et plus revendicatives obtiennent des avantages non négligeables »*, M. Jean-Pierre Chevènement a voulu les apaiser *en affirmant que cette déflation ne met* pas en cause la valeur opérationnelle de nos forces.

Président de la commission des affaires étrangères et de la défense, **M. Jean Lecanuet** (Un. cent., Seine-Maritime) juge globalement ce budget *« sans surprise »*. L'essentiel est, selon lui, préservé mais les tendances sont inquiétantes : le taux de croissance des dépenses d'équipement est proche — mais ne l'atteint pas — de l'objectif fixé par la loi de programmation mais, surtout, la répartition entre les programmes est déséquilibrée.

Les orateurs socialistes, comme **M. Robert Pontillon** (Hauts-de-Seine), ont évoqué *« la longue et difficile route du désarmement »*. Pour **M. Louis Longequeue** (PS, Haute-Vienne), les propos tenus à l'ONU par M. Gorbatchev *« rendent encore plus nécessaire »* l'engagement d'une négociation sur les armements conventionnels. *« Le désarmement*, a-t-il estimé, *n'est encore qu'un espoir et la « perestroïka » n'a pas encore reçu de traduction militaire »* ; et de s'interroger : *l'allègement du dispositif des forces* armées soviétiques ne comporte-t-il pas de *« grands risques »* pour le numéro un d'URSS par rapport à ses généraux ?

De leur côté, les sénateurs communistes ont en vain tenté de réduire, par voix d'amendements (tous repoussés) les crédits militaires. **M. Jean-Luc Bécart** (Pas-de-Calais) a reproché au gouvernement de ne tenir aucun compte de l'évolution des relations internationales.

Répondant aux intervenants, M. Chevènement a affirmé : *« Notre idéal c'est la paix ; nous sommes des pacifiques, pas des pacifistes »*. Mais, a-t-il ajouté, il y a *« le réel »* qui s'impose : l'Europe est un *« continent dangereux »* et cela nécessite de penser à la sécurité des générations futures. Autrement dit, tant que la réduction de l'armement nucléaire des Etats-Unis et de l'URSS ne sera pas plus avancée, la *France se doit de maintenir sa force de* dissuasion.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Coopération franco-française sur le radar du Rafale

Le groupe Thomson CSF sera *chef de file du programme de* radar du prochain avion de combat Rafale, destiné à l'armée de l'air et à la marine. Il aura comme associé l'Electronique Serge Dassault (ESD). Au Sénat, dans la *soirée* du mercredi 7 décembre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'a confirmé, en évitant soigneusement de qualifier de maître d'œuvre Thomson-CSF, pour ne pas froisser les susceptibilités d'un partenaire-concurrent comme ESD.

M. Chevènement a ainsi précisé ce que le premier ministre, M. Michel Rocard, avait laissé entendre, le 1er décembre à Mont-de-Marsan, lors de son vol en Mirage-2000 (*le Monde* du 3 décembre). Les deux sociétés en question, Thomson CSF et ESD, ont donc été invitées à coopérer sur un même produit à partir des offres rivales qu'elles avaient envisagé de présenter pour concevoir le radar du Rafale.

Selon les indications fournies par le ministre de la défense, une structure industrielle commune sera créée. Le groupe nationalisé Thomson CSF, déclaré chef de file, recevra la responsabilité de deux tiers des travaux, pendant que la société privée ESD se verra confier le tiers restant. M. Chevènement n'a pas précisé la nature de la structure qui regroupera les deux entreprises autour de ce projet de radar. Il pourrait s'agir d'un groupement *d'intérêt économique* (GIE), comme c'est souvent le cas dans le domaine aéronautique.

Ce n'est pas la première fois que Thomson CSF et ESD sont appelés à collaborer. Les deux sociétés, qui sont en compétition *dans bien des secteurs de l'électronique de défense*, ont travaillé ensemble sur les radars du Mirage-2000 et du Super-Etendard. Mais le programme du radar destiné au Rafale, qui *devrait être conçu à partir du* projet RDX de Thomson en y intégrant des éléments de l'Antilope-50 de ESD, est particulièrement ambitieux sur le plan technologique et financier. Le GIE, qui devrait être créé dans quelques jours sous la responsabilité de Thomson CSF, pourrait, de ce fait, servir de structure d'accueil à d'autres partenaires éventuels, à commencer par d'autres sociétés non françaises dans le cadre d'un rapprochement avec le radar de l'avion européen EFA.

Un deuxième prototype

L'annonce de cette opération franco-française intervient alors que le ministre de la défense a décidé de commander un deuxième prototype du Rafale, qui permettra de concevoir la version destinée à l'aéronavale.

En une dizaine de jours, donc, M. Chevènement vient de trancher un double dossier plus que délicat. *Primo* : il impose à l'état-major de la marine, qui n'en voulait pas si tôt, le choix d'un Rafale embarqué sur porte-avions et satisfait son constructeur, M. Serge Dassault. Secundo : il peut, dans ces conditions, désigner, au détriment de ESD, comme responsable du radar de l'avion, M. Alain Gomez.

J. I.

La « normalisation » de la fédération du PCF du Doubs

Les « reconstructeurs » tiennent tête

Ce n'est pas tous les jours fête pour ce pauvre M. Martin ! Membre du comité central du PCF et dirigeant fédéral du Territoire de Belfort chargé d'effectuer la « normalisation » de la fédération voisine du Doubs, M. Jean-Marie Martin rencontre quelques difficultés à remettre ses « camarades », surnommés « les Boygues », dans le droit chemin qui va vers la place du Colonel-Fabien. La direction du parti ayant décidé de regrouper les communistes locaux, majoritairement contestataires, dans « une nouvelle fédération » (*le Monde* du 16 octobre), un trio traite l'affaire sur place : M. René Le Guen, membre du bureau politique, conçoit la stratégie, M. Alain Zoughebi, membre du comité central, prépare le terrain, et son collègue, M. Jean-Marie Martin, « va au charbon ».

Inlassablement, ce dernier passe de cellule en cellule. La version officielle dit qu'il les reprend les unes après les autres. Selon la publication régionale interne du PCF, *le Courrier de Franche-Comté*, il en aurait déjà vingt-trois à son tableau de chasse. Le département en compte une centaine. La version officieuse affirme, elle, qu'il est mis en minorité dans la plupart d'entre elles mais établit patiemment la liste des « bons communistes » qui auront droit à une carte en 1989.

En attendant, la minorité de chaque cellule fournit à M. Martin la structure de base de « la contre-fédération » du Doubs, « la vraie », la seule qui sera reconnue, le *moment venu, par M. Jean-Claude* Gayssot, membre du secrétariat du comité central chargé de l'organisation.

Vendredi 2 décembre au soir, M. Martin devait régler son compte à la section de Seloncourt, une petite Bastille regroupant deux cellules. M. Zoughebi avait fait *« le porte à porte »* militant et les invitations lancées devait assurer le succès de M. Martin. Un *« camarade » avait* été chargé de présenter un rapport politique, mais son exposé n'a pas duré plus de cinq minutes car le secrétaire de section, poli mais susceptible, s'est vite étonné d'avoir été dépossédé d'une tâche qui est logiquement la sienne. Avait-il oublié que le 2 décembre est une date propice aux coups de force ?

M. Jean-Marie Martin, dont on dit qu'il laisserait Belfort pour diriger le Doubs, a exposé la ligne officielle du parti pendant un quart d'heure. Avec mise en garde à l'appui. M. Martial Bourquin, chef de file des « reconstructeurs » locaux, qui n'est pas reconnu comme dirigeant fédéral par l'équipe de M. Georges Marchais, lui a répondu pendant un quart d'heure. Après une discussion où on a entendu de *« piètres arguments »*, selon un participant, M. Martin a réclamé un vote. Lui voulait que les présents se prononcent pour ou contre *« la destitution de la fédération »*, mais ils ont finalement voté pour ou contre *« le respect des statuts »*. Bien que triés sur le volet, les « camarades » *ont donné raison à M. Bourquin par* dix-sept voix contre six et une abstention. La « nouvelle fédération » façonnée par la direction nationale du PCF aura-t-elle un tiers des seize cents adhérents de l'ancienne ?

O. B.

Président communiste de l'OPAC du Val-de-Marne

M. Gaston Viens est « remercié » par ses camarades

M. Gaston Viens, président de l'Office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne (OPAC 94), a présenté, mercredi 7 décembre, un bilan de sa gestion. C'est la dernière fois qu'il s'adressait à ce titre aux administrateurs. Président de cet OPAC depuis cinq ans, le maire communiste d'Orly et conseiller général, qui fut aussi le premier président du conseil général du Val-de-Marne, a été débarqué de son poste par son propre groupe.

Le Parti communiste et la Confédération nationale du logement (CNL), qui en est très proche, attaquent vigoureusement sa gestion mais, dans le même temps, le PCF lui demande de prendre une nouvelle fois la tête d'une liste pour les prochaines municipales. La contradiction n'est qu'apparente.

Le 10 octobre dernier, inopinément, il apprend que le bureau de son groupe au conseil général a décidé de l'écarter du conseil d'administration de l'OPAC. *« Je prends la décision de mon groupe comme une sanction »*, déclare-t-il en séance, et comme *« une injustice. »* Il fait remarquer qu'en Seine-Saint-Denis, dont le conseil général est lui aussi présidé par un communiste, *« le président* [communiste] *de l'Office sera réélu sur proposition de son groupe pour siéger au conseil d'administration et, après l'élection des représentants des locataires, il sera reconduit sans aucun doute à la présidence »*.

Pourtant, selon lui, il gère un parc de logements identique, il a hérité du même patrimoine, des mêmes problèmes, et il les a résolus de la même façon.

La vraie raison semble donc ailleurs. Serait-ce parce qu'il a signé *« l'appel des reconstructeurs »* ? Serait-ce parce qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle, il a appelé vigoureusement à voter pour François Mitterrand ? La CGT est montée également au créneau contre lui. En juillet dernier, elle a manifesté « dans son dos » contre la politique d'ouverture et la politique sociale du gouvernement lors d'une visite locale de M. Pierre Joxe. Elle manifeste à Orly, mais reste silencieuse à Sucy où le ministre de l'intérieur se rend ensuite.

Ecarté de l'OPAC, cible de bien des attaques indirectes, la logique aurait voulu qu'il le soit aussi des municipales. Mais il vient d'être réélu au conseil général. Facilement. Dans les cités HLM, M. Viens semble indésirable — du moins tout le laisse croire, — mais son parti a besoin de ses voix pour garder la mairie. C'est pourquoi on aimerait bien le voir prendre la tête d'une liste dont la composition lui serait imposée. L'établissement de la liste des candidats constituera à Orly, pour le Parti communiste, le premier tour des municipales.

FRANCIS GOUGE.

La mise en œuvre du RMI

Le premier ministre a demandé, mercredi 7 décembre, au conseil des ministres, l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement en vertu de l'article 49-3 de la Constitution, si nécessaire, sur deux projets de loi actuellement en discussion au Parlement, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le collectif budgétaire.

Le conseil des ministres a entendu d'autre part une communication de M. Claude Evin sur la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion. M. Evin a souligné que cette disposition, approuvée par le conseil des ministres du 13 juillet, adoptée par le Parlement le 30 novembre dernier, et dont les textes d'application, actuellement soumis à l'examen du Conseil d'Etat, seront publiés au *Journal officiel* au plus tard le week-end prochain, va être appliquée très rapidement. Les premiers versements pourront intervenir à la fin du mois de décembre, sous forme d'avances. Les organismes prévus pour accompagner l'insertion se mettront en place au début de 1989. Le président de la République se rendra lundi 12 décembre à Belfort, la ville dont M. Chevènement est le maire, dans une région qui a eu une action-pilote dans ce domaine.

Enfin, le conseil des ministres a nommé M. Bertrand Fragonard, délégué interministériel au revenu minimum d'insertion.

Au conseil des ministres

Mouvement préfectoral

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 7 décembre il a été procédé aux nominations suivantes :

BOUCHES-DU-RHONE : M. Marcel Morin, délégué pour la police.

M. Marcel Morin est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Arsène Lux, nommé préfet hors cadre.

[Né le 29 octobre 1931 à Sétif (Algérie), M. Marcel Morin est entré à la préfecture de police de Paris en 1957 comme commissaire. D'abord affecté à la brigade de voie publique de la police judiciaire parisienne, puis adjoint du chef de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), chef de la onzième et ensuite de la sixième brigade territoriale, il se spécialise à partir de 1971 dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Chef du SRPJ de Marseille, il participe à la lutte contre la « french connection », puis prend, en 1975, la tête de la première brigade territoriale de la PJ parisienne avant d'être nommé, en 1981, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP). Il occupe ce poste jusqu'en mars 1984, date à laquelle il est nommé chef de la brigade criminelle, pour peu de temps, puisqu'il est nommé sous-directeur de la police judiciaire parisienne en juillet 1985. En janvier 1987, il est nommé préfet de police pour la Corse du Sud et la Haute Corse.]

HAUTE-SAVOIE : M. Bernard Gauthier.

M. Bernard Gauthier, préfet hors cadre, est nommé préfet de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Gérard Deplace, nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.

[Né le 27 août 1932 à Saint-Galmier (Loire), M. Bernard Gauthier, nommé commissaire de la République délégué pour la police du Nord, est administrateur civil hors classe. Il a commencé sa carrière comme attaché de préfecture (1957) à la Martinique, puis fut chef de cabinet des préfets de la Haute-Savoie, du Calvados (1960-1964). Sous-préfet de 1964 à 1969, il fut affecté comme administrateur civil au ministère de l'intérieur, jusqu'en 1980. Adjoint au chef du service des affaires internationales du ministère de l'éducation, il réintégra en 1981, sur sa demande, le ministère de l'intérieur. Il est nommé préfet de police du Nord en mai 1983.]

CORSE : M. Jean Thieblemont, délégué pour la police.

M. Jean Thieblemont est nommé préfet délégué pour la police auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, en remplacement de M. Marcel Morin, nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône.

[Né le 12 août 1930 à Paris, ancien gardien de la paix et commissaire de police, M. Jean Thieblemont est entré à l'Ecole nationale d'administration par le concours interne. En 1965, il est nommé administrateur civil au ministère des transports où il fait toute sa carrière, notamment dans le secteur de l'aviation civile. Il était depuis 1979 chef du service des transports interurbains de voyageurs à la direction générale des transports intérieurs. Nommé en juin 1982 préfet du Lot et, en juillet 1985, délégué à la qualité de la vie, il est depuis septembre 1986 préfet hors cadre.]

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE : M. Gérard Deplace.

M. Gérard Deplace est nommé préfet hors cadre, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.

[Né le 1er mars 1935 à Lyon (Rhône), M. Gérard Deplace, nommé commissaire de la République délégué pour la police de la Gironde, est sous-préfet hors classe. Sorti en 1970 de l'Ecole nationale de l'administration, il fut affecté à la direction des équipements du ministère de l'éducation nationale (1970), puis chargé de mission au cabinet à la préfecture de police de Paris (1971-1973). Mis à la disposition, en 1974, de l'Inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur, il fut nommé en 1976 chef de cabinet du préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille. Successivement sous-préfet d'Argenteuil en 1980, secrétaire général de la préfecture de Moselle en 1982, préfet de police de la Gironde le 18 mai 1983, commissaire de la République du Cher le 6 mars 1985, puis, en février 1986, préfet hors cadre, directeur central de la sécurité publique, il est mis fin à ses fonctions le 23 avril 1986. En novembre 1987, il est nommé préfet de la Haute-Savoie.]

Pour permettre l'adoption du projet de loi

Les centristes n'ont pas participé au vote sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel

Les députés ont adopté dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 décembre le projet de loi sur la liberté de la communication. Seuls les *socialistes ont voté* pour. Les groupes RPR, UDF et communiste ont voté contre. Les centristes, à l'exception de quatre d'entre eux, MM. René Couanau (Ille-et-Vilaine), Francis Geng (Orne), Edouard Landrain (Loire-Atlantique) et Michel Voisin (Ain) qui ont voté contre, n'ont pas participé au scrutin. C'est cette non-participation qui a permis l'adoption du texte. Le projet de loi sera discuté mercredi prochain 14 décembre en commission mixte paritaire (réunissant des députés et des sénateurs) et reviendra en deuxième lecture devant l'Assemblée jeudi 15 décembre. Le vote définitif de ce texte interviendra d'ici au 22 décembre à l'Assemblée.

Le centrisme est *un art difficile* : à la rhétorique, il emprunte cette capacité de signifier le non, tout en sous-entendant le oui ; à la peinture, ses clairs-obscurs et ses trompe-l'œil ; à la gymnastique, ses grands écarts, ses sauts périlleux et ses volte-face : à la politique, enfin, cet art unique de transformer tout cela et de le baptiser stratégie.

Mercredi, dans la nuit, les centristes en ont inventé une nouvelle : la non-participation active. C'est être dans l'opposition sans que cela se voit, se déclarer contre un texte et surtout ne rien faire qui puisse gêner son adoption. Position difficile s'il en est et que M. **Jacques Barrot** (UDC, Haute-Loire) s'est employé à justifier. A l'issue de trois jours de débats, riches en péripéties, sur ce projet de loi modifiant la loi Léotard et remplaçant la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il lui revenait de dresser le bilan des réponses apportées par le gouvernement aux exigences de son groupe.

M. Barrot relevait essentiellement deux *points positifs* : *le renforcement* des pouvoirs du CSA par rapport à ceux initialement dévolus par le texte au gouvernement et l'aide accrue à la production audiovisuelle. Mais *force lui était de reconnaître* que les vœux du groupe centriste concernant la composition du premier CSA n'avaient pas été exaucés. Par un amendement, M. Barrot proposait que le président de la République nomme trois membres et que le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale se concertent ensuite pour la nomination conjointe des six autres membres. Cette disposition tendait, selon M. Barrot, à favoriser un « *indispensable consensus* » entre les trois autorités chargées des nominations.

Un sursis de dix jours

« *Notre amendement est limité dans ses ambitions* » avait-il observé en le défendant, *mais les premières désignations seront essentielles.* » D'elles dépendront, selon M. Barrot, l'autorité ou le respect qu'inspirera ou non le CSA. « *Nous voulons un signe et un signe clair que tout est engagé pour enterrer la guerre de l'audiovisuel* » ajoutait l'orateur du groupe centriste.

Le signe ne vint pas. Refusant de céder sur ce point, le gouvernement semblait au contraire prêt à recourir *si nécessaire* à l'article 49-3 (engagement de la responsabilité du gouvernement) pour faire voter son texte en l'état. Cela fut dit, tout en finesse, par le ministre de la culture et de la communication, **M. Jack Lang** : peu importait finalement selon lui, « *que cette loi soit votée d'une manière ou d'une autre* » l'essentiel était dans sa pratique. « *Il n'y a pas de solution idéale,* ajoutait M. Lang à propos de la composition du CSA, « *l'idéal surgira de l'action, de la maturité, de la sagesse, de l'expérience.* » En bref, le gouvernement demandait, avec une désarmante assurance, de croire sur parole, à ses bonnes intentions.

Les centristes disparurent alors quelques instants de l'hémicycle pour préparer leur riposte. En compagnie de leur président, **M. Pierre Méhaignerie**, venu en cette heure tardive porter secours à son groupe, et de **M. Bernard Stasi** (UDC, Marne), M. Barrot rédigea alors un petit morceau d'anthologie politique : « *En l'état actuel du texte,* annonçait M. Barrot, *nous nous prononcerions contre. Mais parce qu'il faut donner le temps nécessaire à la concertation entre le Sénat et l'Assemblée nationale, parce que nous voulons laisser au gouvernement la possibilité d'intervenir encore, nous vous accordons un sursis de dix jours en ne prenant pas part au vote.* » Mais, prévenait M. Barrot, si ce texte ne connaissait pas entre-temps de « *substantielles améliorations* », les députés du centre « *seraient dans le regret de voter contre* ». Une façon finalement d'accepter de croire le gouvernement sur paroles, mais à crédit.

Nettement plus mécréants furent, en revanche, les orateurs des groupes RPR et UDF. **M. Louis de Broissia** (RPR Côte-d'Or) avoua : « *Je suis un peu comme saint Thomas, je veux voir, je veux toucher. Nous ne sommes pas là pour privilégier votre bonne foi, mais pour faire une bonne loi. Et celle-ci est médiocre.* »

Quant à **M. André Santini** (UDF, Hauts-de-Seine), il annonça que son groupe ne pourrait se contenter « *d'amuse-gueules* ». « *Il aurait fallu faire un pas de plus, se rassembler* », observa-t-il. Tout en se félicitant du caractère « *positif* » des débats et de la « *courtoisie* » des échanges, M. Santini regretta « *que des hommes de bonne volonté aient été trompés.* »

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui n'avait jamais caché sa satisfaction de voir modifier la loi Léotard et avait un moment envisagé d'entraîner plusieurs membres de son groupe vers l'abstention, dut convenir quant à lui que le bilan des concessions gouvernementales était « *insuffisant* ». Déclinant son intention de vote, il indiqua : « *Pour l'instant, presque avec regret, c'est non.* »

C'est, en revanche, sans dépit apparent qu'au nom du groupe communiste **M. Georges Hage** (Nord) annonça qu'il voterait contre ce projet, « *qui ne s'attaque pas à la logique radio-télé-fric dont la loi Léotard constituait l'expression la plus achevée* ». Logique qui fait aujourd'hui, toujours selon M. Hage, « *l'objet d'un certain consensus* » entre les députés socialistes et ceux de l'opposition.

Soumis à un scrutin public, le projet fut adopté par 279 voix sur 531 votants.

● **Composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).**

Les députés qui avaient adopté, mardi 7 décembre, un amendement de **M. Michel Pelchat** (UDF, Essonne) modifiant le projet du gouvernement sur la composition du CSA, à la faveur d'une *majorité* numérique d'élus de l'opposition au moment du vote dans l'hémicycle, sont revenus en seconde délibération, aux dispositions initiales. Ils ont donc adopté l'article 3 du projet de loi, selon lequel le CSA est composé de neuf membres, trois étant désignés par le président de la République, *trois par le président* de l'Assemblée nationale et trois par le président du Sénat. Ces neuf membres, qui ne peuvent être âgés de plus de soixante-cinq ans, ont un mandat de *six ans, renouvelable* par tiers tous les deux ans. Le président du CSA est désigné par le président de la République.

Le premier CSA comprendra trois membres désignés pour quatre ans, trois autres pour six ans et trois autres pour huit ans. Le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat désigneront chacun un membre de chaque série.

● **Possibilité de saisine du CSA.**

Les députés ont adopté un amendement autorisant les organisations professionnelles et syndicales représentatives de la communication audiovisuelle à saisir le CSA.

● **Pouvoirs de sanction du CSA, recours, intérêt à agir.**

Les députés ont adopté sans modification substantielle l'article 15 du projet de loi relatif aux pouvoirs de sanctions du CSA, qui avait été très largement complété par le Sénat. En cas de manquements aux obligations, le CSA peut prononcer à l'encontre des exploitants d'un service de communication audiovisuelle, la suspension, après mise en demeure, de tout ou partie du programme pour un mois au plus ; la réduction de la durée de l'autorisation dans la limite d'une année ; et des sanctions pécuniaires.

Un amendement, adopté par les députés, prévoit que ces décisions seront publiées au *Journal officiel.* Elles pourront faire l'objet d'un recours, par le titulaire de l'autorisation d'exploitation d'un service de communication audiovisuelle et par le ministre chargé de la communication, devant le Conseil d'Etat, dans *un délai de deux mois* à compter de leur notification.

Un autre amendement reconnaît aux associations de téléspectateurs ou de consommateurs, le droit de se joindre à l'action déclenchée par le président du CSA, en cas de violations de leurs obligations par les sociétés de programme.

● **Secteur public.**

Les députés ont adopté un amendement prévoyant que le gouvernement devra déposer, à l'Assemblée et au Sénat, un rapport sur les analyses et les propositions relatives à l'avenir du secteur public de l'audiovisuel. Ce rapport fera l'objet d'un débat d'orientation au Parlement lors de la première session ordinaire de 1989-1990.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Grands équilibres et petits marchés

L'audiovisuel français sort-il transformé de trois jours et trois nuits de débats à l'Assemblée nationale ? Même si majorité, opposition et gouvernement se sont chaudement félicités de la « *haute tenue* » des discussions parlementaires, le texte qui sort du Palais-Bourbon est loin de résoudre tous les problèmes de la télévision nationale. Le gouvernement a imposé *le noyau dur de sa* réforme : le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel.

La nouvelle autorité de régulation sera-t-elle moins partisane, plus indépendante que les deux précédentes ? Centristes et barristes, malgré leurs demandes répétées n'ont obtenu aucune des garanties formelles qu'ils espéraient arracher. Tout dépendra — M. Jack Lang le reconnaît volontiers — du choix des futurs « sages ». La réponse sera donc donnée à la fin de l'année, par le président de la République et les présidents des deux assemblées.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel sera-t-il plus puissant et mieux respecté par les acteurs de la communication ? Il disposera à terme de pouvoirs plus étendus que la CNCL ou la Haute Autorité. Mais, pour les dix-huit mois qui viennent, le gouvernement garde la haute main, par voie réglementaire, sur l'équilibre économique du marché. Lui seul peut apaiser la vive concurrence qui règne entre les chaînes et la crise qui sévit dans le secteur public. Et nul ne connaît encore ses intentions.

Si aucune des grandes contradictions qui perturbent l'audiovisuel national n'a encore été tranchée, nombre de groupes de pression ont profité, comme d'habitude, des débats parlementaires pour tenter de conforter leurs positions.

La Direction générale des télécommunications a réussi à conserver ses privilèges. *Le* CSA n'interviendra pas dans ce secteur. La séparation entre réglementation et exploitation est renvoyée à une prochaine et très problématique législation.

Raison économique

Canal Plus a tiré également son épingne du jeu. La chaîne payante a *obtenu, à la faveur d'un amendement*, un assouplissement des règles de diffusion pour son futur programme allemand. Mais c'est TF 1 qui, dans les couloirs du Parlement, a surtout marqué des points. Les responsables de la Une ont poussé les députés socialistes à limiter à une seule coupure les interruptions publicitaires dans les téléfilms, feuilletons ou documentaires.

La nouvelle règle convient parfaitement à une chaîne qui l'a déjà imposée à ses annonceurs. Elle gêne par contre considérablement *ses concurrentes, la Cinq et M 6*, qui n'ont pas su éviter cette manœuvre de dernière minute.

La Une a tenté aussi de faire assouplir la règle qui limite à 25 % la participation d'un groupe au capital d'une chaîne de télévision. Une façon pour M. Francis Bouygues de contrer les manœuvres *de M. Robert Maxwell sur* TF 1. Le gouvernement s'y est opposé mais a promis de faire rapidement évoluer sa position.

D'autres lobbies ont eu moins de chance. Les réseaux de radios privés ne sont pas parvenus à faire reconnaître officiellement leur existence. La Cinq et M 6 *n'ont pas pu imposer une garantie* d'accès aux images sportives qu'achètent au prix fort Canal Plus, TF 1 ou Antenne 2.

Enfin, les dizaines de milliers de téléspectateurs, qui s'étaient mobilisés avec le Parti communiste pour obtenir la suppression de toute coupure publicitaire ont *dû battre en retraite* devant les impératifs de la raison économique.

J.-F.L.

Avant l'examen du budget de la communication au Sénat

M. Jean Cluzel déplore la faiblesse de la création française

La disparition des émissions culturelles ou éducatives à la télévision constitue *un* « *véritable Munich de la culture française* », s'enflamme M. Jean Cluzel dans son dernier rapport annuel déplorant, une nouvelle fois, les faiblesses de la production audiovisuelle nationale. Malgré l'absence de statistiques fiables — il souhaite notamment la création d'un « *observatoire parlementaire des programmes* » du secteur public, — le sénateur centriste de l'Allier persiste et signe. Ni la loi de 1986 et son mécanisme du « mieux-disant culturel » ni la privatisation de TF 1 n'ont permis la relance attendue. Au contraire, la forte croissance du volume horaire de diffusion qui s'est ensuivie, est allée de pair avec une baisse sensible *de la qualité* et une *envolée* des achats de films et téléfils étrangers. Antenne 2 n'y a-t-elle pas consacré 69,4 millions de francs l'an dernier, contre 12,2 seulement en 1980 ? Et FR 3, pendant cette même période, n'a-t-elle pas multiplié par dix (53,7 contre 5,4 millions) le montant de ses achats de droits ?

Cette insuffisance de la production française sur son marché intérieur, constate M. Cluzel, est encore « *aggravée par son absence quasi-totale sur les marchés étrangers* ». Le solde de la balance commerciale est très déficitaire (350 millions de francs d'importation en 1987, par exemple, pour moins de 50 millions d'exportation) et *la France ne représente* que 1,4 % du volume des échanges internationaux, alors que les Etats-Unis s'en adjugent 71,4 % et la Grande-Bretagne, 20,7 % ! Résultat, les producteurs français ne réalisent en moyenne que 2,5 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger.

Ni les coûts hexagonaux de production — ils sont dans la moyenne européenne ni l'interpénétration de la production et de la diffusion à laquelle le gouvernement souhaite mettre un terme, ne sont en cause selon M. Cluzel. Le sénateur centriste, *qui est aussi le rapporteur du* budget de la communication à la Chambre Haute, incrimine plutôt la mauvaise préparation des tournages, à l'origine des dépassements de devis, et le mode de rémunération des ayants droit qui freinent l'essor de l'indispensable « *marché de l'occasion* » (la rediffusion). Surtout, M. Cluzel met l'accent sur l'étroitesse de nos marchés d'exportation : les pays, constate-t-il, capables de payer 300 000 F l'épisode d'une série à succès, ne dépassent pas la dizaine et deux d'entre eux — les Etats-Unis et le Japon — sont fortement protectionnistes. La production française, comme ses consœurs italienne et allemande, doit donc se cantonner à l'Europe et aux pays en voie de développement.

Les Britanniques, seuls, échappent à cette fatalité, grâce à leur proximité linguistique et culturelle avec le marché américain.

Pour remédier à cet état de fait, le sénateur suggère d'aménager le compte de soutien aux industries de programmes pour qu'il encourage les coproductions européennes et prenne en compte les succès à *l'exportation. Surtout, il réclame un* renforcement des moyens financiers — 1 milliard de francs est nécessaire, assure-t-il, — d'un secteur public qui demeure le principal moteur de la création.

P.-A. G.

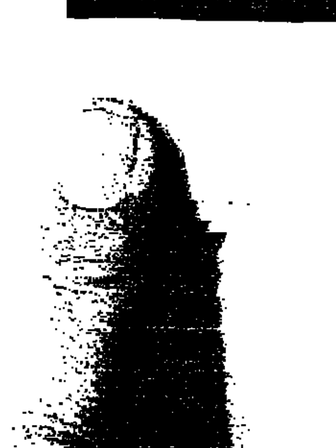
EN BREF

● **Condamnations en série pour la Cinq.** — La Cinq ne devra plus utiliser dans ses bandes-annonces le slogan « *tous les soirs, un film* », alors que sa programmation de la soirée comprend en réalité, films, téléfilms, feuilletons et séries. Le tribunal de Paris en a décidé ainsi à la demande des syndicats professionnels du cinéma (producteurs, distributeurs, exploitants). La décision — qui n'est pas *assortie* d'une astreinte — doit être appliquée d'ici quinze jours. D'autre part, le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat saisi par la CNCL de *dépassements par la Cinq, de ses* quotas publicitaires, a décidé de soumettre tout nouveau dépassement à une astreinte financière de 6 000 francs par seconde.

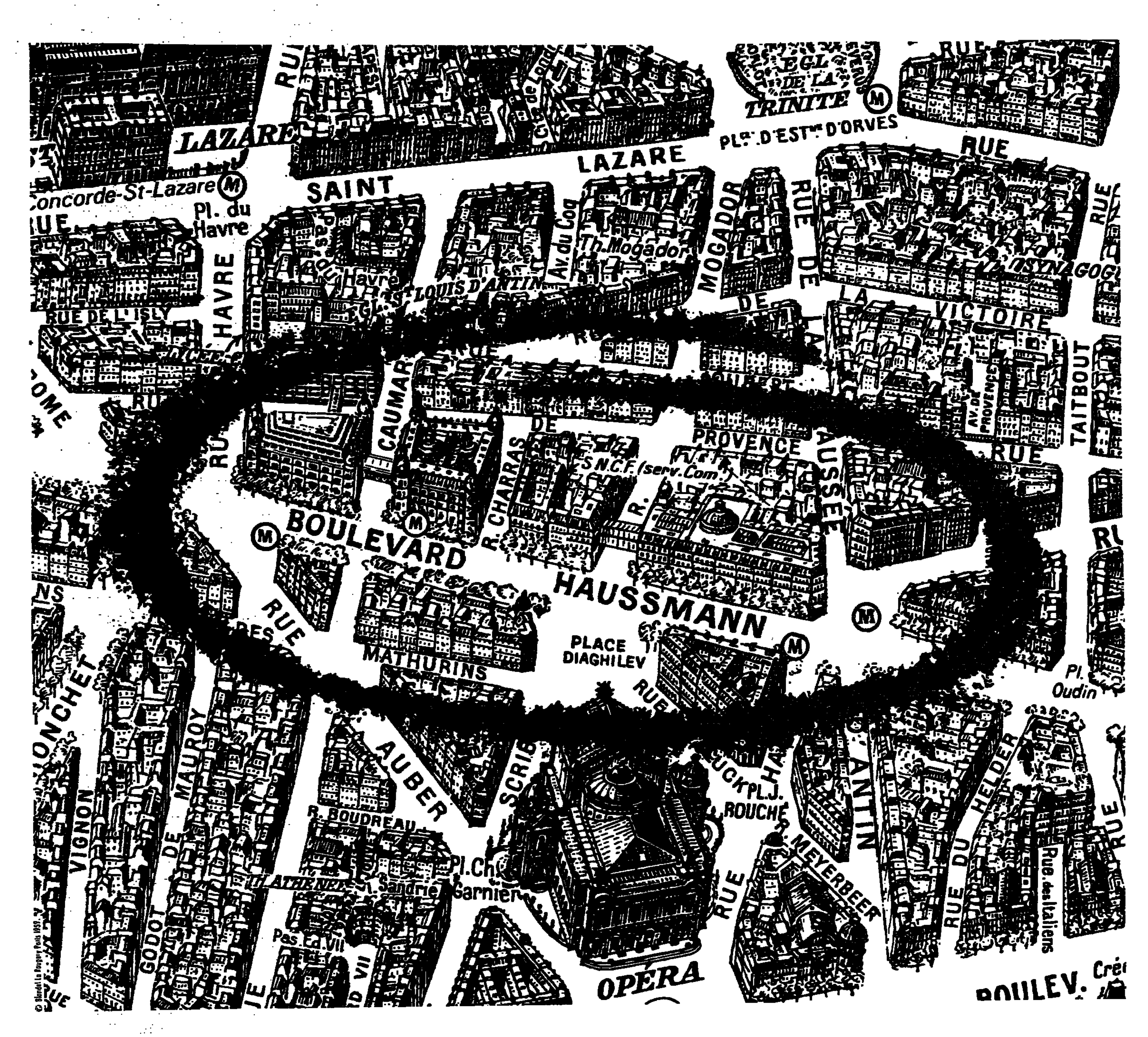
● **Dixième client pour le satellite luxembourgeois Astra.** — La société suédoise Esselte vient de signer un contrat de dix ans pour la diffusion de sa chaîne de cinéma Filmnet sur le satellite Astra, qui doit être lancé par une fusée Ariane dans la nuit du 9 au 10 décembre. La Société européenne de satellites, qui exploite ce premier satellite privé d'Europe, enregistre ainsi son dixième client, sur une capacité de seize canaux de télévision. Filmnet est une chaîne payante de cinéma, diffusée actuellement auprès de cinq millions de foyers câblés en Scandinavie, Belgique et Pays-Bas.

● **Groupe Expansion : une dizaine de licenciements.** — Le direction du groupe l'Opinion *(la Tribune de l'Expansion, l'AGEFI* et *la Vie française)* qui appartient depuis 1987 au groupe Expansion, a indiqué au comité d'entreprise extraordinaire réuni mardi 6 décembre qu'elle était en train de procéder à une dizaine de licenciements.

Dans une lettre distribuée à l'ensemble du personnel avant cette réunion, elle indiquait que l'« *incertitude venait de la proximité du déménagement* » du groupe Expansion, prévu le 21 janvier, et que les licenciements n'étaient pas dus à la modernisation mais à l'« *inadéquation* » de certains salariés à leur poste.



NOËL À HAUSSMANN, MÊME LE DIMANCHE.

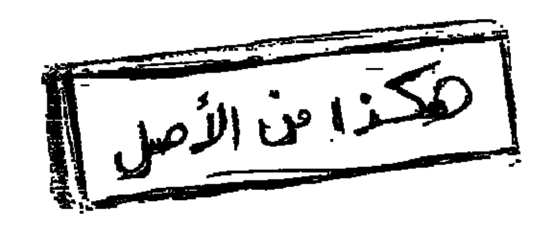


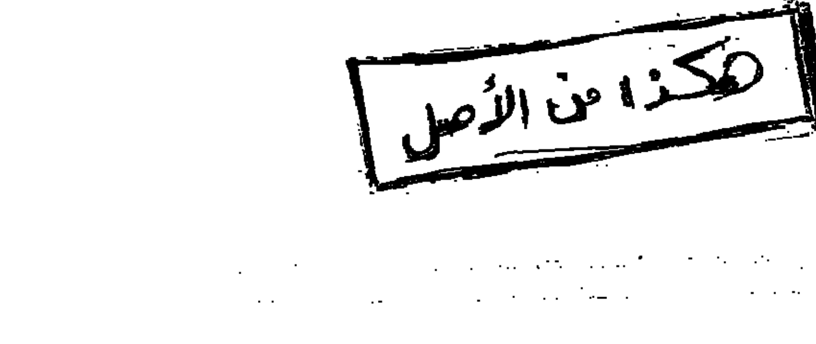
PRINTEMPS, GALERIES LAFAYETTE, MARKS & SPENCER, BOUCHARA, PRISUNIC, MONOPRIX,

SERONT OUVERTS LES 11 ET 18 DÉCEMBRE.

A PARTIR DE 10 H.

PRINTEMPS, DE 10 H A 19 H, GALERIES LAFAYETTE, DE 10 H A 18 H 30. MARKS & SPENCER, BOUCHARA, DE 10 H A 18 H 30. PRISUNIC, MONOPRIX, DE 10 H A 19 H.





Société

Par une simplification des procédures et une accélération des indemnisations

Le garde des sceaux veut renforcer les droits des victimes

Cent vingt bureaux d'aide aux victimes, un budget de 5,750 millions de francs en 1988 qui doit augmenter de 12 % en 1989, plus de 15 000 cas examinés en 1985, plus de 30 000 en 1987 : l'aide aux victimes, organisée en 1983 par M. Robert Badinter, et solidement relayée par un réseau associatif très actif, s'est en quelques années considérablement développée.

Mais cette évolution nécessite, au regard des événements récents, une nouvelle relance. C'est la démarche entreprise récemment par le ministère de la justice : à l'issue d'une journée de travail qui a groupé, le 7 décembre place Vendôme, policiers, magistrats, représentants de différents ministères mais aussi de compagnies d'assurances et de grandes entreprises publiques, M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, a annoncé qu'il avait l'intention de donner un nouvel essor à l'aide aux victimes.

Les attentats de 1986, mais aussi les grandes catastrophes ferroviaires, l'accident d'avion de Mulhouse, la présence de victimes françaises dans des attentats commis à l'étranger (comme celui du *City-of-Poros*), ont mis en évidence des besoins nouveaux.

Si une enquête internationale de « victimisation » va être lancée à partir de 1989, qui devra déterminer — *en établissant des comparaisons internationales* — le type d'infractions subies et les besoins exprimés par les victimes, le ministre de la justice souhaite entreprendre une réforme législative pour réunifier les régimes d'indemnisation des victimes, en revenant sur la disparité entre victimes « ordinaires » et victimes de faits de terrorisme. Un texte qui simplifierait les procédures et accélérerait les indemnisations pourrait être déposé au Parlement à la session de printemps. Ce texte consacrerait l'intérêt supérieur des victimes qui ferait — aussi bien que la recherche des preuves et de la vérité — partie de la mission initiale du magistrat.

« *Toute victime gravement atteinte dans son intégrité physique ou mentale mérite une véritable réparation que l'auteur soit connu ou inconnu, solvable ou non* », a estimé M. Pierre Arpaillange. Le texte — qui devra bien sûr recevoir l'aval du ministère des finances — devrait aussi viser à séparer l'indemnisation de la responsabilité. Un groupe de travail interministériel devrait être mis en place, auquel participerait l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INANEM).

Il faut aussi, estime le ministre, créer une structure souple, capable de fonctionner dans l'urgence, pour arracher la victime à sa solitude, et lui apporter une aide efficace et immédiate : un Groupe rapide d'aide aux victimes (GRAV) pourrait ainsi être mis sur pied. Il réunirait une équipe de professionnels divers qui, bénévolement, débarrasserait les services traditionnels de problèmes « *apparemment secondaires* », tels que « *rassurer les victimes et leurs familles, les renseigner, aider aux premières démarches et à la constitution des preuves du préjudice, venir en aide aux victimes indirectes (témoins, non blessés) et apporter des secours d'urgence (vêtements, argent, titres de transport)* ».

Il faudra aussi estime-t-on à la chancellerie, mieux former tous les intervenants possibles à l'aide aux victimes, en réalisant un « *guide de l'intervention auprès des victimes* ».

Ag. L.

Procès vedettes et procès de vedettes

Trois procès de nature très différente devaient s'ouvrir jeudi 8 décembre. A Nevers, le tribunal correctionnel avait à son rôle une affaire de « *défaut de maîtrise d'un véhicule* » et « *blessures involontaires* », ce qui serait ordinaire si le prévenu ne s'appelait pas Sacha Distel et si la victime était une autre que la comédienne Chantal Nobel, *l'héroïne du feuilleton télévisé* « Chateauvallon ». Il s'agit de savoir pour quelles raisons la voiture de sport pilotée par le chanteur dans la nuit du 27 au 28 avril 1985 a quitté la route nationale 7 au lieu-dit « Maltaverne ». Une affaire comme en connaissent par milliers chaque année les gendarmes, les experts et les tribunaux français.

Devant les assises des Hauts-de-Seine, au palais de justice de Nanterre, une affaire de cambriolage — en octobre 1984, dans une succursale du Crédit commercial de France à Neuilly — n'aurait pas non plus connu une grande audience s'il s'était agi d'assister seulement au procès de six cambrioleurs, se fussent-ils montrés audacieux dans leur entreprise. Mais, à leurs côtés, figure un accusé inattendu. C'est le fondé de pouvoir de l'établissement, Laurent Lassus de Saint-Geniès. Il a quarante-deux ans. Il avait des dettes. La bande le savait. Elle lui fit miroiter qu'une aide de sa part n'irait pas sans une gratitude financière. Laurent Lassus de Saint-Geniès a donc donné aux cambrioleurs tous les renseignements utiles, et les clés de la banque. Cependant, une alarme oubliée a attiré la police...

C'est un dossier d'une nature bien différente qui devait être soumis, ce même jeudi 8 décembre, à la cour d'assises de Paris. Il lui vient de la Guadeloupe avec un accusé, Patrick Gérard Thimalon, qui doit répondre de l'assassinat d'un gendarme, Guy Haussy, tué le 13 novembre 1985 près de Pointe-à-Pitre alors qu'avec la brigade de recherche il enquêtait sur une affaire de stupéfiants. Patrick Thimalon, tenu à l'époque pour une sorte de Robin des Bois indépendantiste, nie. Le procès, en principe de droit commun, ne devrait pas aller sans dérive politique. L'un des gendarmes qui accusent Thimalon se trouve de surcroît inculpé de meurtre dans une autre affaire qui se déroula, elle aussi, en Guadeloupe, le 18 novembre 1985.

L'informatisation des fichiers de la police criminelle

L'ordinateur mène l'enquête

(Suite de la première page.)

Enfin le travail de renseignement sur le milieu du grand banditisme (renseignements recueillis par les services de police en amont ou en dehors des infractions elles-mêmes) constitue une quatrième voie.

La clé de voûte de ce système — le fichier de recherches criminelles, — manuel au départ, est devenu mécanographique de 1964 à 1970, puis électronique. « *Ce fichier centralise actuellement des informations sur 1,3 million d'infractions concernant 450 000 personnes (250 000 personnes connues et 200 000 signalements)*, explique M. Jean-Paul Lagier, chef de la section traitement de l'information à la direction centrale de la police judiciaire. *Il recense aussi des informations sur plus de 3,5 millions d'objets volés ou signalés dans des enquêtes. Son exploitation permet d'identifier l'auteur d'un crime à partir d'un signalement ou des rapprochements. Elle permet aussi, chaque année, de déterminer l'origine de sept mille cinq cents objets volés.* »

Le terminal du gardien de la paix

Or s'il détient, de fait, une prestigieuse mémoire, ce fichier se révèle en pratique particulièrement lourd à gérer. Il faut régulièrement lui ôter, pour des raisons techniques, une partie des informations qu'il contient, plus important, l'enquêteur « de base » n'y a pas accès de manière directe. C'est cette anomalie que le STIC vise à faire disparaître.

Le nouveau système est fondé sur deux principes : la décentralisation et l'unicité de la saisie. C'est ainsi que des micro-ordinateurs associés à des imprimantes seront mis à la disposition de l'enquêteur, qui pourra interroger la mémoire centrale. Les informations collectées pourront être saisies en une seule fois et la mémoire interrogée pour tous les besoins (statistiques, antécédents, recherches criminelles).

Les postes de travail locaux alimenteront les bases de données régionales, elles-mêmes en relation avec la base de données nationale.

Le policier pourra interroger le réseau à divers niveaux. « *A l'avenir, cette banque de données unique fera que, en fonction de son grade et de sa spécialité, le policier pourra être habilité à pénétrer plus ou moins loin au cœur de la mémoire électronique*, a expliqué M. Genthial. *Par exemple, le gardien de la paix pourra contrôler sur la voie publique à partir de son terminal si la personne est « connue » ou non. Si elle est connue, l'officier de police judiciaire pourra, grâce à la mémoire informatisée, en savoir très vite davantage. On peut même prévoir que l'accès à ce réseau se fera par l'intermédiaire de cartes à mémoire différentes selon le grade et la spécialité. On saura toujours, de la sorte, qui interrogera la banque de données, ce qui constitue une garantie informatique importante.* »

A l'échelon européen

Les ordinateurs régionaux seront reliés à l'ordinateur national (tous seront de type Bull DPS 7000) par le réseau Transpac. Le logiciel, à l'étude depuis longtemps au ministère de l'intérieur, sera confié à une société française spécialisée. Les fichiers informatisés régionaux et le fichier national seront en liaison avec les fichiers des personnes recherchées, des véhicules volés, des renseignements généraux, des visas et des cartes grises.

Des « passerelles » avec le réseau informatisé de la gendarmerie sont à l'étude ainsi que les liens harmonisés qui seront établis à l'échelon européen. Un effort particulier sera consacré à la lutte contre les trafiquants de drogue, grâce, notamment, au développement d'un fichier national d'analyse des stupéfiants (professeur David, directeur du laboratoire interrégional de la police scientifique de Lyon).

La première expérience en grandeur réelle d'informatisation des données criminelles commencera début 1990. Elle concernera la région de Reims (trois cents postes de travail et un ordinateur régional), les services régionaux de police judiciaire et les directions départementales des polices urbaines, tous reliés à l'ordinateur national. Selon M. Hervé Perrin (direction des transmissions et de l'information au ministère de l'intérieur), l'extension à l'ensemble du territoire (deux mille cinq cents postes de travail et vingt ordinateurs régionaux) pourrait être effective dans cinq ou six ans.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés n'a pas encore émis d'avis sur cet ambitieux programme qui, assurent ses promoteurs, ne menace en rien les libertés individuelles et permettra, au contraire, une efficacité accrue dans la lutte contre le crime. Un programme qui devrait aussi *permettre* à la France, comme l'a souligné M. Genthial devant de nombreux spécialistes étrangers, de rattraper le retard important qu'elle accuse depuis trop longtemps en matière de police technique et scientifique.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

● **Pourvoi en cassation d'un des accusés du procès d'Action directe.** — Mouloud Aïssou, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, détenu à Lyon depuis le 23 juillet 1987, et qui doit être jugé avec l'ensemble du groupe terroriste par la cour d'assises spéciale du Rhône (*le Monde* daté 4-5 décembre), s'est pourvu en cassation contre la décision de la chambre d'accusation lui refusant la mise en liberté provisoire. Notant qu'il est de nationalité étrangère et qu'il se trouvait *sans profession au moment de* son arrestation, la chambre d'accusation a estimé, pour justifier son refus, qu'il n'offrait pas de garanties suffisantes de représentation. Pour appuyer son pourvoi en cassation, Mouloud Aïssou a repris la grève de la faim qu'il avait commencée puis interrompue cet été.

● **Deux morts sur le chantier Lyon-Valence du TGV.** — Deux personnes, une géologue Catherine Bouillon, vingt-quatre ans, et un agent de travaux publics, Dominique Petitbois, ont été ensevelis, mercredi 7 décembre, par un éboulement, dans la Drôme, sur le chantier Lyon-Valence de la ligne du TGV où ils travaillaient. L'un et l'autre ont été retrouvés morts.

L'application de la « loi Pasqua »

Plusieurs associations dénoncent le « silence » du gouvernement sur l'immigration

Réunis mercredi 7 décembre au siège de la Ligue des droits de l'homme, à Paris, des représentants d'une centaine d'associations ont demandé l'abrogation de la « loi Pasqua » du 9 septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers. Ils ont également confirmé que, du 23 au 29 janvier 1989, une « *semaine d'action* » serait organisée à ce propos dans tous les départements (*le Monde* du 7 décembre). Ces initiatives se traduiront notamment par l'étude dans les préfectures des conditions d'accueil des étrangers et du traitement de leurs dossiers par l'administration. A l'issue de cette semaine, une audience sera demandée à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, pour lui présenter le bilan de ces observations.

Parmi les signataires de la requête contre la « loi Pasqua » figurent notamment la CFDT, la CIMANE, la CGT, le CNAL, la FEN, la JOC, le Mouvement des jeunes radicaux de gauche, le MRAP, le Parti communiste, SOS-Racisme et la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE). Le Parti socialiste, pourtant farouche adversaire, dans un passé récent, de la « loi Pasqua », ne s'y est pas associé. « *Le PS a préféré prendre une position autonome sur ce sujet* », remarque M. Henri Leclerc, vice-président de la Ligue des droits de l'homme.

Tracasseries administratives, lectures restrictives des textes par les agents des préfectures, mesures absurdes et vexatoires, rétention dans une zone internationale d'aéroport, ont notamment pour résultat, selon les associations, de « *fabriquer* » des clandestins, de déstabiliser des jeunes et des familles et d'entraîner des pratiques abusives (l'exigence, par exemple, de visas de long séjour pour des étrangers ayant accès de plein droit à la carte de résident).

« *Le changement de gouvernement ne s'est traduit par aucun changement notable pour les immigrés, toujours aux prises avec les mêmes problèmes et les mêmes difficultés* », affirment les associations, qui regrettent « *qu'aucun projet de loi visant à abroger, au moins, les dispositions les plus choquantes de la loi Pasqua ne soit en préparation* ». Elles concluent : « *Le gouvernement garde obstinément le silence sur ses intentions, au point qu'on en arrive à se demander s'il a seulement une politique de l'immigration.* »

J. P.

DÉFENSE

● **Le prix Castex décerné à Jacques Sapir.** — Destiné à distinguer une œuvre contribuant à la réflexion stratégique, le prix Castex, du nom de l'amiral Castex, a été décerné au livre de Jacques Sapir, intitulé *le Système militaire soviétique* et paru aux éditions La Découverte (*le Monde*) du 28 mars dernier.

Société

RELIGIONS

Par des nominations et des pressions

Le Vatican tente de contrôler l'épiscopat brésilien

Les rapports entre l'Eglise du Brésil, figure de proue du catholicisme en Amérique latine, et le Vatican se sont tendus. Au cours d'une récente visite à Rome, Mgr Luciano Mendes de Almeida, président des évêques brésiliens, a tenté de dédramatiser la situation, mais s'est entendu confirmer le refus de toute visite de son collègue, Mgr Casaldaliga, au Nicaragua (*le Monde* des 29 septembre et 3 novembre).

Avec 374 membres, l'épiscopat du Brésil est, après celui de l'Italie et des Etats-Unis, le troisième au monde. Il a joué un rôle souvent décisif au concile Vatican II (1962-1965) et dans les grandes luttes théologiques, politiques, sociales qui, depuis les conférences épiscopales de Medellin (1968) et de Puebla (1979), ont donné sa puissance et son style à l'Eglise latino-américaine. Mais cet épiscopat est aussi l'un des plus divisés.

Placée aux avant-postes de la lutte pour le retour à la démocratie et pour une authentique réforme foncière, audacieuse dans la mise en place des communautés ecclésiales de base et son soutien aux théologiens de la libération, l'Eglise brésilienne est au centre d'une zone à haute tension. Plusieurs événements récents accréditent la thèse d'une reprise en main autoritaire par le Vatican de l'Eglise brésilienne, dans la perspective du cinq-centième anniversaire, en 1992, de l'évangélisation de l'Amérique latine.

Le premier a été le redécoupage de l'archidiocèse de São-Paulo, le fief du cardinal Paulo Evaristo Arns. Ce franciscain de soixante-sept ans est l'une des figures les plus populaires et estimées de l'épiscopat latino-américain, personnalité symbolique de l'opposition au régime militaire et de l'*« option préférentielle pour les pauvres »* faite en 1968 par l'Eglise.

Son diocèse — 11 millions d'habitants, dont 85 % de catholiques — est le plus grand du monde. Assisté par neuf évêques auxiliaires, il n'était pas hostile à une certaine décentralisation. Mais à l'initiative de Rome, quatre nouveaux diocèses ont été créés en octobre dernier, qui traversent la ville de part en part, contrairement au vœu du cardinal Arns. Cette mesure a été localement interprétée comme un désaveu politique.

L'héritage de Dom Helder

Les milieux progressistes de l'Eglise brésilienne mettent également en cause les fréquentes nominations d'évêques jugés conservateurs. A cet égard, le cas le plus souvent cité est la succession au siège de Recife dans le Nordeste, de Dom Helder Camara, évêque progressiste s'il en est, à la retraite depuis trois ans. Il a été remplacé par Mgr Jose Cardoso, un canoniste qui a vécu pendant très longtemps à Rome.

Des démissions retentissantes, dans cette région qui est l'une des plus déshéritées du pays, de responsables et militants catholiques engagés dans l'action pour la réforme agraire, ont été enregistrées en août dernier. Au même moment, le nouvel archevêque de Recife se choisissait deux auxiliaires conservateurs. *« Recife est devenue le symbole d'un retournement total d'une pastorale qui avait fait les grandes heures du Brésil depuis le concile »*, écrit le Père Charles Antoine, qui vient d'enquêter sur place, dans le dernier numéro de l'*Actualité religieuse dans le monde* (15 novembre).

Le principal point de crispation dans les rapports entre les militants progressistes et conservateurs de l'Eglise brésilienne est cependant l'*« affaire Casaldaliga »*. Evêque de Sao-Felix-do-Araguaïa, dans le Mato-Grosso, Mgr Pedro Casaldaliga, soixante ans, est célèbre dans tout le pays pour ses talents de poète et de billettiste, son style de vie dépouillé (dans une habitation sans eau, ni électricité jusqu'à il y a un an) parmi les pauvres et les indiens, et ses allers-retours fréquents au Nicaragua qui ont éveillé la méfiance de Vatican.

Pedro Casaldaliga n'a pas sa langue dans sa poche. Il tonne régulièrement contre les directives romaines qui encadrent les théologiens de la libération. Il fait prier dans son diocèse pour des « martyrs » non reconnus par l'Eglise, prêtres, religieuses, laïcs assassinés au cours des dernières années dans les conflits de la terre. Il écrit lui-même ses manuels de catéchisme.

Ennemi de tout protocole, il refusait, depuis dix-sept ans, de se rendre à Rome pour les traditionnelles visites épiscopales *« ad limina »* qui ont lieu tous les cinq ans. En juin dernier, il décide cependant de répondre à la sollicitation, plus pressante que de coutume, du Vatican. Il rencontre le pape, les cardinaux Gantin et Ratzinger, chargés respectivement, à la curie, de l'épiscopat mondial et de la doctrine. Le dialogue est franc (1). On lui propose de signer un texte résumant l'entretien, ce qu'il refuse.

De retour au Brésil, il reçoit en septembre dernier par le canal du nonce apostolique à Brasilia une lettre de mise en demeure (*« intimation »* en portugais), à laquelle, une fois de plus, il refuse de se soumettre. La presse s'empare de l'affaire, a connaissance du texte qu'elle publie dans ses grandes lignes (*le Monde* du 29 septembre). Choqués par les méthodes du Vatican, une vingtaine d'évêques se solidarisent avec Mgr Casaldaliga.

Le Vatican demande en substance à l'évêque progressiste de renoncer aux célébrations liturgiques *« à finalité socio-politique »*, à son instruction catéchétique jugée trop personnelle, à la dévotion des *« martyrs »* non reconnus canoniquement, et surtout à ses déplacements au Nicaragua. C'est ce dernier point qui manifestement est le plus important. Les visites à Managua de Mgr Casaldaliga sont jugées compromettantes pour les efforts de réconciliation menées au Nicaragua par l'homme fort de l'Eglise locale, le cardinal Obando Bravo.

C'est dans ce climat déjà confus que six évêques, considérés eux aussi comme des personnalités progressistes de leur pays, reçoivent du cardinal Gantin des lettres personnelles, officiellement présentées comme un échange normal de correspondance, mais aussitôt interprétées dans la presse comme de nouvelles admonestations à l'Eglise brésilienne.

De passage à Paris, le président de la conférence des évêques brésiliens, Dom Luciano Mendes de Almeida, nous a déclaré que *« cette campagne antiromaine »* n'était pas fondée. Homme de conciliation, il entend distinguer les événements réels et *« la lecture déformée »* qui en est faite par la presse brésilienne. Liée aux milieux d'affaires, celle-ci aurait intérêt à *« aviver les divisions au sein de l'épiscopat brésilien et les divergences entre l'Eglise locale et Rome »*, dit Mgr Luciano Mendes.

La question est cependant posée de savoir si le rapprochement dans le temps de ces différentes affaires relève d'une simple coïncidence ou s'il existe une stratégie de neutralisation des tendances socialement les plus ouvertes au Brésil et les plus proches de la théologie de la libération.

HENRI TINCQ.

(1) *Témoignage chrétien* du 21 novembre a publié un surprenant récit de la visite à la curie romaine de Mgr Casaldaliga.

REPÈRES

SANTÉ

Œufs contaminés au Royaume-Uni

Le ministre britannique de la santé, M. Kenneth Clarka, a révélé, mercredi 7 décembre à la Chambre des communes, que 1 141 personnes avaient été contaminées depuis le début de l'année par des œufs infectés par une bactérie, la salmonelle. Il a mis ainsi un terme à une polémique qui, depuis plusieurs jours, opposait Mme Edwina Currie, le secrétaire d'Etat à la santé, au ministre de l'agriculture.

Samedi dernier, Mme Currie avait recommandé aux Britanniques de ne pas *manger d'œufs crus* ou de produits à base d'œufs comme les mayonnaises. Cette déclaration avait immédiatement déclenché une tempête de protestations. M. Clarke, qui a rappelé que 12 à 13 milliards d'œufs sont produits chaque année au Royaume-Uni, a pour sa part conseillé aux personnes âgées, aux malades, aux enfants en bas âge et aux femmes enceintes de ne manger que des œufs bien cuits. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Sectes

Les Krishna vendent leur château

Le château d'Oublaisse, principal centre de culte et de formation des dévots de Krishna en France, situé à *Luçay-le-Mâle (Indre)*, a été vendu aux enchères, mardi 6 décembre, pour 1,57 millions de francs au tribunal de grande instance de Châteauroux. Le nom de l'acheteur n'est pas connu. La propriété s'étend sur 87 hectares et, outre le château, comprend un grand parc et des dépendances.

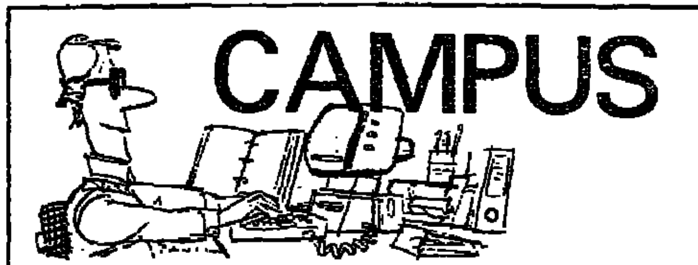
Cette vente est la conséquence de la mise en liquidation judiciaire de l'Association internationale des dévots de Krishna, endettée pour quelque 200 millions de francs, dont 80 millions dus au fisc. Elle marque sans doute la fin de la secte des Krishna, en France, ébranlée par la défection, en 1986, de William Ehrlichman, gourou chargé de toute l'Europe occidentale, reparti aux Etats-Unis avec les économies de l'Association, après avoir vécu plusieurs années au château d'Ermenonville loué en 1981 par les Krishnas. Il reste en France quelques dizaines de dévots, dont certains, au château d'Oublaisse, ont déjà annoncé qu'ils *ne quitteraient pas les lieux, malgré* la vente.

Techniques

Un nouveau procédé pour les supraconducteurs

Des fils supraconducteurs à *« haute température »* — précisément celle de l'azote liquide, soit — 196° Celsius — ont été fabriqués aux laboratoires de Marcoussis (groupe CGE) grâce à un procédé original et prometteur qui utilise une matrice en *alliage de cuivre* : les filaments supraconducteurs, constitués d'un oxyde complexe dont le nom s'abrège en YBaCuO, sont noyés dans cet alliage.

Jusqu'à ce jour, on ne savait fabriquer de tels filaments que dans une matrice d'argent, dont le coût excluait toute perspective d'utilisation industrielle.



Plus d'indépendance pour le comité d'évaluation

Dans son rapport d'activité d'avril 1988, le Comité national d'évaluation des universités (CNE) attirait l'attention sur ses difficultés de fonctionnement et de gestion. *« Si les pouvoirs publics souhaitent donner au comité les moyens d'accomplir réellement sa mission, il faudra qu'ils lui donnent un statut compatible avec cet objectif »*, précisai-t-il. Le décret présenté mercredi 7 décembre en conseil des ministres par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, démontre que, s'il n'a pas été suivi jusqu'au bout, le CNE a été largement entendu.

Ce décret, qui sera publié prochainement au *Journal officiel*, ne modifie pas la mission du comité qui consiste à évaluer de manière régulière l'ensemble des activités (formation, recherche, etc.) exercées par les universités. Il n'en modifie pas non plus le statut. Il *procède en revanche à un toilettage de son organisation* et de son fonctionnement. Le nombre des membres du CNE est porté de quinze à dix-sept, afin d'assurer une meilleure représentation des grandes disciplines scientifiques. D'autre part, le renouvellement de ses membres (prévu avant le 15 juin 1989) se fera désormais par *moitié tous les deux ans et non plus en bloc tous les quatre ans*, afin de faciliter la continuité de ses travaux. Par ailleurs, les conditions de saisine du CNE sont assouplies afin de leur donner une plus grande marge d'initiative. Enfin, les membres du comité pourront recevoir une indemnité dont le montant sera fixé pour chaque membre par le président du CNE ; et tous les membres — *fonctionnaires* ou non — pourront bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacement.

Ces dernières dispositions supposent un renforcement des moyens budgétaires du CNE, dont les crédits de fonctionnement passeront, dans un premier temps, de 1,2 à 1,4 million en 1989. Mais surtout la loi de finances prévoit une dotation globale pour le *comité et la suppression du contrôle a priori sur ses engagements* financiers. Autant de signes de la volonté du ministre de l'éducation de confirmer l'autorité et de *« renforcer l'indépendance »* du comité d'évaluation.

G. C.

• Bourse européenne

Le groupe italien Serafino Ferruzzi lance six bourses européennes d'études pour permettre à des diplômés en économie, sciences politiques, droit, gestion ou sciences de l'ingénieur, ressortissants de la Communauté, d'effectuer une année de spécialisation en économie ou en finance, dans un autre pays de la Communauté ou aux Etats-Unis. Dépôt des dossiers avant le 31 janvier 1989.

(Gruppo Ferruzzi, 133, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 47-23-00-22.)

• Information scientifique

Le Conservatoire national des arts et métiers organise, les 15 et 16 décembre, un colloque sur *« l'information scientifique et technologique dans l'enseignement supérieur »*.

(CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 40-27-23-94.

Jeanne Calment, cent treize ans, doyenne des Français

ARLES
de notre envoyée spéciale

Elle trottine vers sa chambre de la « Maison du lac » — sa retraite depuis quatre ans au centre hospitalier. Ravie de séduire, elle sourit *d'un air farceur à l'idée de « rejouer »*, une fois de plus, la traversée du siècle. Elle s'appelle Jeanne Calment, elle aura cent quatorze ans le 21 février prochain. Menue, fine *« sans être une beauté, pur sang Arlésienne — vous m'avez compris ? »*, elle retient ses bouclettes blanches d'une résille en attendant le prochain rendez-vous chez son coiffeur. Jeanne Calment sait recevoir dans son *« petit monde recréé ici — la Cour des miracles, n'est-ce pas ? »*

« Parlez-moi de moi »... chante Jeanne Moreau. Jeanne Calment le suggère ; il n'y a pas à s'y tromper.

« Ah, Van Gogh ? Je sais ma leçon par cœur. » La petite dame prévient son monde : *« Je réponds ce que les gens veulent entendre »*. Très vite, pour qu'enfin elle *« en vienne »* à sa propre vie, elle raconte *« l'anecdote »* : Van Gogh lors de son séjour en Arles de 1888 à 1890 *« peignait beaucoup, il lui en fallait des toiles... »* Il venait se fournir à la maison Fernand Calment, tenue par l'époux de la narratrice.

« Grincheux, il rabrouait tant les employés que plus personne ne voulait le servir. Ses voisins se plaignaient. Il fréquentait les maisons de tolérance car il y trouvait de l'alcool. Il en buvait beaucoup. Un jour, mon mari me fit appeler au magasin, pour que je le rencontre enfin. J'imaginais un bel homme, le béret sur l'oreille. Je le trouvai laid et bougon. Il était assis, jaugeant le grain d'échantillons. Il me toisa, sans même se lever, et se replongea, sans un mot, dans son examen. C'était donc « ça » Van Gogh ? Ça m'a suffi pour le connaître. »

Autre image plus tard... Le docteur Rey qui le soignait avec amitié vint chez les Calment montrer son portrait que le peintre venait de faire. *« Trop de lumière,* se souvient Jeanne. *Et ce rouge sur les joues, comme s'il avait écrasé deux tubes de couleur ! La femme du médecin s'en est servie pour boucher une vitre de son poulailler »*... Fin de l'anecdote Van Gogh : *« Je ne l'ai jamais revu. »*

*Jeanne Calment connaît la noto*riété qui, depuis, fit de cet homme un mythe. Elle veut bien y contribuer. Elle parle de Van Gogh, comme sans doute Arles en parla de 1888 à 1890, au cours de ces deux années avant le suicide. La mémoire de Jeanne est celle de la rumeur. La vieille dame n'avait que treize ans lorsque Van Gogh débarqua du train par une nuit d'hiver. Elle ne connut mari et boutique que plus tard, bien après la mort du peintre. Croise-t-elle, enfant, ce Van Gogh mésestimé ? L'homme ne fréquentait guère la bonne société dont elle est issue.

Mais Jeanne Calment sait sans doute qu'en Provence *« la vérité du dimanche »* peut être plus vraie que la réalité. Surtout, elle *« donne du plaisir »*. Et le bonheur, Jeanne Calment connaît. C'est à ce *« bonheur permanent »* qu'elle attribue d'ailleurs sa longue vie. C'est de lui seul qu'elle aime se souvenir, *« en attendant la mort qui à cet âge peut venir à tout instant »*. Le bonheur est magique, et Jeanne Calment sait merveilleusement en faire une certitude : *« La gaieté fait partie de mon programme. »*

Perdreaux et sangliers

Elle naît d'un père, riche constructeur de navires qui voit en sa fille *« un garçon manqué »*. Enfance bénie, jusqu'au mariage à vingt ans avec son cousin Fernand. *« J'ai réussi mon mariage. »* Jeanne accompagne son époux partout. C'est la Belle Epoque. Elle voyage. Elle chasse dans les collines, *« dans le beau soleil »*, perdreaux, lapins et sangliers. *« On disait que ça décoiffait et abîmait la peau. Vous avez vu ? Je n'ai pas une ride... »* Le couple séjourne à Uriage pour pratiquer l'alpinisme, fait du patin à roulettes aux Alyscamps, de la bicyclette à Saint-Rémy-de-Provence.

Jeanne Calment n'abandonnera son vélo que l'année de ses cent ans. *« J'avais des jambes d'acier. Maintenant, l'acier, il gondole... Nous faisions aussi de l'escrime, du tennis, de la natation. J'ai connu tous les plaisirs — plus un. J'ai tous les vices — plus un »*, insiste-t-elle malicieuse.

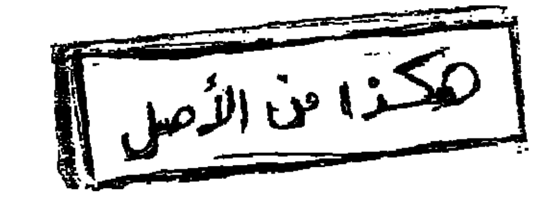
Vie aisée sans la contrainte du travail et sans nuages... Passe la Belle Epoque. Le couple rencontre Van Dongen, fréquente Frédéric Mistral, *« le poète et ses bals splendides »*. *« Après la fin de la première guerre, où nous fûmes vainqueurs, la gaieté revint. »* Arrive la deuxième guerre : *« Les Allemands ont dormi dans ma chambre, sans rien abîmer. »* Mais après cette guerre *« ce fut fini, la Belle Epoque ne reviendrait plus »*.

« Quand on devient vieux, on a perdu beaucoup de monde. » Son mari, sa fille et son petit-fils meurent. Le monde se transforme : *« Rien ne m'étonne plus. »* Jeanne Calment n'a commencé réellement à se préoccuper de politique que *« récemment »*. *« J'écoute,* dit-elle, *tous les postes de radio et je vais donner les nouvelles à ma voisine de chambre, très intelligente et paralysée dans son lit. »*

Chaque matin, Jeanne Calment fait *« sa »* gymnastique. Ces jours-ci, elle souffre de sa jambe droite, — *« une mauvaise posture pendant ma sieste »*. Aussi, tout en se racontant, balance-t-elle la jambe sans discontinuer, *« pour la remettre en forme »*. *« Je la lève assez haut — vous voyez ? — pour envoyer dans la nature celui qui m'embête. »* Le personnel et les pensionnaires de la maison de retraite en savent quelque chose... Avec ses originalités de star, Jeanne esquive les contraintes. Elle fait son lit *« à sa manière »*. Elle prépare elle-même sa salade de fruits quotidienne *« pour améliorer l'ordinaire. J'ai un estomac d'autruche. Le docteur n'en revient pas. Mon foie aime les chocolats autant que moi. Alors nous partageons. »* En fin de repas Jeanne fume *« sa Dunhill. Autrefois, c'était le cigare »*.

Même si la vue et l'ouïe baissent beaucoup, elle n'est *« Jamais malade — avec J majuscule. Il n'y a de la chance que pour la canaille. Je crois que je mourrais en riant »*...

DANIELLE ROUARD.





Société

SPORTS

FOOTBALL : Le match nul (0-0) de Bordeaux à Naples

Les Girondins éliminés sans gloire

Déjà battus (1-0) à domicile par les footballeurs napolitains lors du match aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA (Union européenne des associations de football), les Girondins de Bordeaux ont quitté sans gloire cette épreuve, mercredi 7 décembre, sur un résultat nul (0-0).

Naples et son cratère du stade San Puolo, plus prompt à s'enflammer que le Vésuve tout proche, Diego Maradona et ses compères Careca et Carnevale, les terreurs du championnat italien où ils sont invaincus depuis le 15 octobre, avaient sans doute un peu trop impressionné Aimé Jacquet. Inquiet par nature et par profession, l'entraîneur girondin n'avait pas caché qu'il craignait par-dessus tout de revenir de ce déplacement avec « *un carton* » qui aurait déstabilisé durablement son équipe, déjà en proie au doute depuis le début de la saison.

Entre voir Naples et mourir d'ennui en refusant le jeu et le rêve d'un impossible exploit qui se serait probablement terminé en cauchemar, Aimé Jacquet avait fait son choix. Privé de son défenseur international Alain Roche, suspendu, et de sa dernière recrue danoise Jesper Olsen, pas encore qualifiée pour la Coupe de l'UEFA, inquiet pour la forme de Dominique Dropsy, Jean-Christophe Thouvenel, Didier Sénac, Zoran Vujovic et Eric Dewilder, diminués par un virus grippal, l'entraîneur bordelais aurait souhaité laisser aux seuls Italiens le soin de se découvrir en *défense*. C'était *compter sans* le réalisme des footballeurs napolitains, aussi peu enclins à gaspiller inutilement leurs forces qu'à se laisser voler la qualification sous les yeux de leurs soixante-dix mille supporters. .

Des grippés Bordelais, le plus fiévreux était sans doute Jean-Christophe Thouvenel, renvoyé aux vestiaires par l'arbitre après trois minutes pour un coup de poing sur la pommette de Massimo Crippa. Dès lors, le miracle espéré à onze par les Girondins avait encore moins de chances de se réaliser à dix. Surtout face à des Napolitains qui poussaient le cynisme jusqu'à leur abandonner le milieu du terrain pour mieux les voir s'empêtrer dans les mailles serrées du rideau défensif mis en place à 30 mètres des buts.

Désormais muets sur ordre face à la presse, les Bordelais le sont plus encore par désordre devant les buts adverses. A l'image de leur capitaine Jean Tigana, rarement aussi peu inspiré que mercredi soir, ils se sont limités à des ronds de jambe et à des passes redoublées au centre du terrain qui ont eu pour seul effet d'assoupir le public napolitain et de déconcentrer ses idoles.

Après quelques rares tentatives avortées, principalement sur coups francs, Massimo Crippa et, surtout, Diego Maradona doivent encore se demander aujourd'hui comment ils ont pu rater la cage de Dominique Dropsy. Le premier en se présentant seul sur une ouverture de Maradona (46e minute). Le second, idéalement placé à 5 mètres face au but sur une remise de la tête de Carnavale (70e minute).

A défaut de gagner l'estime du public italien, comme les footballeurs du Bayern de Munich, battus (2-0) à domicile par l'Inter de Milan, mais qui ont pris tous les risques au stade San Siro pour mener 3-0 et se qualifier (3-1), les Girondins de Bordeaux se sont contentés de ne pas perdre la face. Au prix d'un événement rarissime en football : ils n'ont pas réussi à adresser un seul tir durant tout le match.

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS DE LA COUPE DE L'UEFA

(Huitièmes de finale, matches retours)

*Naples (Italie) et Bordeaux (France), 0-0 (1-0) ; Stuttgart (RFA) b. Groningue (P-B), 2-0 (3-1) ; Dynamo Dresde (RDA) b. *AS Rome (It.), 2-0 (2-0) ; *Cologne (RFA) et Real Sociedad (Esp.), 2-2 (0-1) ; *Mostar (Youg.) b. Midlot-Hian (Ecosse), 2-1 (0-3) ; Bayern Munich (RFA) b. *Inter Milan (It.), 3-1 (0-2) ; *Palloseura (Finl.) b. Victoria Bucarest (Roum.), 3-2 (0-1) ; *Juventus Turin (It.) b. FC Liège (Belg.), 1-0 (1-0).

● **TENNIS : Graf et Wilander** *champions du monde.* – L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et le Suédois Mats Wilander ont été sacrés champions du monde 1988 par un jury d'anciens joueurs réunis par la Fédération internationale de tennis. Grâce à son « grand chelem » et à sa médaille d'or aux Jeux de Séoul, la jeune allemande a fini la saison légèrement en tête du « classement Virginia Slims », position *qu'elle occupait déjà l'an passé.* Vainqueur des Internationaux d'Autralie, des Etats-Unis et de Roland-Garros, Mats Wilander, qui a aussi conduit son pays en finale de la Coupe Davis, succède à Ivan Lendl.

ÉDUCATION

M. Claude Régnier, président de l'université Strasbourg-II

M Claude Régnier, professeur de géographie et de démographie, a été élu président de l'université des sciences humaines de Strasbourg (Strasbourg-II) par 75 voix sur 128 votants, au deuxième tour de scrutin. Il succède à M. Etienne Trocmé, président de l'université, de *1973 à 1978, puis de 1983 à 1988.*

[Né le 1er février 1930 à Paris, M. Claude Régnier appartient à la première promotion de l'Institut de démographie de Paris. Il est nommé, en 1961, assistant à l'Institut de démographie de Strasbourg, dont il assure la direction depuis le début de 1968. Ancien doyen de la faculté des sciences sociales *(1974-1976), il est nommé professeur* en 1980, puis élu vice-président de l'Université en 1987. M. Régnier est membre fondateur de l'Association européenne pour les études de population (1982). Il préside la Société française de gérontologie *(1987-1988). Il* est membre du haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, et président du conseil scientifique de l'Observatoire régional de la santé d'Alsace (1988).]

ENVIRONNEMENT

Les mangeurs de moutons de l'Ain ne seraient pas des bêtes sauvages

Des lynx trop polis

SAINT-JEAN-DU-GARD
de notre envoyé spécial

Certains des fauves qui, depuis plusieurs mois, dévastent les élevages de moutons du Haut-Bugey dans l'Ain ne seraient pas des lynx sauvages venus de Suisse, comme on le croyait jusqu'ici, mais des animaux appartenant à plusieurs espèces différentes et issues de zoos privés. Cette surprenante hypothèse a fait bourdonner comme une ruche en colère les cent quarante spécialistes réunis à Saint-Jean-du-Gard *pour le premier colloque sur la réintroduction des espèces disparues.* Elle devait être évoquée par M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, *au cours de la séance terminale* du congrès, jeudi 8 décembre.

Depuis le printemps 1988, les parcs à moutons du massif du Jura, et notamment ceux du Haut-Bugey, sont décimés : les éleveurs annoncent près de cent quatre-vingts victimes (*le Monde* du 7 septembre). Après avoir écarté les brebis mortes accidentellement et celles qui sont tombées sous la dent de chiens errants, Véronique Herrenschmidt, une experte venue des Vosges, a reconnu la signature du lynx dans cent quarante cas environ. Les brebis sont égorgées et leur gigot – morceau de choix – dévoré en premier.

On a d'abord attribué ces dégâts aux lynx sauvages qui, après avoir *été lâchés* en Suisse au cours des années 70, se sont infiltrés dans les forêts françaises. Début septembre, cette hypothèse semblait confirmée par les *cadavres des félins retrouvés un* beau matin devant la gendarmerie de Lhuis. Des paysans excédés et bravant la loi qui protège le lynx, animal en voie de disparition, *s'étaient fait justice.* Quelques jours plus tard, l'envoyé spécial du *Monde* observait un bébé lynx dévorant un agneau dans une battue...

Le ministre de l'environnement fit un voyage-éclair à Bourg-en-Bresse sur les lieux, condamna l'exécution sommaire, fit accélérer les indemnisations et nomma un enquêteur. Son choix s'est porté sur un homme d'expérience, M. Jacques Lecomte. Ce sexagénaire flegmatique, aux cheveux de neige, qui appartient à l'Institut national de recherches agronomiques, a pas mal roulé sa bosse. Comme *président* du Conseil supérieur de protection de la nature, il examine tous les projets de réintroduction en France d'espèces protégées.

Marché noir

Les témoignages qu'il a recueillis en jouant les Sherlock Holmes dans le Haut-Bugey l'ont estomaqué. A Montréal, par exemple, un félin est venu égorger une brebis jusque dans la cour d'une maison située en plein village. Ailleurs, un même lynx escorté de sa progéniture a été observé sur le bord d'une route très fréquentée. Une dame digne de foi rapporte qu'au cours d'une promenade en forêt elle a rencontré un félin qui l'a suivie comme un animal familier. On a même vu un lynx jouant avec des vaches dans un pré.

Enfin, un éleveur a montré à M. Lecomte un étrange document : la photo couleur d'un félin mort qui aurait été tué il y a peu de temps dans la région. Les spécialistes du Muséum d'histoire naturelle sont formels, il s'agit d'un caracal. Or ce félin ne vit que dans la savane africaine où il chasse les rongeurs, les oiseaux et les jeunes antilopes. Un peu moins grand que le lynx d'Europe, mais mesurant tout de même 45 centimètres au garrot, il s'apprivoise facilement et ronronne comme un chat domestique.

M. Lecomte remettra la semaine prochaine au ministère de l'environnement un rapport qui devrait faire du bruit. Les nombreux indices rassemblés à ce jour permettent de penser que les forêts du Jura et de l'Ain sont fréquentées par un nombre de lynx anormalement élevé : plus d'une cinquantaine. Parmi eux se trouvent probablement mêlés des spécimens sauvages venus de Suisse, des lynx d'Europe plus ou moins habitués à l'homme et des caracals africains issus d'élevages.

On a découvert en effet que si la plupart des zoos sérieux déclarent l'état de leur cheptel à la Direction de la protection de la nature, certains collectionneurs privés entretiennent des élevages clandestins. Des animaux sont même volés dans les zoos publics, comme les deux jeunes lynx dérobés en août dernier à Montpellier par des individus qui n'ont pas hésité à massacrer les parents pour faciliter leur tâche. Il est possible de se procurer un lynx au marché noir pour 5 000 francs.

Qui a lâché des félins d'élevage et des caracals dans le Haut-Bugey, et dans quel but ? Est-ce pour déconsidérer définitivement les tentatives de réintroduction en France ? L'enquêteur de l'environnement préconise l'ouverture d'une instruction judiciaire et le renforcement des contrôles sur les zoos privés. En outre, pour confirmer ces hypothèses et pour éliminer les animaux qui ont un comportement aberrant, il demande que *l'on piège les félins* semi-apprivoisés. On envisage de faire venir pour cela un spécialiste de Tchécoslovaquie car, jusqu'à présent, les essais de capture ont été autant d'échecs.

Les éleveurs du Haut-Bugey, pour leur part, ont hâte que ce roman policier écologique arrive à son dénouement. Car leurs brebis, *elles*, continuent de tomber sous la dent de ces félins énigmatiques.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

DES LIVRES

Peter Handke s'efface

Après-midi d'un écrivain *décrit les faits et gestes d'un texte en cours dans l'esprit de son auteur.*

« *CET Autrichien de trente-cinq ans va dominer, c'est l'évidence, sa génération en Europe* » (1). La publication simultanée d'*Après-midi d'un écrivain* et de la première monographie importante, en français, consacrée à son œuvre par son traducteur habituel, l'essayiste Georges-Arthur Goldschmidt, confirme cette prédiction vieille de dix ans.

Le paradoxe de l'étonnant parcours de Handke au firmament littéraire réside en ceci que cet auteur à la célébrité internationale, qui avait fait en 1966 une entrée provocante avec sa pièce *Outrage au public* et le coup d'éclat de son discours agressif au congrès du Groupe 47, alors la plus prestigieuse organisation d'écrivains en Allemagne, ne semble plus aspirer aujourd'hui qu'à effacer sa réputation initiale en se gommant lui-même de plus en plus dans ses textes, tout en n'écrivant qu'au plus serré de son expérience.

Promptement accusé par ses adversaires, de ne chercher que sa propre publicité, Handke, tel un personnage des films de son ami Wim Wenders (dont il a été plusieurs fois le scénariste, de *Faux mouvement* aux *Ailes du désir*), arpente à présent les chemins de l'Europe ou se baigne dans ses fleuves, homme sans adresse, solitaire, à la recherche d'une vérité essentielle, qui serait l'être même du langage dans l'immédiateté de la sensation. Le dernier en date de ses livres, au titre comme toujours si ajusté, *l'Absence*, paraîtra en traduction au début de l'année prochaine.

Après-midi d'un écrivain a été écrit en 1987, quand Peter Handke, après des années d'exil volontaire en France et de voyages dans le monde entier, vivait et écrivait encore dans la maison louée sur les hauteurs de Salzbourg. Ce récit de moins de cent petites pages, composé de huit courts chapitres fragmentés en séquences quasi cinématographiques, est une œuvre littéraire où l'écrivain atteint sans doute la quintessence de son art, à la façon dont la vision de Cézanne s'accomplit le plus radicalement dans la *Montagne Sainte-Victoire* ou la sensibilité du jeune René Char dans le recueil collectif *Ralentir, travaux*, lorsque sa voix ne doit pas, en principe, se distinguer de celle de Breton et d'Eluard.

A l'exemple de ses deux maîtres en rigueur initiatique, Cézanne et Char, et avec une technique narrative-descriptive héritée de Robbe-Grillet, Handke prend pour sujet dans ce petit livre l'écriture elle-même, telle que la vit un écrivain à la recherche de son texte intérieur quand il se met en contact avec l'être du monde, dans ses apparitions les plus anodines, les plus locales.



LAURENCE SUDRE

Peter Handke : « *Il avait pensé être tombé hors des limites du langage pour n'y jamais pouvoir revenir* ».

Dans la première page, qui va produire non seulement la suite du texte, mais l'expérience même de l'après-midi et de la soirée qu'il relate, le narrateur – qui se désigne anonymement et avec ironie comme « l'écrivain » et s'énonce, tout au long, à la troisième personne du passé simple – taille en mots, comme un crayon, son angoisse de rester bloqué, de ne parvenir à poursuivre son texte, et il évoque le temps où « *il avait pensé être tombé hors des limites du langage pour n'y jamais pouvoir revenir* ».

Après quoi, soulagé d'avoir pu au moins écrire cette angoisse, il se raconte vaquant à quelques occupations ménagères dans la maison trop grande où, volontairement, il vit seul, s'occupant ensuite de son jardin où la neige va tomber, rentrant précipitamment changer un mot dans son texte (mais nous ne saurons pas lequel).

L'obscurité de la maison

« *Depuis des décennies, il est vrai, il ne vivait qu'en vue de ce qu'il était en train d'écrire ; il n'avait pas cependant, jusqu'à ce jour, réussi à trouver pour cela un comment auquel se fier.* » La suite relate une déambulation solitaire dans la périphérie puis dans le centre de la ville, avec arrêt dans un café où, installé près du juke-box, l'écrivain observe les familiers du lieu, leur violence et leur détresse.

Retour ensuite dans l'obscurité de la maison vide, éclairée seulement de l'extérieur par la douce luminosité de la neige. Il est alors traversé par le bref vertige du suicide, du néant. Mais non. « *Continuer. Laisser être. Laisser passer. Représenter. Transmettre. Continuer à travailler le plus fugitif des matériaux, ton souffle : en être l'artisan.* »

Ce n'est rien et c'est tout : l'écriture d'un texte en train de se vivre, l'autobiographie d'une œuvre en train de s'écrire, et c'est l'œuvre elle-même. C'est totalement neuf et c'est inoubliable pour le lecteur, comme s'il avait vécu lui-même cette expérience, celle de l'art. Un livre qui compte est un livre qui entraîne son lecteur à réinventer son propre monde avec, plus que les mots du livre, sa vision, son attention, sa présence au monde.

Après-midi d'un écrivain est un récit qui contamine son lecteur, non pas d'une folie qui serait celle de l'auteur (car Handke est très évidemment fou comme le sont les poètes depuis toujours), mais d'une poésie qui pourrait être celle de sa propre vie si seulement elle consentait à s'écouter vivre comme on regarde l'herbe pousser.

Cette poésie, par essence, est anonyme, car elle est, au moins potentiellement, celle de tous. Une poésie de la conscience de « soi » dans le monde. Handke apparaît bien, ici, comme un rejeton de *la Nausée*, mais sans nausée, avec plutôt une illumination désespérée à la Camus, mais sans la sensualité. Notre temps n'est plus à l'angoisse ni à l'extase solaire, mais à l'hiver des solitudes.

MICHEL CONTAT.

(*Lire la suite page 25.*)

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech à propos de *la Femme gauchère* (*le Monde* du 31 mars 1978.)

Le même et l'autre

Dans* Etrangers à nous-mêmes *Julia Kristeva plaide pour un nouveau cosmopolitisme

LE dernier livre de Julia Kristeva tient à la fois du journal intime, de l'essai historique et de la réflexion philosophique ; mais ces trois approches s'enrichissent mutuellement dans le mouvement d'une écriture dense et lumineuse : car, autant le souligner tout de suite, au risque de surprendre ceux qui ont gardé le souvenir de textes difficiles, la prose de Julia Kristeva est d'une parfaite limpidité, comme si l'intensité de son expérience personnelle lui donnait la force d'aller à l'essentiel.

Etrangère en France (elle est d'origine bulgare), Julia Kristeva s'interroge, en effet, sur le statut des étrangers à travers les âges, parcourant les « *figures historiques de l'étrangeté* » pour tenter de penser l'avènement d'une « *société multinationale* », et elle montre comment, dans les démocraties, les droits « *de l'homme* » et les droits « *du citoyen* » sont en perpétuelle contradiction.

Proche d'un journal intime, *Etrangers à nous-mêmes* est d'abord le récit d'un déracinement, dont on devine qu'il fut celui de l'auteur. « *Peut-on être étranger et heureux ?* » se demande Julia Kristeva. C'est que l'étranger porte en lui une « *blessure secrète* » qui le propulse « *vers un ailleurs toujours repoussé, inassouvi, inaccessible* ». Il sait qu'il est « *une bouche en trop, une parole incompréhensible, un comportement non conforme* ». Faussement indifférent, « *il saigne corps et âme* » sous le triple regard des « *paternalistes* », des « *paranoïaques* » et des « *pervers* ».

De cette phénoménologie de l'étrangeté, on retiendra, entre autres notations subtiles, celles qui touchent à la langue, aux « *fautes* » que personne ne relève « *pour ne pas vous blesser* », mais dont on sent qu'elles agacent, à cette parole que personne n'écoute parce qu'elle est sans passé et sans pouvoir. Ce n'est pas la première fois que Julia Kristeva met en jeu sa vie privée dans son travail théorique : *Histoires d'amour*, en 1983, procédait de la même démarche. Ici, son témoignage confère à son enquête le poids du réel.

Cette enquête, Julia Kristeva la conduit, selon son habitude, à travers des textes qui sont autant de jalons dans le cheminement de la pensée occidentale : la tragédie grecque, qui stigmatise les étrangers, ces « *barbares* » ; la philosophie stoïcienne, qui s'ouvre au cosmopolitisme ; la tradition juive, qui célèbre à la fois le peuple élu et Ruth la Moabite, princesse venue d'ailleurs ; le message de saint Paul, qui crée la « *communauté ecclésiale* » par-delà l'espace de la cité, et celui de saint Augustin, qui fonde « *l'universalité de l'amour pour l'autre* » ; la Renaissance, qui découvre le monde dans sa diversité, etc.

On ne saurait entrer ici dans le détail d'analyses érudites qui font valoir avec justesse la permanente dialectique entre le rejet et l'accueil de l'autre, dont est marquée la conscience historique de l'Occident. Car au thème de la patrie et de l'enracinement s'oppose sans cesse celui du voyage, de l'errance, du pèlerinage, comme si toujours se jouait un « *jeu subtil, parfois brutal* » entre la « *caritas* » augustinienne, principe d'ouverture illimitée, et la « *juridiction politique* », foyer de possession jalouse.

Une telle dualité n'est pas réductible, s'il est vrai, comme l'explique l'auteur, que l'étrangeté est en nous avant d'être entre nous et les autres : dès lors la question se pose « *non plus de l'accueil de l'étranger à l'intérieur d'un système qui l'annule, mais de la cohabitation de ces étrangers que nous reconnaissons tous être* ». Julia Kristeva trouve dans *le Neveu de Rameau*, de Diderot, dont elle propose une lecture passionnante avant de rappeler celle qu'en a faite Hegel, le modèle de cette « *étrangeté essentielle* » ; et c'est, bien sûr, chez Freud qu'elle découvre là loi de l'« *inquiétante étrangeté* » qui installe l'autre dans l'inconscient. « *Nous sommes nos propres étrangers, nous sommes divisés* », conclut-elle.

Comment en sortir, sinon en préservant les différences et les particularismes, en refusant l'homogénéité, en affirmant que « *chacun est destiné à rester le même* et *l'autre* » ? Par cet éloge de la parole plurielle, Julia Kristeva reprend une réflexion amorcée naguère dans *Polylogue* (en 1977) et dans la revue *le Genre humain* (en 1985). « *Peut-être s'agit-il, en définitive,* dit-elle, *d'étendre à la notion d'étranger le droit au respect de notre propre étrangeté.* » Les formes de cette « *communauté paradoxale* » sont à inventer. Mais, avant d'imaginer des solutions pratiques, le détour théorique proposé par Julia Kristeva n'est pas inutile.

THOMAS FERENCZI.

★ **ÉTRANGERS A NOUS-MÊMES, de Julia Kristeva. Fayard, 294 p., 95 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Autobiographiques, *de Serge Doubrovsky*

Tout est sextuel

LES hommes d'Etat, on savait qu'ils se soignent à nos dépens ; on se doutait que Napoléon emmerdait l'Europe entière et faisait massacrer des soldats par paquets de mille pour oublier sa petite taille ou son ulcère ; les auteurs de fictions, on nous a beaucoup dit qu'ils compensaient des manques personnels... Mais un auteur comme Corneille, aussi maître de soi que de l'univers, ou un philosophe prétendument lucide et bardé de théories abstraites comme Sartre, on a peine à croire qu'eux aussi écrivent pour solder un malaise intime, et que ce malaise tienne toujours plus ou moins à la difficulté de choisir entre l'homme et la femme hébergée par chacun d'eux... Le moindre paragraphe est-il vraiment un aveu d'ordre sexuel ? Tout, en littérature, est-il à ce point sextuel ?

Serge Doubrovsky ne se posait pas la question sous cette forme lorsqu'il s'occupait de Corneille – *Corneille et la dialectique du héros* – ou de Proust – *la Place de la madeleine*, – et qu'il composait ses romans – *Fils, Un amour de soi*. C'est après-coup que cette constante lui est apparue. Et c'est pour en asseoir la pertinence qu'il regroupe aujourd'hui des textes ou exposés produits au hasard de ses cours et de colloques, notamment aux Etats-Unis où il enseigne depuis longtemps.

LE titre du recueil ne doit pas égarer. Il ne s'agit pas d'études sur le « *genre* » autobiographique, mais sur ce que révèlent en profondeur le seul geste d'écrire et son origine émotionnelle.

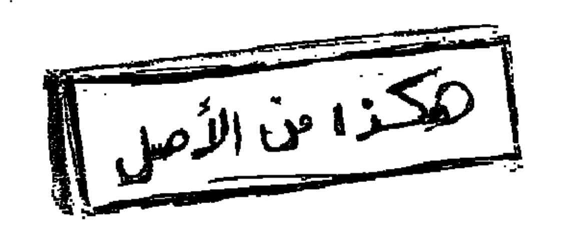
Doubrovsky a varié, lui-même, dans la manière d'élucider ces aveux involontaires, et ce n'est pas complaisance, mais utile scrupule, de nous le rappeler. Il a d'abord cru à l'approche existentialiste de l'acte d'écrire, puis, par suite d'une expérience personnelle de la psychanalyse, il s'est attaché aux explications par l'inconscient, avant d'en venir à sa position actuelle, qui combine les deux premières sans en renier aucune.

Il n'est pas douteux que Freud a modifié les attitudes possibles devant la confidence littéraire. Jusqu'alors on était pris en fourchette entre deux propositions contradictoires : celle de Rousseau, pour qui personne n'est mieux placé que soi pour parler de soi, et celle qui, de Pascal à Sartre en passant par le Molière des portraits du *Misanthrope*, veut que notre vérité réside aussi, d'abord, dans le regard et le discours de l'Autre.

Depuis le freudisme, il existe une nouvelle forme d'introspection libérée du huisclos avec soi-même du fait qu'elle utilise le point de vue extérieur apporté par la cure analytique. L'entreprise de Michel Leiris (*L'Age d'homme*) en est le meilleur exemple. *Fils*, de Doubrovsky, s'y apparente. Outre le passage par les yeux d'un tiers, l'analyse offre la révélation qui manquait aux auteurs de confessions traditionnelles, que le sens d'une vie n'existe nulle part, qu'il n'est pas à découvrir mais à inventer.

CE n'est en rien diminuer le génie profus de Sartre que d'observer chez lui des bévues géantes qu'il se faisait fort d'éviter. Le champion de la lucidité, de l'authenticité et de la liberté, le contempteur de la mauvaise foi est sans doute l'écrivain des années 1940-1970 qui s'est le plus amplement trompé sur lui-même, et sur ce qui animait ses constructions philosophiques comme ses romans et ses pièces.

(*Lire la suite page 20.*)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Le courage des femmes pashtounes

QUAND la loi des hommes est trop violente pour les femmes, comme ce fut et comme c'est toujours le cas en Afghanistan, elles n'ont plus que deux moyens de résister : le suicide et le chant. D'où le titre du très beau petit livre de *Sayd Bahodine Majrouh le Suicide et le Chant,* une courte anthologie de poésie populaire des femmes « pashtounes ».

Ce recueil, premier des livres de Majrouh à être traduit en français, est posthume. Intellectuel (docteur en philosophie de l'université de Montpellier, *doyen de la faculté des lettres* de Kaboul), poète, Majrouh s'était exilé au Pakistan, à Peshawar, après l'invasion soviétique de son pays. Il y avait fondé le Centre afghan d'information. C'est dans sa maison de Peshawar qu'il a été assassiné le 11 février de cette année, à la veille de son soixantième anniversaire.

Défier les hommes

Dans *le Suicide et le Chant,* Majrouh parle, sans emphase et avec un grand respect pour les femmes, des sources de leur création et du genre de poésie — orale, bien sûr — qui leur est propre : *« Le* landay, *qui signifie littéralement « le bref ». Il s'agit en effet d'un poème très court, de deux vers libres en neuf et treize syllabes, sans rimes obligatoires, mais avec de solides scansions internes. »*

« Réprimée, bafouée, tenue pour un être de second rang », la femme pashtoune ne sombre pas pour autant dans la passivité. Elle nourrit sa révolte de son chant — à moins qu'elle ne déserte socialement en se tuant — et ne craint pas de défier les hommes *(lire également l'article d'André Velter page 27).* D'une vie conjugale désastreuse elle dit : *« O mon Dieu ! Tu m'envoies de nouveau la nuit sombre/Et de nouveau je tremble de la tête aux pieds, car je dois monter dans le lit que je hais. »* Amoureuse, elle ne recule pas devant le scandale : *« Demain les affamés de mes amours seront satisfaits,/Car je veux traverser le village à visage découvert et chevelure au vent. »*

En allant chercher de l'eau à la fontaine, en cuisant le pain, les femmes pashtounes improvisent ces petits poèmes, souvent provocants, parfois nostalgiques — affirmation, en tout cas, de leur inaltérable insoumission et de leur lucidité.

Aujourd'hui, dans les camps de réfugiés, elles chantent l'exil, comme en témoignent les « Trente-cinq landays d'exil » *qui ferment le recueil. Ils disent* ce dont témoignent toute l'histoire des femmes : une incroyable obstination et une infinie résistance, dans tous les sens que l'on peut donner à ce mot.

Jo. S.

★ **LE SUICIDE ET LE CHANT, POÉSIE POPULAIRE DES FEMMES PASHTOUNES, de Sayd Bahodine Majrouh, traduit du pashtou et adapté par André Velter et l'auteur, collection « Comme », Les Cahiers des brisants, (Le Charpentier, Saint-Perdon, 40090 Mont-de-Marsan), 66 p., 70 F (distribution Distique).**

ROMAN

Jean-Pierre Siméon et l'écriture d'une souffrance

Rue Saint-Denis, cafés piteux, bistrots du boulevard Magenta, endroits secrets du Faubourg Saint-Martin, passages aux clartés froides... ces lieux *campent le cadre toujours plus étrange,* insaisissable et trouble dans l'ombre duquel un certain Etienne le Blais (alias Monky) traîne l'ombre de sa propre vie. Il rencontre un homme — le narrateur — qu'il finit par agacer de trop d'agressivité, de présence envahissante, de détresse inexpliquée.

Etienne s'empêtre et s'emprisonne dans la maladresse d'un appel au secours qu'il ne sait exprimer. Sur les conseils du narrateur, il décide d'écrire ce qu'il ne parvient pas à dire. L'écriture de cette souffrance, feuillet après feuillet, apporte un sens et une rédemption à la raison en crise, en chute libre, d'Etienne. Parallèlement, leur lecture *provoque chez le narrateur, tel un principe* de vase communicant, une identification qui le contamine.

Il s'empare du récit, le recopie, l'arrange. *C'est cette version corrigée* des feuillets de Monky que le lecteur découvre et qui compose le premier roman de Jean-Pierre Siméon. L'auteur, plus connu pour son œuvre poétique qui lui valut, en 1984, le prix Antonin Artaud, a su tirer de la poésie la précision des mots, la vision aiguë des descriptions et trouver une juste musicalité.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ **PASSAGE DU DÉSIR, de Jean-Pierre Siméon, L'Aire et Le Castor astral, 172 p., 78 F.**

HISTOIRE

Le bourreau de la Révolution

Charles-Henri Sanson, devenu officiellement en 1778 « exécuteur des hautes et basses œuvres de Paris », a tenu scrupuleusement son journal. Son petit-fils, Henri-Clément Sanson, l'a publié sous le Second Empire, dans un livre consacré à sa *famille.* L'édition établie par Monique Lebailly en présente les chapitres consacrés à la période révolutionnaire et constitués pour partie du journal de Charles-Henri Sanson, pour partie du récit de son petit-fils rédigé à partir des archives familiales. Homme méticuleux, le bourreau s'intéresse d'abord à son ins*trument de travail. C'est lui qui* demande, dans un mémoire au ministre de la justice, la mise au point d'une machine efficace : ce sera la guillotine, imaginée par le docteur Louis sur le modèle anglais, aménagée par Schmidt, facteur de clavecin, après refus d'un premier devis, et perfectionnée... par Louis XVI en personne, qui modifie la forme du couperet. Le docteur Guillotin la fera adopter par l'Assemblée nationale.

Charles-Henri Sanson fut-il indifférent, comme l'a écrit Sébastien Mercier, au sort des deux mille neuf cent dix-huit condamnés qu'il envoya *à la mort de 1789 à 1796 ?* Si l'on en croit son petit-fils, il manifesta une discrète compassion, notamment à l'égard du roi, dont il pensait qu'au dernier moment il serait délivré par ses amis, de Marie-Antoinette, dont il souligne la majesté, ou de Charlotte Corday, dont il salue le courage. La plupart des victimes meurent dignement, et leurs dernières paroles témoignent de leur force d'âme. Quant au bourreau, il fait son métier, *sans joie et sans faiblesse, mais il aimerait cesser* d'être *« l'exterminateur des vaincus »* pour redevenir *« le justicier » ;* et son petit-fils, au terme de sa longue chronique, condamne fermement la peine de mort.

T. F.



★ **La Révolution française vue par son** ***bourreau*** **Charles-Henri Sanson, Coll. Griffures, L'instant, 343 p., 98 F.**

— A signaler aussi : le *Dictionnaire des personnages de la Révolution,* de Roger Caratini (le Pré aux Clercs, 577 p., 195 F), qui, outre Charles-Henri Sanson, sur lequel, nous dit l'auteur, *« on ne sait malheureusement à peu près rien »,* présente, de Charles Xavier Joseph Franqueville d'Abancourt, éphémère ministre de la guerre en 1792, à *Joseph Zangiacomi, conventionnel,* quelque trois mille acteurs de la Révolution, de 1787 à 1795.

Charles X, le fossoyeur

Des petits-fils de Louis XV, Charles-Philippe, comte d'Artois, est le plus charmant. Charmeur *même, mais* assurément aussi le moins intelligent — un esprit épais dans un corps svelte, — fort paresseux de surcroît. A la veille de l'éruption du volcan révolutionnaire, il danse, court du plaisir au jeu, accumule les maîtresses et les dettes, jusqu'au jour où il s'éprend d'une amoureuse-née : Louise de Polastron, très pieuse. Lorsqu'elle meurt, en 1804, Artois jure fidélité à sa *mémoire et s'enfonce dans la plus* totale dévotion. Un sot bigot, quoi de pis, s'il a un rôle politique à jouer ? Le premier des émigrés, il apparaîtra à Charette comme le dernier des lâches — *des lâcheurs au* moins — après qu'il aura fait faux bond aux Vendéens du Marais breton. *« Il a conspiré contre Louis XVI, il a conspiré contre moi, il conspirera contre lui-même. »* La prophétie de Louis XVIII se réalisera.

La mort de ce frère, en 1824, lui donne accès au trône. Il va, durant *six ans, multiplier les bévues plus ou* moins graves, à commencer par celle qui consiste à se faire couronner à Reims, en grande pompe. A soixante-sept ans, après tant d'événements dramatiques ou glorieux, et des bouleversements tels qu'on n'en a revu de pareils qu'en Russie, après 1917, il n'a pas compris l'impossibilité d'un retour à l'ancien ordre des choses. Il s'enferre dans une politique rétrograde : *« J'ai mes vieilles idées, je veux marcher avec elles. »*

A ce compte, on marche à l'envers. Le peuple de Paris le lui fait bien voir, qui l'a pourtant accueilli assez favorablement. Les Trois Glorieuses de juillet 1830 lui indiquent la voie d'un nouvel exil, mais il a du mal à admettre que cet « épisode » est un congé définitif. Comme à son habitude, André Castelot conte cette histoire lamentable en lui insufflant la vie. Et il explique très clairement comment, par manque de caractère, ce prince est devenu le fossoyeur de la monarchie.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **CHARLES X, LA FIN D'UN MONDE, d'André Castelot. Librairie académique Perrin, 587 p., 165 F.**

Passage en revues

Littérature, poésie

● L'œuvre poétique de Nelly Sachs est sans doute l'une des plus douloureuses de ce siècle. Le drame du peuple juif qui s'y inscrit, elle le donne à ressentir, presque physiquement. Née à Berlin en 1891, Nelly Sachs, grâce à l'aide de Selma Lagerlöf, parvient à fuir de justesse l'Allemagne en 1940 et s'installe en Suède, où elle vivra jusqu'à sa mort, en mai 1970. Le prix Nobel de littérature lui fut attribué, en même temps qu'à Joseph Agnon, en 1966.

Le drame absolu de la Shoah détermine son retour au judaïsme dont sa poésie est imprégnée sans nullement en être une application ou une illustration. *« Car il faut avoir souffert jusqu'au bout/l'univers lisible/Et avoir appris l'agonie/dans l'extrême patience. »* Proche de l'univers nocturne de Novalis autant que du symbolisme de la Kabbale, l'œuvre de Nelly Sachs mêle densité et transparence (1). Les lettres présentées et traduites par Hans Hartje et Claude Mouchard dans la dernière livraison de *Poe & sie* (nº 46) montrent, d'une manière bouleversante, la continuité qui existait pour elle entre les dimensions intime et collective de la tragédie.

Il faut entendre Nelly Sachs : *« Ne sais-je pas bien moi-même quel effort de souffrances infinies se cache derrière chaque mot qui a pour but de transir de lumière, de douleur, notre funeste époque, et combien cet effet a dépassé depuis longtemps les seules stades d'« expérimentation » et de « modernité »*. Dans ce même numéro, des poèmes et contes de Christian Gabrielle Guez Ricord (mort récemment), Alain Borer, Pierre Lartigue, Pierre-Jean Tedde... (Ed. Belin, 60 F).

● Nelly Sachs était l'amie du poète allemand Paul Celan, qu'elle a rencontré à Paris et dont elle parle avec affection dans les lettres citées. Plusieurs traducteurs, dont André du Bouchet et Martine Broda, se sont attelés ces dernières années à la tâche presque impossible de restituer en français la poésie de Paul Celan. Proche par l'inspiration douloureuse de celle de N. Sachs, mais d'un lyrisme encore plus tendu, l'œuvre de Paul Celan résonne des échos de la même détresse. Dans *le Nouveau Commerce* d'automne (nº 71-72), Valérie Briet propose à son tour des traductions de quelques poèmes de Celan.

Dans ce même cahier, André Dalmas rappelle que Léon Bloy exerça, dès 1886, sa pertinence critique à l'égard des *Chants de Maldoror,* à propos desquels il écrivait : *« Pascal est brûlant de gloire pour avoir écrit de moindres paroles, et j'en ai recueilli plus d'une dans ce livre incohérent et miraculeux. »* A noter également un texte du poète Aïgui sur René Char. *Le Nouveau Commerce* (Nouveau Quartier latin, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, 85 F) (2).

● La quatrième livraison de *la Treizième,* dirigée par Max de Carvalho *(automne 88)* comprend la transcription de conversations entre le poète florentin Dino Campana, auteur des *Chants orphiques* (Seghers, 1977), et le médecin qui le soignait lors de son internement à l'hôpital de Castel Pulci où il demeura de 1918 à 1932. Le dérèglement mental de l'écrivain s'exprime avec une cohérence imaginaire étonnante ; la poésie s'y insère comme naturellement : *« Les princesses sont l'industrie des morts »,* déclare Campana, fournissant ainsi, bien involontairement, un signe de ralliement à l'ensemble des textes présentés dans ce numéro de *la Treizième,* qui contient également deux lettres inédites de Roger Vitrac à Jean Puyaubert. (*La Treizième,* 6, rue Jarente, 75004 Paris, 89 F.)

● *« Il n'existe qu'un absolu contraire à l'absolu, c'est la bêtise. »* C'est sur cette phrase de Kierkegaard, citée par Francis Wybrands, que se clôt un dossier de la revue *Recueil* (nº 10) consacré à la *« bêtise ».* Ce dossier pose en fin de compte la seule question qui vaille : comment parler... intelligemment de la bêtise. Gérard Bocholier, Jean-Michel Maulpoix, James Sacré, François Trémolières et quelques autres s'y essaient, souvent avec bonheur. (Ed. Champ Vallon, 80 F.)

● Extension littéraire de la revue *Question de. Filgrane* se propose de parcourir un territoire difficile à cerner, celui de la spiritualité. Trois auteurs, trois parcours différents dans cet espace, pour le deuxième numéro de cette nouvelle revue : Lawrence Durrell, Jacques Lacarrière et John Cowper Powys. (Ed. Albin Michel, 50 F.)

● Signalons rapidement quelques ensembles :

Sud publie les actes du colloque Blaise Cendrars qui s'est tenu à Cerisy en juillet 1987. (Sud, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 130 F.)

Des nouvelles hongroises dans *Nyx* (nº 7). (4, square Saint-Irénée, 75011 Paris, 40 F.)

Les Cahiers Henri-Pourrat publient les actes du colloque qui s'est tenu à Clermont-Ferrand en juin 1987 sur le thème : « Henri Pourrat et le *trésor des contes* » (Centre Henri-Pourrat, BMIU, 1, boulevard Lafayette, 63001 Clermont-Ferrand.)

Un dossier Georges Bernanos, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, dans le nº 11 de la revue *Nord* (73, rue Caumartin, 59000 Lille, 39 F.)

La quatrième livraison des élégants *Cahiers Paul Léautaud,* avec notamment une étude sur les rapports entre Octave Mirbeau et Léautaud. (Association pour l'étude de Paul Léautaud et des revues littéraires de son époque, présidée par Edith Silve, 4, *impasse Erard, 75012 Paris.)*

P. Ke.

(1) Deux livres de Nelly Sachs sont disponibles en français, dans une traduction de Lionel Richard : *Brasier d'énigmes et autres poèmes* (Denoël, « Lettres nouvelles », 1967) et *Présence de la nuit* (Gallimard, 1969). Belin publiera prochainement, dans la collection « l'Extrême contemporain », une nouvelle traduction de poèmes de Nelly Sachs (par Martine Broda) ainsi qu'un choix de sa correspondance.

(2) *Le Nouveau Commerce* réédite, sur un élégant papier couleur parme, *l'Eglogue,* de Stéphane Mallarmé, *l'Après-midi d'un faune, avec frontispice, fleurons et cul de lampe, par Edouard Manet,* telle qu'elle fut publiée pour la première fois en 1876.

● EN BREF

● **Le Prix du souvenir napoléonien est allé cette année à Jean Tranié et Juan-Carlos Carmigniani** ***pour Bonaparte et la campagne d'Egypte*** **(Pygmalion/Gérard Watelet) ; le Prix du boulevard a récompensé** ***Bernstein le Magnifique,*** **de Mme Bernstein Gruber et Gilbert Maurin (Lattès) ; le** ***Clemenceau,*** **de Jean-Baptiste Duroselle (Fayard), a reçu le Prix du nouveau cercle de l'union ; le prix Rossel, considéré comme l'équivalent du Goncourt en Belgique est allé à Michel Lambert pour son premier roman,** ***Une vie d'oiseau*** **(l'Age d'Homme-De Fallois) ; le prix « 30 millions d'amis » a été décerné à Boileau-Narcejac pour** ***le Contrat*** **(Denoël) ; David Bellos a reçu le Prix de la fondation franco-américaine pour sa traduction en anglais de** ***la Vie mode d'emploi (A User's Manuel),*** **de Georges Perec ; l'Académie Littré, groupement des écrivains médecins, a décerné le prix Fernand-Méry à Michèle Ressi pour son roman** ***Mémoire de Belle ou l'amour-chien*** **(Albin Michel) ; enfin, Daniel Prévost a reçu le Grand Prix littéraire de l'humour 88 pour son** ***Journal intime et inutile d'une vie banale*** **(Michel Lafon).**

● **Rendre hommage au poète et** ***dramaturge Jean Tardieu,*** **en présentant quatre de ses spectacles et en faisant dialoguer universitaires, metteurs en scène et public en présence de l'auteur : tels sont les buts** ***que se propose l'université Lumière-Lyon-II*** **en organisant deux** ***journées Jean Tardieu*** **les 14 et 15 décembre. Renseignements et inscriptions : Service culturel de l'université Lumière-Lyon II, av. Pierre Mendès-France, 69676 Bron Cédex - Tél. : 78-01-17-77.**

● **LE SÉMINAIRE GEORGES PEREC,** ***sous la direction de*** **Marcel Bénabou et Jean-Yves Pouilloux, porte pour 1988-1989 sur « les années 60 » : H. Harismendy, « Les articles de Georges Perec** ***dans Partisans*** **» (10 déc.) ; J. Leenhart, « Réception des Choses » (7 janv.) ; B. Magné « sur Quel petit vélo... » (4 mars) ; Ph. Lejeune, « Sur les Lieux de la trentaine » (22 avril) ; M. Bénabou, « G.P. avant l'Oulipo » (20 mai) ; Cl. Burgelin, « Perec politique » (3 juin). Les séances se déroulent de 10 h 30 à 12 h 30 à la bibliothèque Pierre-Albouy de l'université Paris-VII, Jussieu, tour 33-44, 2e étage.**

● ***Un hommage à l'écrivain*** **GUY HOCQUENGHEM est organisé par l'université de Paris VIII lundi 14 décembre à 14 heures à l'amphithéâtre IV du département de théâtre (2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis).**

● **« CARNETS D'ÉCRIVAINS »** ***est le thème du séminaire*** **général de l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS), animé par Pierre-Marc de Biasi et Eric Marty. Prochaines séances : A. Compagnon, « les Carnets préparatoires à** ***la Recherche du temps perdu*** **» (10 déc.) ; J. Gaudon et G. Rosa, « les Carnets de V. Hugo » (14 janv.) ; Ph. Lejeune, « Perec, Notes de repérages » (11 mars) ; N. Celeyrette-Pietri, J. Robinson-Valéry, « les Cahiers de Valéry » (22 avril) ; M. Collot, « Carnets d'André du Bouchet ». Ecole normale supérieure, salle des conférences, 46, rue d'Ulm, Paris 5e, le samedi, de 10 h à 12 h 30.**

● **Une soirée de POÉSIE ROUMAINE aura lieu à la galerie Bastille, 20, rue de Lappe, 75011 Paris, lundi 14 décembre, à partir de 21 h 15.**

Le plaisir des images

Le Monde publiera, lundi 12 décembre (numéro daté du 13), un supplément spécial réservé aux « livres d'étrennes ». Des « beaux livres » où le plaisir de l'image s'ajoute à celui du texte. Une deuxième liste sera publiée dans « Le Monde des livres » du 16 décembre.

Un inédit de Yourcenar

« Le Monde des livres » publiera un texte inédit de Marguerite Yourcenar, *Deux Noirs de Rembrandt,* dans son numéro daté du 16 décembre.



• RÉCITS

Jean Blot, conteur voltairien

Sainte-Imposture, ***fable sur la mort de Dieu, dénonce les mœurs littéraires et la toute-puissance de la police.***

JE dois beaucoup de bons moments au romancier Jean Blot, et cela remonte à loin, à l'un de ses premiers livres, *les Illusions nocturnes*, sorte d'opéra un peu fou où il avait transposé une cure psychanalytique. Vint ensuite sa grande trilogie, *les Cosmopolites, Gris du ciel, Tout l'été.* A travers les tribulations de la famille Stern, des juifs d'Odessa, il rejoignait l'histoire de notre temps et la sienne. Une question s'y posait avec insistance : « Comment peut-on être juif russe ? » Ce qui était son cas. Je l'ai suivi sur d'autres chemins encore, en particulier sur cette *Montagne sainte*, le mont Athos, qu'il avait parcouru à pied, le temps d'un livre inspiré.

Aujourd'hui sa virtuosité se déploie dans un registre tout différent. Son nouveau roman, *Sainte-imposture*, est une satire où l'auteur se souvient de Voltaire et de ses contes. Le genre, s'il existe encore aujourd'hui en tant que tel, impose que l'on dénonce son temps, mais en le raillant. Le rire doit donc être de la partie, la méchanceté dans l'attaque, aussi. Les deux font bon ménage, assure Jean Blot : il est plus facile d'être drôle quand on est méchant.

Le trait grossit ; les personnages se simplifient et virent à la caricature ; l'intrigue, fertile en événements, tourne à la farce ; elle perd en vraisemblance ce qu'elle gagne en force révélatrice. La prendre pour argent comptant serait une erreur. La satire est d'abord un jeu littéraire, surtout si elle est aussi richement écrite que celle-ci.

« L'Est des assassins l'Ouest des escrocs »

Mais quand la comédie bouffonne est bien menée, il n'est pas facile de repérer exactement ce que vise l'auteur. La satire de Jean Blot est à facettes multiples. A première vue puisqu'elle se joue entre écrivains, elle attaque les mœurs littéraires où les réputations sont plus fabriquées que méritées. Mais comme les commissaires sont aussi nombreux sur la scène que les créateurs, vrais ou faux, elle paraît s'en prendre à ce pouvoir exorbitant qu'est la police. On le dit volontiers réservé aux pays de l'Est, « société des assassins ». Il règne autant sur l'Ouest, « société des escrocs », où il manipule les relations mondaines. Les deux régimes où l'homme n'est plus qu'un jouet sont donc renvoyés dos à dos. Nous voilà dans le politique que l'auteur cherchera à dépasser pour atteindre le métaphysique et le problème du Mal généralisé dont l'imposture n'est qu'un signe.

Voyons maintenant l'étrange histoire, à créateurs superposés, que Jean Blot bâtit pour mener ces diverses charges où retentit un désespoir. Un homme qui parle en son nom – mais son « je » n'apparaît qu'au début et à la fin du livre – s'aperçoit au mitan de sa vie qu'il n'a jamais été qu'une dupe. Il part pour la Bretagne, en plein hiver, soigner sa crise de lucidité.

D'une villa mystérieuse il voit sortir un jour une DS noire. Le surlendemain, un coup de feu troue l'aube. Seul étranger à résider dans la station balnéaire, il est appréhendé par un policier, l'inspecteur Bernard, qu'il reconnaît pour l'avoir vu au volant de la DS. Dans la villa où il est amené, un cadavre jeune et blond repose, une jolie femme en pleurs à ses côtés. Il a laissé un manuscrit en russe. Or le narrateur connaît cette langue qu'il a enseignée.

L'inspecteur Bernard lui confie le dossier, le temps de lire, de traduire – à moins qu'il ne l'imagine – l'aventure d'Ivan Balvanov, dont le triste destin vient de s'achever là, pour avoir croisé celui d'un autre écrivain russe, Alexandre Bouchine, de vingt ans son aîné, devenu, par la grâce des services secrets soviétiques, la coqueluche des salons parisiens.

Là-dessus, le narrateur s'éclipse, et nos deux Russes montent en scène. Nous suivrons successivement leur odyssée. Celle de Balvanov est courte : il ne fait qu'écrire, mais ses romans ne sont pas publiés à Sankt-Leninbourg, alias Saint-Lène, où il vit. La police, en la personne du tout-puissant commissaire Merdiak, l'a persuadé qu'il rendrait un meilleur service à sa patrie et au parti s'il les laissait publier à l'Ouest, en français et sous pseudonyme. L'accueil qu'ils rencontrent là-bas réjouit Balvanov, jusqu'au moment où il se lasse d'une gloire dont il ne profite pas. Pour le calmer, Merdiak l'envoie à Paris assister, *incognito*, à la sortie de son nouveau livre.

Alexandre Bouchine n'a pas l'innocence de Balvanov. Un solide esprit de débrouillardise et une rencontre providentielle lui ont permis de sortir indemne de la guerre et de profiter de celle-ci pour fuir un pays où il a trop connu la peur. Venu en France dont il parle la langue, il réussit, avec l'aide d'une jeune institutrice de province, à écrire en français le récit de ses tribulations.

L'ambition littéraire s'éveille en lui, mais l'inspiration lui manque. Son second livre n'est qu'un démarquage de Dostoïevski. Les quatre suivants lui seront fournis par la police de Saint-Lène, qui l'a pris en charge pour en faire un mouchard. L'œuvre de Balvanov a trouvé sa destination.

Tant va la cruche à l'eau... Bouchine, en dépit des relations politiques que lui vaut sa renommée, ne donne pas satisfaction comme agent. Il passe de faux renseignements. On lui intime l'ordre de rentrer en URSS. Il refuse et laisse entendre qu'il a déposé en lieu sûr des révélations gênantes. Il est liquidé par le terrible Merdiak le jour où il signe son sixième livre. Ce même jour, Balvanov, arrivé à Paris, découvre le pot aux roses. Le malheureux n'aura pas seulement donné son œuvre à Bouchine. Il servira de paravent à l'exécution du plagiaire. On pense loin sur les bords de la Neva !

L'histoire pourrait s'arrêter là. Mais quand on commence un livre par la fin, il faut rejoindre le début. Or le premier cadavre était celui de Balvanov. Qui l'a tué ? La police française, entrée en action après le meurtre de Bouchine, a mis à l'abri, dans la villa bretonne, les deux principaux suspects : l'écrivain grugé et la nouvelle maîtresse du mort, Lucille.

Elle ne croit pas à leur culpabilité, mais elle les sent menacés. Elle a confié leur garde à l'inspecteur Bernard, qui n'est pas très malin et qui, de surcroît, brûle d'amour pour Lucille. Celle-ci ne songe qu'à jouer de ses charmes pour extorquer à Balvanov les prétendues révélations de Bouchine dont elle le croit détenteur. Pour posséder la femme, Balvanov écrira la confession inexistante.

Le narrateur, revenu à la dernière page du livre, voit s'échapper du dossier un feuillet qu'il n'a pas lu. Celui-ci porte les derniers mots de Jésus sur la croix : « *Pourquoi m'as-tu abandonné ?* » Cette ultime référence succède à maints emprunts parodiques faits dans le cours du texte à Hugo, Flaubert, Sartre, et bien d'autres... Elle tend à conférer à ce roman comique, mi-policier, mi-d'espionnage, que l'ironie pare de ses feux, la portée d'une fable sur la mort de Dieu.

Quelques cent pages plus haut, le patron de Bernard, un policier français de haute volée, n'avait-il pas averti son subordonné : « *Quand Dieu est mort, l'homme meurt aussi, et la police devient la mesure de toute chose.* »

JACQUELINE PIATIER.

★ **SAINTE-IMPOSTURE, de Jean Blot, Albin Michel, 244 p., 85 F.**

Les contre-pieds d'Alain Brossat

ALAIN Brossat est un spécialiste du document. Comme auteur – *les Révolutionnaires du yiddishland* ou *Agent de Moscou* (« le Monde des livres » du 17 juin) – ou comme traducteur – *Tête de Turc*, de Gunter Wallraf, ou *Milena*, les souvenirs de Margaret Buber Neumann.

Pour son passage à la fiction, on attendait, tout naturellement, de cet universitaire, quelque ouvrage solidement ancré dans le réel, dans la tradition du roman-vérité. *C'était oublier*, peut-être, que l'enseignant est aussi... un amoureux du football, fort instruit, à ce titre, dans l'art du dribble et du contre-pied. Sous peine d'être « mis dans le vent », il faut, donc, au lecteur rationaliste abordant *Tête de loir* et *Kafka en Palestine*, les deux longues nouvelles qu'Alain Brossat publie chez un jeune éditeur grenoblois, abandonner ses certitudes ou ses habitudes.

Voici, dans *Tête de loir*, un universitaire déprimé, roi de « *la dialectique du concept de la loi et de l'affleurement de la libido dans les romans de Kafka* », qui se débat dans les affres d'une relation amoureuse chaotique, en même temps que d'une rupture jamais consommée avec celle qui fut la mère de ses enfants, cependant qu'il doit emménager dans un nouvel appartement, épreuve qui effarouche toujours les amoureux des livres – et N. en est un, qui s'est mis en tête d'acheter tous les romans allemands de la république de Weimar traduits en français !

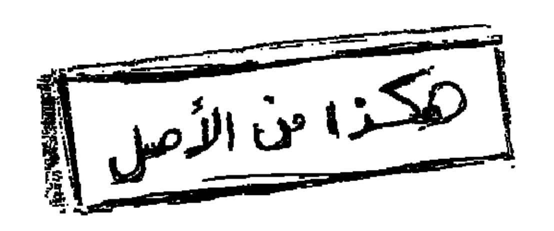
La sombre jubilation avec laquelle l'auteur traite cette situation, entre baroque et prosaïsme, est déjà réjouissante et... troublante. Mais voici qu'au hasard d'un séjour dans la forêt vosgienne, N. adopte deux loirs. Lesquels vont, omniprésents – usant et abusant du droit à la parole que leur a souverainement confié l'écrivain, – se répandre en sentences malicieuses ou truculentes – entre deux grignotages de l'œuvre de Platon ou d'Heidegger. Lesquels vont, aussi, à l'occasion jouer les fiers coursiers sur le périphérique pour transporter, en forêt de Chantilly, leur maître amoureux d'une blonde et rose patissière, allègrement bousculée dans les effluves de pâte brisée...

Résumer une telle fantaisie expose, bien sûr, à en briser le charme. Sache seulement, lecteur, qu'elle n'est pas si absurde qu'il y paraît. Car Alain Brossat excelle à mêler le grave et le léger, le noir et le rose, maintenant, avec brio, l'équilibre entre la cruauté du conte et la comédie du quotidien – à moins que ce ne soit l'inverse...

D'une apparence plus classique, *Kafka en Palestine*, récit imaginaire d'un voyage que l'auteur du *Procès* ne put jamais mener à bien, n'est au fond pas différent, qui met en scène « *l'homme du conflit intérieur* » par excellence, ce rêveur de l'angoisse qui, sa courte vie durant, tenta en vain d'échapper à un corps malade et à l'ombre gigantesque de son père et dont Alain Brossat imagine la dissolution dans le temps et l'espace. Footballeur-écrivain, Brossat est de la race de ces ailiers imprévisibles qu'aspirent les grands espaces du rêve. De quoi, en somme, déstabiliser les meilleures défenses...

BERTRAND AUDUSSE.

★ **TÊTE DE LOIR, suivi de KAFKA EN PALESTINE, d'Alain Brossat, Cent pages éd. (BP 291 F 38009 Grenoble cedex), Stendhal diff., 112 p., 59 F.**



● AU FIL DES LECTURES POÉTIQUES

La course funèbre de Jean-Michel Frank

JEAN-MICHEL FRANK est mort en novembre (voir *le Monde des livres* du 18 novembre). Son dernier visage exprimait une inquiétude, une tristesse lancinantes. Au tragique que son regard semblait percevoir, il paraissait n'avoir à opposer qu'une très grande fragilité. Aimée et soutenue par quelques-uns, sa poésie — neuf livres à partir de 1960, chez Gallimard d'abord, puis chez Grasset et Obsidiane — n'a guère atteint la reconnaissance qu'elle méritait et mérite encore.

« La gloire n'a plus cours dans l'offensive migratrice de ces derniers jours. Il faut se tenir. voilà tout », écrivait Jean-Michel Frank dans son ultime recueil, *Changer d'Orient*. Cette *« offensive »*, il l'a menée dans des contrées à la fois lointaines, inaccessibles, et proches, à portée d'imagination. Vibrant de l'exotisme des lointains et du grincement des vocables, les poèmes de *Changer d'Orient* ne sont pas habités, pourtant, par le désir ou la tension du départ. Ce désir, en quelque manière, ils le réalisent. Le poème devient alors ce lieu *autre* et comme dédouané de la mort : *« Quand de cette rive éteinte, je passe à l'autre, celle dédiée au soleil, il me semble que je pare aux brumes du dedans, qu'elle est remise la course funèbre... »*

L'humilité de Guy Goffette

JACQUES BOREL a raison de parler, dans sa postface au livre du poète belge d'expression française Guy Goffette, *Eloge pour une cuisine de province*, d'une *« poétique de la simplicité »*. Et de fait, rien ici n'est dissimulé dans la broussaille des idées ou le déferlement du vocabulaire, rien ne se perd dans les méandres d'un formalisme trop préoccupé de lui-même. Mais le simple n'est pas le facile... Regardez la poésie de Jean Follain, que l'on peut justement évoquer à propos de G. Goffette, et dont la lecture semble ne pouvoir épuiser la richesse !

Le mouvement du poème de Guy Goffette est celui du retour, retour au plus humble, à cette *« cuisine où tout repose dans la maison qu'on a quittée »*, à ce *« pays qui te tient comme un regard d'ami »*. Mais, pas plus que le départ ou l'exil, le retour n'est exempt de péril et d'angoisse. Ainsi, le lyrisme élégiaque — proche parfois, par l'aisance de l'écriture et des images, du meilleur Eluard — se leste souvent de gravité ; gravité qui trouve à simplement s'exprimer et n'a nul besoin de recourir aux effets oratoires. Des noms s'inscrivent, deviennent sujets de poèmes, non tant pour figer des filiations, mais plutôt afin de faire signe vers les mêmes contrées : Dickinson, Hölderlin, Pavese, Saba, Mandelstam... Tous ont tenté de répondre à cette question que pose à nouveau, dans sa singularité, Guy Goffette : *« Comment sans périr, déborder du corps obscur et prendre enfin congé de l'épaisseur. »*

Le théâtre mental de Joseph Guglielmi

« TOUT meurt, les formes, les actes [l'homme, l'arbre, les saisons]. Mourir tout s'ouvre à ce verbe. » *Le mouvement de la mort*, qui donne titre à son dernier livre, Joseph Guglielmi tente de le mimer, de le jouer, dans l'espace et la forme propres de ses poèmes. *Comme surgis d'un théâtre mental*, d'une *« scène de magie »*, ils suivent le profil grimaçant du monde qu'ils créent.

« Poésie n'existe plus » : de la matière même de la langue, des langues, doit naître, directement et sans médiation, une parole. La musicalité domine, engendre le sens. Le vers, *« ...absolu/qui se rompt pour se produire »*, rythme cette musique hachée, violente (le précédent recueil de l'auteur, publié chez POL en 1986, s'intitulait *Fins de vers*). A lire Joseph Guglielmi, on sent résonner en soi ce rythme, et l'envie vient de donner voix aux textes. Séduit ou rebuté, on ne peut que constater l'effet produit par ce *« mouvement de la mort »*.

Le voyage intérieur de Juan Martinez

« IL faut partir très loin, puis revenir/et s'apercevoir que l'on n'est jamais parti. » Juan Martinez, poète suisse de langue française, Catalan d'origine, ne met pas de séparation visible entre voyage réel et voyage intérieur. Ils sont les deux modalités d'une même recherche, les deux expressions d'un même désir.

Le cheminement poétique de Juan Martinez est exigeant — davantage dans les courts poèmes que les longs, trop explicatifs. Il mérite d'être entendu.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **CHANGER D'ORIENT, de Jean-Michel Frank, Obsidiane, diff. Ulysse/Distique, 116 p., 76 F.**

★ **ÉLOGE POUR UNE CUISINE DE PROVINCE, de Guy Goffette, postface de Jacques Borel, Champ Vallon, 172 p., 96 F. (Guy Goffette vient d'obtenir le prix de poésie du conseil de la Communauté française.)**

★ **LE MOUVEMENT DE LA MORT, de Joseph Guglielmi, Pol, 158 p., 75 F.**

★ **FRANCHIR LA PASSE OU RÊVENT LES GUERRIERS, *de Juan Martinez, lettre-préface de Tahar Ben Jelloun*, l'Aire/le Castor astral, 66 p., 58 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Ravachol et les Pieds-Nickelés

Jarry, Sade, Baader et quelques autres, réunis dans une* Anthologie de la subversion, *destinée à « faire un mauvais parti aux couillonneries trônantes ».

LES amateurs de faits divers insolites connaissent sans nul doute le nom de Georges Le Gloupier. Sous ce pseudonyme se cache le personnage mystérieux qui, périodiquement, attire l'attention des médias en jetant des tartes à la crème au visage de représentants dûment choisis de l'establishment culturel. Jean-Luc Godard et Marguerite Duras, par exemple, ou, très récemment, Bernard-Henri Lévy firent les frais de l'entreprise. Plaisanterie de mauvais goût ou hommage caractérisé à Dada et aux amants du film burlesque, cette « croisade pâtissière » mit de son côté les rieurs, parmi lesquels certaines de ses victimes et non des moins prestigieuses.

De la pratique à la théorie, c'est bien connu, il n'y a qu'un pas — que vient de franchir le Liégeois Noël Godin, ci-devant critique de cinéma et « *conseiller balistique* » de Le Gloupier, dont il est toute évidence l'inspirateur le plus écouté. Aboutissement de vingt années de recherches, son *Anthologie de la subversion carabinée*, que vient de publier l'Age d'Homme, est bel et bien le « *projectile autoricide jeté sur le pavé des civilisés* » dont rêvait Joseph Dejacque au siècle dernier.

En plus de huit cents pages, Godin y recense quelque cent cinquante auteurs issus de tous les horizons géographiques ou sociaux et usant de toutes les formes imaginables d'expression (du reportage à la chanson paillarde, du conte licencieux à la lettre d'insultes, de l'essai théorique à la grille de mots croisés). Catalogue magnifique de la subversion de tous les pouvoirs, apologie exaltée de tous les refus, ce pavé ne veut négliger aucun des moyens mis en œuvre par l'histoire (ou, potentiellement, *par l'imagination du lecteur*) pour « *faire un mauvais parti aux couillonneries trônantes* ».

L'érudition littéraire et politique de Godin, qui revendique avec la même exubérance l'héritage des Pieds-Nickelés et d'Alfred Jarry, celui de Ravachol et des pétroleuses de la Commune, est époustouflante. Son anthologie rassemble autant d'humoristes et de pamphlétaires facétieux (Allais, Swift) que de penseurs établis de la théorie politique et philosophique (Vaneighem, Fourier), autant de *littérateurs obscurs ou reconnus* (Sade et plusieurs surréalistes sont mis à contribution, ainsi Laurent Tailhade et Félix Fénéon) que d'activistes bien réels (Bonnot, Henry).

Eu égard au désordre imposé de la table alphabétique, la Fraction armée rouge de Baader côtoie ainsi Jean Baudrillard, Marius Jacob voisine avec Hébert/le père Duchesne, tandis que Zola lui-même flirte avec Ramsès Younane, qui fonda avec Georges Henein le groupe surréaliste égyptien.

Croquignol, Ribouldingue et Filochard. D.R.

Quelques témoins à charge inattendus comparaissent même dans ce procès impitoyable du « *monde de l'erreur complète* », où Godin joue les procureurs avec jubilation : un *cardinal* et un *chanoine*, un commissaire de l'armée rouge et quelques policiers notoires, un saint et même Paul Claudel — qu'un égarement d'adolescent fit encourager ses lecteurs à enflammer les domiciles des riches bourgeois de l'époque !...

Une vision sociale apocalyptique

Godin manie un style très personnel et tire le portrait de ses invités avec un sens aigu de la formule ; et son écriture est succulente, qui mêle le néologisme hilarant et l'archaïsme le plus savoureux. Mais on aurait tort peut-être de ne pas prendre son livre au sérieux.

Derrière la juxtaposition incongrue et le jeu avec les mots se dessine en effet une vision sociale exubérante et ludique, bel et bien apocalyptique : « *Détruisons et brûlons tout ce qui nous empêche/De quelconque façon d'avoir toujours la pêche* », lit-on dans *l'Ode à l'attentat pâtissier*, qu'on peut décidément considérer comme la profession de foi de Godin. Son *Anthologie de la subversion carabinée* est de nature, semble-t-il, à donner quelques insomnies aux « *empêcheurs de mieux-jouir et autres jean-foutre* ». Faut-il la déclarer d'utilité publique ?

CHARLES TATUM, Jr.

★ **ANTHOLOGIE DE LA SUBVERSION CARABINÉE, de Noël Godin, L'Age d'Homme, 803 p., 220 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Tout est sextuel

(Suite de la page 17.)

TOUTE *la Nausée de Roquentin repose sur l'envie et la crainte mêlées de voir son sexe masculin transformé en sexe féminin. En assumant l'écœurante « viscosité » du second, le héros espère se fabriquer une virilité imaginaire*, symbolique, donc inexpugnable. Sartre pressent ce fantasme lorsqu'il répond à Simone de Beauvoir, dans *L'Arc*, qu'il y a en lui *« une espèce de femme »*, et il reconnaîtra en 1979 la crise bisexuelle de Roquentin, qui lui échappait en écrivant. Mais il répugnera toujours à en dire plus, sinon par le biais de la fiction, avec ce demi-aveuglement dont l'écriture se satisfait d'autant mieux qu'elle en procède. Il ne se montrera pas plus lucide dans l'investigation des *Mots*, bien qu'il y prétende au comble de la clairvoyance. Il paraît ignorer, ou du moins ne deviner que par éclairs, la charge sexuelle de ses métaphores sur la *« plume-épée »* menacée d'*« impuissance »*.

C'est par ces détours que l'écrivain se livre, et que son œuvre rebondit. L'attention portée par Sartre à Flaubert ne s'explique pas autrement. L'auteur de *L'Idiot de la famille* voit dans la composante féminine de son modèle ce qu'il se dissimule à lui-même dans *la Nausée* et *les Mots*.

ENCORE n'est-ce là qu'un glissement courant dans les textes de confidences. Tout l'intérêt des études de Doubrovsky, en particulier *Retouches à un autoportrait*, est de montrer un aspect moins connu de l'autobiographie involontaire, celui qui passe par la théorie.

Ce détour peut être l'effet d'un projet délibéré : parler en même temps du général et de l'individuel, de la condition *humaine à travers soi*. Exemples : *le cogito* de Descartes ou la fin des *Mots*, où l'auteur se veut *« un homme fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui »*. *« Vraiment vie et philo ne font qu'un »*, assure Sartre dans une lettre. Mais la construction théoricienne peut aussi conduire à des aveux non voulus. Doubrovsky démontre excellemment comment la clef des *Carnets de la drôle de guerre* et de la *Correspondance* posthume, dans le domaine sexuel, se trouve, presque en clair, dans... les traités philosophiques.

Sur ce plan du comportement intime, Sartre a beaucoup dissimulé et menti, y compris à lui-même. Il s'accuse, sans précision, d'être un *« bouc obscène »*, un *« don Juan de village »*. Il parle de lui, avec dégoût, comme d'un *« sadique universitaire »*, *« canaille »*, *« obscène »*, quitte à consentir ailleurs qu'il *« n'a pas de sensualité »*. A l'en croire — *la Cérémonie des adieux*, — il aime séduire, caresser, masturber, mais il ne fait l'amour que par une sorte de politesse sans importance pour lui.

Ces allusions à un sadisme inexpliqué, Doubrovsky en trouve la version développée et circonstanciée dans... *l'Etre et le néant*. La caresse, l'obscénité et le sadisme y sont définis de façon générale mais comme à la première personne. Ce que *les Mots* et les *Carnets* voilaient soigneusement, le discours philosophique l'étale avec d'autant plus de liberté que l'auteur se croit devenu indiscernable. Ainsi le philosophe s'assure-t-il la haute main sur ce qu'il produit, comme il garde sadiquement, en amour, la direction insensible des opérations.

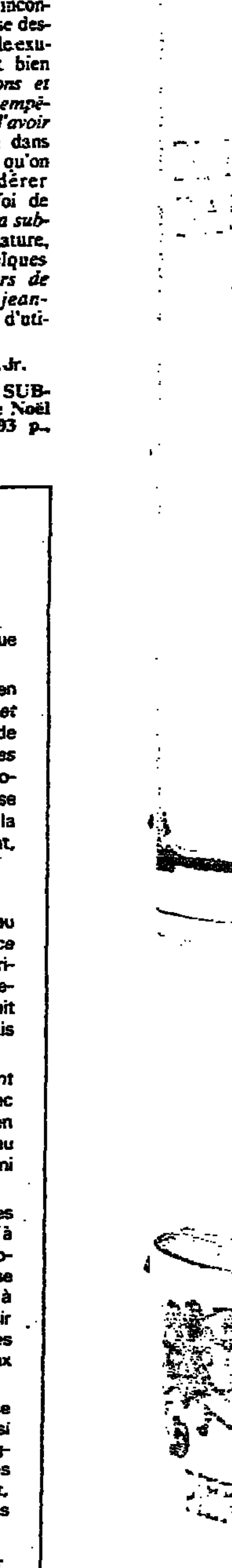
CONSERVER la maîtrise du sens que ses mots donnent au *monde, à la façon dont il entend contrôler la jouissance* de l'autre : telle a toujours été l'ambition de Sartre écrivain. Il a prétendu, par exemple, que les lecteurs ne lui apprenaient rien, bien que le contraire lui ait été démontré. C'était s'enfermer dans la *« mauvaise foi »* tant décrite et décriée, mais s'y enfermer, pour ainsi dire, de bonne foi.

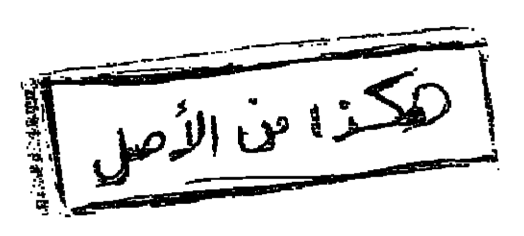
Ailleurs, notamment dans les Lettres posthumes, l'amant du « Castor » dément le philosophe en faisant de la fusion avec l'Autre un paradis, non l'« enfer » dénoncé dans *Huisclos*, et en l'érigeant en juge suprême de ses actes, en renonçant donc au projet existentialiste de s'approprier sa vie sans partage ni autorité extérieure.

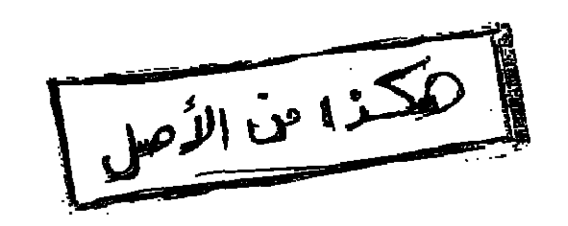
Il n'est pas question de reprocher à Sartre ses habitudes privées, mais d'avoir laissé celles-ci contaminer ses concepts à son insu, ou du moins avec une lucidité intermittente, équivoque. Il ne se trompe ni ne nous trompe sciemment : il se demande sans cesse si la validité des thèses qu'il multiplie à propos de tout doit se mesurer au plaisir ou au déplaisir qu'elles lui causent. En somme, il se comporte devant les textes qu'il produit comme devant les oracles des dieux, aux significations indécidables.

La liberté perdue par l'auteur, le lecteur en hérite, d'une certaine façon, et il profite des erreurs commises. C'est aussi cela, l'échange créateur de la lecture. Longtemps, très longtemps, après que les mots ont été agencés, nous gardons licence de n'en rien croire, *de chercher pourquoi, comment*, l'auteur s'est abusé. Quel autre moyen de communication nous laisse cet éternel recours, je vous le demande !

★ ***AUTOBIOGRAPHIQUES : DE CORNEILLE A SARTRE*, de Serge Doubrovsky, Presses universitaires de France, 168 p., 98 F.**




هكذا من الأصل



● HISTOIRE

Le grand cœur, le boursier et le dandy

Crémieux, Lavisse, Berthelot, trois figures de la République méritocratique

PAR un heureux hasard de l'édition, trois livres vigoureux réunissent Adolphe Crémieux, Ernest Lavisse et Philippe Berthelot – l'avocat, le professeur et le diplomate, – dans un hommage de cœur et de raison à certaine vertu républicaine de haute époque, dont il semble que nous ayons quelque peu perdu le goût.

Adolphe naquit à Nîmes en 1796, dans une famille juive éclairée qui s'était enthousiasmée pour la Révolution. Ernest vint au monde en 1842 au fond de la Thiérache, chez un boutiquier de père qui fut un très honorable lieutenant de sapeurs-pompiers. Philippe, lui, cinquième enfant de l'illustre chimiste Marcellin Berthelot, dès longtemps promis au Panthéon, est né en 1866 avec, comme on dit, la cuillère d'argent bien en bouche. Un petit israélite pugnace, un boursier exemplaire et un héritier dilettante : trois cas de figure, au long d'un siècle, d'une méritocratie qui savait distinguer des patriciens de l'intérêt général. Quand ils meurent, respectivement en 1880, 1922 et 1934, ils sont satisfaits d'avoir, chacun dans son style, bien ferraillé pour le triomphe de Marianne.

Le seigneur de la Sorbonne

Daniel Amson n'a pas tort d'avoir peint Crémieux en « *oublié de la gloire* » : on n'attribue plus guère à son héros, au hasard d'un souvenir scolaire, que la paternité du décret du 24 octobre 1870, qui accorda la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. Ses contemporains l'ont écrasé car il n'a, il est vrai, ni l'agilité d'un Thiers, ni la fougue d'un Hugo, ni la tripe d'un Gambetta. Homme d'ordre ennemi des extrêmes, conçu par ses parents comme une revanche sur Thermidor, mettant Louis-Philippe « *en voiture* » aux heures chaudes de 1848, fervent légiste du gouvernement provisoire après le 4 septembre 1870, ce juste a traversé les Républiques en rêvant tout bas à quelque libéralisme d'une monarchie de Juillet première manière.

Il fut bavard impénitent, étonnant avocat, dont la mémoire et l'organe subjuguaient Talma, juriste tatillon et probe – rien d'un tribun batteur d'estrades ou d'un Bleu sanguin, – bon époux de surcroît, bon père, brave homme et bon juif : ses vertus en cascade lasseraient même un brin, d'autant que son biographe ne nous en épargne aucune. On comprend mieux à le lire que cette bonne conscience à répétition et sans truculence n'ait pas marqué la mémoire nationale.

Toutefois la force et la nouveauté du travail d'Amson est d'avoir su accrocher ce bonhomme modèle à ses idées fixes, qui furent nobles : les Lumières pour tous, le droit fondant la liberté de chacun, et tout particulièrement pour ses coreligionnaires. Adolphe prend alors toute sa hauteur, dans son obstination à répéter que les valeurs du Livre seront toujours en plein accord avec celles de 1789. Français indéfectible, à jamais meurtri par Sedan, il sut se faire l'avocat de « *tous les israélites de l'univers* » et harcela les grands pour qu'en tous lieux, au Liban comme en Algérie et en Europe centrale, les juifs aient *la liberté de vivre leur foi* et d'honorer le sol où ils faisaient souche. Cette opiniâtreté-là, assortie d'une réelle liberté de ton, méritait bien un livre ému.

De l'émotion, on en éprouvera aussi, ô surprise, avec Ernest Lavisse. L'auguste historien régent de la République, le seigneur de la Sorbonne, de la rue d'Ulm, de la rue de Grenelle, du quai Conti et de maints éditeurs avoisinants, l'Excellence prudentissime que vomissait Péguy, avait été potache et petit garçon ! A l'été de 1911, à la veille de son jubilé qu'honorera de sa présence le président Poincaré, le voici parti pour son clair pays d'enfance et rédigeant un petit livre de souvenir, publié l'année suivante chez Calmann-Lévy et qu'on a la bonne idée de nous rééditer, avec une subtile préface de Jacques et Mona Ozouf.

D'entrée de jeu, le vieil enfant confesse : « *J'écris tout simplement parce que je ne peux pas m'en empêcher.* » Et le voilà qui galope, un peu pataud (il ne saura jamais cuire les œufs aux fours de pré), brave cœur, nez au vent, dans son Nouvion natal et aux alentours, observant avec gourmandise *sa campagne*. Mais en prenant grand soin de borner ce vagabondage aux deux dates-clés : l'entrée à l'école primaire, sur une ruse de sa mamie : l'entrée à l'école normale d'un jeune interne crasseux (les bains de pieds *sont rares à la pension* Lesage) à cravate rouge, déjà fou de Michelet et pérorant en vers latins.

Ce fort en thème dévoré par l'histoire eut quelques bons maîtres et force guignols – dont un adepte de la danse javanaise, – et on comprend qu'il ait tant fait plus tard pour l'école républicaine : « *Notre éducation fut étroite, formelle, disciplinaire, coercitive* », remâche-t-il. Mais au terme de ce retour sur soi, à la dernière ligne de cet exceptionnel document sur la France secrète du milieu du dix-neuvième siècle, il lâche dans un souffle : « *J'espère.* »

« Il finira au bagne »

Berthelot, le « Seigneur-Chat », est à l'opposé de ses deux aînés. Jean-Luc Barré trace avec allégresse un portrait fouillé de cet anticonformiste mondain et blasé qui devint, sans jamais emporter la sympathie des foules, l'éminence grise du Quai d'Orsay de la veille de la Grande Guerre aux années 30. « *Il finira au bagne* », pensa longtemps son père, l'illustre savant, dont la gloire rivalisa avec celle de Hugo. Le dandy en effet prit tout son temps, écuma les soirées et les mauvais lieux avec Toulouse-Lautrec ou Barrès, courut l'absolu dans un long voyage en Chine, *où naquit* son indéfectible amitié avec le consul de Fou-tcheou qui méditait *Partage de midi*, avant d'entrer par la petite porte en diplomatie.

L'ami des chats persans, le cosmopolite très anglophile (*Maurras ne le nommait que* « *Sir* Philip ») qui vint longtemps au Quai en vélocipède, y excella dans l'ombre des ministres, bourreau de travail haï et admiré tour à tour. Il favorise les carrières de Claudel et de Giraudoux (qui, en *retour*, en fera le Dubardeau de son *Bella*), soupe avec Cocteau, Chanel, Colette ou Blum, encense Morand et Saint-John Perse, brûle la vie aux deux bouts avec élégance. Il disparaît après avoir détruit ses archives, salué au cimetière par la voix rocailleuse de Claudel, qui pleure son ami païen.

Son œuvre est discutée : c'est à lui qu'on dut le choix désastreux de Nivelle en 1917 et maintes faiblesses du traité de Versailles, *sans même parler de ses* compromissions dans quelques affaires bancaires en Chine. Mais le jeune seigneur qui partageait son bureau avec une panthère du Tchad eut l'illumination du service public. Sans avoir été une bête à concours ou une belle âme comme Lavisse ou Crémieux, il partage avec eux l'essentiel : travailler sans relâche au bien commun.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ ADOLPHE CRÉMIEUX. L'OUBLIÉ DE LA GLOIRE, de Daniel Amson, Le Seuil, 392 p., 130 F.

★ SOUVENIRS, d'Ernest Lavisse, préface de Jacques et Mona Ozouf, Calmann-Lévy, 287 p., 89 F.

★ LE SEIGNEUR-CHAT. PHILIPPE BERTHELOT (1886-1934) de Jean-Luc Barré, Plon, 433 p., 150 F.

La sale guerre d'Indochine

De nouveaux documents soulignent les culpabilités françaises

« *LES archives ont confirmé ce que l'on supposait de pire* » : Philippe Devillers a malheureusement raison de présenter ainsi le petit livre passionnant qu'il vient de publier dans la collection Archives. Ses terribles conclusions risquent cependant de rencontrer le silence : notre mémoire française est fort sélective et il est probable que les manuels d'histoire des lycées ignoreront délibérément les agissements qui ont conduit à la guerre en Indochine.



KEYSTONE

Ho Chi Minh

Voici trente-six ans que l'on connaissait, grâce au gros et courageux ouvrage du même Philippe Devillers, comment on en était venu au meurtrier bombardement de Haïphong le 23 novembre 1946 (1). L'année dernière, il y a eu la solide étude d'un chercheur norvégien, Stein Tonnesson, déjà pleine de documents accablants pour l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu et pour le général Valluy (2). Philippe Devillers a trouvé nombre de documents supplémentaires, dans les archives privées comme dans les archives gouvernementales. Il les met en perspective avec rigueur et avec chaleur.

La lucidité politique, à l'époque, est du côté du général Leclerc. Le 9 janvier 1947 encore, au moment où le conflit est déjà engagé, il notait, dans un rapport demeuré sans effet : « *L'anticommunisme sera un levier sans appui aussi longtemps que le problème national n'aura pas été résolu.* » Dans une note du 5 décembre, que les dirigeants politiques négligèrent, il avait dit : « *Le problème consistait à concilier au maximum les intérêts de la France et ceux du Vietnam. La chose était possible, grâce à l'existence du gouvernement Hô Chi Minh. Il semble malheureusement qu'une méthode essentiellement différente soit employée depuis quelques mois. On veut briser par la force la résistance vietnamienne, reprenant les méthodes datant de la conquête ; en outre, on ne croit pas à l'efficacité d'Ho Chi Minh et de son équipe.* »

Le « on » comprend aussi le général de Gaulle qui a quitté le pouvoir le 20 janvier 1946, mais qui soutient en coulisses d'Argenlieu – sans se rendre compte qu'il ne connaît les données qu'au travers des informations tronquées et déformées que lui fournit l'amiral. Et c'est de Gaulle qui empêche Leclerc d'accepter une nouvelle mission au moment où il est peut-être encore possible d'arrêter la guerre.

Le 7 décembre – douze jours avant l'attaque sur Hanoï, – Hô Chi Minh n'a-t-il pas donné une interview où il disait – hélas fort prophétiquement – : « *Cette guerre, si on nous l'impose, nous la ferons. Nous n'ignorons pas ce qui nous attend. La France dispose de terribles moyens. La lutte sera atroce. Mais j'espère, je souhaite de toutes mes forces que nous n'arriverons pas à cette solution. Vous n'ignorez pas ce que vous coûtera une guerre de reconquête. La vie de milliers de jeunes Français, si nécessaires à la reconstruction de leur pays, des milliards de francs engloutis alors que votre économie est malade* » ?

Il a raison d'ajouter que les hommes d'affaires français sont réalistes. En effet, la volonté de guerre provient non d'intérêts économiques mais de l'idée formulée antérieurement par de Gaulle : « *Nous rentrons en Indochine parce que nous sommes les plus forts.* » C'est au nom d'une France dominatrice et triomphatrice que des chefs comme l'amiral d'Argenlieu empêchent les messages de Hô Chi Minh de parvenir en temps voulu au gouvernement de Paris. Un gouvernement complice par son abstention, par son abdication, tant que son chef est, de juin à début décembre, Georges Bidault, pour lequel Tonnesson est, sans doute à juste titre, plus sévère que Devillers.

Vingt ans après, le 8 février 1966, quelques mois avant de condamner solennellement et unilatéralement les Etats-Unis dans son discours de Pnom Penh, le général de Gaulle enverra un message à Hô Chi Minh. Il y dit : « *Une meilleure compréhension entre Vietnamiens et Français au lendemain de la guerre mondiale aurait prévenu les cruels événements qui déchirent votre pays.* » La litote est de taille, mais elle laisse tout de même entrevoir comme un regret.

Aujourd'hui, dirions-nous que le Vietnam que voulaient encourager Sainteny et Leclerc aurait peut-être abouti de toute façon au totalitarisme et aux « boat people », mais que la guerre voulue et provoquée par les représentants de la France devrait charger notre mémoire d'un sentiment de complicité de crime.

ALFRED GROSSER.

PARIS-SAIGON-HANOI. LES ARCHIVES DE LA GUERRE, 1944-1947, de Philippe Devillers, Archives, Gallimard, 397 p., 120 F.

(1) Histoire du Vietnam 1940-1952, le Seuil (1952).

(2) 1946 : Déclenchement de la guerre d'Indochine, de Stein Tonnesson, L'Harmattan (1987).

Des socratiques de notre temps

UNE très vieille dame a décidé de s'offrir un peu d'indignité. Elle sort ses bijoux et nous convie à partir avec elle en croisière au long de ce siècle qu'elle connaît si bien. Elle nous fera la conversation. Ce sera chic, un brin rétro, sinon franchement gai, toujours de bonne compagnie.

Car la *Revue de synthèse historique,* lancée en 1900 par *Henri Berr, devenue en* 1931 la *Revue de synthèse* tout court, n'a jamais donné dans le petit cabotage des idées : la quasi-nonagénaire se moque de jauger son audience au nombre de ses abonnés, elle s'offre encore le luxe – *à peu près* unique dans l'édition française – de passer des articles en langues étrangères avec obstination, elle dit d'une voix altière et à peine brisée ce qu'il est bon de savoir pour ne pas désespérer du monde moderne.

Interdisciplinaire avant l'heure, européenne par vocation, soucieuse d'offrir des pôles à une pensée guettée par le cosmopolitisme du *fast-food* culturel, la doyenne entend montrer *qu'elle a toujours bon pied bon* œil. Raconter son histoire eût senti la nécrologie inopportune. Le Centre international de synthèse, qui la gère, et Albin Michel qui l'édite ont préféré enfiler les perles d'une anthologie scintillante, en préface à une collection des « Cahiers de synthèse » qui donnera dans les morceaux choisis et dans l'essai.

Henri Berr avait bien vu la faille dans le raisonnement de Langlois et Seignobos, grands *théoriciens de l'histoire « traditionnelle »* : pouvait-on convenir, sans se disqualifier, que cette discipline avait un caractère aussi mixte qu'indécis, *« entre une science de généralités et un récit d'aventures ? »* Berr *enfonça donc le clou, à l'heure* du triomphe de l'historicisme et des railleries d'un Nietzsche contre cette « maladie historique » qui conduisait au relativisme total ou au scepticisme absolu : il dit, en lançant sa *revue, que « la philosophie de l'histoire ne peut être éliminée sans être remplacée. Elle doit être remplacée par la synthèse scientifique »*.

L'histoire devait enfin dégager du général après avoir établi des faits particuliers, penser la logique spéciale qui la hissait au rang des sciences. Puis, au fil du raisonnement et dans une confrontation permanente avec tous ceux qui, en Europe, affirmaient la sociologie, l'économie ou la psychologie sociale, Berr étendit sa hantise de la généralisation à toutes les sciences de l'homme et de la société.

Ce recueil témoigne de cette obstination, que, en France, par exemple, les fondateurs des *Annales* perçurent précocement comme *bénéfique*. Au fil des décennies, voici André Paul subodorant qu'un jour une science historique des religions prendra corps, Henri Wallon qui salue la psychologie, Louis de Broglie offrant en pâture aux philosophes les marges d'indétermination de la physique de pointe, Raymond Aron qui désaccouple progrès technique et progrès social, ou René Taton qui rend hommage à Koyré pour *avoir pensé une histoire des* sciences immanente. On retrouvera aussi avec plaisir l'examen de conscience de Lucien Febvre inaugurant, en 1934, sa chaire au Collège de France, ou la lumineuse méditation d'André Devaux *sur la vocation philosophique* de Bergson.

Car ce fut et demeure cela, la *Revue de synthèse :* le rassemblement patient, durable et exceptionnel de savants qui vont à contre-courant de la nature et qui font du retournement de l'esprit sur lui-même l'attitude philosophique par excellence. Celle de fidèles à Socrate qui n'ont jamais désespéré de pouvoir penser un siècle qui pèche pourtant si obstinément contre *l'esprit*.

J.-P. R.

★ HISTOIRE CULTURELLE DE L'EUROPE CONTEMPORAINE, Textes choisis, Cahiers de synthèse, Albin Michel, 278 p., 140 F.

● HISTOIRE

La chute de la maison Habsbourg

Comment le démantèlement de l'Empire austro-hongrois a porté un coup fatal à l'unité européenne

LA culture de l'Europe centrale, vestige d'un empire défunt et vecteur de sa mémoire, resurgit *aujourd'hui* avec une force qui surprend, comme pour alimenter la mauvaise conscience de ses fossoyeurs. Dans son dernier ouvrage, l'historien François Fejtö analyse les motivations réelles qui poussèrent, en 1918, les Alliés à rayer de la carte l'Autriche-Hongrie, pays aux formes de gouvernement imparfaites mais, pour paraphraser Churchill, beaucoup moins détestables que celles d'autres Etats nationaux de l'époque, la Turquie et la Russie notamment.

Si nous ne partageons pas les thèses de Fejtö relatives au caractère annexionniste de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, force nous est de constater que la destruction de l'« Empire du milieu » *a porté à l'unité* européenne un coup fatal dont encore aujourd'hui nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences.

En 1917, les Etats-Unis s'engagent dans la guerre à côté des Alliés alors que Charles Ier de Habsbourg, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, multiplie ses efforts pour conclure une paix séparée. Le président Wilson et ses conseillers *avaient élaboré* un plan qui, tenant compte des tensions qui menaçaient de faire éclater l'Autriche-Hongrie, prévoyait sa fédéralisation. *Mais*, très vite, le 3 novembre 1918, après l'effondrement du front italien, l'Autriche-Hongrie doit demander l'armistice sans conditions.

Les pressions des dirigeants français et britannique, Clemenceau et Lloyd George, inspirés par *les conceptions* indépendantistes de Benes et de Masaryk, infléchissent les intentions du président américain qui rêve surtout d'une puissante Société des nations. Malgré l'opposition des sociaux-démocrates autrichiens et hongrois au démantèlement du pays, malgré l'action de la diplomatie austro-hongroise dans ce sens, en dépit de l'appel de Lénine, de *Sverdlov et de Kamenev* qui invitaient tous les peuples de l'ancienne monarchie à une « union fraternelle contre la bourgeoisie », la *Mitteleuropa* des Habsbourg cessa d'exister, en tant qu'Etat multinational, en novembre 1918.

Un cordon sanitaire autour de la Russie

Selon Fejtö, les puissances occidentales, la France surtout, obéissaient à des objectifs idéologiques, il fallait morceler cette Europe plurinationale des Habsbourg, la « républicaniser » au terme d'une victoire que personne ne pouvait contester.

Mais ne nous méprenons pas : bien que François Fetjö le mentionne à peine, *les puissances* alliées, en démembrant l'Autriche-Hongrie, étaient également poussées par des intérêts stratégiques à court terme. En favorisant la création d'un groupe d'Etats qu'elles souhaitaient démocratiques et indépendants, elles imaginaient établir au centre de l'Europe une sorte de cordon sanitaire autour de la Russie communiste et, en même temps, faire face à l'éventuelle renaissance du militarisme allemand. Hélas, l'Histoire en a décidé autrement.

La montée du nazisme, le laxisme de l'Occident dans les années 30, ont sonné le glas de ces pays trop petits et trop faibles pour *s'opposer* seuls à la folie meurtrière de la soldatesque d'Hitler et aux manigances des nazillons locaux. Après le second *grand carnage, ils furent tous*, à l'exception de l'Autriche et de la Yougoslavie, incorporés dans le bloc mis en place par Staline, *l'autre utopiste assassin. L'*importance des minorités nationales vivant en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Yougoslavie *conférait à ces Etats* un caractère multinational générateur, à long terme, de ces conflits ethniques ravageurs auxquels nous assistons actuellement en Yougoslavie et en Roumanie.

Ainsi, selon la réflexion pertinente de Fetjö, il ne s'agissait pas d'un éclatement naturel consécutif à l'affaiblissement économique de l'Empire austro-hongrois et aux conflits entre les peuples qui le composaient, comme l'affirment encore de nombreux historiens. Ce sont les vainqueurs de la Grande Guerre qui l'ont, en quelque sorte, « suicidé ».

L'auteur montre, preuves à l'appui, que la monarchie bicéphale participait pleinement au miracle économique européen de la fin du siècle dernier ; et, dans les années 1900-1913, le produit brut par habitant passait de 0,5 % à 1,4 %, plaçant l'Autriche-*Hongrie au niveau de l'Allemagne*, de la Suède et du Danemark. Certes, à l'époque du réveil national, des affrontements opposaient les ethnies qui vivaient sous la domination des Habsbourg mais, violents ou feutrés, ils étaient dus surtout à la distribution inégale des richesses entre le nord-ouest industrialisé de la monarchie et le sud-est sous-développé et frustré.

Scènes de ménage

Une prison des peuples, l'Empire des Habsbourg ? Plutôt une grande famille qui, sans songer au divorce, se trouvait déchirée par des scènes de ménage dont les petits faisaient les frais. Paternaliste, l'Autriche de François-Joseph, prisonnière d'un système bureaucratique sclérosé, tentait d'imposer sa volonté aux Tchèques, aux Croates et aux Polonais sous le regard goguenard du grand frère hongrois qui distribuait des taloches à ses cadets slovènes, *slovaques et roumains* alors que les Ruthènes, Ukrainiens, Macédoniens, Serbes et Bosniaques, trépignaient en attendant d'être conviés au repas.

Personne, sauf peut-être les Roumains de Transylvanie et les Italiens du Trentin, ne songeait à quitter définitivement cette maison, mais déjà à la fin du siècle dernier ces peuples souhaitaient *vivre, maîtres d'eux-mêmes*, au sein d'un grand Etat fédéral. Malheureusement, au lieu d'être attentifs à ces revendications *autonomistes et de mettre en* place une politique sociale pour corriger les inégalités, les champions de l'Etat bureaucratique et centralisé concentraient *leurs* énergies contre les particularismes nationaux, ce qui exacerbait les passions et radicalisait les positions d'un *Benes* ou d'un Masaryk dont les idées indépendantistes provoquent la colère de Fejtö.

Selon un préjugé communément répandu, l'extraordinaire bouillonnement intellectuel de l'Empire, avant la Grande Guerre, avait reflété son déclin. Fejtö démontre avec beaucoup de justesse que la musique d'un Berg, d'un Mahler, d'un Richard Strauss, les œuvres de Musil, Schnitzler, Hofmannstahl, Zweig *et Kafka bien sûr, la pensée des* Wittgenstein, Popper et Freud, n'illustraient pas une « culture crépusculaire » mais plutôt les *affres d'une société en pleine* mutation aussi bien à Prague qu'à Vienne, Budapest, Cracovie et Zagreb.

L'auteur rappelle également ces architectes et ces peintres qui ont donné à l'Europe son style qui demeure celui d'une identité *métanationale durable*. A cette époque, Vienne, cosmopolite, impériale, cléricale et libérale à la fois, préfigurait un avenir incer*tain où l'individu ne* serait *plus* jugé en fonction de sa religion, de son engagement politique et de sa nationalité mais seulement selon *sa valeur*.

S'inspirant de sources souvent inédites, François Fejtö démolit ainsi allègrement quelques mythes relatifs à « l'éclatement » de cette Mittel europa dont la nostalgie harcèle toujours l'âme de ses anciens habitants et de leurs descendants éparpillés dans le monde entier.

EDGAR REICHMANN.

★ **REQUIEM POUR UN EMPIRE DÉFUNT,** ***Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie,*** **de François Fejtö. Lieu commun, 440 p., 150 F.**

Le soleil noir de Sarajevo

SE convertir, mourir ou partir, *telles étaient les* « issues » proposées en 1492 par les souverains de l'Espagne aux juifs, qui, depuis *le haut Moyen Age, rehaussèrent* d'une manière si brillante le prestige de la péninsule. Certains embrassèrent la foi chrétienne ; d'autres, plus obstinés, périrent sur le bûcher ; enfin, la plupart quittèrent le pays. Reçus à bras ouverts par le sultan Bajazet, qui régnait alors sur une *Turquie en pleine* expansion, ils fondèrent au seizième siècle les florissantes communautés *séfarades* des Balkans. *« Ce roi d'Espagne est donc fou qui appauvrit son pays pour enrichir le mien »*, disait Bajazet. Mais les caprices des monarques n'affectent pas toujours le destin des individus : en *1718*, la Bosnie-Herzégovine, province ottomane, fut cédée aux Habsbourg : vingt et un ans plus *tard, elle retourna dans le giron* de la Sublime Porte, pour redevenir austro-hongroise au début de notre siècle. Malgré ces retournements, les juifs y vécurent en parfaite harmonie avec les populations musulmanes et chrétiennes, tout en demeurant fidèles à leur identité judéo-espagnole aussi bien sous l'administration du sultan qu'au sein de la monarchie bicéphale.

Leur histoire, à travers l'histoire *d'une famille installée en* Bosnie-Herzégovine depuis l'exode espagnol, nous est racontée dans un émouvant *récit autobiographique par* Moïse Abinun.

Né à Sarajevo, capitale qui comptait autant de synagogues que de mosquées, ville où le coup de feu d'un terroriste sonna le glas d'une civilisation, Abinun, encore enfant, fut témoin de ce déclin ; il assista également à la création de l'État yougoslave. Mais le soleil des indépendances allait vite s'éteindre. L'auteur nous *dépeint ces dernières flambées*, d'une manière naïve quelquefois, mais avec une rare force d'évocation. C'est la cantilène d'une petite communauté juive des Balkans qui laisse pressentir sa disparition. Au moment où les nazis envahissent la Yougoslavie, un soleil noir se lève à Sarajevo : cette *communauté*, comme celles de tout le pays, périra dans le feu et le sang. Le beau texte de Moïse Abinun la *préserve de l'oubli*.

E. R.

★ **LES LUMIÈRES DE SARAJEVO,** ***Histoire d'une famille juive d'Europe centrale,*** **de Moïse Abinun, Lattès, 296 p., 120 F.**

● SOUVENIRS

L'enfer de Chtcharanski

Le mathématicien dissident raconte ses neuf ans de goulag

POUR qui se souvient de ces images de février 1986, celles d'un petit homme coiffé d'une chapka, traversant à pied, sous l'œil des caméras de télévision et d'une bonne dose d'*agents secrets, le « pont* aux espions » de Berlin enneigée, le livre de Nathan (ex-Anatoli) Chtcharanski est d'abord le récit des neuf ans qui précédèrent ce dénouement à la Le Carré, neuf ans d'enfer aux mains du KGB et de l'un des appareils répressifs les plus efficaces du monde.

L'enfer avait commencé, comme le voulait alors la tradition, par un article des *Izvestia* accusant Chtcharanski et quelques autres juifs soviétiques défenseurs des droits de l'homme de se livrer à des activités d'espionnage pour le compte des Etats-Unis. Chtcharanski, alors âgé de vingt-neuf ans, comprit tout de suite le message et prépara son baluchon de livres et de vêtements chauds... qu'il oublia malheureusement dans la mêlée lorsque, le 15 mars 1977, les *hommes du KGB vinrent l'arrêter.*

Il fallut pour le sortir de là, plus de quatre mille jours après, une formidable campagne menée à travers le monde par sa femme Avital (ex-Natacha), qui avait émigré en Israël le lendemain de leur mariage, et l'un de ces échanges d'espions Est-Ouest dont l'avocat allemand Wolfgang Vogel a le secret.

Tout cela – l'arrestation, les seize mois de détention préventive, la prison du KGB à Lefortovo, les cent dix interrogatoires, le procès au verdict décidé d'avance, la condamnation à treize ans, le goulag, les grèves de la faim, les « quatre cent trois jours dans divers cachots », la libération inespérée, le pont Glienicke, les retrouvailles avec Avital, la réinsertion à Jérusalem, – Chtcharanski le raconte dans les moindres détails, et ça se lit comme un roman policier.

La seule différence, c'est que l'histoire est vraie. Le romancier le plus talentueux n'aurait pu imaginer le système du « chauffage » *lorsque, grelottant de froid* la nuit, au fond du mitard du camp de Perm-35, dans l'Oural, Chtcharanski a l'idée géniale d'enlever l'abat-jour de l'unique ampoule en se brûlant les doigts pour se l'appliquer sur la poitrine *« comme une bouillotte »* et gagner ainsi assez de chaleur pour s'endormir une heure avant de recommencer l'opération.

La machine infernale

Le meilleur romancier aurait sans doute peine à expliquer comment un homme peut ne pas craquer face aux humiliations, aux menaces, à la peur, aux tentations, à la faim, au froid, aux bru*talités, à l'isolement, au chantage*... bref à la machine infernale d'une toute-puissante sophistication que constitue le KGB.

Chtcharanski, lui, explique très simplement, presque mathématiquement – il est d'ailleurs mathé*maticien de formation*, – comment il s'est forgé une volonté de fer, fort de ses convictions et de ses principes, pour résister à ces épreuves, même si au début, à Lefortovo, il était terrifié par la perspective que les « enquêteurs » lui faisaient miroiter : celle du *rasstrel* (fusillade), peine encourue pour l'accusation d'espionnage. *« On va te badigeonner le front d'iode pour éviter l'infection »*, le rassure son codétenu qui n'a pas été placé là par hasard. Et lorsque Chtcharanski commence à dériver, il s'accroche à *« son point fixe »*, Avital, dont il ignore pourtant longtemps à quel point elle se démène.

Le témoignage de Chtcharanski est aussi un document sur une époque que l'on aimerait considérer comme révolue en Union soviétique : celle du règne de l'arbitraire, celle de la dissidence impitoyablement réprimée.

Tout au long de ce livre, Chtcharanski cite ceux qu'il a côtoyés ou admirés, êtres d'exception qui symbolisent cette époque et dont beaucoup ont subi le même parcours : Soljenitsyne, *Guinzbourg, Orlov, Koriaguine*, Senderov, Slepak, Ida Nudel... Certains, comme Martchenko ou Morozov, sont même morts en détention après la libération de Chtcharanski. Seul l'un d'entre eux est maintenant à l'heure de la « perestroïka » pleinement réhabilité : Andreï Sakharov.

Après son arrivée en Israël, Chtcharanski se montra long*temps un féroce critique* des appâts du gorbatchévisme. On le dit aujourd'hui un peu plus souple, à mesure qu'augmente le nombre de juifs autorisés à émigrer et que baisse le nombre de prisonniers politiques.

Pour emporter la totale adhésion de gens comme lui, il faudrait sans doute que le pouvoir soviétique détruise une fois pour toutes *l'arsenal juridique et répressif qui*, à l'image de ces sinistres articles 70 et 190-1 du code pénal punissant les délits d'opinion, existe toujours. Pour que plus jamais ne soit possible la mésaventure qui arriva à Volodia Porech, compagnon de détention de Chtcharanski : le jour de l'expiration de sa peine de cinq ans de camp, alors que, tout heureux à l'idée de retrouver sa femme et ses deux petites filles, il venait de faire ses adieux aux autres détenus, il fut arrêté de nouveau et condamné sur le champ à trois ans supplémentaires pour infraction au règlement du camp, comme le permettait l'article 188-3 tout juste entré en vigueur.

SYLVIE KAUFFMANN.

★ TU NE CRAINDRAS PAS LE MAL, de Nathan Chtcharanski, traduit de l'américain par Erwin Spatz et Jacqueline Lahana, Grasset, 404 p., 128 F.

● SOCIOLOGIE

Le goût bourgeois

L'art et la manière de s'habiller, de se nourrir, de se loger

ELLES ont fait leurs études à Sainte-Marie, portent un tailleur de tweed ou une jupe plissée avec un pull-over en cachemire ou en shetland, se maquillent légèrement et ont au doigt, *« estampillant l'ensemble de la personne »*, une bague entourée de diamants et sertie sur *monture d'or blanc ou de platine* : les « bourgeoises » existent, Béatrix Le Wita en a rencontré quelques-unes qui, sans être nécessairement représentatives de l'espèce, en constituent le « type idéal ». Elles ont entre trente et quarante ans, habitent la banlieue ouest et incarnent avec distinction – le mot-clé – le charme discret de cette bourgeoisie dont la culture passe par trois vertus quasi théologales : l'art du détail, le contrôle de soi et la ritualisation du quotidien, exprimée, entre autres, dans les manières de table.

Béatrix Le Wita analyse avec beaucoup de finesse ces comportements appris dans la famille et renforcés à l'école. La façon dont elle décrit ce qu'elle appelle *« la traversée du salon »* (ou comment habituer les enfants à évoluer *« sans hésitation ni précipitation aucune, avec aisance et modération »*, dans l'espace des adultes) et *« l'appel à passer à table »* (ou comment attendre paisiblement les ordres de la maîtresse de maison) témoigne d'un bon sens de l'observation.

Mais la distinction, chère à Pierre Bourdieu – longuement cité par l'auteur – n'est pas seulement un signe d'élégance, elle est *aussi l'art de mettre chacun à sa* place. On ne s'en prive pas dans les rangs mêmes de la bourgeoisie, dont la diversité est perçue par ceux qui en font partie comme le trait dominant, leur donnant ainsi l'illusion de la liberté et justifiant leur *« réflexion permanente sur la régulation des rapports à l'autre »*, qui s'apparente à un *« délicat jeu des frontières »*, *sujet inépuisable des conversations.*

A condition de ne pas donner à ses descriptions valeur substantielle et de comprendre qu'elles définissent avant tout un système de positions, l'enquête de Béatrix Le Wita démontre, s'il en était besoin, la validité d'une *« approche ethnographique »* de la société française.

L'importance de la table

C'est une approche statistique qu'ont retenue, conformément aux méthodes de l'INSEE, *Nicolas Herpin et Daniel Verger* pour présenter *la Consommation des Français.* Les résultats de leur travail ne contredisent pas ceux de l'ethnologue, en montrant notamment que le repas, parfois qualifié de *« déstructuré »* depuis que les nouveaux modes de vie en ont changé les horaires et les lieux, l'est beaucoup moins dans les milieux aisés que dans les autres (1).

Pour le reste, les auteurs soulignent qu'en vingt ans, dans les grands pays occidentaux, la part du budget familial consacrée à l'alimentation et à l'habillement a régressé au profit des dépenses d'habitation, de transport, de communication, de loisirs, l'Europe suivant avec un peu de *retard les Etats-Unis. Cette évolu*tion générale ne saurait toutefois masquer les disparités entre pays (la France « consomme » moins en matière d'habillement, pour des raisons qui tiennent sans doute plus au prix des vêtements qu'à des traditions culturelles) et entre classes sociales (les ouvriers dépensent proportionnellement plus pour s'alimenter que les cadres supérieurs, mais l'écart entre les deux coefficients diminue).

Le goût moyen a-t-il changé en France ? Oui, répondent les auteurs, s'il est vrai que *« les milieux urbains et les salariés aisés »* tendent désormais à définir *« l'orientation dominante du goût »*, en particulier dans l'alimentation. Les normes bourgeoises se *diffusent donc* un peu plus chaque jour, mais les effets de distinction n'en disparaissent pas pour autant.

T. F.

★ NI VUE NI CONNUE, de Béatrix Le Wita. Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », 200 p., 110 F.

★ LA CONSOMMATION DES FRANÇAIS, de Nicolas Herpin et Daniel Verger. La Découverte, 128 p., 38 F.

(1) On lira aussi sur ce sujet l'article de Nicolas Herpin, « Le repas comme institution », publié dans la *Revue française de sociologie*, n° 29, 1988.

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Mille et un visages de saint Augustin

SAINT et philosophe, est-ce compatible ? Augustin est sans doute le premier à susciter une telle interrogation, qui demande à être précisée. L'imposant volume que viennent de publier les Dossiers H, bien qu'il ne formule pas cette question, permet de *l'éclairer. Voilà donc un* auteur qui est tenu pour saint – très officiellement, si l'on ose dire. Durant le Moyen Age, et bien au-delà, il a même fréquemment incarné, en Occident, *le modèle de l'intelligence chrétienne.*

Tout lecteur des *Confessions* sait que la vie de ce saint n'a pas la fadeur des images pieuses. Dire qu'il est né à Thagaste, en 354 après Jésus-Christ, *n'évoque rien. Mieux vaudrait souligner qu'il a ses* racines dans le peuple numide ; que sa ville d'enfance, aujourd'hui Souk-Ahras, est proche, en Algérie, de la frontière tunisienne. Bref, c'est un *« Africain », contemporain des dernières années de* l'Empire romain, puis de son effondrement. Enfant turbulent, adolescent voleur de poires, il eut, longtemps, le sang *chaud. Ses* aventures de jeunesse, même si les *historiens* disputent de leur nombre ou de leur précocité, *ne furent pas* toutes spirituelles. Il eut un fils à dix-*sept ans, et ne* quitta qu'à trente passés la belle ano*nyme qui* fut son amour.

Ou qui n'en fut qu'une *étape, de son* point de vue. Lorsque Augustin en effet *aima Dieu, c'en* fut fini de cette vie d'avant. Sauf pour en *pleurer. Ou* pour y montrer, en la racontant, les errances d'une âme dispersée, incapable de repos, toujours inquiète... tant qu'elle *n'a pas retrouvé, en soi-même, le lieu du seul sou*verain bien capable de l'apaiser : l'amour divin. Cela ne suffit-il pas pour devenir « officiellement » saint ? Peut-être Augustin n'aurait-il pas été sanc*tifié s'il n'avait, les quarante dernières années de* sa vie, mis ses immenses talents intellectuels au service de sa foi.

Devenu évêque d'Hippone après sa conversion, il parcourt l'Afrique, en grand pourfendeur d'hérétiques – avec le verbe pour seul glaive. Il déploie alors une foisonnante activité doctrinale. Henri-Irénée Marrou, sans être dupe d'un tel schématisme, la résumait ainsi : *« Philosophe de l'essence contre les manichéens ; docteur de l'Eglise contre les donatistes : théologien de l'histoire contre les païens ; champion de la grâce contre les pélagiens ».* La quarantaine de volumes des œuvres augustiniennes ajoutent bien d'autres facettes à ces quatre traits principaux. Ce saint, incontestablement, est un écrivain de génie.

MAIS est-ce un philosophe ? Si le terme désigne ceux qui ne reconnaissent d'autre pouvoir que la raison, ne se soumettent à d'autre autorité que l'entendement, et ne tiennent pour vrai que l'intelligible, la réponse devra être négative. Ce n'est pas parce que saint Augustin se réfère fréquemment à Platon, à Plotin, voire aux stoïciens, qu'il se situe dans leur optique ou appartient à leur lignage. Les *« livres des platoniciens »* contiennent, à ses yeux, *« la philosophie parfaitement vraie »*, mais il en juge à partir d'un autre point de vue que le leur. En témoigne, entre cent autres, cette phrase de *la Cité de Dieu* : *« Platon se représente Dieu d'une façon qui correspond de très près à la vérité enseignée par notre religion ».* A l'évidence, le critère du vrai a changé.

Cela signifie-t-il que pour lire Augustin il faille partager sa foi ? Ou que son œuvre ne puisse rien dire à un philosophe athée d'aujourd'hui ? Bien sûr que non. Toute considération spirituelle ou littéraire mise à part, l'intérêt historique de cette pensée est considérable. Car c'est en elle que s'opère la principale appropriation de la Grèce par le christianisme. C'est autour d'Augustin, et dans ses écrits, que se prend un tournant décisif de l'histoire de l'Occident. Il va lier, pour très longtemps, les concepts hérités des philosophes et les croyances de la foi. Ce tournant a de multiples aspects. Ce n'est pas un hasard si saint Augustin en illustre, avec éclat, la plupart. Il suffira d'en citer deux.

Le premier est constitué par la naissance de la *subjectivité. Les Confessions créent un genre abso*lument nouveau, non seulement littéraire (l'autobiographie spirituelle), mais aussi « psychologique » : l'introspection, que les Grecs ignoraient *superbement. L'apparition* de cette intériorité individuelle modifie les relations du sujet au temps, à la mémoire, au désir, à la culpabilité. Nietzsche, venant de lire l'ouvrage, n'avait pas tort d'écrire : *« Avec ce livre, on arrive à voir à l'intérieur de l'estomac de la chrétienté. »*

LA seconde face de ce tournant que domine la figure augustinienne, c'est la naissance de *l'histoire. Le temps, jusqu'alors, tel que les* Grecs le concevaient, était cyclique, répétitif, dépourvu de toute évolution sans retour. Avec *la Cité de Dieu,* il devient notamment une droite *orientée, tout entière tendue* entre une origine et une fin. L'histoire prend alors un sens, dans la double acception du terme : une signification, une direction. Avec l'émergence conjointe de la subjectivité et de l'histoire, la panoplie européenne est désormais complète.

Ces remarques ne donnent *qu'un* faible aperçu de l'importance *philosophique* de saint Augustin. Le recueil considérable – par sa taille comme *par* son intérêt – que *lui* consacrent les Dossiers H n'épuise pas non plus le *sujet.* Cette publication, apparemment rivale des *Cahiers de l'Herne* (même formule, même format, ou presque, même fondateur : Dominique de Roux), a réussi là un beau tra*vail, conçu et dirigé par Patric Ranson. L'ouvrage* regroupe près de quarante études, dues à une pléiade d'universitaires qu'on ne peut citer tous. On *trouve* parmi eux des spécialistes de saint *Augustin comme* André Mandouze, *qui a* consacré sa vie à scruter l'œuvre de cet *« aventurier », « fait pour le grand vent »,* ou comme Kurt Flasch, dont est traduit un chapitre significatif, montrant à la fois l'incohérence des positions philosophiques augustiniennes et la riche postérité des compromis qu'elles mettent en œuvre.

L'ensemble frappe par la diversité des angles *d'analyse, et les conflits d'interprétation.* Il sait retenir l'attention en dessinant mille et un visages de saint Augustin : en controverse avec les manichéens (Michel Tardieu), en penseur d'avenir (Louis Sala-Molins), en compagnie d'Ambroise à Milan (Laurent Motte), en philosophe du politique (Maurice de Gandillac), en paradoxale alliance avec Denys l'Aréopagite chez les mystiques rhénans (Alain de Libera), en sujet d'un tableau de Philippe de Champaigne (Louis Marin), et même... en objet d'algèbre pour graffiti lacaniens (Jean-Marc Lamarre).

Plusieurs documents complètent ce dossier : des jugements, des choix de textes de saint Augustin sur le *Sum qui sum,* traduits par Emilie Zum Brunn, un chapitre de la thèse d'Hannah Arendt sur « Le concept d'amour chez saint Augustin » (Fribourg, 1929). Ce dernier texte est accompagné d'une étude de Claude Morali sur ce qui filtre, dans les œuvres, des relations entre Arendt, Heidegger et Jaspers. Il est dommage que cet instrument de découverte et de réflexion soit dépourvu de toute bibliographie, et que quelques détails y soient négligés : d'où est extrait, et de quand date, par exemple, le texte critique de Jean de Launoy reproduit dans la dernière partie ?

★ SAINT AUGUSTIN, dossier conçu et dirigé par Patric Ranson, les Dossiers H, Ed. L'Age d'Homme, 494 p., 270 F.

– A signaler également : parmi les ouvrages parus ces derniers temps, on retiendra une biographie, vivante et non conformiste, due au psychanalyste Claude Lorin. *Pour saint Augustin*, Grasset, coll. « Figures » (270 p., 110 F), *une réimpression* de l'ouvrage érudit de John J. O'Meara, *la Jeunesse de saint Augustin*, traduit de l'anglais par Jeanne Henri-Marrou, coll. « Vestigia », Editions universitaires Fribourg et Editions du Cerf (280 p., 130 F) ainsi qu'une édition de fragments de *De Trinitate* à l'usage des lycéens (*La Trinité*, Ed. Magnard, coll. « Texte et Contextes », 128 p., 32 F.).



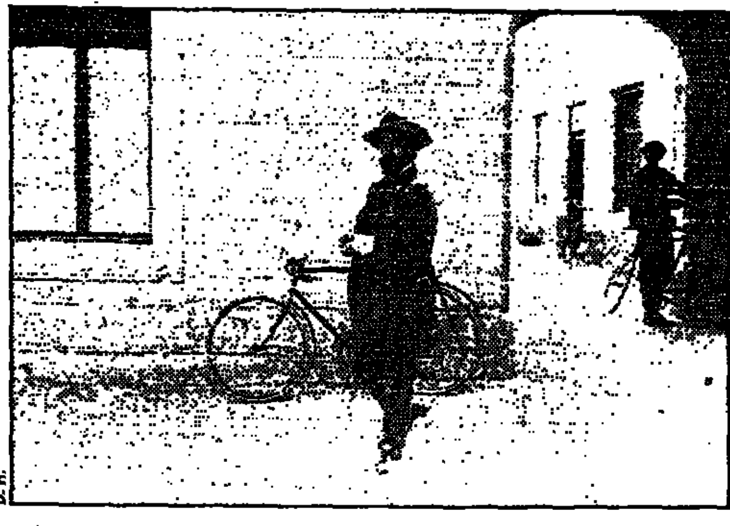


• LETTRES GERMANIQUES

Arthur Schnitzler, sismographe de la vie émotionnelle

Les aphorismes et deux recueils de nouvelles d'une sceptique-né qui fascina Freud

ADOLESCENT, Arthur Schnitzler notait déjà dans son journal intime qu'il ne possédait rien de ce que l'on a coutume d'appeler des illusions, « *un bien dont on entend si souvent chanter les louanges et dire qu'il est digne d'envie, et pour lequel je n'ai jamais ressenti le moindre désir* ». Il mettait un point d'honneur à ne jamais se tromper sur la nature de ses sentiments ni sur celle des êtres qui lui tenaient à cœur. Quant aux systèmes philosophiques, il les jugeait au mieux comme des œuvres d'art, au pire comme des jeux de mots. Il ne doutait pas que ceux qui dissertent aujourd'hui sur la Vérité impersonnelle la verraient apparaître, demain, sous les « *traits de dame Platitude* ».



D.R.

Arthur Schnitzler en 1905.

Pour ce sceptique-né, la vie n'était qu'une trajectoire dénuée de sens, tendue d'un néant à un autre : « *Au-delà des limites où l'homme pensant a senti ou exprimé son* « ignoramus » *indifférent, mélancolique, plaintif ou amer — selon son tempérament et son humeur, — commencent le bavardage, le rabâchage, la tricherie ou la démence* ». Quant à Dieu, il l'acquittait ironiquement au bénéfice du doute : que nous soyons amené à nier son existence, voilà qui devrait nous inciter à une certaine réserve...

On conçoit aisément que Schnitzler, médecin comme Freud, ait fasciné le père de la psychanalyse. On sait que ce dernier l'évita toujours (en dépit des multiples liens qui unissaient les deux familles) par crainte de rencontrer son double : « *Votre sensibilité aux vérités de l'inconscient, de la nature pulsionnelle de l'homme, l'arrêt de vos pensées sur la polarité de l'amour et de la mort, tout cela éveillait en moi un étrange sentiment de familiarité* », écrivait Freud à Schnitzler.

On sait moins, en revanche, que Schnitzler éprouvait une méfiance goguenarde à l'égard de la psychanalyse. Il lui semblait, d'une part, que l'inconscient était un concept un peu trop commode pour masquer les demi-vérités, les impostures et les stratégies obliques des humains (il aurait volontiers souscrit à la formule classique : l'inconscient n'est que le grand sommeil de la conscience moderne). Et, d'autre part, il reprochait à Freud de ne pas insister sur l'universelle aspiration à la douleur, à l'autodestruction, à la mort. Sur ce dernier point, Freud devait, avec *Au-delà du principe de plaisir* et *Malaise dans la civilisation*, abonder dans son sens.

Reste que, pour Schnitzler, toujours prompt à se gausser des baudruches, la psychanalyse flattait dangereusement la vanité : « *Toute une kyrielle de futilités se trouvent entourées d'une fausse auréole d'importance. Un individu absolument insignifiant se trouve intéressant, l'importance que l'on accorde même à ses rêves le ravit.* »

Arthur Schnitzler appartenait aussi à l'école viennoise des aphoristes, au même titre que Karl Kraus, Hugo von Hofmannsthal ou Richard von Schauksal, comme on peut s'en convaincre en lisant *Relations et Solitudes* où figure un chapitre sur la psychanalyse.

Moins cinglant que Karl Kraus, Schnitzler excelle quand il s'abandonne à une sagesse douce-amère ou qu'il dissèque, avec la froideur du clinicien, le cœur humain ; la vie sentimentale n'a pas de secret pour cet anatomiste du couple qui avouait avoir consacré le meilleur de sa vie à l'amour, au jeu et au théâtre. « *J'ai entretenu des relations fort différentes avec mes maîtresses*, disait-il : *la plupart d'entre elles m'étaient indifférentes, quoique certaines me fussent antipathiques*, ajoutait-il : *je n'en n'ai haï qu'une seule, ce fut la grande passion de ma vie.* »

Le bordel et le couvent

Dilettante peu assuré de son talent — il était persuadé qu'il ne ferait jamais partie des « grands », — Arthur Schnitzler trouva sa voie, un peu à la manière d'Amiel, en aimant ce que personne n'avait élu, ce que nul ne parvient à chérir : l'intimité de son propre être et tout ce qui est bizarre et malade. Sismographe de la vie émotionnelle, il ne cessa de se raconter au travers de nouvelles qui, sous une futilité apparente, mêlent fiévreusement l'érotisme au désir de mort.

La plus révélatrice de ces nouvelles est sans doute cette *Dernière lettre d'un homme de lettres*, où un jeune écrivain, déjà célèbre et entiché d'immortalité, épouse une femme dont il s'est assuré qu'elle mourra bientôt et qu'il pourra assister à son agonie, pour donner un peu de profondeur, un peu de vérité aux textes qu'il écrit. Mais il se fera sauter la cervelle, non sans avoir livré son « chef-d'œuvre » dans une lettre destinée à un médecin, qui conclura l'affaire par ces mots : « *il y a aujourd'hui dix ans qu'il s'est tué ; l'immortalité ne dure pas aussi longtemps qu'on se l'imagine* ». C'est d'ailleurs l'un des thèmes qui reviennent de manière obsessionnelle chez Schnitzler : face à bien des écrivains, on éprouve le sentiment qu'ils ont quelque part du génie, mais malheureusement pas dans ce qu'ils écrivent...

Autre thème, schnitzlérien en diable, celui de l'impossibilité de maintenir, ne serait-ce que brièvement, la fiction d'un amour durable. « *Pendant que je sentais sur ma main le souffle chaud de son haleine*, dit un personnage, *je vivais déjà tout cela comme un souvenir. En réalité, tout était déjà du passé.* » Alors, autant oublier le baiser de la blonde sous les caresses d'une brune : trahir, dans certaines conditions, c'est presque être fidèle. Pas de relation érotique, dirait Schnitzler, sans la possibilité pour les amants de toujours sentir la vérité et de toujours croire chaque mensonge.

Pas d'amour durable sans qu'il y ait toujours un « troisième oreiller » posé, invisible, à côté des deux oreillers de tout couple d'amants.

Pour apprécier Schnitzler, il faut aimer s'adonner à un sport très particulier et très excitant : jouer avec les âmes. Comme ce dandy qui prétendait être absorbé par la résolution de problèmes psychologiques complémentaires : dépraver une jeune et pure créature et faire d'une prostituée une sainte. Il avait promis à ses amis de ne pas connaître le repos avant que la première finisse au bordel et la seconde au couvent.

Mais, même de ce jeu-là, on se lasse. « *On ne vit vraiment qu'une chose : vieillir. Tout le reste, ce sont des aventures* », disait Schnitzler. Celles qu'il a découpées pour nous dans le tissu d'une existence caracolante, d'où furent bannis faux-semblants, hypocrisies, illusions et vaine sentimentalité, nous fascineront longtemps encore comme une terre étrangère, où le goût du péché et le goût de l'apocalypse se marient dans une divine frivolité. Peut-être était-ce précisément cela le génie viennois de la comédie.

Et si des grincheux reprochaient à Arthur Schnitzler de se répéter, on lui emprunterait cette réplique : « *Lorsque la nature se répète, nous reconnaissons une infinie diversité. Lorsqu'un poète se répète, nous disons qu'il faiblit. Or rien n'autorise une telle conclusion. Le poète, comme la nature, recherche la perfection en retravaillant le même matériau.* »

ROLAND JACCARD.

★ **RELATIONS ET SOLITUDES, d'Arthur Schnitzler, aphorismes traduits de l'allemand par Pierre Deshusses, Petite Bibliothèque Rivages, 147 p., 42 F.**

★ **LE DERNIER ADIEU et L'ETRANGERE, deux anthologies de nouvelles établies par Jean-Claude Zylberstein et traduites par Pierre Galissaires, « UGE 10/18 », 278 p. et 407 p.**

Jeunesse berlinoise

CE récit de la jeunesse de Golo Mann est plus un roman de formation qu'une véritable autobiographie. On peut lire l'ouvrage comme l'itinéraire intellectuel d'un professeur allemand de jadis. Rien n'y manque : les années d'apprentissage à Salem, les études d'histoire et de philosophie à Munich, à Heidelberg et à Berlin, la thèse sur Hegel avec *Jaspers*, la passion pour Schiller.

Mais on doit également se rappeler qu'il s'agit d'un des enfants de TM, comprenez Thomas Mann. Après *le Tournant* de son frère Klaus (édition Solin), Golo verse une pièce de plus au dossier Mann.

Malgré les coupes sévères *effectuées dans le texte d'origine*, sans que l'éditeur les signale, on est passionné par l'évocation de Berlin avant le nazisme. Ville phare, en ces années-là volontiers visitée par les artistes et les intellectuels parisiens, notamment dans le cadre de l'*Institut français, où « un normalien brillant du nom de Raymond Aron »* découvrit la sociologie et la philosophie allemandes et... l'antisémitisme, ce que *remarqua* à peine son successeur, Jean-Paul Sartre. Le Berlin de Döblin et de Brecht, où Einstein et Coco Chanel apparaissaient chez les Margerie, fut pour Golo le moyen de fuir l'argent du Nobel de papa.

Ces pages savent aussi dépasser *l'anecdote pour offrir* un témoignage réfléchi sur l'apocalypse au *quotidien* qui engloutira l'Allemagne. On retient la description de la lente *décomposition de la République* de Weimar. La thèse intéressera ceux qui refusent d'accorder un rôle trop prédominant à l'armée et à la grande industrie dans la montée du nazisme. *Ni* les généraux ni les capitaines d'industrie n'avaient réellement de politique.

DOMINIQUE BOUREL.

★ **UNE JEUNESSE ALLEMANDE. MÉMOIRES, de Golo Mann, traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. Presses de la Renaissance, 416 p., 120 F.**

— Signalons aussi *Dix millions d'enfants nazis*, le livre d'Erika Mann (1905-1969), *sœur de Golo Mann*. Publié en 1938 à New-York, cet ouvrage dépeignait l'emprise totalitaire sur les familles allemandes. Préface d'Alfred Grosser, introduction de Thomas Mann, traduction d'Elisabeth Wintzen, René Wintzen et Dominique Luquet. Tallandier, 292 *p.*, 129 *F.*

Handke s'efface

(Suite de la page 17.)

L'essai de Georges-Arthur Goldschmidt, écrit en totale adhésion à l'œuvre de Handke, en dresse minutieusement la carte mouvante, l'épouse dans ses méandres fluviaux, en révèle le sens profond : un refus total du nazisme et de ce qui, dans notre monde, et pas seulement en Allemagne, en relève encore, un refus non pas politique, mais poétique et existentiel.

Handke a quitté son pays, l'Autriche de Waldheim, il parcourt l'Europe sur des chemins qui ne mènent pas nulle part, comme ceux de Heidegger, mais conduisent au cœur du langage, là où, douloureusement et euphoriquement tour à tour, s'éprouve la liberté. Le monde sera libre quand nous serons fous à la façon Handke plutôt que déments à l'instar des hommes de pouvoir et d'argent, semble nous dire cette œuvre vivante et troublante.

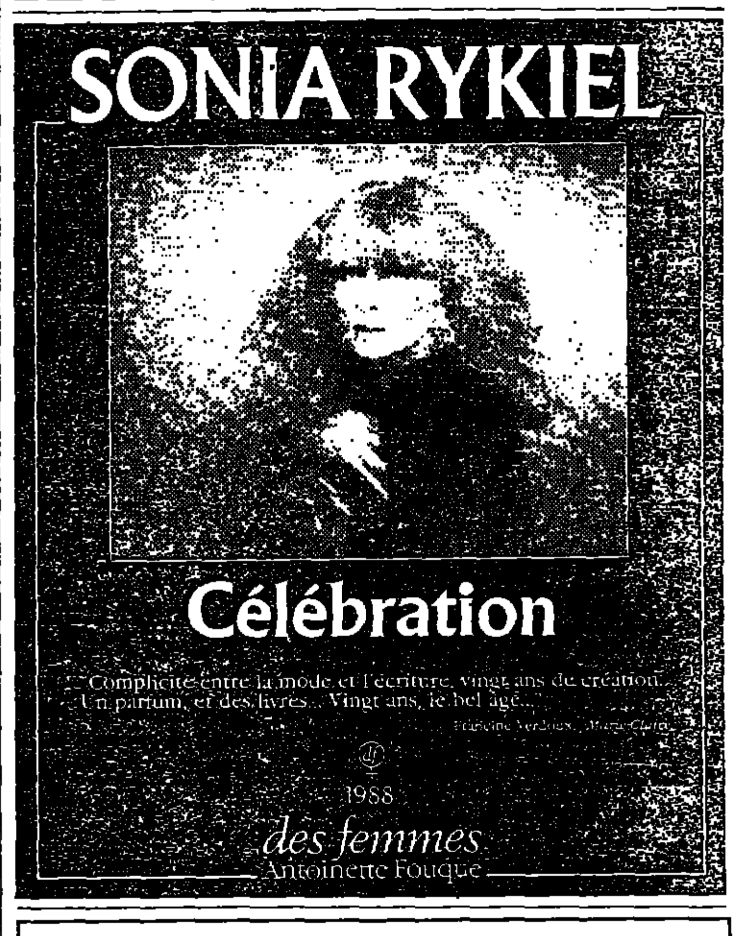
MICHEL CONTAT.

★ ***APRÈS-MIDI D'UN ÉCRIVAIN*, de Peter Handke, traduit de l'allemand par G.-A. Goldschmidt, Gallimard, coll. « Arcades », 85 p., 30 F.**

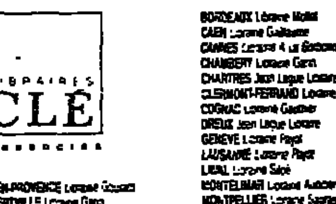
★ **PETER HANDKE, de G.-A. Goldschmidt, Le Seuil, coll. « Les contemporains », 219 p., 55 F.**

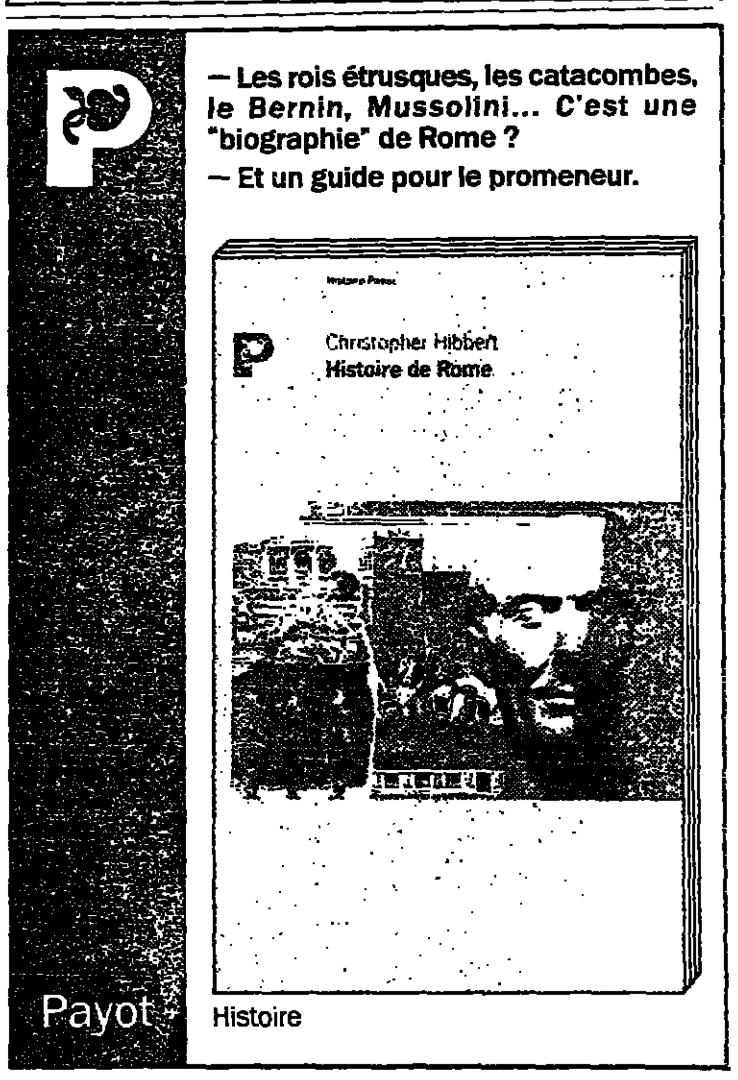
— Les éditions Ducaté inaugurent une nouvelle collection de livres-cassettes, « De vive voix », avec *Histoire d'enfant* de Peter Handke, traduit en français par G.-A. Goldschmidt (Gallimard 1983). C'est Jeanne Moreau, familière de l'œuvre de P. Handke, qui lit l'intégralité de ce texte en deux cassettes (98 F). C'est également la comédienne qui dirige cette collection et qui prêtera sa voix tous les trimestres à un nouvel auteur. Après Handke, viendront Nina Berberova, Karen Blixen, Flaubert... (Ed. Ducaté, 94, rue La Fayette, 75010 Paris.)

— Signalons aussi la parution de l'essai de G.-A. Goldschmidt *sur* Freud et la langue allemande. *Quand Freud voit la mer* (Buchet-Chastel, 226 p., 110 F.)









هكذا من الأصل

● LETTRES LATINO-AMÉRICAINES

Alfredo Bryce-Echenique l'écrivain de l'« exagération »

Des nouvelles qui dépeignent la littérature comme la seule manière de supporter la vie.

PARMI les récits qui composent *Une lettre à Martin Romana et autres nouvelles*, l'un s'intitule *Comment et pourquoi j'ai toujours détesté les livres pour enfants*. Alfredo Bryce-Echenique y raconte la haine de la lecture, qui s'est emparée d'un jeune garçon, lorsqu'il s'est rendu compte que le chagrin et les larmes provoqués par un livre émouvant étaient capables de chasser le chagrin et les larmes provoqués par un fait réel, terriblement dramatique, l'assassinat du père de son meilleur ami.

La conclusion que tire Bryce-Echenique de cette confrontation des puissances comparées du réel et de la fiction est tout à fait inattendue : « *A force de m'offrir des livres pour enfants, on avait constamment interrompu ma propre création littéraire de la vie... Depuis lors, depuis que je cessai de lire les livres que les autres me donnaient, je commençais à jouir de la littérature des autres, et Dieu sait combien elle m'aide aujourd'hui à élaborer mes propres fictions.* »

Il y a là toute la définition d'un art littéraire qui est, en même temps, un art de vivre. Bryce-Echenique ne crée pas de la littérature en inventant du romanesque à partir de la réalité, mais en décrivant des tranches de vie qui sont déjà, dans la manière dont elles le traversent, spontanément et incurablement littéraires.

Jeu de miroirs

C'est ce que cet écrivain péruvien, exilé en France, nomme son « *exagération* » de l'existence – *l'un de ses plus beaux livres s'intitule la Vie exagérée de Martin Romana* (1). Ce refus profond, déchirant, des choses telles qu'elles sont dans leur laideur banale et révoltante, l'oblige sans cesse, dans l'enthousiasme comme dans la déprime, à les vivre comme les épisodes d'un roman dont il serait tout à la fois l'écrivain et le héros.

La *Lettre à Martin Romana*, qui donne son titre au recueil, pourrait servir de manifeste à cette morale de l'« exagération ». Il s'agit d'une nouvelle dans laquelle un narrateur – qui n'est pas tout à fait l'auteur – cherche à savoir la part de la fiction et celle des emprunts à la réalité qu'il est possible de déceler à travers certains épisodes cités par Martin Romana dans ses livres. Or, Martin, on l'a dit, n'est lui-même que le personnage principal des livres de Bryce-Echenique ; mais un personnage qui est le reflet d'encre, le double « *exagéré* » de l'auteur lui-même.

Ce jeu de miroirs n'a strictement rien à voir avec les divertissements nombrilistes et les pâles constructions intellectuelles à travers lesquelles le tout-venant des romanciers français fait mine de s'interroger sur la création littéraire et l'être de la littérature. Les épuisants exercices de style dans lesquels un romancier raconte l'histoire d'un romancier qui raconte l'histoire d'un écrivain qui *ne parvient pas* à écrire un livre, sont aux antipodes de ces récits dans lesquels la fiction apparaît tout simplement comme la seule manière vivable, supportable d'aborder la vérité. C'est une saoulerie où chaque phrase est semblable au verre d'alcool qu'ingurgite le désespéré pour fuir la chiennerie des gens et des choses, une ivresse qui, loin d'estomper et de dissoudre les contours du monde en donnerait une conscience encore plus aiguë, plus coupante. On parle parfois de la lucidité des ivrognes ; on dit aussi qu'ils ont un dieu qui s'occupe d'eux, ce que bien des hommes pourraient leur envier.

Les textes de Bryce-Echenique *paraissent écrits* sous ce signe de la tumultueuse et douloureuse lucidité des pochards et de la grâce divine qui les protège. Chacune de ces nouvelles est un défi à l'équilibre, à l'art savant de la narration, aux lois codifiées de la bonne communication. On se dit que dans le labyrinthe de ses digressions, dans le bégaiement obsessionnel de ses répétitions, dans l'énormité de ses farces comme dans l'intensité de ses chagrins et de ses colères, dans le désordre nerveux ou rêveur de son récit, dans la si drôle mais si folle incohérence de ses dialogues, l'auteur va immanquablement se casser la figure. On ressent l'émotion forte et trouble de quelque chose qui ne serait pas si beau s'il ne devait se terminer lamentablement, dans la sciure et dans les rires.

Au bout du dernier zigzag

Mais les dieux de Bryce-Echenique sont d'une vigilance à toute épreuve. Il peut les défier de la manière la plus extravagante et tituber en blasphémant au bord du gouffre, *ils ne cessent de lui tendre* la main et d'éviter la catastrophe : ces nouvelles qu'on donnerait dans les écoles d'écriture comme des modèles de ce qu'il ne faut pas faire sont au bout du compte, au bout du dernier zigzag, de l'ultime et hallucinante embardée, des merveilles d'équilibre, des miracles d'expression de l'intelligence et des sentiments.

Bryce-Echenique ne fait pas de dissertation sur l'oligarchie péruvienne à laquelle appartenait sa famille et qu'il a échangée contre la douleur du déracinement et la grisaille de la pauvreté ; il n'élabore pas de théorie de son enfance tout à la fois protégée et massacrée, de sa jeunesse dorée et insupportablement fausse et vide. Il ne dit rien du *manque*, du *trou* qu'il traîne avec lui depuis lors, depuis son errance en France, et qui lui fait transformer toute réalité en rêve et tout rêve en échec. Tout sauf l'écriture, le lieu du regard des dieux : dans ces fictions fragiles et improbables, tout passe, y *compris l'ineffable* ; *tout se comprend*, y compris l'absurde ; tout se colore des tons les plus vifs, les plus forts et les plus émouvants, y compris l'absolue transparence du désir de pureté.

PIERRE LEPAPE.

★ **UNE LETTRE A MARTIN ROMANA ET AUTRES NOUVELLES, d'Alfredo Bryce-Echenique, traduit de l'espagnol (péruvien) par Jean-Marie Saint-Lu. Editions Climats. (470, chemin des Pins, 34170 Castelnau-le-Lez), 272 p., 98 F.**

(1) Luneau-Ascot, 1983.

Eduardo Galeano, le peintre du malheur

JOURNALISTE de haute volée, directeur de *Marcha*, qui fut l'hebdomadaire-phare des intellectuels latino-américains, l'auteur uruguayen *Eduardo Galeano a publié un livre*-document bouleversant, et accablant, *les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, traduit en France en 1981 dans la collection « Terre humaine » (Plon). Galeano y montrait la réalité et la profondeur du *tragique de l'exploitation subie par l'ensemble* des nations d'Amérique centrale et d'Amérique du sud, non d'une manière théorique ou doctrinaire, non pour défendre telle ou telle thèse révolutionnaire, mais par la simple addition de reportages précis, stratégiques. Le malheur latino-américain n'y ressemblait plus à un destin, mais bien au résultat *d'une volonté froide, délibérée et, osons le mot*, criminelle des grandes puissances qui, depuis la conquête espagnole, ont mis le continent sous tutelle.



Le livre de Galeano montrait aussi, à l'évidence, comment l'exploitation commune avait unifié l'Amérique latine, au-delà de toutes les différences apparues au cours de l'histoire. Cette unité de *l'oppression partagée, Galeano en a donné* l'expression la plus forte et la plus riche dans une trilogie, *Mémoires du feu*, dont le dernier volet vient de paraître : *le Siècle du vent*.

Comme *les Naissances* et *les Visages et les Masques, le Siècle du vent* tente de donner à voir, à sentir et à comprendre l'histoire latino-américaine dans sa totalité (politique, culturelle, sociale, économique), en usant de montages de textes, de faits divers, de récits littéraires, de *témoignages, d'extraits de discours, de* bilans de sociétés multinationales. De ce puzzle superbement rythmé, Galeano tire des pages de prose aussi brûlantes et mouvementées que des poèmes épiques, violentes, émouvantes, hurlantes de colère, boursouflées de honte, tremblantes d'indignation.

On peut juger – surtout d'un bureau confortable de Paris – que la dénonciation de Galeano est sommaire, que sa vision d'un monde partagé entre *les vilains impérialistes et les bons anti-impérialistes* fait bon marché de la dictature castriste comme des bonnes volontés courageuses *des démocrates sociaux. Mais il est préférables de* laisser à la porte les préjugés idéologiques de toutes sortes et de laisser simplement parler et hurler toutes ces voix dont Galeano n'est que le synthétiseur ultrasensible. Elles ne cherchent ni à *convaincre, ni à convertir, ni à enrôler : simplement* à dire le poids immense de la misère.

P. L.

★ **LE SIÈCLE DU VENT, d'Eduardo Galeano, traduit de l'espagnol (Uruguayen) par Vera *Binard*, Plon, 480 p., 180 F.**

Parmi les autres parutions

● *Tu mourras ailleurs*, de José-Emilio Pacheco. – Remarquablement traduit par Jacques Bellefroid, *Batailles dans le désert*, nous avait révélé, il y a deux ans, le talent de José Pacheco qui est assurément l'un des « grands » de la nouvelle *littérature mexicaine. Tu mourras ailleurs*, publié par le même éditeur (La Différence), confirme l'ampleur et l'originalité d'une œuvre parvenue à se débarrasser de ce fameux « réalisme fantastique » qui, depuis Juan Rulfo et quelques chefs-*d'œuvre, semblait être l'image de* marque obligée de la littérature d'Amérique centrale. Pacheco va prendre son inspiration ailleurs : par sa facture froide, distancée, analytique, *mêlant des récits d'histoire* ancienne (la destruction du temple *de Jérusalem par les légions de* Titus) à des évocations tragiquement contemporaines (la destruction du ghetto de Varsovie) et à des scènes de tonalité policière. *Tu mourras ailleurs* évoque plutôt le « nouveau roman » européen. Au centre du roman se profile la figure *d'un homme simplement nommé* « M ». « M » comme Menguele, le médecin-bourreau nazi. « M » comme le signe du docteur Mabuse, *symbole inventé par* Fritz Lang pour avertir de la montée des barbaries. Traduit de l'espagnol (mexicain) par Gérard de Cortanze (La Différence, 170 p., 69 F).

● *Garabombo l'invisible*, de Manuel Scorza. – Né à Lima en 1928, Manuel Scorza est mort dans un accident d'avion en 1983. Outre son chef-d'œuvre, *la Danse immobile* (Belfond), Scorza, écrivain physiquement engagé dans les luttes *sociales et politiques du Pérou*, avait publié une grande fresque romanesque en cinq volumes, *la Guerre silencieuse*, qui racontait sur un mode fantastique la réalité et la mythologie des combats entre le peuple, descendant des cultures *précolombiennes, et l'aristocratie* de la terre et de l'argent, importée d'Europe et, depuis un siècle à peine, des Etats-Unis. Publié en 1976 chez Grasset, *Garabombo l'invisible vient compléter* chez Belfond ce grand cycle scorzien qui comprend également *Roulements de tambours pour Rancas, le Cavalier insomniaque, le Chant d'Agapito Roblès* et *le Tombeau de l'éclair*. Traduit de l'espagnol (péruvien) par Claude Couffon. (Belfond, 286 p., 120 F).

● *Littérature latino-américaine : traces et trajets*, de Saül Yurkievich. – Par un écrivain argentin qui vit en France depuis plus de vingt ans, poète, essayiste, professeur de littérature à Paris-VIII, une étude savante qui ne cesse jamais d'être *simple et accessible*. Yurkievich sait tout de cette création luxuriante, de sa profonde cohésion mais aussi de ses conflits esthétiques et politiques, de ses rivalités nationales, des mille courants contradictoires qui la traversent et qui, par *périodes, l'embrasent. Il parle de* cette polyphonie et de cette foison de forêt tropicale avec l'esprit d'un aventurier qui ne perd jamais de vue ses boussoles. Traduit de l'espagnol (argentin) par Françoise Campo-Timal. (Folio-Essais, 380 p., 60 F.)

● *Anaconda*, d'Horacio Quiroga. – Quiroga, de l'aveu des plus *grands nouvellistes d'Amérique* latine, de Cortazar à Roa Bastos et de Garcia Marquez à Bryce-Echenique est le maître du court récit fantastique. Avant de se donner *la mort en 1937, ce solitaire* uruguayen, qui a écrit l'essentiel de son œuvre au fond de la forêt tropicale, a composé des contes et des récits d'une teinte *paisible*, presque froide et d'où naissent pourtant les mystères les plus hallucinants, les labyrinthes les plus étouffants, les cauchemars les plus fous. Après les *magnifiques Contes de la folie et de la mort*, qui avaient paru chez le même éditeur, voici, tout aussi magiques, les vingt nouvelles d'*Anaconda* : des classiques, au même titre que celles de Maupassant ou d'Edgar Poe. Traduit de l'espagnol (uruguayen) par Frédéric Chambert, Anne-Marie Métailié, 200 p., 85 F.

● *Chronique de la colombe*, de Gerardo-Mario Goloboff. – Une peinture de la vie quotidienne dans *un village de la pampa. Traduit de* l'espagnol (argentin) par Albert Bensoussan. (Actes-Sud, 164 p., 85 F.)

● *La Seconde Mort du chat*, d'Onelio-Jorge Cardoso. – Des nouvelles sur l'*intime mélange* de l'espérance et de la désespérance humaines par un grand écrivain cubain (1914-1986). *Traduit de* l'espagnol (cubain) par A. Colinet-Thomas. (Actes-Sud, 390 p., 129 F.)

• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Moura, la « Dame de fer »

★ HISTOIRE DE LA BARONNE BOUDBERG, de Nina Berberova. Biographie traduite du russe par Michel Niqueux. Actes Sud, 350 p., 129 F.

« LA Dame de fer »... C'est le titre original que Nina Berberova a donné à *la biographie* de la baronne Moura Boudberg, reprenant *là le surnom que* Gorki avait donné à Moura, un de ces personnages mystérieux et non dénués de charme ni de caractère que la Révolution russe exporta et dissémina à travers l'Europe, et le monde. Le livre terminé en 1983 vient de paraître en français — bien traduit par Michel Niqueux — sous un titre pas *forcément plus explicite*, au premier abord : *Histoire de la baronne Boudberg.*

« Qui était-elle ? me demandaient mes amis en apprenant que j'écrivais un livre sur Maria (Moura) Ignatievna Zakrevskaia-Beckendorff-Boudberg. Une Mata-Hari ? Une Lou Salomé ? Elle tenait en effet un peu de l'une et de l'autre », prévient l'auteur dès les premières lignes de son avant-propos, sûre d'appâter le lecteur curieux à la fois des obscurités de l'histoire et de la découverte d'une femme qui sut utiliser tout ensemble son charme et son caractère. Et aussi l'amateur d'espionnage... Cette biographie *d'une inconnue*, qui a été publiée en 1981 (chez Russica Publishers à New-York, en russe), est un des ouvrages les plus *récents de cette Nina Berberova* — née en 1901 à Saint-Petersbourg — que Hubert Nyssen nous a fait découvrir, à partir de 1985, avec *plusieurs nouvelles* qui sont des petits chefs-d'œuvre de psychologie, de finesse et de perversité cérébrale (1) et *dont il s'est* épris au point d'acquérir les droits mondiaux de toute l'œuvre.

Curieux destin de cette femme, émigrée en 1922, qui a vécu à Billancourt et en Ile-de-France *pendant vingt-cinq ans, vivant de sa* plume, publiant de la fiction, des traductions, des biographies, collaborant à un quotidien en *langue russe* qui paraissait avant 1939, *Poslednie Novosti* (« les Dernières Nouvelles ») et qui, émigrée aux Etats-Unis en 1950, va commencer à enseigner dans les universités américaines, à Yale, *Columbia, Princeton...* à l'âge de soixante ans !

Son autobiographie intitulée *C'est moi qui souligne*, publiée en russe en 1972, marqua une date dans l'histoire de la littérature russe émigrée (2) ; elle recoupe forcément la vie de Moura car Berberova est une des dernières *survivantes à avoir connu dans sa jeunesse* cette formidable aventurière dont l'itinéraire croise tant d'orages du vingtième siècle.

MOURA BOUDBERG (1892-1974), qui conservera le nom de son dernier mari — un nobliau balte ayant proposé un mariage blanc afin de lui permettre d'émigrer, — fut, en effet, l'amante adorée du diplomate et agent britannique Robert Bruce *Lockhart envoyé en 1918 en Russie soviétique* ; vraisemblablement aussi de Peters, un Letton émigré depuis 1907, marié à une Anglaise, revenu en 1917 en Russie pour devenir vice-président de la Tcheka auprès de Dzerjinski ; compagne de Maxime Gorki de 1919 jusqu'au retour de Capri vers l'URSS — *mais, dans les ouvrages de littérature soviétique*, on ne trouve aucun renseignement sur elle, bien que *la Vie de Klim Sanquine* lui soit dédié ; puis maîtresse *officielle de* Herbert George Wells, *l'auteur de la Machine à explorer le temps* venu en Russie plein d'espoir en la Révolution en 1920 et y rencontrant *Lénine, Gorki et... Moura, qu'il retrouvera* ensuite et avec qui il vivra jusqu'à sa mort en 1946... Beaucoup se souviennent encore des thés que donnait à Londres, dans les années 60, Moura, cette vieille dame russe qui avait toujours cultivé l'accent anglais, dans son salon plein de livres russes et *d'icônes...*

Utilisant toutes les sources actuellement accessibles (ouvrages en russe et en d'autres langues, documents rendus publics jusqu'en 1980, témoignages, souvenirs personnels — car elle vécut sous le même toit que Moura pendant trois ans), Nina Berberova mélange



D.R.

H.G. Wells, Gorki *et* Moura Boudberg à Petrograd *en 1920.*

plusieurs genres : recherche historique, enquête policière, supputations probables mais encore invérifiables, règlement de comptes entre deux femmes remarquables où l'admiration de l'auteur se mêle parfois à la jalousie à l'égard de son aînée de neuf ans... Autant de pistes qui rendent son livre passionnant et si vivant.

Le charme, l'intelligence, les dons exceptionnels de Moura sont constamment mis en valeur : *« Moura n'était ni de celles qui brodent ni de celles qui font la révérence,* explique Nina Berberova, qui retrouve chez son héroïne tout ce qu'elle ambitionne. *Intelligente, sévère, pleinement consciente de ses facultés exceptionnelles, elle avait le sens de la responsabilité féminine mais aussi universelle, elle connaissait ses forces et s'appuyait sur sa santé physique, son énergie et son charme féminin. Elle était sociable, savait se faire des amis et vivre en bons termes avec eux. Elle fut sans doute une des femmes exceptionnelles de son époque. »*

Mariée en 1911 à un parent du comte Beckendorff, l'ambassadeur russe à Londres, un noble originaire des pays baltes, nommé l'année suivante secrétaire d'ambassade à Berlin, Moura passe les premières années de guerre à s'occuper de ses deux enfants (nés en 1913 et 1915), refuse de quitter Petrograd *et de suivre son mari en Estonie. La révolution* de février 1917 trouve l'aristocratie inorganisée, incapable de se défendre ou d'accepter la réalité. Tandis que les Allemands ont débarqué à 100 kilomètres de Revel (Tallin), elle apprend que des paysans ont tué son mari à coups de pieux avant d'incendier la maison.

PEU après les pourparlers de paix à Brest-Litovsk, elle devient follement amoureuse du chef de la mission britannique, *Bruce Lockhart, qui a un « plan »* : une intervention alliée pour renforcer les bolcheviks, afin qu'ils poursuivent la guerre contre les Allemands. Nina Berberova décrit avec beaucoup de précision et de vivacité l'histoire des années 1917, 1918-1919 : la société de Petrograd et de Moscou où le gouvernement s'est installé, les Français qui, avec Marcel Cachin, adjurent Kerenski de continuer la guerre, et le capitaine Jacques Sadoul qui va être destitué de ses fonctions et qui sera *condamné à mort par contumace*, l'angoisse que sèment les anarchistes, la pagaille, la disette *(« Dans le jardin zoologique, les lions et les tigres étaient depuis longtemps morts de faim, on avait mangé les chameaux et les rennes, il n'y avait plus rien. Seul Pavlov, le découvreur des réflexes des chiens, réussissait à nourrir ses animaux grâce à une instruction spéciale de Lénine »)*, la terreur qui s'installe. Lorsque son bel Anglais sera arrêté sous prétexte d'un « complot antisoviétique », enfermé à la Loubianka avant d'être échangé contre Litvinov, marié lui aussi à une Anglaise et retenu par le gouvernement de Londres, *elle se retrouve seule. Une question pourtant* se pose : comment se fait-il que les codes secrets de Lockhart aient été connus de la Tcheka depuis dix-huit mois ?... On sut plus tard qu'elle avait vécu avec le tchékiste Peters.

A travers la vie de Moura, c'est plus d'un demi-siècle *d'histoire, auprès des gens qui* font l'Histoire, que Berberova fait défiler : l'interdiction par Lénine et Zinoviev du journal de Gorki, *Vie nouvelle* (dans lequel Gorki traite les révolutionnaires d'octobre de *« fanatiques aveugles, aventuriers sans conscience qui se ruent sur la voie d'une prétendue « révolution sociale » qui est, en fait, la voie de l'anarchie, de la ruine du prolétariat et de la révolution »)*, le rôle *mystérieux de Parvus — qu'évoque* Soljenitsyne dans *Lénine à Zurich* — devenu millionnaire à la faveur de la guerre et qui fournit *de l'argent aux bolcheviks* et *à Gorki* pendant son séjour en Allemagne, le mariage avec Nicolas Boudberg pour avoir un passeport *estonien, le départ pour l'Allemagne et la* Tchécoslovaquie, où elle rejoint Gorki.

C'est alors, en 1922, que Nina Berberova fera sa connaissance sur la côte balte allemande, tandis que Moura ne cesse de voyager, soi-disant pour *« voir ses enfants »* entre Tallin, Helsinfors, Londres : Nina Berberova *semble subjuguée par cette femme forte* et élancée dont le visage *« avait quelque chose de dur malgré un sourire félin d'une douceur inimaginable »*. Irritée aussi par l'attrait qu'elle exerce sur son compagnon, le poète Khodassiévitch. Khodassiévitch, qui prédit en quittant *Gorki à Sorrente en avril 1925 : « Il n'aura pas le prix Nobel et il rentrera en Russie. »*

Nina Berberova voudrait élucider certains mystères dont on ne peut pas encore affirmer *qu'ils sont forcément des ragots* : Moura se serait-elle rendue en URSS après le retour de Gorki, tout en cachant ces voyages à Wells? *Aurait-elle rapporté à l'écrivain, avant sa* mort, des archives dont Staline se serait emparé, comme l'ont écrit dans leurs « souvenirs » *l'écrivain Nikouline ou l'historien* Nikolaievski? Saura-t-on davantage si l'on ouvre un jour les « archives » de Gorki à l'occasion d'une biographie sérieuse qui n'existe pas *encore ?...*

Son livre, parfois trop touffu, parfois merveilleusement limpide, a le mérite de faire sortir du néant une femme exceptionnelle. *« A Moscou, autrefois, on l'avait considérée comme un agent secret de l'Angleterre : en Estonie, comme une espionne soviétique ; en France, les émigrés russes pensèrent un moment qu'elle travaillait pour l'Allemagne, et en Angleterre, plus tard, on dit qu'elle était un agent de Moscou. En 1924, Peters, qui avait changé d'avis envers elle, parla de Moura comme d'une espionne allemande au sein de la Tcheka... »* Le travail de Nina Berberova, avec son énorme documentation, son ironie, son intelligence — et son précieux index, — trace un ample portrait de femme autour de laquelle l'Europe ne semble jamais finir de tourner. Mais, à la fin des fins, qui fut Moura Boudberg, la « dame de fer » ?

(1) Du même auteur aux éditions Actes Sud : *l'Accompagnatrice*, 1985 ; *le Laquais et la Putain*, 1986 ; *Vie de Tchaïkovski*, 1987 ; *Astachev à Paris*, 1988 ; *le Roseau révolté*, 1988.

(2) L'ouvrage doit paraître en français au printemps prochain.

Le réalisme halluciné de Spôjmaï Zariâb

Treize récits, violents et beaux, d'une jeune femme, écrivain d'un pays blessé.

DANS l'Afghanistan d'aujourd'hui, dans ce pays ravagé, meurtri, torturé, est-il une voix capable de dire les horreurs présentes sans voiler pour autant les tares cruelles du système ancien ? Entre les nécessités de la lutte et l'exaltation militante qu'elle implique, comment affirmer une parole irréductible ?

Il semble que Spôjmaï Zariâb ait spontanément réussi à s'affranchir de pareils dilemmes. Ses nouvelles participent de la tradition des conteurs persans qui savent mêler le fantastique au quotidien, mais en dépouillant à l'extrême l'apparat du récit, en tuant les féeries, en mutilant le merveilleux. Ici les hallucinations naissent de l'ennui, de la peur, de l'outrage, pas de rêveries sollicitées. Pour la femme afghane qui est toujours la narratrice, le réel est un cauchemar suffisant où puiser ses visions. Le réel est le miroir de la folie qui hante son esprit et martyrise son corps.

La force singulière des treize textes qui composent *la Plaine de Caïn* tient à l'oppressante sensation qu'une raison d'être, de vivre, d'aimer ou simplement de respirer est en train de vaciller sous nos yeux à chaque mot, chaque geste, chaque appel au secours méprisé. On dirait que partout un piège est à l'œuvre pour brimer la joie, la liberté, les rires, pour imposer la solitude, la haine, le règne de l'absurde ou celui de l'infamie.

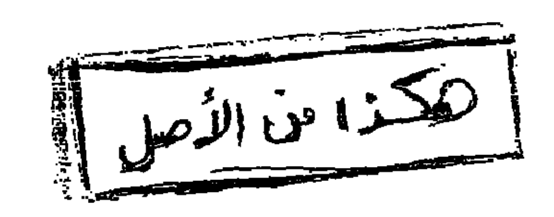
Quel est ce monde où les hommes font commerce du moindre sentiment, où les mères ne cessent d'enterrer leurs fils, où les fonctionnaires répertorient sans fin chiffres et signatures, où des bottes envahissent le plein cadre des jours et des nuits pour réduire en une même bouillie le raisin et le sang ? On reconnaît les signes et les symboles d'un pays lacéré jusqu'au fond de l'âme, mais Spôjmaï Zariâb donne à ses hantises un espace plus vaste encore que celui de l'Afghanistan en guerre.

Elle témoigne aussi de la violence séculaire faite aux femmes, de la sujétion inhumaine où les confine une société régie par les pères, les frères, les maris ou les fils. *Le Caftan noir*, la nouvelle qui clôt le livre, est à cet égard un récit foudroyant, terrifiant, d'une écriture sèche, implacable, si banale qu'il faudrait hurler pour lui échapper quelque peu... *« La bonne lui cria : « Mais qu'est-ce qui te prend de courir avec un ventre pareil ? » Elle ne répondit rien et pénétra dans les toilettes fétides et écœurantes qui eurent tôt fait de lui donner la nausée. A chaque fois qu'elle y entrait, le même écœurement lui secouait les entrailles. Elle s'installa, tira l'aiguille de sa manche et, sans la moindre hésitation, à la hâte, se l'enfonça dans le ventre. »*

A la suite de Sadeq Hedâyat, mais avec des frémissements de révolte et d'effroi qui lui appartiennent en propre, Spôjmaï Zariâb éclaire brutalement les limbes de l'oppression admise, des routines meurtrières. Elle a le don très rare de transfigurer les anecdotes, les destins et les choses sans se couper du réel. Elle dit les déchirements collectifs et le tragique des êtres. Elle se dresse contre l'immuable avec au fond d'elle le tourment d'une inaltérable usure.

ANDRÉ VELTER.

★ LA PLAINE DE CAIN, de Spôjmaï Zariâb, nouvelles traduites du persan par Didier Leroy, éditions Souffles, 212 p., 95 F.



Le Carnet du Monde

Décès

– M. Mondher Ben Ammar,
et ses enfants,
M. Tarak Ben Ammar,
Mme Hella Ben Ammar, épouse Béji,
M. Sadry Ben Ammar,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone BEN AMMAR,
née Cajéri,

survenu le 4 décembre 1988, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à La Marsa (Tunisie), le 7 décembre.

9, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Mme Raphaël Benazeraf,
son épouse,
Mme Sete Guetta,
sa fille,
Rémy Guetta,
M. et Mme Jean Guetta et leur fils,
Nathalie Guetta,
ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Bendahan,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Raphaël BENAZERAF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 6 décembre 1988.

L'inhumation aura lieu vendredi 9 décembre, à 11 h 30, au cimetière nouveau de Neuilly.

Rue de Vimy,
Nanterre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Le 7 décembre 1988

Mme Charles CHAMPETIER de RIBES-CHRISTOFLE,
née Gisèle Hachette,

s'est endormie dans la paix et la sérénité, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et des religieuses du foyer de Morainvilliers.

La messe d'adieu sera célébrée en l'église de Morainvilliers, le vendredi 9 décembre, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Rohan (Morbihan).

– Mme Renée Beslon, sa compagne,
Mme Amélie Combes, sa mère,
M. Dominique Bollinger, son beau-fils, son épouse et leurs enfants,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DEGOTTEX,

survenu à Paris, le 6 décembre 1988, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 29.)

– Mme Micheline de Toledo,
son épouse,
M. Philippe de Toledo,
son fils,
Et Marie-Claude Maréchal,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Joseph DE TOLEDO,
dit **Peppo,**

survenu le 5 décembre 1988, à Paris-5e, dans sa soixante-neuvième année, des suites d'un long cancer.

Le cortège partira le vendredi 9 décembre, à 10 h 45, du domicile 3, square des Acacias, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 11 h 30, au cimetière Nord d'Enghien-les-Bains, rue Louis-Delamarre, dans le caveau de famille.

Des dons pourront être adressés à la Fondation Curie, 26, rue d'Ulm, à Paris-5e.

M. Philippe de Toledo,
34380 Mas-de-Londres.

– Mme Pierre Habrekorn,
son épouse,
Les familles Habrekorn, Indjeyan, Ghedin, Loukil,
ses enfants et petits-enfants,
La famille Plazanet,
ont la douleur de faire part du décès subit du

docteur Pierre HABREKORN,

survenu le 26 novembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue du Parc,
92170 Vanves.

– Michèle Larrouy,
son épouse,
Anne et Bernard Langlois,
Catherine et Jean-Yves Jalaber,
Anne-Marie et Jean-Luc Tripon,
Marie-Dominique Langlois,
ses enfants,
David, Renaud et Marion Langlois,
Marine, Anne et Pierre Jalaber,
Armel, Erwan, Anne et Gwenaelle Tripon,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri LANGLOIS,

survenu le 29 novembre 1988, à Nantes, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation a eu lieu à Ploubazlanec (Côtes-du-Nord), dans la plus stricte intimité.

57, rue Henri-Jullin,
44100 Nantes.
33 bis, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Manuel et David Netter,
ses enfants,
Le docteur Jean-Claude Netter et Mme,
ses frère et belle-sœur,
Le docteur Jean-Michel Netter et Mme,
ses neveu et nièce,
Et leur fille Sarah,
sa petite-nièce,
Ses parents, alliés, confrères et nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques NETTER,
médecin ORL,

disparu le 6 décembre 1988, dans sa cinquante-septième année, après une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 décembre, à 11 h 30, dans le caveau de famille, au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

– Mme Roger Netter,
son épouse,
Mme Françoise Netter et sa fille Dalia,
M. et Mme Paul-Louis Netter et leur fils Pierre,
M. Bernard Netter et Mme Danièle Fournier,
Mlle Elizabeth Netter,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Netter,
Mme Guy Charles,
ses frère et sœur,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roger NETTER,

survenu à Paris, le 6 décembre 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 9 décembre, à 10 h 45, au cimetière de Pantin parisien (entrée principale).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, square de l'avenue du Bois,
75116 Paris.

– La direction
Et les collaborateurs de la société Cerji ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roger NETTER,
président fondateur,

survenu à Paris, le 6 décembre 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

191, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

– Mme Madeleine du Plessis-Gouret,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Robert Pons,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-André du PLESSIS-GOURET,
prom. sc. po. 1978,

survenu à Genève le 28 novembre 1988, à l'âge de trente-deux ans, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Dieu m'a fait tel, qu'il en soit loué. »
R.-M. du Gard.

29, avenue de Belmont,
1820 Montreux (Suisse).

– Thierry et Florence Quignard,
ses parents,
Benoît Quignard,
son frère aîné,
André et Thérèse Quignard,
ses grands-parents,
Jacques et Roxane Debuisson,
ses grands-parents,
ont la douleur immense de faire part du décès de leur fils, frère et petit-fils chéri,

ARTHUR,

survenu le 6 décembre 1988, à Paris, dans son dix-huitième mois.

Le service religieux sera célébré le vendredi 9 décembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

6, rue du Tage,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques RIGAULT,
ingénieur des arts et manufactures,
chef d'escadron d'artillerie
de réserve honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
de Masoneilan-Worthington France,

survenu le 5 novembre 1988, à Saint-Laurent-du-Var, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de :
Mme Jacques Rigault, son épouse,
M. et Mme Alain Rigault,
M. et Mme Claude Rigault,
Mlle Diana Rigault,
ses enfants et sa petite-fille.

Le cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 12 novembre, à Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne), dans la plus stricte intimité.

Le Val Roure,
40, bd Jean-Maurel sup.,
06140 Vence.

– Fontainebleau - Konstanz.

Mme Heinz Ritter, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Diane Tridoux,
François Faussemagne,
Elisabeth von Bawey,
Les familles Wagner et Tridoux,
ont la douleur de faire part du décès de

Heinz RITTER,
architekt, dipl.-ing.,

survenu à Konstanz, le 1er décembre 1988, à l'âge de soixante-deux ans.

– Aix-en-Provence.

Mme veuve Jean Wytenhove,
Toute sa famille, parents, alliés et amis,
font part du décès de

M. Henri WYTENHOVE,
conservateur
au Musée des beaux-arts
Palais Longchamp,
Marseille,

survenu à Aix-en-Provence, dans sa quarante-deuxième année, le 6 décembre 1988.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 8 décembre, à 15 heures, en la paroisse Saint-Jean-de-Malte d'Aix-en-Provence.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– Mme Georges Blache,
Toute sa famille,
Le personnel de l'étude,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Maître Georges BLACHE,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le dix-neuvième anniversaire de la disparition de notre bien-aimé

Eric TRUSSON,

décédé le 12 décembre 1969, une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Le 22 novembre 1987, nous quittait

Gilbert VILHON.

Dimanche 11 décembre, à 10 heures, messe en l'église du vieux Saint-Ouen, rue du Planty, nous nous recueillerons à sa mémoire.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le vendredi 9 décembre, à 9 h 30, salle Bourjac, Mlle Masako Shimizu : « Malraux et le Japon ».

– Université Paris-I, le vendredi 9 décembre à 15 h 30, Mme Brigitte Ringadoo, née Narassiguin : « Les forces de maintien de la paix des Nations unies. Aspects récents ».

– Université Paris-VIII, le lundi 12 décembre, à 9 heures, salle G 201, M. Sylvain Querany : « Les lieux de vie sont-ils une alternative à l'échec des institutions médico-éducatives traditionnelles ? ».

– Université Paris-II, le lundi 12 décembre à 9 h 30, salle des Conseils, Mlle Ioanna Anastassopoulou : « La multinationalisation des entreprises. Le cas des entreprises grecques ».

– Université Paris-III, le lundi 12 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Abdulah Ahmed : « Essai sur l'histoire de la littérature kurde au Kurdistan méridional (de 1820 à 1920) ».

– Université Paris-I, le jeudi 15 décembre à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Eric Rondepierre : « Une esthétique de l'indifférence. Le passage de l'écrit à l'image dans un texte frontière de Marguerite Duras : « Les yeux verts », nos 312-313 des *Cahiers du cinéma* ».

CINÉMA

« Mangeclous », de Moshé Mizrahi

L'extravagant voyage en Suisse

De l'histoire des « Valeureux », épopée picaresque d'Albert Cohen, Moshé Mizrahi a tiré un film tendre qui possède une qualité rare : l'humour du merveilleux.

Bideau, Villeret, Richard, Blier et Dufilho (de gauche à droite)

R. PAGES/KIPA

Le premier roman d'Albert Cohen, *Solal*, publié en 1930, connut un grand succès critique. *Mangeclous* parut huit ans après. Sur les instances des éditions Gallimard, Albert Cohen avait prélevé dans un manuscrit en cours les épisodes concernant les cinq « Valeureux » de Céphalonie, dont ce livre devint l'épopée comique. En 1968, *Belle du seigneur* termina l'histoire de Solal. Création littéraire peu banale puisque, le manuscrit de *Belle de du seigneur* étant trop long, Albert Cohen en retrancha de quoi composer *les Valeureux* (1972), nouvelle geste de Mangeclous et ses amis.

Or, au chapitre III de *Mangeclous* (p. 50 de l'édition Gallimard en collection « Folio »), l'écrivain a donné *« quelques notes en vrac et à la hâte »* sur ces personnages qui parcourent son œuvre. *« Des liens de parenté unissaient Saltiel, Mangeclous, Matthatias, Michaël et Salomon – qu'on appelait les Valeureux de France ou les Valeureux tout court. Ils faisaient partie de la branche cadette des Solal qui, après cinq siècles de vagabondage en divers lieux de France, était venue, à la fin du dix-huitième siècle, s'installer en Céphalonie. De père en fils, les Solal cadets avaient continué de parler français. »* La Céphalonie n'est pas un monde imaginaire, mais une des îles Ioniennes, en Grèce.

Rien ne s'oppose, donc, à une lecture et une adaptation cinématographique de *Mangeclous* indépendantes des autres romans. Cette fable n'est pas corsetée par une logique narrative ; elle vagabonde au gré des comportements et du langage naturellement extravagants des Valeureux, par le truchement d'une belle, savoureuse, exaltante écriture dont les phrases, les mots, se dégustent. Adoptant un parti pris – bien évidemment nécessaire – de fidélité au texte d'Albert Cohen, Moshé Mizrahi a placé les dialogues du livre dans la bouche de tous les personnages. Mais comme il faut un point de départ à l'intrigue, le metteur en scène a ouvert le film sur le beau Solal (Samuel Labarthe), sous-secrétaire général de la Société des Nations à Genève, qui, au milieu du caquetage des délégués, pense à son oncle Saltiel et ses compagnons. Et leur envoie un chèque accompagné d'un cryptogramme mystérieux.

Voilà donc Saltiel (Bernard Blier), Mangeclous (Pierre Richard), Salomon (Jacques Villeret), Mattathias (Jacques Dufilho) et Michael (Jean-Luc Bideau) démangés par le cryptogramme autant que par l'importance du chèque. Le message, déchiffré, leur donne rendez-vous à Genève. Les Valeureux s'embarquent pour Marseille où Mangeclous – « le bey des menteurs », « le presque avocat » – retrouve Scipion (Jean Carmet), ancien camarade de régiment, plus galéjeur qu'un personnage de Marcel Pagnol. Tout le monde va aboutir au siège de la Société des Nations, dans d'inénarables conditions...

On ne saurait juger cette adaptation à l'aune de la « qualité française » qui reparaît souvent comme facteur d'événement artistique. Avec une théâtralité volontaire, Moshé Mizrahi a fait éclore cette chose si rare dans notre cinéma : le merveilleux. Merveilleux de la tradition rabelaisienne, des contes et légendes, brassé par Albert Cohen. Colorés comme des santons de Provence, les Valeureux, Scipion, Jérémie, reconnaissables chacun à son costume défiant la vraisemblance, se mettent perpétuellement en scène sous le regard d'une caméra complice, à laquelle le cinéaste communique en quelque sorte son émotion et son amour pour les personnages.

C'est pourquoi *Mangeclous* est un étonnant film d'acteurs où se fracassent les « emplois » au profit de valeurs incarnées comme par osmose. Samuel Labarthe, venu du théâtre, est une découverte importante. Les autres sont connus, populaires, et transformés. Tout juste sent-on Pierre Richard quelque peu impressionné par l'écrasant rôle titre, mais enfin il est très bien. Comme Villeret, Dufilho et Bideau... et Carmet, doté ici d'un accent marseillais.

On a comme un coup de cœur pour Bernard Blier, admirable Saltiel en habit râpé du dix-huitième siècle, avec ses allures de prophète, et pour Charles Aznavour, tendre représentant d'un « juif errant » au doux regard d'épagneul.

JACQUES SICLIER.

« Vols d'été », de Yousry Nasrallah

Une enfance égyptienne

La campagne égyptienne, une maison de famille, beaucoup d'enfants et de domestiques, des adolescents révoltés, des couples qui se déchirent, se séparent, se reforment. Et le grand espoir des paysans quand, en juillet 1961, Nasser proclame la réforme agraire.

Présenté à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs, *Vols d'été* est le premier film du cinéaste égyptien – assistant de Youssef Chahine-Yousry Nasrallah. Comme la plupart des premiers films, il est largement autobiographique.

Le petit garçon qui est le héros du film a l'âge de l'auteur en 1961. Il a pour meilleur ami un petit paysan. Il assiste à une noyade, apprend par hasard que ses parents vont divorcer. Sa cousine pique les transistors de la maison pour permettre aux paysans d'écouter un discours de Nasser. Accusée, la vieille servante devient folle. Le petit garçon déboussolé se met à voler n'importe quoi et laisse son copain se faire arrêter à sa place. Il tombe malade. Adulte, revenant du Liban, il rencontre son copain qui part pour l'Irak. Mais ils ne savent plus se parler.

Les péripéties s'enchaînent nonchalamment, dans la chaleur d'une fin d'été. Ce qui compte c'est, au-delà de l'exotisme, l'authenticité des détails, des visages. C'est la magnifique langueur des paysages, l'atmosphère énervée d'un moment d'incertitude entre une période qui s'achève et une qui commence. C'est le regard d'un petit garçon très beau, très protégé, et cependant lucide.

Fait remarquable, surtout pour un premier film (qui vient de recevoir le prix du jury au Festival de Belfort), Yousry Nasrallah n'est pas tombé dans le folklore, ni dans la pédagogie militante. L'histoire demeure en arrière-plan de la saga familiale. Charme et sensibilité sont les qualités rares de *Vols d'été*. On pense à Tchekhov.

C. G.

Une rétrospective à Paris

La mémoire d'Alain Resnais

Au cinéma Le Panthéon, un programme de quatre courts métrages accompagné, en alternance, par trois longs métrages d'Alain Resnais. Mieux qu'une rétrospective, l'histoire d'un des plus grands auteurs du cinéma français.

Toute la mémoire du monde est le titre du court métrage qu'Alain Resnais a réalisé, en 1956, pour le producteur Pierre Braunberger. On peut le voir dans le programme qui réunit avec lui, sous ce même titre, *Van Gogh* (1948), *Nuit et brouillard* (1955), *le Chant du styrène* (1958).

Resnais cinéaste de la mémoire, c'est un sujet bateau pour cinéphiles. S'il est vrai que, dans ces courts métrages comme dans *Hiroshima mon amour* (1959), *l'Année dernière à Marienbad* (1961) et *Muriel* (1963), il a traité des sujets concernant la mémoire historique collective et individuelle, on ne saurait le ramener à une thématique figée, un système de signes transposé du film court au long métrage. Ni faire de ce contemporain de la « nouvelle vague » un cinéaste qui s'y rattache

L'ensemble des films présentés au cinéma *Le Panthéon*, grâce à Anatole Dauman (Argos Films) et Pierre Brunberger, qui furent tous deux, à des étapes diverses, les soutiens, par la production indépendante, de l'œuvre d'Alain Resnais, cet ensemble, donc, c'est l'histoire d'un des plus grands auteurs du cinéma français, d'un inventeur de formes (style, montage, retours en arrière, souvenirs, images mentales) tout à fait moderne par ses recherches sur les rapports de l'image cinématographique et de textes littéraires : *Hiroshima*, de Marguerite Duras, *Marienbad*, d'Alain Robbe-Grillet et *Muriel*, de Jean Cayrol, qui passèrent d'ailleurs tous, ensuite, à la réalisation.

Mémoire, mémoire... Après la Libération, le court métrage devient une extraordinaire école de création cinématographique et le banc d'essai d'un cinéma d'auteur auquel la production traditionnelle préfère, alors, la « tradition de la qualité » que pourfendra François Truffaut.

C'est par là qu'Alain Resnais, né en 1922, vient à la réalisation. Il a vingt-six ans et *Van Gogh* est conçu avec Robert Hessens, un des novateurs du « film d'art », qui s'attache alors à explorer l'univers pictural autrement qu'en documentaires didactiques analogues aux catalogues de musées. Les mouvements d'appareil sur et à travers les toiles, les cadrages qui découpent l'espace pour envisager les détails d'une façon de peindre, Resnais les utilisera aussi pour *Gauguin* et *Guernica*. *Nuit et brouillard* est commandé par le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, pour le dixième anniversaire de la libération des camps de concentration. L'écrivain Jean Cayrol, rescapé d'Oranienbourg, écrit le texte. *Nuit et brouillard* s'élève contre l'oubli en associant, aux images en couleurs de ce qui reste, dans le présent, des camps de la mort en voie d'effacement matériel, les documents photographiques ou filmés des archives de la déportation. Le passé ressurgit, atroce, irréfutable, au fil d'une méditation sur la logique du nazisme et de la « solution finale ».

Faut-il rappeler qu'un plan fixe d'un gendarme de Vichy participant à la garde du camp de Pithiviers en 1941 fit broncher la censure de 1955 ? Il fallut passer au noir le képi du gendarme, sinon pas de visa d'exploitation. Faut-il rappeler que l'ambassade de l'Allemagne de l'Ouest fit une démarche auprès du Quai d'Orsay pour que *Nuit et brouillard* soit retiré de la sélection du Festival de Cannes 1956 (le film fut tout de même présenté hors Festival) ? En 1959, *Hiroshima mon amour* fut écarté de la sélection de Cannes sur intervention des Etats-Unis et présenté hors compétition. Mémoire, mémoire... Personne ne pourra oublier, jamais, *Nuit et brouillard*, essai cinématographique admirable, document et œuvre d'art.

Toute la mémoire du monde, tourné ensuite (sur un texte de Rémo Forlani), est une étonnante vision de la Bibliothèque nationale, à Paris, avec entassements de livres, de manuscrits, d'écrits sur le savoir, la culture. Non pas univers concentrationnaire de cette culture, comme on devait le dire par la suite, mais univers fantasmatique où la caméra bouge et scrute l'espace comme elle le fera dans les décors baroques du palace de *Marienbad*, où l'on éprouve un vertige.

Le Chant du styrène, produit par Pierre Braunberger pour la société Pechiney, démonte, avec accompagnement d'un commentaire burlesque, écrit en vers, de Raymond Queneau, le façonnage habituel du court métrage industriel. On part d'un bol de plastique pour remonter dans le temps, en décrivant tout le processus de fabrication jusqu'aux molécules chimiques. Travellings et couleurs superbes. L'heure du long métrage est arrivé. D'Emmanuelle Riva, auquel un Japonais disait qu'elle n'avait rien vu à Hiroshima, à Dephine Seyrig, antiquaire courant dans les rues de Boulogne en essayant de rassembler les films de son passé au sein d'une ville dont la mémoire est détruite par la guerre, en passant par une autre Delphine Seyrig, femme peut-être imaginaire parmi les fantômes de Marienbad, le cinéma d'Alain Resnais, prodigieusement vivant, échappe au temps.

J. S.

★ Le Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, 75005. Tél. : 43-54-15-04.

Deux disparitions

Le peintre Jean Degottex

Un artiste zen

Jean Degottex est mort le 6 décembre à Paris. Il était âgé de soixante-dix ans.

Sa biographie pourrait tenir en deux ou trois lignes, se résumer à une date et un lieu de naissance : 1918 à Santhonay, dans l'Ain, et à deux lieux de travail : Paris depuis 1933 et Gordes. Jean Degottex n'aimait pas parler de lui, de sa vie d'homme. Cela n'avait pas d'importance. Ce qui comptait, c'était son œuvre, sa peinture, la peinture, la réflexion philosophique. C'était un méditatif, un grand solitaire, un modeste exigeant, un sage, de ces artistes qui se tiennent à l'écart et tiennent leur cap même si la mode ne les met pas sur le devant de la scène.

Quoique reconnue et appréciée, son œuvre ne jouit certainement pas de toute l'audience qu'elle mérite, notamment en regard de certains peintres américains. Elle est belle et silencieuse et infiniment respectacle, mais aussi austère et difficile, qui tend toujours vers le minimum, dont la prestance et la présence ne peuvent être décelées qu'au prix d'une longue accoutumance aux plis, replis de grandes plages monochromes, aux veloutés des noirs, à la rigueur des toiles écrues, aux fibres des papiers blancs arrachés, grattés, incisés.

Rêverie intérieure

Ascèse, produit d'un long processus de décantation, la peinture de Jean Degottex a sa source dans le surréalisme et l'abstraction, disons, faute de mieux, paysagiste. Elle est venue, dans les années 50, de l'inscription du geste automatique dans l'espace, liquide, du tableau. Le peintre est alors stimulé par le critique et poète Charles Estienne et par André Breton, qui présentent ses œuvres à l'Etoile scellée. Exposition déterminante, puisque c'est Breton qui, par son texte, révèle alors à l'artiste la philosophie zen dont il s'imprégnera corps et âme jusqu'à ressembler à la fin de sa vie à une sorte de vieux sage extrême-oriental.

Le fait de nature, le spectacle du ciel ou de la mer à l'origine de son abstraction déjà fort économe de traces de gestes, se déplace alors vers une vaste méditation sur l'espace du signe. Une méditation hantée par l'idée d'une peinture qui ne serait plus qu'une pellicule sensible et neutre, qu'un potentiel d'images. Bien que toujours orchestrée par une sorte de rêverie intérieure, sa peinture va s'ordonner de plus en plus strictement et passer du signe à l'écriture, de l'écriture à la ligne d'écriture et de la ligne d'écriture à la ligne, au fil des années 60 et 70. En même temps que le peintre affirme la matérialité de l'espace du tableau. Préludant aux recherches des artistes de support-surface, Degottex entreprend là une vaste investigation sur les supports, la toile, les fibres, les encres, le papier arraché par collage et décollage systématique de bandes. De la grande cuisine, que ce soit dans les formats immenses propres à immerger le spectateur, ou les petits formats, qui toujours sont développés en parallèle.

Ce que Degottex cherchait au fond, il disait ne pas le savoir vraiment. Il se plaisait à répéter cette formule : *« Rien avant, rien après, tout en faisant. »* L'essentiel pour lui était de faire, fabriquer, bricoler des œuvres de ces bricolages intellectuels comme l'a remarqué Jean Frémon (1). Des œuvres propres à mettre en évidence la recherche de la peinture, des œuvres traversées par un grand rêve d'unité, d'universalité, au-delà de l'expression.

Ces dernières années, Jean Degottex laissait de plus en plus les choses se faire (2), intervenant le moins possible sur les matériaux de sa peinture, papier, toile ou bois, cela avec science, cela avec une sensibilité exacerbée qui, malgré les retenues, passe par toutes les fibres de ses toiles « impersonnelles ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Degottex*, Editions du Regard, 1986.

(2) L'œuvre de Jean Degottex, qui avait fait l'objet d'expositions rétrospectives à Saint-Etienne, à Grenoble et à Paris (ARC) en 1978, a aussi été largement présentée par séquences en 1987 et 1988 dans sept villes d'Ile-de-France (les petits formats sont actuellement exposées aux Gémeaux à Sceaux). Au cours de l'été 1988, le Musée d'Evreux, puis le Musée de Bourg-en-Bresse, ont aussi organisé une grande exposition. Jean Degottex a reçu le Grand Prix national de la peinture en 1981.

Le rocker Roy Orbison

Le chanteur et guitariste de rock, Roy Orbison est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit du 6 au 7 décembre, à Hendersonville dans le Tennessee (Etats-Unis). Il avait cinquante-deux ans. En 1977, Elvis Presley – *The King* – le qualifiait du titre envié de « plus grand chanteur du monde ». Bruce Springsteen venait de lui rendre hommage dans une de ses chansons, *Thunder Road*. C'est que, bien que peu connu en France, Roy Orbison était une figure mythique dans son pays où il avait vendu plus de trente millions de disques au cours de sa carrière. Au début de cette année, il avait pris une fois de plus le chemin des studios pour enregistrer un dernier album en compagnie de Bob Dylan, George Harrison et Tom Petty.

ARCHITECTURE

Premiers résultats du concours pour l'aménagement du « triangle » de la Folie à la Défense

La Société anonyme de la Grande Arche (constituée par la Caisse des dépôts et le groupe de presse Maxwell), propriétaire du socle de la Grande Arche, a lancé un concours pour l'aménagement immobilier du site du « triangle » de la Folie, soit 30 000 m² à proximité du monument.

Le jury était présidé par Yves Dauge, délégué interministériel à la ville. Plus de trois cents candidats ont remis un projet. Quatre d'entre eux ont été sélectionnés dans un premier temps : ceux des architectes Gardet, Gerbeaud, Lamblin, Lankry et Quspantini (Avant travaux architectes-Paris) ; Jean-Paul Back (Brut d'architecture-Lyon) ; Dufournet et Nemo (Paris) ; Jean Nouvel et Jean-Marc Ibos (Sarl Jean Nouvel et Associés-Paris). En outre sept mentions ont été accordées dont une, spéciale, à Francis Soler (Enghien).

Culture

Le roi Juan Carlos sous la Coupole

« Enraciner l'Espagne dans l'espace démocratique »

L'installation solennelle sous la Coupole du roi Juan Carlos Ier d'Espagne, élu membre associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques au fauteuil précédemment occupé par Jorge Luis Borgès, s'est déroulée mercredi 7 décembre en présence de M. et Mme François Mitterrand et de plusieurs ministres dont MM. Lionel Jospin, Jack Lang et Thierry de Beaucé. Le roi a été reçu par M. Maurice Le Lannou, président en exercice de l'Académie.

Répondant à l'allocution de M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel de l'Académie, Juan Carlos a prononcé un éloge des droits de l'homme et de la démocratie.

« L'Espagne, pas seulement ses écrivains, l'Espagne des citoyens (...) fait un rêve aujourd'hui », a-t-il notamment déclaré.

« Elle rêve de s'arracher définitivement à l'isolationnisme, au repli frileux sur elle-même. Elle rêve de s'éveiller à jamais du sommeil de la raison, d'enraciner son avenir dans le terreau des libertés et des droits de l'homme, dans l'espace démocratique où se gèrent les accords et les conflits inhérents à toute société pluraliste. Puisque aussi bien la démocratie est le seul régime politique qui puisse se nourrir et s'accroître de ses propres conflits, dans le respect de l'Etat de droit et de l'intérêt général. Ce rêve de l'Espagne a un nom, c'est celui du projet européen (...). Le hasard historique – mais le hasard aime à se masquer, à se déguiser avec les horipeaux flamboyants du Destin – c'est que l'Espagne parviendra la même année, en 1992, à la commémoration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique et à l'intégration définitive de la Communauté européenne.

« Elle parviendra donc simultanément à la possibilité de maîtriser son passé (en le pacifiant par la réflexion critique, par les retrouvailles avec les pays issus de la colonisation, dans la communauté de la langue et de l'histoire, et de maîtriser son avenir, lié à celui de l'ensemble européen, maison commune de nos peuples, de nos cultures, si elle est foyer de libertés et seulement dans ce cas. »

● **La remise du prix Louise-Weiss.** – Le prix Louise-Weiss-Bibliothèque nationale a été remis à Bernard Pivot, le mercredi 7 décembre. Le lauréat a précisé qu'il verserait la quasi-totalité de son prix (90 000 F) à des organismes de promotion littéraire ou d'aide humanitaire : le Mandat des poètes, le Pen-Club, et Perce-Neige, fondation d'aide aux handicapés. Bernard Pivot a ajouté qu'il se réserverait seulement *« le montant d'une caisse de cigares »*. Ce prix récompense *« une personne ayant contribué, par son action, à la connaissance et au développement des arts, du livre et des bibliothèques »*.

● **VENTES : Bernard Buffet.** – Les quarante œuvres du peintre vendues en duplex à Paris et à Tokyo, mercredi 7 décembre, ont atteint un total de plus de 32 millions de francs soit près de trois fois les estimations. Seulement trois d'entre elles ont été adjugées à Drouot-Montaigne.

● **Claudel et Rodin.** – Une épreuve en bronze de l'*Implorante* de Camille Claudel et un tirage du *Penseur* de Rodin haut de 70 centimètres authentifié par la marque de son fondeur Alex Rudier, seront vendues aux enchères à Rambouillet, par Me Faure.

*8e Carrefour mondial de la guitare à Fort-de-France

Une lutherie sur mesures

Ouvert par le classique Manuel Barrueco (Cuba) et le révolutionnaire Stanley Jordan (Etats-Unis), le Carrefour mondial de la guitare en traite tous les aspects : populaires, savants, électriques ou acoustiques. Directeur artistique : Leo Brouwer (Cuba), venu en voisin.

« La guitare continue d'être, sans conteste, l'instrument de la magie », dit Leo Brouwer à Arnaud Dumont dans les derniers *Cahiers de la guitare*. Ils sont tous deux musiciens (tous deux habitués du Carrefour mondial de la guitare) et ne regrettent que les limites du répertoire classique de l'instrument. Compensation, tout récital bien composé ne peut se présenter que comme *« une promenade à travers les styles, les écritures et les différentes manières de faire sonner l'instrument »*. Pour le reste, la guitare leur paraît toujours telle qu'ils l'ont découverte : fragile, délicate et capable de tout.

Reste-t-elle le passage obligé de l'apprentissage populaire ? C'est moins sûr. En une quizaine d'années, toutes formes confondues, le marché annuel s'est, en France, réduit de trois cent mille à cent soixante mille instruments produits, et l'arrivée des synthétiseurs et des claviers, promesse de nouvelles facilités de jeu, l'a sévèrement atteint. Un engouement peut, certes, en cacher un autre. Mais les ateliers se sont dépeuplés et la vogue des stages s'est ralentie. Seule reprise, la guitare acoustique et la lutherie classique.

Face à la production en série, les luthiers d'aujourd'hui, eux-mêmes volontiers guitaristes (ce que n'étaient pas toujours leurs prédécesseurs), ne peuvent s'affirmer que dans les perfectionnements extrêmes et les innovations. Joël Laplane, à Marseille, supprime, par prolongement du manche à l'intérieur de la caisse, la tension statique d'attache des cordes. La libre vibration de la table accentue alors les contrastes de timbres, la puissance sonore, et permet en même temps un meilleur détaché des notes. Récemment, en concours, il a été le seul (avec un luthier japonais) a être classé à la fois pour la sonorité et l'esthétique (*le Monde* du 26 octobre). Compter un bon mois d'attente pour une guitare de concert. Tubirio Santos ou Paco de Lucia en sont les adeptes convaincus (difficile à ce stade de parler de clientèle).

Situation identique en rock, jazz ou variété : le luthier n'a de chance de se distinguer du marché qu'en améliorant les modèles, en les réglant mieux, ou en proposant des combinaisons inédites (la basse à cinq cordes avec micros et vibrato, ou la guitare démontable à forme changeante en scène, créées par Roger Bureau, toujours à Marseille). Le métier tient ici du « motoriste » et du styliste de haute-couture. Il y a évidemment des goûts, des modes, dans la finition, les laques, le satiné. Actuellement, la tendance est à la finition façon bois, ou le bois coloré. Pas peint ni laqué : l'érable simplement teinté.

Autre innovateur, Patrice Vigier à Evry. Bien implanté dans les marchés anglais et allemand, il tente une percée (difficile) dans l'américain. C'est en réalisation et en électronique (systèmes exclusifs, guitares à mémoire) qu'il s'impose : *« Mais nos idées sont souvent en avance sur les possibilités des acheteurs. Le modèle le plus récent est simplifié au maximum, pour le mettre au goût des gens : ils ne veulent pas trop chercher. »* Peut-on encore parler de guitare ? *« La guitare est un instrument à corde pincée. Elle le restera ou devra changer de nom »*. La récompense de Vigier est d'avoir été adopté par Stanley Jordan, jeune prodige américain au doigté et à la technique soufflants. On a fabriqué pour lui l'instrument à touche plate qui ne bouge pas, qui permet de maintenir les cordes au plus près du marché (carbone), et où il peut librement développer le « hammering-on », cette espèce de martèlement délicat où se fondent les jeux et l'accompagnement.

Tradition aux senteurs fortes

Il n'empêche, près de la porte de Clignancourt, Jean-Pierre Favino maintient une tradition aux senteurs fortes, celle de son père : le sur-mesure acoustique (*« Je n'ai pas la main électrique »*, dit-il), la guitare du musette, des manouches, des Tsiganes et des chanteurs : une douzaine pour Brassens, dont la toute première, celle qu'il a toujours prise en scène, même sans barrettes dans le bas du manche, comme édentée, les guitares de Marie-José Neuville (assez bon thème pour les « Je me souviens » de Georges Perec) ; celles de Salvador, des Compagnons de la chanson ou d'Yves Duteil. Sans oublier la collection complète de quelques générations de Ferret, ces artistes du prénom et du lyrisme, les trois frères d'abord, Matelot, Baro, et Sarane, les représentants les plus jeunes, ensuite Boulou et Hélios.

Eux aussi, on les a vus en Martinique. La Caraïbe, ouverte par vocation à l'Amérique du Sud et aux Etats-Unis, historiquement liée à l'Europe et comme spontanément offerte à la guitare (instrument populaire par excellence, transportable, accessible, solitaire ou non) sert naturellement de carrefour. La guitare y souffre de la chaleur et de l'humidité : mais elle s'y révèle, dans tous ses états.

FRANCIS MARMANDE.

★ 8e Carrefour mondial de la guitare : Las Hermanas Sevilla, flamenco (le 9) ; cours internationaux de technique et d'interprétation (Manuel Barrueco, *Leo Brouwer*, Stanley Jordan, Dadi, Chet Atkins). Tél. : (596) 61-76-76.

Cahiers de la guitare, BP 83, 94472 Boissy-Saint-Léger.

Stanley Jordan : la technique sans la gratte

La première fois qu'on voit Stanley Jordan, on n'en croit pas ses yeux : une sorte de berlue auditive. La deuxième, on essaye d'y voir clair. La troisième, on se demande : *« Et la musique, dans tout ça ? »*

La main gauche est celle d'un guitariste : même prise, même doigté, même fonction. La main droite, cependant, ne pince ni ne frappe, ni ne bat ni ne gratte. Elle tapote la touche comme on pianote. Jeu à deux mains sur le manche : la gauche fait son office. L'amplification actuelle permet tout.



JEAN-MARC BIRRAUX

La *« technique de touche »* (comme l'appelle Stanley Jordan) n'est pas une nouveauté. Le *« taping »* non plus. Depuis les démonstrations d'un certain Jimmy Webster (auteur de *« touch system »*), voici trente ans à peu près – quand naît Jordan, – jusqu'au hard rock en passant par Eddie Van Halen, Adrian Belew et, bien sûr, Jimi Hendrix, elle n'a fait que se développer à la cadence des progrès de micros. On sait qu'il suffit de prendre une guitare en main pour qu'elle sonne. Reste à dépasser la démonstration. Et à en jouer.

Le jeu à deux mains de Stanley Jordan a un effet paradoxal. Il double les possibilités du guitariste dont en retour il dédouble le rôle. Nouveau corps du musicien, nouvelle personnalité. Les yeux fermés (à l'écoute, pure), on peut croire à plusieurs guitares ensemble. Mais c'est de constater à quel point il est seul qui fait spectacle. Mélange d'accompagnement et chant autonome, impressionnants croisements de doigtés, l'interprétation relève à la fois du jeu de mains des pianistes et de l'indépendance de membres des percussionnistes. Guitariste, Stanley Jordan le reste en multipliant notes et accords (tout sur le manche), mais sans battement, sans pince, ou sans attaque : sans ce mouvement de la main droite ordinaire qui fait surnommer justement la guitare *« la gratte »*. Sous les micros, la note peut durer des heures (question électronique), elle est toujours plus ou moins coincée.

Reste qu'en scène – car la question de la scène se pose avec autant d'acuité que celle de la définition exacte de ce nouvel instrument ancien, c'est même parfois à cela qu'on songe pendant le concert – la prestation impressionne. Surtout dans un festival aux styles et aux traditions aussi variés que possible, mais tous distincts du « touch system » de Stanley Jordan. Surtout dans une soirée où d'autres artistes ont à cœur de prouver qu'il est finalement difficile de (bien) jouer de la guitare.

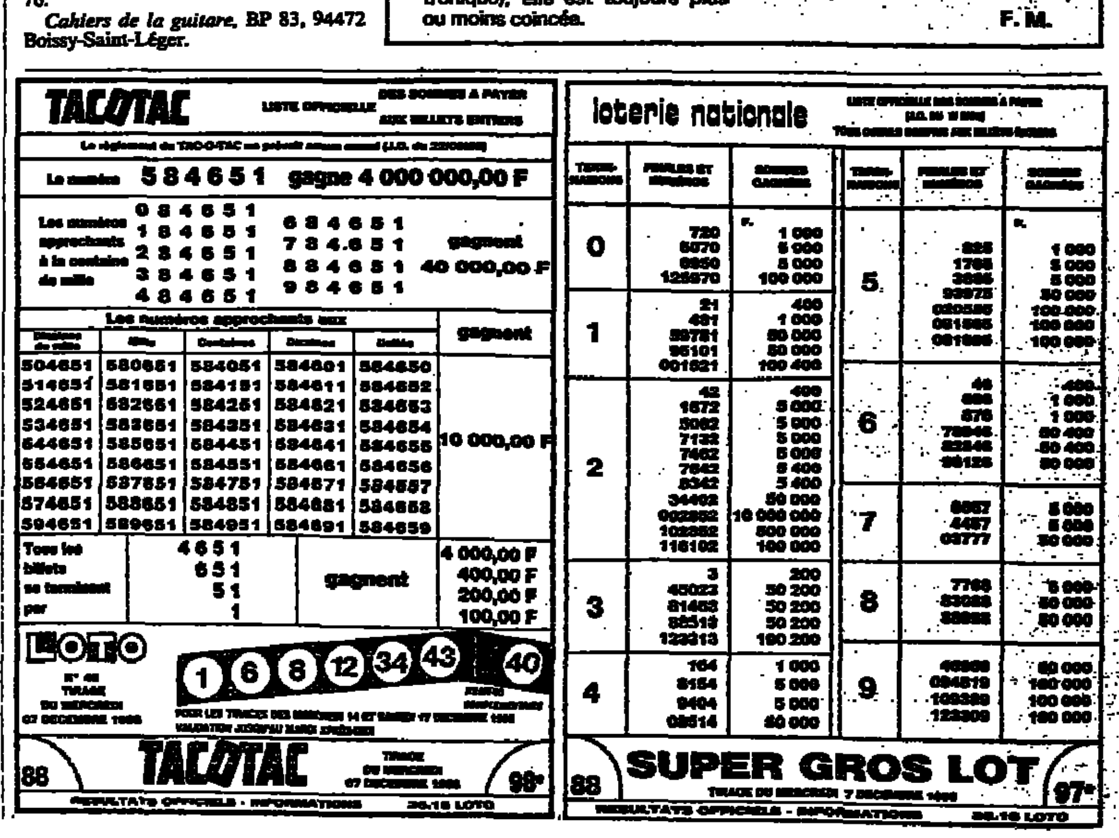
Stanley Jordan ajoute à son doigté (renversant) une beauté de geste et d'expressivité qui en efface l'effort. Les compositions défilent : des originales, des standards, des « feuilles mortes » en tempo vifé, un « Summertime » très ornementé, un « Over the rainbow » qui, sans la prestidigitation de l'exécution (les yeux fermés, en somme), semblerait bien fade, d'autres solos qui paraissent longuets... Car la formule condamne à s'ériger à hauteur de « solo » de tout en bout.

Passé l'effet de surprise – une technique étonnante court toujours le risque d'en rester au gadget ou à la prouesse, – on cherche la musique. Elle vient par moments comme un tonnerre (avec son évidence en tout cas : airs des Beatles, de Led Zeppelin, évocations de Keith Jarrett, le blues joué avec sentiment).

La nouveauté apparaît alors remarquablement maîtrisée : malheur à ceux qui voudront l'imiter. Mais la durée d'un exercice d'autant plus solitaire qu'il vise à donner l'illusion du groupe, ou ses accidents (réglages, corde cassée), jouent contre lui.

On raconte ceci de la prodigieuse virtuosité d'Art Tatum : s'échinant à reproduire au piano une musique enregistrée sur rouleau qui le fascinait, il avait réussi l'impossible : ces fusées de notes qui laissaient Horowitz rêveur. Ce que Tatum, aveugle, ignorait, c'est que le rouleau avait été enregistré par deux pianistes.

F. M.



TAC-O-TAC — Liste officielle des sommes à payer aux billets entiers

Le numéro **584651** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
084651	684651	40 000,00 F
184651	784651	
284651	884651	
384651	984651	
484651		

Centaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
504651	580651	584051	584601	584650	10 000,00 F
514651	581651	584151	584611	584652	
524651	582651	584251	584621	584653	
534651	583651	584351	584631	584654	
544651	585651	584451	584641	584655	
554651	586651	584551	584661	584656	
564651	587651	584751	584671	584657	
574651	588651	584851	584681	584658	
594651	589651	584951	584691	584659	

Tous les billets se terminant par		gagnent
4651		4 000,00 F
651		400,00 F
51		200,00 F
1		100,00 F

LOTO N° 49 Tirage du mercredi 07 décembre 1988 : 1 6 8 12 34 43 — numéro complémentaire 40

TAC-O-TAC 88 — 98e tirage du mercredi 07 décembre 1988 — Résultats officiels - Informations 36.15 LOTO

loterie nationale

Terminaisons	Finales et numéros	Sommes gagnées
0	720	1 000
	6070	5 000
	6850	5 000
	125870	100 000
1	21	400
	481	1 000
	59781	50 000
	95101	50 000
	001521	100 400
2	42	400
	1672	5 000
	3062	5 000
	7132	5 000
	7462	5 000
	7642	5 400
	8342	5 400
	34402	50 000
	002352	10 000 000
	102352	500 000
	116102	100 000
3	3	200
	45023	50 200
	81463	50 200
	88519	50 200
	123313	100 200
4	164	1 000
	8154	5 000
	9404	5 000
	08514	40 000
5	[illegible]	1 000
	1795	5 000
	[illegible]	5 000
	93975	50 000
	[illegible]	100 000
	[illegible]	100 000
	[illegible]	100 000
6	46	400
	[illegible]	1 000
	876	1 000
	[illegible]	50 400
	[illegible]	50 400
	[illegible]	50 000
7	[illegible]	5 000
	4457	5 000
	03777	50 000
8	7768	5 000
	[illegible]	50 000
	[illegible]	50 000
9	[illegible]	50 000
	[illegible]	100 000
	[illegible]	100 000
	[illegible]	100 000

SUPER GROS LOT 88 — 97e tirage du mercredi 7 décembre 1988 — Résultats officiels - Informations 36.15 LOTO

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOUT EST COMÉDIE. Espace ACNAV. Salle du puits qui parle, 20 h 30.

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90) 20 h 30.

C'EST DIMANCHE. Centre *Georges-Pompidou* (42-74-42-19). 21 h 30.

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre Gémier, 20 h 30.

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32). 19 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Le Drame de la vie : 19 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Blanche-Neige : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ *Les* Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◇ La Ronde : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Karagoz ou la tragédie humaine : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30.

ELDORADO (Fnac). ◇ Permis de vivre (pour le logement des défavorisés) Abbé Pierre : 18 h 30.

ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : *20 h 30.*

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). ◇ Colporteur d'images : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-67-51-84). Drame de Poche : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Les* Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

Jeudi 8 décembre

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le *commissaire est bon enfant, l'Epreuve* : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ André Hardellet Présence : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30. ◇ Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). *Pyjama pour six* : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). *Le* Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). ◇ Tête d'or : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Pre*mières Fiançailles de Franz K.* : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. Salle I. ◇ *Le Journal* d'un fou : *18 h 30. Salle II.* ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ Le Faiseur de théâtre Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Marie 89 : 21 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). *Grand* Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T., Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : *19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15.* Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Charrette Fantôme (1939), de Julien Duvivier, *16 h : Découverte et Sauvegarde* du cinéma britannique : Poison Pen (1939, v.o.), de Paul Stein, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder : l'Allemagne en automne (1978-1977, v.o. traduc. simultanée), de Rainer Werner Fassbinder, le Mariage de Maria Braun (1978, v.o. s.t.f. sous réserve), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : Ne sois pas triste (1967, v.o. russe, trad. simultanée), de Guergui Danelia, 14 h 30 : le Père du soldat (1964, v.o. russe, s.t.f.), de Rezo *Tchkheidze, 17 h 30 ; les Vingt-Six* commissaires (1932, v.o. russe, trad. simultanée), de Nikolaï Chenguelaïa, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : Aller au cinéma sous l'occupation : Actualités de l'époque, Goupi Mains rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30 : Actualités de l'époque, Lumière d'été (1942) de Jean Grémillon, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, le Corbeau (1943) de Henri-Georges Clouzot, 18 h 30 : Cinéma muet : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, Yvette (1927) d'Alberto Cavalcanti, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : *Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe,* 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Convention Saint-Charles, *15e (45-79-33-00) ; v.f.* : Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : George V, 8e (45-62-41-46) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Uto*pia Champollion, 5e (43-26-84-65) : Gau*mont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) : Le Saint-*Germain-des-Prés, Salle G. de Beaure*gard, 6e (42-22-87-23) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Par*nassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé* Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.f.) : *Pathé Français, 9e (47-70-33-88).*

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)*

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : George V, 8e (45-62-41-46) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) : Les Nation, 12e (43-43-04-67) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juil*let Bastille, 11e (43-57-90-81) : Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) : Gau*mont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE SANG DU CHATIMENT (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, *6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-*39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).*

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC *Odéon, 6e (42-25-10-30) : Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) ; Fauvette Bis,* 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio *Galande*, 5e (43-54-72-71).

CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) : La Pagode, 7e *(47-05-12-15)* : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta, *v.o. : Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65).

MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57) ; Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82) ; Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Mistral, 14e (45-39-52-43) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 DÉCEMBRE

« Les plus belles œuvres de Rodin », 14 h 15, 77, rue de Varenne (V. de Langlade).

« La grande pyramide du Louvre. Données architecturales et symboliques sur les travaux du Grand Louvre », 14 h 30, sortie *métro Louvre (I. Hauller).*

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le collège des Ecossais et l'hôtel Le Brun », 15 heures, 65, rue du Cardinal-Lemoine (D. Bouchard).

« Musée Rodin et hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

« Exposition : histoire, construction et *vestiges de l'enceinte du Louvre de* Philippe-Auguste », 15 heures, mairie, 8, rue de la Banque (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'art russe à la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Newsky », 14 h 45, 12, rue Daru.

« *Rodin en l'hôtel Biron* », *15 heures,* 77, rue de Varenne.

« Promenade dans le parc de La Villette : Cité des sciences et de l'industrie, Géode (extérieur) », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie côté numéros pairs.

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit *auditorium), 14 h 30* : « *L'art mur : graf*fitis, pochoirs, peintures murales », par N. Chabert (Musée d'art moderne).

ISTEG, 107, rue de Reuilly, 19 heures (*salle n° 3)* : « *Les hiéroglyphes égyp*tiens ». « Parole divine et science de l'univers », par J.-Y. Barré ; 19 heures (salle n° 2) : « La vie après la mort et les découvertes de la physique moderne », par G. Osorio (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Espace et énergie, la conscience et les formes. Utilisation de structures géométriques en vue de l'harmonisation des émotions », par C. Chenu et S. de Ternay (L'homme et la connaissance).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 décembre

TF 1

20.40 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.10 Cinéma : l'Amour violé ■ Film français de Yannick Bellon (1977). **0.00 Journal et Météo. 0.20 Série : Drôles d'histoires. 0.55 Feuilleton : Symphorien. 1.10 Documentaire : Hello actors'studio. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Cinéma : Clara et les chics types ■ Film français de Jacques Monnet (1980). **22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. L'empire Hersant. *Vingt-trois quotidiens, dix-neuf périodiques... et une chaîne de télévision.* **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Téléfilm : Champagne Charlie (1re partie). ▶ **22.10 Série : Chroniques de France.** De Jean-Claude Bringuier. *La Haute-Provence, d'Alain Guesnier.* **23.10 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Décibels.** Avec Les Rita Mitsouko, West and Bird, Nick Cave and the Bad Seeds, et un portrait de John Lennon. **0.20 Documentaire : La puce et les géants.** De Marc-Olivier Dupin. 1. La guerre des étoiles. **1.10 Espace 3 :** Cinq minutes pour convaincre (rediff.). **1.15 Magazine médical : STV** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : les Noces barbares ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Vidéodrome** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). Avec James Woods, Sonja Smits, Deborah Harry. **23.35 Cinéma : Les cadavres ne portent pas de costard** ■■ Film américain de Carl Reiner (1982) (v.o.). **1.00 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1987). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet, Philippe Léotard.

LA 5

20.30 Téléfilm : La traite des blanches. 22.20 Magazine : Ciné cinq. 22.30 Cinéma : Histoire d'O (nº 2) □ Film français d'Eric Rochat (1984). **0.00 Journal. 0.05 Cinéma : Histoire d'O (nº 2)** (suite). **0.25 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.30 Feuilleton : Le journal** (rediff.). **2.20 Sam et Sally** (rediff.). **3.15 Journal de la nuit. 3.25 Vive la vie !** (rediff.). *3.35* **Voisin, voisine** (rediff.). *4.25* ***Le clan Beaulieu*** (rediff.). **4.50 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Cinéma : Marche pas sur mes lacets □ Film français de Max Pecas (1977). Avec Sylvain Green, Jean-Marc *Longval, Dominique Jubelin.* ***22.10 Série : Drôles de dames.*** **23.05 Magazine : Destination santé** (rediff.). **0.00 Journal. 0.10 Variétés : Hexagone 60-80. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (3e épisode). **2.30 Feuilleton : Les roues de la fortune** (1er épisode). **3.25 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.20 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Ecrit pour la radio. Un air de blues dans la nuit, de Michel Velitchkov. **21.30 Profils perdus.** Adrienne Monnier. **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 3. Le Tiers-livre. **0.05 Du jour au lendemain.** *0.50* ***Musique : Coda.*** Woodstock. Jimi, Carlos et les autres. 4. Jimi Hendrix, le voyageur psychédélique.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre *nº 3* en ut majeur, op. 26 de Prokofiev ; *le Tricorne*, ballet intégral de Falla, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Eduardo Mata ; sol. : Yefim Bronfman, piano, Jennifer Larmore, mezzo-soprano.

Vendredi 9 décembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Téléfilm : Le ravi. De Maurice Failevic, avec André Dupon, Annie Grégorio. **15.55 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi.** Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche.** Jean-Michel Jarre. Variétés : Gérard Blanc, Midi 5, Marie Myriam, Alain Souchon, The Boys, Charlie Makes the Cook, Louise Féron. ▶ **22.35 Documentaire : Le passé retrouvé.** Guy Bedos en Algérie, de Dominique Colonna et Mireille Dumas. *Un Européen qui vit à Manille depuis deux ans déambule à travers la ville, évoque son passé, les cinéastes qu'il admire, et rencontre de très belles femmes asiatiques. Journal intime, poème, rêverie, essai sur le goût de la vie, ce film intellectuel et littéraire, sans dialogue mais avec commentaire « off », est une œuvre d'auteur pour cinéphiles.* **23.30 Journal et Météo. 23.45 Cinéma : Cinq et la peau.** ■■ Film français de Pierre Rissient (1981). Avec Feodor Atkine, Eiko Matsuda, Rafael Roco. ***De 1.15 à 6.45 Rediffusions.*** **1.15 Série : Drôles d'histoires. 1.40 Feuilleton : Cités à la dérive. 2.40 Feuilleton : Symphorien. 3.05** ***Documentaire : Histoires naturelles.*** **4.25 Musique. 4.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : ***Du côté de chez Fred. Spécial théâtre. 17.10 Flash d'informations.*** **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : V. La sanction. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Téléfilm : Jean de Florette.** De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines*, de Marcel Pagnol, avec Yves *Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth* Depardieu (1re partie). **21.50 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : La civilisation du vin, sont invités Jean-François Bazin *(Montrachet)*, Michel Dovaz *(Les grands crus bourgeois de Bordeaux)*, Marcel Lachiver *(Vins, vignes et vignerons)*, Emile Peynaud *(Le vin et les jours)*, Jancis Robinson *(Le livre des cépages)*, Jean Dethiers *(Châteaux Bordeaux)*. **23.10 Journal. 23.25 Cinéma : Le roi.** ■ Film français de Pierre Colombier (1936). Avec Gaby Morlay, Elvire Popesco, Raimu, Victor Francen. *Le souverain du royaume de Cerdagne vient en visite officielle à Paris. Piquante comédie de mœurs de la Belle Epoque, transposée dans les années 30 par Louis Verneuil.* **1.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : La chasse aux hommes. (3e épisode). **15.27 Flash d'informations. 15.30 Golf.** Coupe du monde à Melbourne ; Reportage sur le championnat 1987 ; Epreuves du championnat 1988. **17.00 Flash d'informations.** ***De 17.05 à 18.30 Amuse 3.*** **17.05 Dessins animés.** Petit ours brun ; Luc et Bérangère. **17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. ***19.53 Dessin animé : Les contes magiques.*** Aelia et le dragon. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Feuilleton : Tourbillons** (dernier épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** Mon Fasnett à moi. **22.20 Journal et Météo. 22.50 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or.** L'histoire de la maison de Bourgogne. Dernière partie : La paix des Dames. **23.45 Musiques, musique.** Semaine du jazz : *Charles Loos.* **23.55 Téléfilm : Sammy. 0.55 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Man on fire. ■ Film américain d'Elie Chouraqui (1987). **15.00 Pochettes surprises.** Voyage à Sopot, de Nana Djordjadze. **15.30 Cinéma : L'œil au beurre noir.** □ Film français de Serge Meynard (1987). Avec Julie Jezequel, Smaïn, Pascal Légitimus. **17.10 Magazine : Avance sur image. 17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. ***En clair jusqu'à 20.30.*** **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Gérard Jugnot. **20.30 Téléfilm : Le droit au meurtre.** De Jeffrey Bloom. *L'autodéfense en question.* **22.00 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari.** En plein cœur du désert, une immense oasis... **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Platoon.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1986). Avec Tom Berenger, Willem Dafoe. *En 1967, un engagé volontaire de dix-neuf ans rejoint un régiment combattant près de la frontière cambodgienne. Scénariste à succès, réalisateur de* Salvador *(1985), Oliver Stone a signé ici une œuvre inspirée de ses souvenirs personnels.* **0.55 Cinéma : Cœurs croisés.** ■ Film français de Stéphanie de Mareuil (1987). Avec Caroline Loeb, Roger Mirmont, Julie Jézequel. *La vie et les problèmes d'une dizaine de personnes habitant un immeuble de la rue Saint-Denis, à Paris. Un premier film, sympathique dans sa démarche, bien interprété.* **2.20 Cinéma : Tout va trop bien.** □ Film américain de Jim Kouf (1986). Avec Tom Conti, Teri Garr, Paul Rodriguez. **3.45 Cinéma : Vidéodrome.** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). **5.10 Cinéma : Bob le flambeur.** ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955). Avec Isabelle Corey, Roger Duchesne, Daniel Cauchy.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. ***De 17.00 à 18.55 Dessins animés.*** **17.00 Pollyanna. 17.25 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.50 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Warkill. 22.00 Série : Matlock. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.10 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.15 Le cœur au ventre** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Sam et Sally** (rediff.). **4.00 Vive la vie !** (rediff.). **4.15 Voisin, voisine** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.35 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : Les roues de la fortune (rediff.). **14.10 Les saintes chéries** (rediff.). **14.35 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.35 Téléfilm : Le naufrage des étoiles.** *Une navette spatiale s'est écrasée sur terre.* **22.20 Magazine : Charmes.** Le Kamasoukriss ; Elena et ses copines ; Roulette et molaires ; Vidéomaniaque ; Hot dog ; Séduction en direct. **22.50 Série : Clair de lune. 23.40 Journal. 23.50 Série : Le prisonnier. 0.35 Série : Docteur Caraïbes. 1.05 Documentaire: Le monde sauvage. 1.35 Magazine : Destination santé** (rediff.). **2.30 Documentaire : Le monde sauvage. 3.00 Documentaire : Visages de Chine. 3.30 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.00 Documentaire : Le monde sauvage. 4.30 Docteur Caraïbes** (rediff.). **5.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Bon voyage Germaine Tailleferre. **21.30 Musique : Black and blue.** Rythme et geste, de Georges Paczinski, professeur de batterie. **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 4. Le Quart-Livre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Jimi, Carlos et les autres. 5. Le blues de Jimi.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 janvier au Grand Auditorium) : Les Troyens (Chasse royale et orage), Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal op. 16, de Berlioz ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur et Daphnis et Chloé (suite nº 2), de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. John Nelson, 1er violon, Jacques Prat, sol. Jean-Baptiste Brunier, alto, François-René Duchâble, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Don Pasquale, de Donizetti ; du Toreador, d'Adam ; Variations, de Proch ; Le soldat de Marsala, de Nadaud ; La chanson des heures, de Privas ; extraits de *La traviata* et de *Ernani*, de Verdi. ***23.07 Club de la musique ancienne.*** La musique française, son influence sur les compositeurs allemands G. Boehm et J.-S. Bach. Œuvres de Grigny, Boehm, Bach, par Michel Chapuis, aux orgues de Saint-Pons de Thomières. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Hassell-Farafina, Eno, Hassel, Ives. A 1.30, Les poissons d'or du passé : Franz Schreker (1878-1934).

Audience TV du 7 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.4	Santa-Barbara 18.0	Actual. région. 11.2	Actual. région. 12.4	Top 50 4.5	Ali Baba 4.5	Routes paradis 3.2
19 h 45	58.2	Roue fortune 29.5	Baby sitter 10.7	19-20 info 8.0	Nulle part 3.3	Boulev. Bouvard 3.6	Routes paradis 3.5
20 h 16	69.8	Journal 29.2	Journal 16.1	La classe 11.7	Nulle part 3.6	Journal 4.5	Campus show 4.7
20 h 55	71.3	Sacrée soirée 30.3	Nord et Sud 14.7	Mlle Julie 6.9	Football 6.6	La Belle, la Bête 5.3	120° Fahrenheit 8.3
22 h 8	59.1	Sacrée soirée 28.6	Pub 7.9	Mlle Julie 5.4	Football 5.9	Football 10.5	Libre et change 1.4
22 h 44	29.1	Ex Libris 3.6	La ville 4.1	Océaniques 1.1	Paire d'As 2.5	Football 10.7	Libre et change 1.2

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 décembre à 0 heure et le vendredi 9 décembre à minuit.

Les perturbations atlantiques contournent l'anticyclone centré sur le golfe de Gascogne pour se rabattre sur l'Europe dans un flux de secteur nord. Le ciel sur notre pays sera donc souvent gris, avec, par moments, de petites précipitations sous forme de neige dans l'Est, de bruines ailleurs. Cependant, des éclaircies se développeront à l'ouest. Elles seront plus fréquentes dimanche.

Vendredi : gris et humide.

Ce seront, en effet, la grisaille et l'humidité qui prédomineront dans notre ciel au cours de la journée de vendredi : la plupart des régions seront sous un ciel gris, avec de petites pluies ou bruines intermittentes. Le matin, il faudra se méfier de possibles chutes de pluies verglaçantes si l'on habite en Lorraine, Alsace ou Franche-Comté, ou des bancs de brouillards si l'on habite dans le Sud-Ouest. Si l'on habite en montagne, la pluie se transformera en neige entre 300 mètres et 600 mètres d'altitude. L'après-midi, la Bretagne, les Pays de Loire et Poitou-Charentes peuvent espérer quelques timides éclaircies. Seules les régions méditerranéennes seront, une fois de plus, privilégiées, le mistral chassant les nuages.

Côté vents, Mistral et plus encore Tramontane souffleront. Sinon, le vent sera généralement de nord-ouest modéré ou assez fort sur les côtes de la Manche.

Il sera par contre faible sur le Nord, le Nord-Est, en Franche-Comté et dans le Lyonnais.

Samedi : encore de la grisaille et de l'humidité.

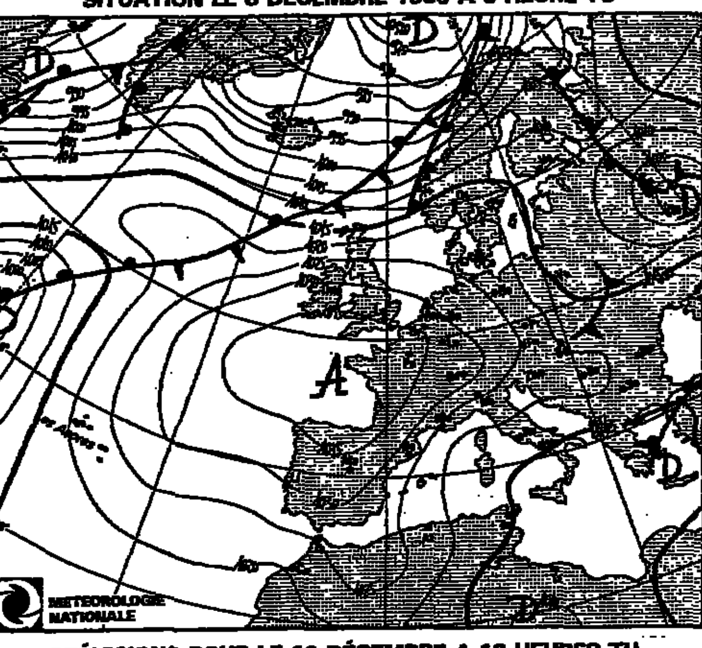
La journée de samedi ressemblera malheureusement beaucoup à celle de vendredi : exceptées les régions méditerranéennes où le Mistral persistant maintiendra un ciel dégagé, le ciel sera couvert sur l'ensemble de notre pays avec de faibles pluies ou bruines intermittentes. Il neigera encore à basse altitude sur les Vosges, le Jura, le Massif Central et les Alpes du Nord et à moyenne altitude sur les Pyrénées. La Bretagne, les Pays de Loire, Poitou-Charentes et l'Aquitaine devraient voir quelques éclaircies se développer l'après-midi.

Mistral et Tramontane souffleront encore fort. Ailleurs, le vent restera de nord-ouest à ouest assez fort sur le scôtes de la Manche, modéré dans l'intérieur et faible à l'est.

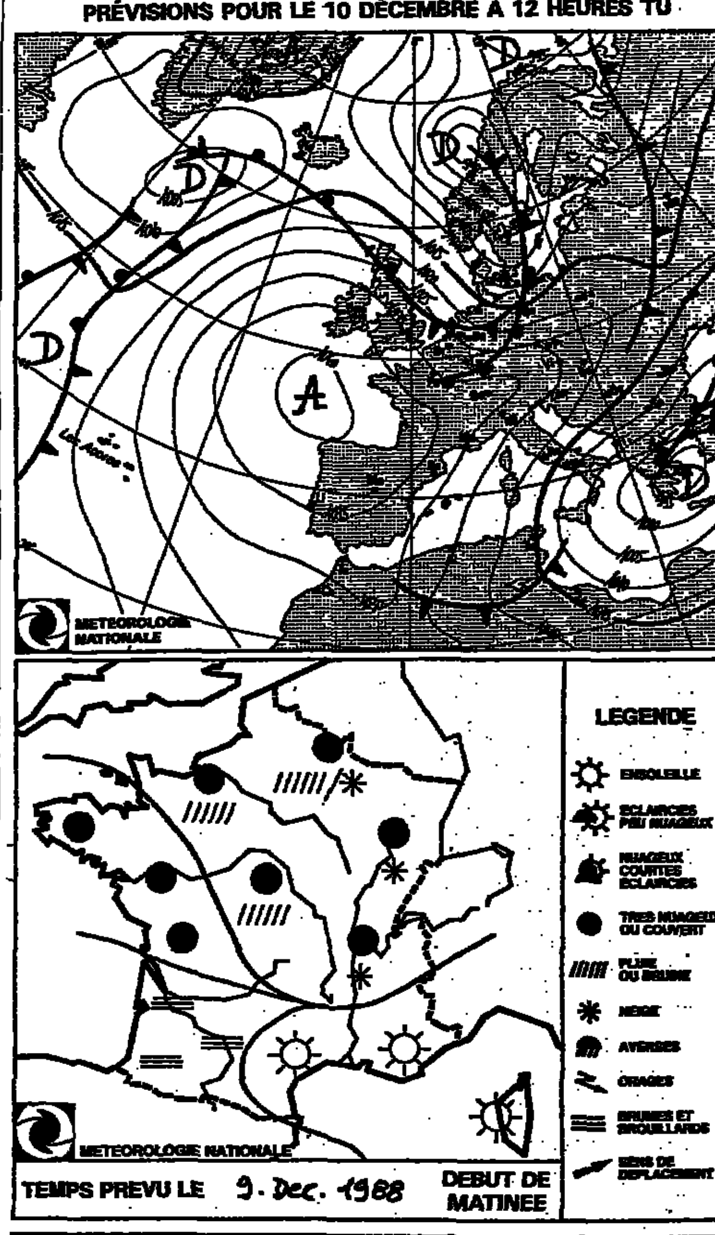
Dimanche : toujours gris sur l'Est, de plus belles éclaircies à l'Ouest.

Bruines, brouillards et nuages bas seront fréquents, mais se dissiperont plus vite sur la façade atlantique où de belles éclaircies apparaîtront en cours de journée. Les brouillards seront plus tenaces dans l'intérieur du pays et ne faibliront que vers la mi-journée. Du Nord à la Picardie, à l'Alsace et aux Alpes, le ciel aura toutes les chances de rester gris toute la journée. Le Mistral et la Tramontane, sur les régions méditerranéennes, permettront à ces régions de bénéficier des meilleurs conditions, même s'ils n'empêchent pas quelques passages nuageux.

SITUATION LE 8 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-12-1988 à 6 heures TU et le 8-12-1988 à 6 heures TU — le 8-12-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	0	D
BIARRITZ	10	1	N
BORDEAUX	10	−2	D
BOURGES	7	−1	B
BREST	11	6	C
CAEN	9	5	N
CHERBOURG	8	6	C
CLERMONT-FERR.	5	1	C
DIJON	7	1	C
GRENOBLE St-M-H	5	−1	D
LILLE	7	0	B
LIMOGES	5	0	B
LYON	6	1	N
MARSEILLE-MAR.	9	9	D
NANCY	6	3	C
NANTES	10	0	N
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS.	8	3	C
PAU	6	−3	D
PERPIGNAN	9	7	D
RENNES	10	1	C
ST-ETIENNE	4	1	C
STRASBOURG	5	1	C
TOURS	8	0	C
TOULOUSE	6	2	D
POINTE-A-PITRE	30	18	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	7	O
AMSTERDAM	8	1	N
ATHÈNES	19	15	C
BANGKOK	31	21	N
BARCELONE	15	2	D
BELGRADE	7	0	D
BERLIN	3	−3	D
BRUXELLES	8	3	P
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	4	−5	P
DAKAR	27	21	D
DELHI	24	8	D
DJERBA	18	10	A
GENÈVE	5	−3	N
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	13	6	P
JÉRUSALEM	17	8	C
LISBONNE	15	7	D
LONDRES	7	3	C
LOS ANGELES	26	10	D
LUXEMBOURG	5	2	N
MADRID	10	−3	D
MARRAKECH	22	6	D
MEXICO	22	7	B
MILAN	12	−2	D
MONTRÉAL	7	−3	A
MOSCOU	1	−3	*
NAIROBI	27	18	N
NEW-YORK	15	6	D
OSLO	0	−6	C
PALMA-DE-MAL.	14	3	N
PÉKIN	11	1	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	12	3	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	−1	−11	N
SYDNEY	21	17	C
TOKYO	14	6	D
TUNIS	17	8	P
VARSOVIE	0	−1	*
VENISE	9	0	D
VIENNE	5	1	*

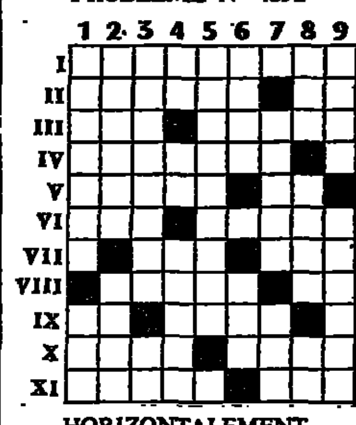
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4892



HORIZONTALEMENT

I. Incident de parcours. – II. Souvent pris en main quand ils sont sur pied. Article. – III. Qu'il ne vaut mieux pas utiliser comme scie. Ce n'est pas l'eau qu'elle met à la bouche. – IV. Un qui a du fil à retordre. – V. Nombreux sont ceux auxquels il fait doublement ramasser des bûches. Est digne d'éloges. – VI. Traîne en longueur. A trop tapé dans le ballon. – VII. Donne naissance à d'innombrables limaces. Il y a mieux mais c'est plus cher ! – VIII. Permet d'être couvert ou bien entraîne un découvert. A donc permis de mettre fin à une envie. – IX. Fait parler de lui en classe. Certains en ont besoin pour siffler. – X. A maints Bavarois à ses côtés. Homme qui connaissait l'homme. – XI. Obéit ou ne peut plus à son maître. A donc été accueillie à bras ouverts.

VERTICALEMENT

1. Dès qu'on se permet de les frapper, cela vient aux oreilles de nombreuses personnes. Est souvent pressé. – 2. Fait disparaître des milliers de mouches. A une mouche devant les yeux. – 3. Propre à évoquer la linotte ou le serin. Finit toujours par trouver la branche qui lui convient le mieux. – 4. De quoi se faire remarquer. On compte parfois sur lui pour améliorer notre situation. Remonte facilement la pente. – 5. Dont on ne saurait se servir pour chasser. – 6. Avait plus que son mot à dire. N'intéresse pas celui qui souhaite s'étendre. – 7. Peut être fait avec le charbon. Est toujours chargé lors de ses déplacements. – 8. A plus de pieds que de chevilles. Spécialiste des « montres ». Note. – 9. Prêtes pour la douche. Où l'on peut trouver boulets et canons.

Solution du problème nº 4891

Horizontalement

I. Racontars. II. Améliorée. – III. Dore. Nain. – IV. Ore. Nô. – V. Tableau. – VI. Eléis. Née. – VII. Lascifs. – VIII. Sol. Or. – IX. Eté. Roman. – X. Seul. Ru. – XI. Exemptés.

Verticalement

1. Radoteuses. – 2. Amoral. Otée. – 3. Cérébelleux. – 4. Olé. Lia. Le. – 5. Ni. Essor. – 6. Tonga. Croup. – 7. Ara. Uni. – 8. Rein. Effaré. – 9. Sénones. Nus.

GUY BROUTY.

● **L'Inde de Rajiv Gandhi.** – Tel est le thème de la journée proposée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), le 15 décembre, de 9 h 15 à 18 heures, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.

★ **Renseignements au CERI, 27, rue de Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : (1) 45-49-51-30.**

JAPON la force de la richesse

Une spectaculaire reconversion

Avec une baisse des prix de 0,1 %, une poussée de la demande interne de 6 % et un bond de 20 % des investissements industriels, l'économie japonaise ne s'est jamais aussi bien portée.

DANS les couloirs du Keidanren, le patronat japonais, comme au ministère des finances, dans le bureau sans prétentions du vice-ministre, dans les banques et dans les administrations économiques, l'attention du visiteur est attirée par des chiffres qui s'affichent en rouge sur un petit tableau électronique. Il ne s'agit ni de l'heure ni de la température, mais du cours du yen contre le dollar. Il y a trois ans, avant la hausse de la devise japonaise au lendemain des accords du Plazza, celui-ci était de l'ordre de 240. Aujourd'hui, le tableau indique que le yen tourne autour de 121-120 pour un dollar. Et ce n'est pas fini. Tout le monde en convient sans vouloir le proclamer : le cours du yen peut encore monter. Jusqu'à 115 sans problèmes, déclare le président de Fujitsu, même jusqu'à 110 *« à condition que cela se fasse progressivement, et sans à-coups »*, précise M. Ohta, le vice-gouverneur de la Banque de Tokyo.

Depuis 1985, les milieux économiques japonais, et surtout les dirigeants des industries exportatrices, ont l'œil fixé sur l'évolution de ce cours. Au lendemain du réajustement, tous les responsables ont juré que celui-ci était une catastrophe pour le Japon et que son industrie ne s'en remettrait pas. On s'attendait à une longue période de stagnation, sanctionnant une trop grande agressivité sur les marchés extérieurs, notamment sur le marché américain. Trois ans plus tard, on constate que la hausse de 100 % du yen non seulement n'a pas affecté l'industrie japonaise, mais au contraire a donné un coup de fouet formidable à l'ensemble de l'économie.

Et pourtant celle-ci a affronté le plus grand défi depuis la guerre : comme le déclare M. Gyohten, vice-ministre des finances, *« le choc a été beaucoup plus rude que dans les années qui ont suivi l'augmentation du prix du pétrole en 1973. A cette époque, les problèmes étaient les mêmes pour tous les pays industriels : il fallait trouver les moyens permettant d'économiser l'énergie. Par contre, depuis 1985, le Japon a été le seul pays à subir une telle réévaluation »*. Les résultats sont là. La croissance économique, qui s'était arrêtée à la fin de l'année 1985, a été de 2,6 % en 1986 et a affiché 4,9 % en 1987. Elle devrait dépasser 5 % en 1988. Les prévisionnistes les plus prudents envisagent une augmentation de l'ordre de 4,5 % l'année prochaine.

Mais, au-delà de ces chiffres, c'est l'ensemble du climat économique qui a changé. L'époque où les représentants du MITI ou du Keidanren rappelaient à leurs interlocuteurs étrangers qu'il fallait avant tout savoir que le Japon était un pays pauvre est révolue. La montée du yen a rendu le Japon riche, et les responsables de l'économie abordent cette nouvelle période sans aucun complexe. On chercherait en vain à Tokyo un expert faisant preuve de pessimisme. L'optimisme règne partout au moins pour les dix-huit mois qui viennent.

Il ne faudrait cependant pas croire que ce changement s'est fait sans casse et que l'adaptation de l'appareil industriel a été profitable à tout le monde. Comme c'est l'usage au Japon, les grandes entreprises, pour rester compétitives sur les marchés étrangers, ont fait porter le poids de la réduction des coûts sur leurs sous-traitants. Ceux-ci à leur tour ont dû baisser leurs prix. Certains ont fait face. D'autres qui employaient une main-d'œuvre importante ont licencié une partie de leur personnel, ou même arrêté leurs activités. Le taux de chômage est resté de 2,5 % en 1986, est monté durant l'été 1987 à 3,5 % avant de retomber, en 1988, à 2,5 %.

La hausse du yen a donc eu parfois des conséquences néfastes en provoquant et en accélérant la disparition de nombreuses PME. Mais, d'une manière générale, elle a considérablement accru la richesse de l'économie japonaise, des entreprises et des ménages.

L'excédent du commerce extérieur

Le Japon s'est donc enrichi en dépensant moins pour importer ce dont il a besoin. A la hausse du yen s'est en effet ajoutée la chute du prix du pétrole et des matières premières. En 1985, les importations énergétiques japonaises représentaient 13 386 milliards de yens (111 milliards de dollars), en 1987 elles ne s'élevaient plus qu'à 5 706 milliards de yens (47 millions de dollars), soit une diminution de 57,3 %. Selon l'Agence de planification économique, le Japon a économisé 29 000 milliards de yens (240 millions de dollars) entre septembre 1985 et mars 1988 en se procurant à meilleur marché des matières premières et des produits industriels en provenance des Etats-Unis, de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe.

Ces économies ont permis au pays de supprimer toute inflation. Les prix intérieurs ont diminué de 0,1 % en 1987 rendant possible un démarrage de la demande interne. Le gouvernement n'hésitait pas d'ailleurs à hâter celui-ci en mettant en œuvre en juillet 1987 un plan de relance de 6 540 milliards de yens (55 milliards de dollars), en soutenant le secteur du logement (1 700 milliards de yens), en réduisant les impôts (1 340 milliards de yens) et en favorisant l'accès au logement. L'économie se recentrait sur le marché intérieur. En 1987, la demande interne a augmenté de 6 % et a entraîné la croissance globale, alors que la demande extérieure reculait. Les Etats-Unis, qui avaient demandé depuis longtemps un tel changement, pouvaient accorder un *satisfecit* au gouvernement de Tokyo.

1988 confirme l'évolution esquissée l'année précédente. Les prix sur l'ensemble de l'année baissent de 0,1 %. La demande interne, avec une augmentation de l'ordre de 4 %, continuera à être le moteur de la croissance. Mais, depuis le mois de juillet, l'excédent du commerce extérieur ne cesse de croître. A Tokyo, on proclame officiellement qu'il *s'agit là d'un accident qui ne devrait pas remettre en cause la tendance à la baisse du surplus commercial.* De toute manière, dit-on, celle-ci ne pourra être appréciée que sur une période de plusieurs années.

LA VALEUR DU DOLLAR EST PASSÉE DE 240 YENS EN 1985 A 120 YENS EN DÉCEMBRE 1988

La diversification des entreprises

Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à l'effort de restructuration des entreprises. En 1985, elles n'ont pas caché leur inquiétude devant la hausse du yen. En 1988, celles qui dépendent le plus des importations ont pu se constituer des fonds qui les aident à financer leur politique de reconversion.

Les sociétés ont fait des choix. Pour garder des parts de marché à l'étranger, elles n'ont répercuté que la moitié de la hausse du yen sur leurs prix à l'exportation grâce à une diminution de leurs coûts de production. Elles ont bénéficié de la croissance des échanges internationaux et d'une tension apparue sur les marchés, comme celui de la sidérurgie et de l'électronique, en raison d'une demande mondiale difficile à satisfaire.

En outre, les entreprises ont accentué leur internationalisation. L'appréciation du yen a permis un accroissement des investissements directs japonais à l'étranger. Ceux-ci ont progressé à un rythme mensuel de l'ordre de 1,5 milliard de dollars, puis, à partir de mars 1988, de plus de 2 milliards, avant d'atteindre le record de 3,5 milliards en septembre dernier. Ces investissements étaient traditionnellement concentrés, à raison de 75 %, sur les secteurs bancaires et immobiliers. Depuis 1987, on constate une progression notable des investissements industriels, et plus particulièrement dans le secteur de la construction et de l'équipement automobile aux Etats-Unis. On assiste à une délocalisation de certaines entreprises de sous-traitance en Asie du Sud-Est. Les échanges entre le Japon et les entreprises japonaises implantées à l'étranger représentent maintenant 10 % du commerce extérieur nippon.

Enfin, pour s'adapter au marché intérieur, les entreprises ont innové et diversifié leurs activités. L'exemple le plus célèbre est celui de l'industrie sidérurgique. Durant l'année budgétaire 1986-1987, elle perd 400 milliards de yens (3,3 milliards de dollars). Un plan de rationalisation de la production est mis en place, qui *prévoit la fermeture de huit hauts* fourneaux et la suppression de quarante mille emplois d'ici à 1991. La sidérurgie va dégager 60 milliards de yens de profit *(300 milliards de dollars) l'année* suivante, bénéficiant des faibles prix des matières premières et de la reprise du marché. Mais le plan de réduction de la production est maintenu. Les grandes sociétés sidérurgiques investissent dans d'autres secteurs, soit industriels comme celui des ordinateurs, soit tertiaires. Nippon Stell finance la *construction du Monde de* l'espace, au nord de l'île de Kyushu sur le modèle des Disneyland.

Ce projet, qui sera réalisé avec l'aide de la NASA en 1990, accueillera chaque année deux millions de personnes. Grâce à une formation rapide, une partie du personnel qui doit quitter la sidérurgie sera recyclée. Sumitomo Metal Industries a ouvert un aéroport pour les avions très légers et a monté une chaîne de centres de santé.

Quant à NKK, elle s'est lancée, profitant de ses terrains proches de Tokyo et de Yokohama, dans un vaste programme de construction. Elle n'est pas la seule. Nombreuses sont les entreprises et les PME qui préfèrent fermer leurs usines pour réaliser des opérations immobilières extrêmement profitables en raison du prix du mètre carré dans les agglomérations urbaines. On pourrait penser qu'il y a actuellement au Japon une désindustrialisation au profit du développement des services, si, au contraire, l'industrie ne procédait *pas à des investissements* à un rythme très rapide. Ceux-ci ont, en effet, augmenté de 20 % durant l'année fiscale 1987. Ils devraient progresser encore de 20 % en 1988. Il est vrai que les entreprises japonaises n'hésitent pas à faire appel massivement aux marchés financiers de la place de Tokyo.

Les investissements sont de plus en plus concentrés sur la recherche et le développement, qui représentent actuellement 2,75 % du PNB. Cette recherche développe l'innovation dans des domaines comme l'informatique et les biotechnologies.

Les nouveaux consommateurs

La hausse du yen n'a pas seulement *transformé* l'industrie; elle a également modifié les habitudes traditionnelles du Japonais. Autrefois grand épargnant par nécessité ou par vertu, il a tendance à vouloir consommer davantage et plus rapidement, alors même qu'il ne peut pas acheter son logement, les prix immobiliers ne cessant de grimper. Dans ce pays où les signes distinctifs des classes sociales étaient peu voyants, des « nouveaux riches » sont apparus, roulant dans des voitures allemandes et dépensant sans compter. Certains quartiers de Tokyo se sont métamorphosés avec leurs boutiques de mode, leurs grands bijoutiers, leurs restaurants aux noms français et leurs distributeurs de cognacs et de vins.

La stabilisation des prix de détail a entraîné une hausse des revenus réels et de la consommation. On achète des équipements ménagers et des produits de luxe étrangers. Les Japonais sont de plus en plus nombreux à vouloir profiter de la hausse du yen pour *partir* à l'étranger. On estime que, en 1992, ils seront dix millions à voyager hors du Japon.

La généralisation de ces nouveaux comportements devrait rassurer ceux, notamment aux Etats-Unis, qui estiment que la demande intérieure japonaise ne joue toujours pas le rôle important qu'elle devrait avoir. Ils sont inquiets du redémarrage des exportations nippones. Les dirigeants japonais répondent que la croissance des ventes à l'étranger est due à la reprise mondiale, et qu'en laissant monter le yen ils ont rempli leur contrat comme ils s'y étaient engagés en 1985 lors des accords du Plazza. *« Il n'y a plus de problème du yen. Il y a un problème du dollar »*, aime-t-on répéter aujourd'hui à Tokyo. *« La donne est dans la main des Américains. C'est à eux de diminuer leur consommation et leur déficit budgétaire. »*

Cette assurance, ils peuvent l'afficher. L'économie japonaise ne s'est jamais portée aussi bien.

JEAN-MARIE DOUBLET.

Un partenaire de poids pour Elf

DANS sa stratégie de renforcement de ses implantations à l'étranger, Elf Aquitaine accorde un intérêt particulier au Japon. Ce « troisième pôle » (après l'Europe et les Etats-Unis) de la « mondialisation » de ses activités est en effet, pour l'instant, le plus faible, bien que le groupe soit présent sur l'archipel depuis une vingtaine d'années.

Coopération technologique

La situation est en train de changer rapidement : les activités d'Elf au Japon croissent de 25 à 30 % par an pour atteindre un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs (un montant qui ne comprend pas les activités pétrolières.) Elf est en outre le groupe français qui est le plus profondément implanté dans le tissu industriel japonais par une série de joint-ventures.

« Il s'agit pour nous d'intégrer le plus profondément possible le Japon à la stratégie du groupe Elf en appelant peut-être un jour au siège à Paris des cadres japonais », nous dit M. Michel Pecqueur, président de la société nationale Elf Aquitaine. Fin connaisseur des milieux d'affaires nippons depuis plus de vingt ans, puisque, dans les années 60, il négocia en tant que directeur de la CEA et pour le compte de COGEMA les premiers contrats nucléaires passés avec les Japonais, M. Pecqueur envisage de développer la présence d'Elf au Japon dans deux directions : évidemment y améliorer le chiffre d'affaires mais aussi approfondir la coopération technologique avec les Japonais, tant sur l'archipel que dans les pays tiers.

Dans cette perspective, Elf a créé au Japon une antenne scientifique afin de suivre les progrès accomplis dans des domaines technologiques de pointe. Il est en outre envisagé des participations du groupe à des programmes de recherches japonais et des échanges de chercheurs. *« La coopération doit se faire dans les deux sens »*, précise M. Pecqueur. *« Si les Japonais ont quelque peu négligé la recherche fondamentale, il existe désormais grâce aux impulsions données par le MITI de grands programmes de recherches, et dans certains secteurs les Japonais sont bien placés. Il faut le savoir et en tenir compte. »*

Belles percées dans le domaine pharmaceutique

La politique de joint-ventures poursuivie par Elf depuis deux ans est, selon M. Pecqueur, *« la plus adaptée lorsqu'il s'agit de produits techniques nécessitant des mises au point dans des laboratoires d'application »*. Elle s'est traduite par de belles percées ! Dans le domaine pharmaceutique, Sanofi Japon (qui s'est associé avec les groupes Meiji et Taisho) détient 1 % du marché. Récemment, en coopération avec Dai Nippon Inc. et Air Liquide, Atochem Japon a créé un usine produisant 20 000 tonnes d'eau oxygénée en Hokkaido.

Elf a d'autre part passé depuis 1987 un accord avec Honda lui concédant une licence exclusive pour l'exploitation de brevets de suspension pour les motos de compétition et grand public. Elf a enfin des projets en cours, de moyenne taille, dans le domaine des aromes et des additifs : *« A terme, pourquoi ne pas penser racheter des entreprises japonaises ? »*, avance M. Pecqueur.

P. P.

Energies multiples

IMPORTANT près des neuf dixièmes de ses besoins énergétiques, le Japon n'a eu de cesse, depuis quinze ans, de diversifier ses sources d'approvisionnement, cela afin de répartir les risques et de minimiser les coûts. Contrairement à la France, les autorités nippones se sont gardées de tout miser sur une ressource comme le nucléaire, préférant encourager un développement progressif et équilibré de nombreuses énergies alternatives au pétrole.

1986 | 1990 | 2005

%

PÉTROLE (0–60)

CHARBON (0–20)

NUCLÉAIRE (0–20)

GAZ (0–10)

HYDRAULIQUE (0–10)

Energies nouvelles et renouvelables (0–10)

Bien que l'Archipel ait bénéficié plus que la plupart des autres pays de la rechute des prix du brut en 1986, le *contre-choc* pétrolier n'a pas interrompu cet effort. Au contraire. Soulignant les risques d'une nouvelle escalade des prix du brut dans les années 90, le MITI, chargé de prévoir les besoins et les ressources du pays, table sur le développement d'ici à l'an 2005 d'un système multi-énergétique, seul capable de répondre à la fois à l'évolution de la demande, de plus en plus tournée vers les ménages et les services, de moins en moins vers l'industrie lourde, et à l'optimisation des ressources.

Outre la poursuite des économies d'énergie, qui, grâce aux progrès techniques et à l'évolution des structures économiques du pays, devrait permettre de limiter la croissance de la demande (moins de 2 % par an d'ici à l'an 2005), le gouvernement prône un développement *« doux »* et équilibré de toutes les sources non pétrolières. Un développement moins accentué pour le gaz ou le charbon, tous deux importés, mais qui bénéficient de réserves géographiquement diversifiées et plus *« sûres »* politiquement, et dont la part dans le total devrait se maintenir. Un développement plus rapide pour les ressources nationales comme le nucléaire, dont la part devrait doubler d'ici à la fin du siècle, ou comme les énergies nouvelles (scolaire, géothermie) qui, encore marginales, devraient en 2005 couvrir de 8 % à 10 % des besoins.

Le pétrole, tout en restant la principale source d'énergie, devrait voir son poids progressivement réduit. Une évolution sans à-coups, qui accompagne les progrès techniques, permettant de plus en plus de recourir à diverses sources d'énergie pour une même utilisation, et minimise les coûts pour l'ensemble de l'économie.

VERONIQUE MAURUS.

Des services en quête d'excellence

La pléthore des effectifs et la faible productivité sont compensées par une satisfaction croissante des consommateurs.

LES étrangers, Américains ou Européens, arrivant au Japon en redécouvrent l'agrément et les Japonais se rendant en Occident en déplorent les carences : le service au Japon semble aller de soi ; il fait partie de la vie quotidienne et il est intégré à l'activité marchande. Il n'est pas perçu comme un luxe mais comme un élément essentiel du succès commercial d'une entreprise. Tous ces « petits *riens* » de la vie *quotidienne*, ces actes répétitifs, sans intérêt mais incontournables (s'approvisionner, se déplacer, expédier, consommer, etc.) sont au Japon facilités par l'extension, et la qualité, du secteur des services (1).

Jusqu'à présent, se salir les mains pour se servir soi-même de l'essence n'est pas considéré au pays qui passe pour être celui de l'efficacité comme un progrès. Le self-service pour le débit de l'essence est inconnu au Japon. En revanche, la station-service non seulement reste ce qu'elle était autrefois, mais l'achat d'essence est agrémenté de services automatiquement consentis (et sans pourboire) à la clientèle : nettoyage du cendrier et des vitres et arrêt de la circulation pour que l'automobiliste puisse se réinsérer plus facilement dans le trafic. Dans les supermarchés, à côté de la caisse, un ou deux préposés font prestement les paquets, plaçant si nécessaire dans le sac de la glace carbonique destinée à préserver les produits surgelés. Il va de soi que même les petits commerçants livrent à domicile dans les heures qui suivent les achats, — et sans supplément de prix.

D'une manière générale, il n'y a pratiquement rien que l'on ne puisse se faire livrer à domicile : des produits alimentaires et repas chauds ou froids aux vidéos, blanchisserie ou même habits de cérémonie (une première visite de l'employé du magasin étant destinée à l'essayage, la seconde à la livraison du vêtement et la troisième à la récupération de celui-ci). Les journaux sont déposés dans votre boîte aux lettres par motocycliste deux fois par jour (pour les deux principales éditions des grands quotidiens). Les vendeurs de voitures viennent présenter à domicile les nouveaux véhicules et certains garagistes proposent de vous louer une voiture lorsque la vôtre est en panne (arrivant avec la voiture de location et repartant avec celle à réparer). Bien entendu, ils se déplacent dans les heures qui ont suivi l'appel du client. Il est aussi normal qu'un technicien vienne installer un nouveau poste de télévision et revienne prestement si quelque chose ne va pas.

Les services publics, notamment les postes, ne négligent pas non plus leur clientèle. Outre le fait que jamais le préposé n'opposera à l'usager un exaspérant et peu amène *« pas de monnaie »*, l'efficacité est de mise : un virement postal arrive dans la demi-heure qui suit à l'autre bout du Japon ; on peut commander sur catalogue des produits régionaux que la poste se chargera d'expédier et, dans certains bureaux, on trouve même différents types de lunettes pour les personnes qui ont oublié les leurs et doivent écrire une adresse...

Courrier rapide et débauche d'emballage

Dans les transports de paquets ou de documents, les Japonais ont mis en place des services particulièrement efficaces. On peut ainsi, sur simple coup de téléphone la veille de son départ, envoyer ses bagages à l'aéroport où l'on n'aura plus qu'à les faire enregistrer. Pour ceux qui se rendent à l'aéroport en voiture, un garagiste, contacté par téléphone, sera à l'heure dite en face de la porte d'entrée de l'aéroport correspondant à votre compagnie aérienne et vous n'aurez qu'à lui remettre les clés : il vous attendra à l'heure de votre retour avec votre véhicule (celui-ci sera lavé et vous n'aurez à payer que le prix du parking).

Le réseau ramifié des transporteurs (notamment par le biais des petits commerces de quartiers) permet d'expédier tous les colis dépassant une certaine dimension (et dont par conséquent la Poste ne se charge pas) à travers le Japon sans avoir pratiquement à se déplacer. Il arrivera le lendemain à destination (livré à domicile) pour une somme modique. Il est à la mode actuellement d'expédier ainsi ses skis qu'on retrouvera à son hôtel de montagne.

En ville, ont proliféré depuis trois ans les services de courrier rapide (à moto) : on en compte plus d'une cinquantaine à Tokyo. Ils délivrent un document dans l'heure qui suit à l'autre bout de la ville : *« Si on ne respecte pas ce délai, avec la concurrence, on est vite hors du marché »*, explique un courrier de Sokuhai (livraison immédiate), l'une des premières entreprises de ce type, créée en 1985. Certaines proposent à leurs clients de livrer le paquet dans les trois ou quatre heures qui suivent à Osaka, à 500 kilomètres de Tokyo, en empruntant le *shinkansen* (train à grande vitesse). La pléthore des taxis est une autre expression de l'extension des services de transport au Japon : on en trouve pratiquement tout le temps un en deux ou trois minutes.

La débauche d'emballage pour le moindre achat (à commencer par une baguette de pain ou un paquet d'enveloppes) ou les courbettes des préposées à l'ascenseur dans les grands magasins sont les « images d'Epinal » du service au Japon. En réalité la notion de service s'est largement étendue aujourd'hui et dépasse ce « folklore ».

Le tissu social nippon est irrigué par les services. Il y a ainsi une multitude d'initiatives d'individus entreprenants comme M. Ukon : celui-ci a créé une *petite entreprise d'hommes* à tout faire qui réparent, nettoient ce qu'on leur demande ou aident à déménager. Les *bénri-ya* (littéralement « le commerce du pratique ») se sont multipliés et sont utilisés par les personnes âgées ou les femmes seules.

Le souci du travail bien fait

D'une manière générale, le secteur des services représente 45 % du PNB et il employait 57,3 % de la main-d'œuvre en 1985. Tous les économistes sont d'accord pour penser que, avec l'enrichissement du Japon, le secteur des services va continuer de se développer ; au cours du premier trimestre 1988, le secteur des services a connu une croissance de 2,5 % par rapport à la même période de 1987. L'année dernière, la progression avait été de 5,7 %, la plus élevée en huit ans. Si le secteur des services au Japon se développe, il reste en revanche d'une productivité inférieure à celle des autres grands pays industrialisés. La progression continue des services semble en fait essentiellement tournée vers la satisfaction du consommateur (celui-ci acceptant de payer un coût peut-être plus élevé) et elle est en outre un facteur non négligeable de création d'emplois. En d'autres termes, l'analyse des services au Japon doit être perçue en termes des besoins (mode de vie, niveau du marché de l'emploi) auxquels ils répondent et non en simples termes de productivité.

Plusieurs facteurs d'ordre culturel et économique expliquent le développement du service au Japon. Sans doute, une tradition du détail et le souci du travail bien fait constituent-ils un substrat non négligeable à la mentalité de service. A l'instar de la courtoisie traditionnelle, le service est perçu par les Japonais comme une expression de sociabilité, exempte de toute connotation affective. L'affabilité, la sollicitude de ceux qui ont pour métier de servir les autres s'inscrivent dans un ensemble de pratiques destinées à faciliter le fonctionnement social.

Le service n'est en rien assimilé à la notion de servilité ou de domesticité : il relève de la fonction à remplir. Comme au demeurant tout travail : dans une société où chacun est supposé avoir sa place et où chacun n'a de raison d'être que par rapport à l'ensemble, le travail relève d'une fonction plus que d'un statut. La notion de « sot métier » est pratiquement étrangère à une telle conception de l'organisation sociale.

En respectant sa profession, en assumant de son mieux les obligations qui s'y attachent, l'individu remplit une fonction sociale et il lui est inutile de chercher à affirmer une personnalité supposée profonde en marquant une distance par rapport à ce qu'il fait (en agissant avec désinvolture par exemple). Servir dans une telle perspective n'a rien d'humiliant mais relève d'une sorte d'art de plaire.

Une telle conception du travail est patente dans les comportements des serveurs ou des serveuses dans les cafés (en cela, radicalement différents de ceux de leurs homologues occidentaux). Les cafés japonais vendent aussi une atmosphère dont le service fait partie. La pléthore des effectifs des cafés, restaurants et magasins, que les étrangers perçoivent comme un signe de sous-emploi (ce qui d'un point de vue strictement économique peut être légitime), a pour raison ce souci de satisfaire le client.

Etant un travail, le service *s'apprend* et il ne peut être improvisé. Mais il est aussi « impersonnel » dans la mesure où le même sourire et la même affabilité ou efficacité seront réservés à tout client. Inutile de chercher à établir une « complicité » avec le garçon pour qu'il fasse simplement le travail attendu. Dans des activités de vente plus élaborées, les commerçants cherchent en revanche à « sociabiliser » le plus possible le service afin de créer un lien étroit avec le consommateur.

Une protection de l'emploi

Du point de vue économique, plusieurs facteurs sont à l'origine du développement du service au Japon. Dans un pays où les pro*duits ont atteint en général un* niveau de qualité élevé, la concurrence doit se situer à un autre niveau : la dimension qualitative qui différenciera les produits sera essentiellement fonction du service rendu accompagnant son achat. *« Ce qui est important aujourd'hui, c'est moins ce qui est vendu que la personne qui le vendra »*, nous dit un chef de rayon d'un grand magasin.

C'est le vendeur connu de sa clientèle qui réalisera la vente. Celle-ci ne se fera pas toute seule avec un client qui sait ce qu'il veut, le demande, paye et s'en va. Ce système de liens avec le client est particulièrement développé pour la vente au « porte-à-porte » des voitures par exemple. La sophistication des biens de consommation a conduit les Japonais à concevoir différemment l'acte de vente et le service fait intégralement partie des activités marchandes : en d'autres termes, plus le client se sentira roi et plus il sera « vulnérable » à l'achat.

Les services contribuent certes à alourdir les coûts, ne serait-ce que par la pléthore des effectifs ou la débauche de fioritures, à commencer par les emballages, livraisons et autres, qui accompagnent l'achat. Les Japonais ne sont certes pas indifférents à la sollicitation par des prix inférieurs. S'ils souhaitent acheter moins cher, ils disposent de lieux pour cela (le grand marché de l'électronique d'Akihabara à Tokyo en est un exemple) mais ils acceptent aussi, en toute connaissance de cause, de payer plus pour être servis.

Dernier élément, la pléthore des services constitue une protection de l'emploi. En France, en revanche, le souci de productivité des services a pour conséquence une limitation des emplois dans les services. Au Japon, ces derniers contribuent à créer des emplois : les emplois à temps complet dans le secteur des services ont augmenté de 4,7 % en 1987 par rapport à 1982, mais les emplois à temps partiel ont progressé, pour la même période, de 40,4 %. Le secteur des services est essentiellement composé de PME où la fluidité de l'emploi est importante (le fameux emploi à vie n'existe que dans les entreprises de grandes dimensions qui n'emploient qu'une minorité du salariat nippon).

Comme le soulignaient les auteurs d'un article paru il y a quelques années dans la *Revue française de gestion*, consacré au service au Japon et établissant une comparaison stimulante avec la France (2), le fonctionnement des services au Japon est aussi l'un des modes de protection les plus efficaces contre les produits étrangers : la concurrence par les services rendus aux consommateurs limitant la pénétration des étrangers qui ne veulent pas, ou financièrement ne peuvent pas, assumer le coût des services nécessaires à la promotion de leur produit.

PHILIPPE PONS
(Tokyo.)

(1) Nous nous limitons dans cet article aux services marchands, correspondant à un contact direct avec le consommateur et dont, par conséquent, le coût est inclus dans l'opération. Les banques, assurances, etc., qui constituent une partie essentielle du secteur tertiaire, étant exclues.

(2) Dominique Turcq et Jean-Claude Usinier, « Les services au Japon : l'efficacité par la non-productivité », *Revue française de gestion*, n° 51, mars-avril 1985.

Un pari perdu : les excédents extérieurs augmentent à nouveau

Les efforts de relance de la demande interne ne font plus le poids face à la nouvelle percée des exportations.

LE gouvernement japonais a très certainement perdu son pari. Les objectifs de réduction de l'excédent de la balance des *comptes courants* et du commerce extérieur au cours de l'année fiscale 1988 (qui prend fin le 31 mars prochain) ne seront pas tenus.

Le MITI avait une ambition : voir l'excédent commercial, qui atteignait 94 milliards de dollars (564 milliards de francs, en 1987, diminuer de 11 milliards de dollars.

Mais le vice-ministre Hiroshi Sugiyama a reconnu récemment *que l'objectif paraissait désormais* hors de portée. L'institut de conjoncture prévoit désormais un excédent de 88,6 milliards de dollars (près de 532 milliards de francs).

La machine à exporter

En octobre en effet, l'excédent commercial a augmenté de 13,1 %, la première progression à deux chiffres en dix-huit mois. Les autres rubriques de la balance des paiements ne sont guère plus encourageantes. L'excédent des comptes courants d'octobre a progressé de 10,1 % par rapport au même mois de l'an dernier, la première hausse depuis décembre 1987.

Et pour la première fois depuis avril 1987, la croissance des exportations a dépassé celle des importations. Or les termes de l'équation sont simples : pour que l'excédent japonais diminue, il faut absolument que les importations progressent au moins deux fois plus vite que les exportations.

La chute des prix du pétrole brut et des autres produits dérivés de l'or noir, qui représentent encore quelque 20 % du volume total des importations japonaises, est bien sûr montré du doigt. Mais elle n'explique pas tout : momentanément freinée par la hausse *vertigineuse du yen depuis 1985*, la machine à exporter japonaise a retrouvé un rythme soutenu.

En volume, rappelle une étude de la Banque Sumitomo, les exportations se situent au-dessus de leurs niveaux de l'année précédente depuis le dernier trimestre de 1987, et le rythme de croissance a atteint 6,6 % au troisième trimestre de 1988, le taux de progression le plus élevé depuis les 7,5 % de la période avril-juin de 1985.

L'agence de planification économique estime que la demande externe a probablement apporté à nouveau une contribution positive à la croissance du PNB de l'Archipel au troisième trimestre 1988, alors qu'elle devrait être *négative pour se conformer* au recentrage sur la demande intérieure de l'expansion économique japonaise.

Plusieurs facteurs expliquent cette reprise vigoureuse des exportations. Tout d'abord, un transfert géographique. Alors que *les ventes* sur le *marché* nord-américain et dans d'autres régions comme l'Amérique du Sud ou le Moyen-Orient restent déprimées, les exportations vers la Communauté européenne et l'Asie ont progressé de respectivement 17,6 % et 12,6 % en volume au cours du premier semestre 1988. *Il est vrai que l'effet monétaire du* yen fort joue moins vis-à-vis de ces régions.

Compétitivité et délocalisation

Ensuite, on constate une relève des produits de consommation (automobiles, magnétoscopes, etc.), dont les ventes hors de l'Archipel sont généralement stagnantes ou en recul, par les biens d'équipement, y compris les composants.

En volume, les exportations d'ordinateurs ont augmenté de 31 % au troisième trimestre 1988. La hausse atteint 43,7 % pour les matériels de communications et 15,2 % dans le cas des semi-conducteurs. Pour ces produits, les entreprises japonaises ont une compétitivité largement indépendante des prix. D'autre part, la délocalisation de l'industrie nippone vers les pays voisins d'Asie se traduit par une forte exportation de machines-outils, pièces détachées et composants pour équiper et alimenter les nouvelles filiales.

Enfin, l'industrie exportatrice japonaise recueille les fruits de trois années d'efforts intensifs de rationalisation. Vendre à l'étranger redevient une activité bénéficiaire.

Comme le souligne un analyste d'une maison de titres étrangère, *« la clef d'une réduction de l'excédent commercial japonais se trouve du côté des importations et du niveau de la demande intérieure »*. A moins d'un nouveau choc pétrolier bien improbable, il n'y a que la forte augmentation des importations de produits *manufacturés qui* puisse permettre une réduction progressive mais durable de l'excédent commercial. C'est à cette aune que la bonne volonté de l'archipel sera jugée par ses partenaires commerciaux.

En septembre, le pourcentage des produits manufacturés dans le total des importations a dépassé pour la première fois la barre des 50 %. Mais la baisse des prix du pétrole y est pour beaucoup.

Les changements stucturels intervenus dans l'économie japonaise sont encore insuffisants pour parvenir à modifier un comportement *profondément* déséquilibré vis-à-vis du monde extérieur. Une amélioration de la conjoncture internationale entraîne immédiatement une poussée des exportations japonaises, alors que l'élasticité des importations en rapport avec la progression de la demande *intérieure reste insuffisante*. Question de culture, mais aussi de volonté politique. Pour devenir réellement accueillante aux produits étrangers, l'économie japonaise devrait être radicalement déréglementée.

Le récent et bien timoré rapport remis au premier ministre Noboru *Takeshita sur ce sujet* suggère que l'Archipel veut bien accepter une évolution, pas entreprendre une révolution.

B. H.

Une monnaie du Pacifique ?

M. Ariyoshi Okumura, directeur de la Banque industrielle du Japon, a proposé, lors d'un récent symposium sur les relations australo-nippones à Sydney, la création d'une unité monétaire pacifique baptisée PACU (Pacific Currency Unit) à l'instar de l'ECU.

Le souci d'éviter « une hégémonie du yen », qui serait mal acceptée par la communauté internationale, pousse M. Okumura à envisager une unité de devise pacifique soutenue par un système monétaire du Pacifique (PMS) inspiré du modèle européen, où le yen jouerait le rôle du deutschemark.

« Nous devons faire preuve de bon sens et de réalisme (...) ainsi que d'imagination avec cette idée de PACU, a déclaré M. Okumura. *Lorsque le commerce dans la région Asie-Pacifique sera substantiellement promu et la division horizontale du travail considérablement accrue par les échanges fructueux dus aux investissements directs, nous nous rapprocherons de la possibilité d'un projet de devise commune telle que le PACU-PMS. »*

M. Okumura reconnaît qu'une telle structure représenterait un lourd fardeau pour le Japon et demanderait un effort communautaire énorme. Les Japonais ne seraient-ils pas alors contraints de porter à bout de bras les économies des pays les plus pauvres de la *région ?* M. Okumura estime que les effets d'une nouvelle chute du dollar américain pourraient être atténués par l'existence du PACU. Le rôle de cette nouvelle unité monétaire viserait donc à soutenir le dollar américain. M. Okumura précise que les questions *culturelles et* politiques qui pourraient émaner de son projet dépassent ses compétences, mais il garde espoir que la sagesse orientale permettra d'établir un système bénéfique à tous les peuples de la région Asie-Pacifique.

JOËLLE ANDREOLI
(Melbourne.)

Une conquête monétaire à pas menus

La nouvelle assurance des « gnomes de Tokyo », née de la puissance du yen, doit être concrétisée par une véritable internationalisation de la monnaie japonaise.

AU dernier sommet des pays industrialisés à Toronto, comme lors de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international à Berlin-Ouest, la voix du Japon s'est fait entendre plus clairement et plus fortement que jamais.

Comme s'ils s'étaient finalement lassés de toujours devoir raser les murs dans les réunions internationales afin de se faire pardonner leurs trop bonnes performances économiques, les « gnomes de Tokyo » ont manifesté cette année une assurance nouvelle, multipliant les propositions sur la dette ou le fonctionnement du système monétaire international.

« Pendant des années, on nous a dit que le Japon devait se montrer plus responsable et faire preuve de plus d'esprit d'initiative. Mais cela impliquait un changement fondamental dans notre mentalité », reconnaît un haut fonctionnaire du ministère des finances. A cet égard, la prise de conscience est en bonne voie.

Le premier pays créditeur du monde a pris la mesure de sa propre force, reflétée dans l'irrésistible ascension du yen, mais aussi de l'affaiblissement relatif et certainement prolongé, sinon même définitif, des Etats-Unis et du dollar.

Cependant, les ambitions légitimes de l'archipel se heurtent pour l'heure à une réalité comptable incontournable. Sur la scène monétaire et commerciale mondiale, le yen joue encore un rôle marginal face à un billet vert qui tient toujours le premier rôle. Et les progrès indéniables réalisés depuis 1984 dans la réforme des marchés financiers nippons, avec comme objectif désigné l'« internationalisation » de la devise japonaise, n'ont apporté sur ce plan que de bien modestes résultats.

Le rôle de « go-between »

L'internationalisation du yen peut être mesurée en fonction de son utilisation dans trois domaines : les mouvements de capitaux, les transactions courantes (biens et services) et les réserves officielles. *« L'usage du yen dans les transactions en capital a bondi au cours des dernières années, mais le retard persiste dans les deux autres domaines »*, constate une étude de la banque Mitsubishi.

En 1987, selon Morgan Guaranty, les émissions en yens ont représenté 14,8 % du total des émissions obligataires internationales, contre une « part de marché » de 35,3 % au dollar. En 1985, les chiffres étaient respectivement de 7,7 % contre 61,1 %.

Avant de crier bravo, il faut toutefois souligner, comme le rappelle la banque Mitsubishi, que l'immense majorité (80 % à 90 %) des non-résidents qui empruntent en yens procèdent immédiatement à un « swap » vers le dollar. Le yen dans ce cas joue le rôle de « go-between » bon marché pour se procurer des billets verts.

Une partie de l'explication se trouve dans la situation subordonnée de la devise japonaise en ce qui concerne le règlement des transactions physiques. Certes, sous l'effet des importations croissantes en provenance d'Asie du Sud-Est, le ratio des importations japonaises facturées en yens est passé de 7,3 % en 1985 à 10,6 % en 1987, selon le ministère des finances. Mais, du côté des exportations, on assiste au contraire à une régression dans l'usage du yen : d'un sommet de 35,9 % en 1985, on tombe à 33,4 % l'an dernier.

Un obstacle politique

Enfin, les banques centrales ne conservaient fin 1987 que 7 % de leurs réserves officielles en yens, soit moins que les modestes 7,5 % de 1985, contre 67,1 % en dollars et 14,7 % en deutschemarks.

L'ouverture du Japon aux importations de produits manufacturés, l'expansion internationale de ses entreprises et l'intensification de leurs échanges internes par-dessus les frontières encouragent un usage commercial accru du yen. Mais les progrès seront lents, aussi longtemps que les matières premières et l'énergie importées qui alimentent l'industrie nippone resteront facturées en dollar.

C'est dans le domaine financier que la monnaie japonaise dispose à l'évidence du potentiel le plus important. Ici, cependant, le principal obstacle à franchir est de nature politique. Il est d'ailleurs parfaitement identifié : l'absence à Tokyo d'un marché financier secondaire d'instruments de placements à court terme qui garantisse aux investisseurs étrangers profondeur et liquidité. En somme, une « salle d'attente » sûre et confortable qui donnerait confiance aux étrangers et les encouragerait à renforcer leur présence dans les placements longs ou plus risqués.

Les supports de ce marché à court terme existent potentiellement, billets du Trésor (T-Bills) et billets de financement (financial bills). Mais les premiers manquent totalement de profondeur et de liquidité, alors que les rendements offerts par les seconds sont si faibles que seule la Banque du Japon accepte de se dévouer pour les acheter au ministère des finances. Pour développer un véritable marché secondaire, il faudrait que le ministère accepte des réformes qui le priveront d'un *« moyen facile d'avoir de l'argent pour pas cher »*, comme le confie un haut responsable de la banque centrale. Une discussion entre la Banque et le ministère est engagée cependant.

Le travail à domicile présente certainement plus de difficultés que la présentation de propositions dans les forums internationaux. Le responsable de la Banque du Japon, soulignant l'ampleur des réformes réalisées depuis 1984, assure : *« Nous sommes dans la dernière ligne droite de la libéralisation financière. »* C'est souvent la plus difficile.

B. H.

Les banquiers découvrent un nouveau métier

LES banques japonaises se mettent au régime. *« Big is beautiful »* est un slogan passé de mode à Tokyo depuis que la Banque des règlements internationaux (BRI) a adopté au début de l'été dernier des recommandations qui imposent aux banques commerciales engagées dans des activités internationales une sérieuse réévaluation de leurs fonds propres d'ici à mars 1993.

Les pachydermes bancaires nippons, qui occupent actuellement huit des dix premières places au classement mondial, vont abandonner la course au bilan, qui se traduisait chaque année par un « lifting » avantageux de leurs actifs juste avant la clôture de l'exercice, le 31 mars, pour les salles de musculation. Finis les obèses, place aux athlètes.

Ce n'est par forcément une bonne nouvelle pour leurs concurrents étrangers, notamment américains et britanniques, qui, même s'ils ne veulent pas le reconnaître, avaient en partie conçu les travaux de la BRI comme une arme pour combattre la *« présence excessive »* des banques japonaises venues piétiner leurs plates-bandes à Wall-Street et dans la City. De 1980 à 1987 par exemple, les actifs des banques japonaises sur l'euromarché basé à Londres étaient passés de 13,5 % à 26,3 % du total.

Les fonds propres, garantie de stabilité et de solvabilité, sont un poids mort pour les banques. Le très faible ratio des fonds propres par rapport aux actifs des principales banques japonaises (les treize grandes City Banks notamment) était regardé comme un avantage indu, leur permettant de prêter à tout va, sans se soucier outre mesure de rentabilité.

Les recommandations de la BRI, issues des travaux du comité Cooke, présidé par le vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, imposent à toutes les banques voulant exercer hors de leurs frontières nationales un ratio de fonds propres par rapport aux actifs de 8 %, au plus tard le 31 mars 1993. 4 % en capital primaire (actions, bénéfices versés aux réserves) et 4 % en capital secondaire (gains potentiels non réalisés sur portefeuille boursier, réserves pour mauvaises créances, etc.).

« Loin d'être une menace, nous pensons que le ratio capital/actifs de la BRI est avant tout une bonne chose pour l'industrie bancaire japonaise », estime un analyste de la maison de courtage étrangère Jardine-Fleming. *« Sans cela, elles auraient eu tendance à ignorer leurs limites, dans la mesure où leur faible rentabilité les a contraintes à faire du bilan pour faire des profits »*, ajoute-t-il. En somme, le vent du changement, qui depuis Bâle va souffler sur Othemachi, le quartier de Tokyo où sont rassemblés les sièges des grandes banques, vient à point. Et, comme la réaction foudroyante de l'industrie manufacturière à la hausse du yen l'a une nouvelle fois prouvé, les Japonais ont l'art de tirer parti des situations de crise.

Bien avant l'adoption des recommandations du comité Cooke, les banques japonaises les avaient anticipées en se ruant sur les marchés financiers pour lever des capitaux destinés à renforcer leurs fonds propres. Tout en poursuivant cet effort, elles ont engagé une réflexion sur la redéfinition à long terme de l'art d'être banquier au Japon.

Cure d'amaigrissement

Mais il ne suffira pas de s'être mis à l'heure de Bâle, le 31 mars 1993. Il faudra y rester. Et cela implique un changement de mentalité chez les banquiers japonais. *« A partir de maintenant, la question est de savoir comment faire plus de profit avec moins d'argent »*, confie un responsable de la Dai-Ichi Kangyo, la première banque du monde.

Les bilans vont donc subir, sinon une cure d'amaigrissement, du moins un net ralentissement de leur croissance. La Banque Sanwa rappelle que les actifs des banques commerciales japonaises ont augmenté de 11,3 % par an en moyenne pendant la décennie 1976-1986. D'ici à 1993, ce rythme devrait revenir à un niveau plus modeste de 8,7 % par an. Les recommandations de la BRI ne sont pas la cause unique de ce ralentissement. Une croissance raisonnable de l'économie japonaise prévue par le plan de cinq ans adopté par le gouvernement, la stabilité des prix des produits de base et la poursuite de la « titrisation » du financement des entreprises exerceront une influence au moins égale.

Cependant, cette moindre croissance de leurs portefeuilles de prêts pose une question sérieuse aux banques nippones : d'où viendront les bénéfices ? En raison de la déréglementation financière, qui tend à accroître le coût de leurs ressources en offrant aux épargnants le choix d'instruments de placement à intérêts libres et rendements plus élevés, les marges nettes des banques de dépôts, qui n'ont jamais été très grasses, diminuent encore et se rapprochent de 1 %. Les banques ont annoncé des résultats financiers flatteurs pour l'exercice achevé en mars dernier, mais l'apparence est partiellement trompeuse. On a vendu des titres en Bourse pour embellir une réalité moins brillante.

Au cours de l'année fiscale 1987, les banques japonaises ont fait appel au marché financier, sous la forme d'actions ordinaires ou d'obligations convertibles essentiellement, pour quelque 2 500 milliards de yens, soit près du quart du total des fonds levés par toutes les sociétés cotées en Bourse.

Selon une étude de l'une d'entre elles, la Sanwa Bank, les treize grandes banques commerciales à elles seules auront besoin de lever encore quelque 3 900 milliards de yens d'ici à mars 1993. Sur une base cumulative, leurs fonds propres devront en effet progresser de 7 900 milliards de yens, alors que les bénéfices versés aux réserves sont estimés à 4 000 milliards pour les cinq ans à venir.

La pression sur le marché japonais des capitaux ne sera pas négligeable, mais sa profondeur et sa liquidité sont telles que personne n'envisage qu'il ne puisse faire défaut. Les banques japonaises doivent pouvoir atteindre sans grandes difficultés le seuil des 8 % fixé par la BRI. Selon des estimations provisoires, qui pourraient être modifiées après la publication attendue prochainement par le ministère des finances des conditions précises d'application de ces recommandations au Japon, leur ratio approche ou dépasse légèrement 7 %.

En tête, et ce n'est pas une surprise, la banque Sumitomo, la mieux gérée du pays, avec un ratio de 7,5 %, qui serait porté au-delà de 8 % par la création effective, le 9 septembre, de 50 millions d'actions nouvelles pour un montant de 160 milliards de yens. Au bas de l'échelle des sept grandes banques qui ont annoncé ces données provisoires, on trouve la banque Mitsui, avec un ratio de 6,1 %.

Le toilettage des bilans

Afin d'augmenter leur profitabilité, les banques japonaises sont en train de changer progressivement la composition de leurs prêts.

Les grandes banques commerciales, dont l'essentiel de l'activité était traditionnellement tourné vers les grandes entreprises, clients sûrs mais difficiles, s'attaquent également à la clientèle des ménages et des petites et moyennes entreprises. La récente réforme du statut des *Sogo* (banques mutuelles spécialisées dans le crédit aux PME), qui les aligne sur les banques commerciales, a libéré la concurrence sur le marché des crédits aux PME. Il s'agit cependant d'un nouveau métier qui demande un apprentissage de la part des City Banks et qui n'est pas sans risque.

Les banques vont aussi essayer d'augmenter substantiellement la part de leurs bénéfices autres que les intérêts perçus sur le portefeuille commercial. Ces profits tirés des activités comme les changes, la souscription d'émissions obligataires, la gestion du papier commercial et les autres services bancaires représentaient moins de 20 % des bénéfices des banques japonaises en 1987, contre 30 % chez leurs rivales américaines.

En outre, le ministère des finances est prêt à faciliter le toilettage des bilans pour faciliter l'augmentation du ratio des fonds propres. Il vient d'autoriser les banques japonaises à revendre à une société, créée à cet effet l'an dernier, une partie de leurs mauvaises créances sur le Brésil.

A l'exemple de ce qui s'est passé aux Etats-Unis après l'entrée en vigueur de nouvelles règles sur les fonds propres bancaires en décembre 1981, les banques japonaises peuvent, depuis ce mois-ci, revendre les créances correspondant à des prêts immobiliers à des investisseurs institutionnels, notamment les compagnies d'assurances. D'autres procédés sont à l'étude pour améliorer la liquidité bancaire.

Les recommandations de la BRI vont en fait agir comme un élément incitatif de plus à la libéralisation et à la modernisation du système financier de l'archipel. Les banques nippones ont déjà su utiliser habilement ces nouvelles contraintes pour solliciter les marchés financiers. Elles font pression pour convaincre le ministère des finances d'autoriser des instruments qui n'existent pas au Japon (actions préférentielles, notes subordonnées, etc.).

Enfin, et c'est bien sûr « la » grande question, les rapprochements, encouragés par les appels répétés des banques au marché des capitaux, se multiplient et s'intensifient entre grandes banques et maisons de courtage de dimension moyenne. On se prépare pour le jour de moins en moins lointain où les banques japonaises pourront avoir accès aux verts pâturages boursiers dont jouissent exclusivement les maisons de titres.

La BRI a fourni aux banquiers japonais un motif supplémentaire de se plaindre du maintien du monopole des agents de change garanti par l'article 65 de la loi sur les transactions boursières, une version japonaise du *glass-steagall act*, lui-même menacé aux Etats-Unis. Les banques n'ont d'ailleurs pas manqué d'indiquer que les autorités de tutelle du monde entier feraient bien de se préoccuper maintenant des fonds propres des maisons de courtage. A bon entendeur, salut.

BERNARD HAMP
(Tokyo.)

Le Monde — CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du Monde les postes suivants :

- Importante société industrielle
  CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE — 300.000 — Champagne — réf. 48 B 944-8MR
- Agro-alimentaire
  CHEF DE PRODUITS SENIOR — réf. 48 A 1239-8MR
- Filiale française d'un puissant groupe américain
  RESPONSABLE RECRUTEMENT ET GESTION DES CADRES — Paris — réf. 48 B 1138-8MR
- Usine 2700 personnes
  RESPONSABLE UNITE DE PRODUCTION — 280.000 + — nord France — réf. 48 A 1237-8MR
- Combustion engineering
  INGENIEUR D'AFFAIRES — réf. 48 A 1234-8MR
- Puissant groupe européen
  JEUNE CHEF DU PERSONNEL — 250.000 — réf. 48 A 1238-8MR
- PPG BOUSSOIS
  CADRE FINANCIER DEBUTANT — Paris — réf. 48 B 1157-8MR
- Groupe DELMAS VIELJEUX
  JEUNE CADRE RESSOURCES HUMAINES — Paris — réf. 48 A 1235-8MR
- Agro-alimentaire
  RESPONSABLE ORDONNANCEMENT CENTRAL — Paris — réf. 48 A 1232-8MR
  INGENIEUR ORGANISATION — Paris — réf. 48 A 1233-8MR
- VIA
  JEUNE SECRETAIRE GENERAL — réf. 48 B 1146-8MR
  RESPONSABLE UNITE AUTONOME — banlieue nord de Paris — réf. 48 D 1068-8MR
  JEUNE RESPONSABLE DU DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT COMMERCIAL — réf. 48 D 1067-8MR
  RESPONSABLE DU DEPARTEMENT COMMUNICATION — réf. 48 C 1060-8MR
  JEUNE CHARGE D'ETUDES HF — réf. 48 B 1153-8MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

etap — 71 rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

NOTRE ORGANISME :
– 18 000 clients,
– CA 87 : 969 000 000 F, a progressé de 26 % par an depuis 5 ans.
Pour poursuiv. cette expansion, nous rech.
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H/F)
45-53-20-00, poste 153.

Le Centre d'informations financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Contact à haut niveau ;
– Formation assurée ;
– Rémunér. incitative.
Tél. : 45-53-20-00 p. 151.

SOCIÉTÉ DE PRESSE
cherche pour ses revues professionnelles

UN JOURNALISTE

diplômé d'école de journalisme, 5 ans d'exp. Dynamique et volontaire.

Merci d'envoyer lettre, C.V., photo et rémunération s/nº 8 041.
Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

PME
30 personnes, fabricant matériel sonorisation et éclair. scénique, rech. un

ÉLECTRONICIEN

Ce cadre confirmé possédera au minimum un BTS ou DUT. Il devra prendre en ch. le BE, piloter l'ordonnancement-lancement, assurer la coordination technique de l'entreprise. Lieu de travail, Antony Z.I. Envoyer C.V. avec prétentions et photo à :

Sté COLLYNS, B.P. 120, 92164 ANTONY Cedex. A l'attent. de M. Brost.

LYCÉE PRIVÉ SOUS CONTRAT
recherche

PROFESSEUR SCIENCES ÉCONOMIQUES

niveau maîtrise, temps complet.
43-74-79-52.

STÉ IMMOBILIÈRE

rech. comptable ht niveau Directeur comptabilité Administrateur de biens. Envoyer C.V. à M.B.T.G., 42, av. Victor-Hugo, 16e.

STÉ D'ÉDITION-CONSEIL
recherche

COURTIER(ÈRE) EN PUBLICITÉ

pour revues profession., dont automob. et hôtelière.
Envoyer C.V.
ou téléphoner à :
ETS C. D'ALAYER
16, place du Havre,
75009 Paris.
Tél. : 40-23-02-13.

formation professionnelle

JEUNES ARCHITECTES diplômés(es)

Stages rémunérés par l'Etat, à partir de décembre 88, pour un an, dans les Chambres de Métiers de Nanterre, Rouen, Caen, Alençon, Chartres, Auxerre, Nancy, Charleville, Arras et Beauvais.

Thèmes :
Urbanisme et implantation des entreprises artisanales et commerciales.

Réponse avec lettre de candidature et C.V. à :
A.P.C.M.
12, av. Marceau, Paris-8e, à l'att. de Mme THOMANN.

capitaux propositions commerciales

Faisons partie de fabricants dirigeants de pompes à main et moto-pompes en Europe. Cherchons pour France un distributeur bien établi, p. ex. de commerce technique de pompes. Offrons haute qualité et prix favorables. Contacter : Armaturenfabrik Ernst Horn GmbH, Mlle Timm. Tél. (RFA, 1949461 8696-21).

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vds R5, 5 p. TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-gl. arr. Ordin. de bord, rétro. ext. dr. 14 000 kms, millésime 88. 43 000 F. Tél. : 69-96-91-40 p. 411. Après 18 h, 69-24-18-57.

Le Monde — IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Contrescarpe maison 17e, 7 p.
220 m² + TERRASSE
park., calme. 47-03-32-44.

6e arrdt

LUXEMBOURG
R. d'Assas, 40 m², sur jard., idéal prof. libér.
Jean-Chris 48-04-36-55.

7e arrdt

VANEAU, imm. pierre de t., beau 4 p. + serv., confort. PRIX 3.200.000 F.
François Faure 45-67-95-17.

12e arrdt

AV. LEDRU-ROLLIN
Imm. p. de t., rénové, appt d'except., 3 pces, 81 m², dern. ét. 43-43-33-15.

16e arrdt

VUE TOUT PARIS
Stand., 7e, asc., stud., 25 m² env., tt cft. 640 000 F. 43-35-15-55.

AV. GEORGES-MANDEL
Tr. grand stand., côté soleil, 350 m² EN DUPLEX, jardin priv. Service.
DORESSAY 46-24-93-33.

FOCH COTÉ NORD
Bel appt. gd liv., cft, dble expo, s. manger, dble hall, chem., 2 ch., gde cuis. avec terr., 2 s. bns, 1 gd dress., ch. de serv., toilettes invités, dble park., asc.
EXCLUSIVITÉ 45-80-70-81.

17e arrdt

PTE MAILLOT
SUP. 4-5 P. STANDING, gd cft, loggia 115 m², park. 3.200.000 F. 43-38-04-03.

78-Yvelines

BOUGIVAL, appt gd stand., 7 p., 1 s.d.b., 2 s. d'eau, gdes terrasses s/forêt, nbrx rangem., gd calme, 3 park., proximité golf, tennis. 2.500.000 F. 39-69-06-01.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS
Très beau duplex 190 m² + terr. 110 m², serv., park.
DORESSAY 46-24-93-33.

appartements achats

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE
BEAUX APPARTEMENTS PARIS RÉSIDENTIEL
SERGE KAYSER 43-29-60-60.

Rech. 2 à 4 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, av. ou sns trav. Paie cpt chez notaire.
(1) 48-73-48-07, même soir.

Société paie comptant appts, villas et viagers, PARIS-12e et VAL-DE-MARNE.
Tél. : 43-45-88-53.

M.G.N. (33e année)
38, bd Batignolles, 75017 Paris, 43-87-71-55.
dans le cadre du réseau ORPI recherche pour notre clientèle locale et étrangère, appts, hôtels particuliers, Paris et proche banlieue.

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, rue Rousselet
Paris-7e
rech. appts ttes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux, pour nombreux clients. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE
Métro Pasteur. import. société loue SANS COMMISSION dans imm. tt cft, F3, duplex, 88 m², loyer 6 556 F, park. 443 F, ch. 1 324 F. s'adr. gardien de 14 à 18 h, 86, bd Pasteur ou tél. pour R.V. au 43-20-61-34.

BD LEFÈBVRE dans bel imm. sans asc., 4e ét., sur 2 niv., 6 p., cuis., laverie, 2 w.c., s. de bns, s. d'eau, très bon état. 6.900 F + ch. Tél. cat. SEGECO 45-22-69-92.

MARLY-LE-ROI
Particulier loue appt 2/3 pces, 77 m², résidence standing, 2 parkings, sous-sol, cave. 4.500 F C.C.
Tél. : 39-58-90-33.

boxes - parking

Immeubles standing face R.E.R. FONTENAY. 19 PARK. CHARENTON Mo LIBERTÉ. 1 plateau complet. 43-45-88-53.

villas

Isle-sur-Sorgue 84, bord Sorgue, villa F6, coop., 4 chbres, s. de bs, surf. hab. 92 m², gar. 14 m², ch. centr., chem. ext. et int., prox. comm. et lois. Tél. : (16) 90-72-32-70, H.R.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM, 43-40-68-50.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléph., télécopie, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

immeubles

GROUPE DORESSAY
Rech., urgt, achat compt. imm. Paris int.-mur., interm. sollic., 3, r. du V.-Colombier, 6e ou 46-24-93-33.

L'IMMOBILIER ESPAGNOL A PARIS

COSTA DEL SOL — MARBELLA — CANARIES — TENERIFE

LUCIA POU PROPERTIES ET ARCO ORGANIZACION EXPOSENT :
villas, appartements, locaux commerciaux, terrains.

Les 8 et 9 décembre, de 14 h à 19 h et les 10 et 11 décembre, de 10 h à 19 h.

A l'hôtel MERCURE
27, avenue des Ternes,
PARIS 75007.
Tél. : 47-66-49-18.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

15 maisons de grand luxe à deux pas du golf de St-Nom-la-Bretèche

Feucherolles (78) *Dans un site remarquable, clos de murs, Les Nouveaux Constructeurs réalisent 15 superbes maisons à l'architecture exceptionnelle.*
Maisons de 6 à 7 pièces de 180 à 207 m²
Villa St-James : *rue de Poissy - 78810 Feucherolles.*
Tél. : 30.54.31.21
Nous concevons des espaces de vie.

DEAUVILLE



Au cœur de la vie deauvillaise, entre l'hippodrome et l'hôtel du Golf, votre appartement grand confort dans le "Domaine des Yearlings," prestigieuse résidence avec piscine privée.

475.000 F*

*A partir de et jusqu'à épuisement du stock

Spie Loisirs
LE MEILLEUR EMPLACEMENT
LE MEILLEUR PLACEMENT
75, avenue Marceau
75116 PARIS
Tél. : 47.23.60.67

Veuillez m'envoyer votre documentation "Deauville"
Nom : ____
Adresse : ____
Tél. dom. : ____ Tél. bur. : ____

L'AGENDA

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 9 et 10 décembre, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrem. déhoussable : 2 490 F.
Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 400 F.
Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt porte de Pantin, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. 48-44-83-81. Ouvert de 10 à 19 h.

Vêtements

IVANA BIS
DÉPOT-VENTE
2, rue J.-P.-Timbaud, Paris-11e. 47-00-60-73. Mard. au sam., 11 h/19 h.

Vacances — Tourisme — Loisirs

SKI familial en Isère « Le Chaucheri » 38930. 76-34-42-72, pens. compl. en gîtes de France. 115 F. Réduction pour enfants.



ÉTÉ-HIVER
1 100 MÈTRES
12 KM MEGÈVE
LOCATIONS LUXE

SUPERBE CHALET COMPOSÉ DE 5 APPARTEMENTS (5 à 8 pers.)
FACE AU MONT BLANC
VUE SPLENDIDE
TRÈS GRAND CONFORT
PLEINE NATURE, SOLEIL

Téléphoner : (1) 42-47-98-25 et (1) 46-40-17-07.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 24 a., diplômée 3e cycle, droit privé + petite exp. de juriste d'entreprise, rech. emploi. Libre au 15 janv. 1989. 43-57-25-86.

J.F., 32 ans, BTS + Ecole des cadres, 9 ANS EXP. PRESSE/PROMOTION, PUBLICITÉ, dernier emploi USA, rech. poste relations publiques ou similaire, basé France ou étranger. Disponible pour déplacements. Tél. : 43-96-33-02.

Fonctionn. ENI + 10 a., rég. Paris, bac + 4, philo es-maths et maths pures (proba. stat.), sensib. inform., angl., esp. M. Milin, 15, r. de la Closerie. 78240 Chambourcy. 30-74-57-65.

ING. GDE ÉCOLE SCIENT., 50 ans, journal, spécial. analys.-synthes. hispaniq. Nombr. relat., ch. activité mi-tps. Ecr. à M. T. HENRY, BP 126, 75265 Paris CX 06.

Doct. sciences ECO, 36 a., exp. marché local ch. poste en Algérie. Ecrire sous nº 222 660 AHP BP 3209. 68064 Mulhouse Cedex.

H., 38 ans, licence Sc. éco, ITB, secr. général d'une banque spécial. dans les financem. professionnels, est prêt à particip. activement au développ. adm. et comm. de votre sté. 30-40-81-82.

J.H. 26 ANS, C.A.P. ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE NOTIONS DACTYLO RECH. PLACE STABLE
EMPLOI BUREAU
M. Faugeron, 20, rue Gabriel-Péri. 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Tél. : 47-58-67-03.

Psychologue clinicienne. 36 ans, DESS de psychopathologie et psychologie clinique 1988.
– Expérience professionnelle en psychiatrie adulte et infantile.
– Expérience en psychothérapie et méthodes projectives.
– Formation personnelle analytique.
Cherche poste en rapport toute région. Disponibilité immédiate.
Mº BERTRAND, 7, rue Diderot, 21000 DIJON.

Assistante direction, 35 ans, autonome, excellente présentation, disponibilité horaires, seconde vos responsabilités. 48-46-04-95.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR dans le secteur de la grande consommation. 41 ans. Formation E.S.C. Expérience : gestion, informatique, commerciale.
RECHERCHE poste ayant une responsabilité autonome, soit direction d'un département, soit la direction d'une agence. R.P. Mobilité possible. (Section BCO/1271.)

DIRECTEUR GESTIONNAIRE P.M.E.-P.M.I. – Formation commerciale supérieure + gestion. Anglais, espagnol courants.
PROPOSE expérience probante vente France et export, lancement nouveaux produits, organisation manifestations commerciales, gestion administrative pour diriger P.M.E.-P.M.I. en centre de profit. Paris, R.P. (Section BCO/DDS 1272.)

CADRE F. – 1) Expérience acheteuse, 10 ans centrales d'achats, rayon femme, enfant, accessoires, bijouterie fantaisie, cadeaux, etc. 2) Expérience également exécutante négoce international. 4 ans et import-export. Anglais, espagnol, portugais. Disponible, sens responsabilités.
OFFRE collaboration à toutes entreprises relevant de ces secteurs d'activités. (Section BCO/AB 1273.)

J.F. 26 ans. – Très dynamique, efficace, entreprenante. Sens aigu des contacts. Formation BAC + 3. Exp. prof. réussie milieu juridique : clientèle internationale haut niveau, secrétariat, traitement de texte, dactylo, suivi dossiers, téléphone. Anglais courant, notions informatiques.
RECHERCHE emploi stable service du personnel, sté voyages, organismes culturels, sté import-export. (Section BCO/MCP 1274.)

CADRE COMMERCIAL. – 55 ans. Homme de terrain. Grande expérience vente secteur industriel, automobile, fonderie, forge plastique, découpage, composant auto, camion, tracteur. Capacité d'introduire produits nouveaux. Goût du challenge, disponibilité France et étranger.
OFFRE collaboration à toute entreprise désirant augmenter force de vente part de marché. (Section BCO/JCB 1275.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

ATTACHÉE DE PRESSE. Spécialisée en audio-visuel, rech. poste sur Paris. 43-29-30-55.

BRÉSIL, MISSION EXP. Jeune retraité négociat. introduit milieu aff. Sao Paulo, ch. sté performante. Ecrire sous le nº 8000 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Homme, 30 ans, niveau maîtrise d'économie, justifiant de cinq années réussies dans la vente, étudie toutes propositions sérieuses. Tél. : 30-51-07-40.

24 ans. Titul. d'une maîtr. en droit des affaires. Exp. 8 mois. Rédacteur juridique dans la fonction personnelle. Rech. poste évolut., libéré OM, libre rapidement. Ecrire ou téléph. à Thomas Bousquet, 30, av. de Paris, 78000 Versailles. 39-50-50-75.

Cinquante-six ans, licenciée économique, recherche emplois gestion, prix de revient. Tél. : 48-20-78-02.

J. HOMME TRILINGUE Exp. commerce internat. recherche poste TRADUCTIONS, TELEX, GESTION, COMMANDES. Tél. : 42-49-59-00.

SECRÉTAIRE
Dactylo-facturière expérimentée rech. emploi stable. Mensualité désirée : 7.000 F net. Tél. : 43-04-42-41.

J.F. 29 ans, traductrice tech. russe, français, russe lang. matern., russe cherche emploi traduct. ou mission interprète accompagnatrice. Ecrire sous le nº 8043 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 25 a., D.E. économie, angl./esp. courants, rech. emploi France ou étranger. Etudierait ttes propos. Tél. : 63-57-51-94.

Américaine, professeur d'anglais diplômé, ch. emploi : cours d'anglais, niveau scolaire, universitaire, affaire. Tél. : 43-29-51-85.

J.H. 23 ans, maît. Sc. Po., DEA Socio., Po., qualités de rédaction et synthèse offre collaboration pour travail d'études ou autre. Tél. : 46-54-05.33.

Économie

SOMMAIRE

Après la signature du protocole d'accord dans les transports parisiens

Des « jusqu'au-boutistes » freinent le retour à la normale à la RATP

Le ministre des transports, M. Michel Delebarre, le président de la RATP, M. Paul Reverdy, et son directeur général, M. Michel Rousselot, se sont félicités de la signature, décisive, par les quatre syndicats « modérés » (FO-exécution, autonomes, CFDT et CFTC) du protocole d'accord aboutissant à 300 F d'augmentation mensuelle pour l'ensemble du personnel de la régie. L'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CGT, appelle donc à la reprise du travail.

Au cours d'une conférence de presse, réunie le 7 décembre en début d'après-midi, les quatre syndicats ont lu une déclaration expliquant leur position au sujet d'un protocole d'accord qui ne leur donnait pas toute satisfaction. « *Le front syndical s'est adressé officiellement à l'union syndicale CGT pour examiner avec elle des contre-propositions chiffrées et claires à faire à la direction générale (...). L'union syndicale CGT a refusé toute démarche unitaire et continue son double langage, d'une part, en démultipliant des revendications différentes et, d'autre part, en clamant aux médias sa volonté de poursuivre l'action tout en refusant, de fait, toutes possibilités pour renforcer l'action (...). Nos organisations syndicales, refusant la politique du tout ou rien, prennant leurs responsabilités vis-à-vis du personnel et des usagers en signant ce protocole.* »

Il se confirme que la CGT a choisi d'accompagner les jusqu'au-boutistes, mais sans excès. Dans un communiqué, elle déclare que « *le protocole d'accord ne répond pas aux revendications. Il a été refusé par la très grande majorité des agents, qui ont poursuivi leur action en la reconduisant. Des organisations ont signé ce texte. Elles n'ont pas écouté les agents de la RATP et doivent se ressaisir* ». La CGT appelle à une journée d'action de tous les agents de la RATP, vendredi 9 décembre, et organise ce jour-là, à 10 heures, une manifestation devant le siège parisien de la RATP, quai des Grands-Augustins, « *pour exiger une véritable négociation* ».

Ateliers bloqués

Le mécontentement de la base est encore perceptible dans le blocage persistant de certains ateliers d'entretien du RER (Boissy-Saint-Léger) ou du métro (Fontenay-sous-Bois, Charonne, Lilas), ainsi que dans les assemblées générales qui ont opté, à l'aube du 8 décembre, pour la fermeture des dépôts de bus de Créteil, Thiais, Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud, débloqués dans la matinée.

L'amélioration devrait toutefois se poursuivre, jeudi 8 *décembre*, sur l'ensemble des réseaux avec l'extension du service minimum sur la ligne A du RER, la reprise du trafic entre Robinson et Bourg-la-Reine sur la ligne B et un service des bus assuré aux trois quarts de la normale. Le préfet de la région Ile-de-France a pu ainsi annoncer l'allègement du dispositif des transports de remplacement civils et militaires, notamment dans les secteurs à nouveau desservis par le RER.

Amertume

Comme l'a indiqué le directeur général de la RATP, le service ne pourra être rétabli que de manière progressive. La Régie manque de rames sur pneus en état de marche et la ligne A restera affectée par la pénurie de trains révisés. Même si tous les blocages disparaissaient instantanément, la direction ne pourrait pas assurer un trafic complet avant une semaine.

Des rebondissements ne sont pas exclus. *En effet, la reprise du travail* s'effectue dans l'amertume chez les ouvriers d'entretien et chez les machinistes. Les syndicats *font état de promesses* de la direction à propos de l'ouverture de négociations ponctuelles sur les suites de la grève (sanctions et retenues sur salaires), mais aussi sur la répartition des effectifs. Ces discussions seront autant d'occasions de coups de colère locaux avec des conséquences inévitables pour les usagers du bus, du métro ou du RER.

Le RER est de retour

C'est un RER de rêve qui s'est remis à fonctionner le mercredi 7 décembre à 16 h 25 entre Saint-Germain-en-Laye et Boissy-Saint-Léger et entre la Défense et Torcy. Gratuit, propre et vide.

La nouvelle de la réouverture de la ligne A, paralysée depuis dix jours par la grève, avait commencé à courir les journaux, les radios depuis la fin de la matinée. La dame d'un kiosque à journaux situé sur le quai de la station Auber est venue avec plus d'espoir que d'habitude pour voir si c'était vrai. A 16 h 55, ça l'était : une première rame pour Torcy s'arrête et la dame, ravie, lève le rideau, prête à rattraper *ses deux mille clients quotidiens.*

Voici un homme qui relève d'une bienheureuse grippe : elle lui a épargné les affres des camions militaires entre Saint-Germain et la capitale. La bonne *nouvelle l'a cueilli sur le quai de* la station Châtelet de la ligne Vincennes-Neuilly. « *Le trafic est rétabli sur la ligne A... un train toutes les vingt minutes... jusqu'à 20 heures* », a dit le haut-parleur. Alors, il a franchi les tourniquets inutiles du RER et le voici sur le quai désert des « Halles ». Tout ébahi devant la rame presque vide qui s'arrête devant lui. « *J'ai un peu peur de demain*, dit-il. *La situation risque de ressembler à ce qui prévalait au cours de la semaine précédant l'interruption du service. Il n'y avait pas assez de rames. C'était l'horreur !* » Dans la voiture, tous les voyageurs, sans exception, sont assis.

A Charles-de-Gaulle-Etoile, les trains se chargent un peu plus parce que c'est l'heure de sortie des bureaux et que les habitudes ont déjà repris leurs droits. Un train pour Torcy ne fait pas un RER en ordre de marche. Ils le savent tous, ceux qui se moquent des motifs des grévistes comme ceux qui parlent sans hésiter de grève politique. Leurs tribulations ne sont pas terminées et « *ça ne va pas reprendre comme ça* ». En attendant, jouissons de ne plus subir ce soir le parcours du combattant. Le fils sortira plus tôt de la crèche, ma femme ne sera pas *obligée de venir me chercher en* voiture...

S'il le pouvait, cet agent de la RATP *un peu désœuvré* voterait des félicitations aux usagers du RER. « *Ils ont été super ! Compte tenu de ce qu'ils ont subi, ils n'ont pas râlé très fort.* » Contemplant le sol « nickel », il ajoute : « *Il n'y a pas que les stations qui ont été briquées. Nos paperasses aussi. Nous avons profité de l'inactivité pour nous mettre à jour.* »

Le mercredi 7 décembre à 18 heures, le RER A attendait vraiment ses usagers.

AL. F.

Au poste de commandement du trafic

La dure gestion des intervalles

Ils sont vêtus de blouses blanches et se meuvent dans un espace digne des vaisseaux spatiaux des dessins animés japonais : un vaste plafond argenté de forme bombée ; des écrans géants disposés en ovale sur une moquette sombre et des points lumineux qui clignotent à l'infini, sans bruit. Les treize chefs de régulation du poste de commandement centralisé (PCC) de la RATP, restent sagement assis derrière leurs pupitres, le regard fixé sur les écrans lumineux, où circulent de petits carrés rouges. Ils veillent à la bonne santé des lignes du métro parisien, prêts en permanence à panser les plaies d'un système malade de la grève.

Tous les matins, ils font leurs comptes. Premier chiffre : le nombre de rames en service sur chacune des treize lignes du métro. Ce matin, le plus malheureux de tous, est, sans doute, le chef de régulation de la ligne 1, qui va de Château-de-Vincennes à Pont-de-Neuilly. Cette maudite ligne devrait compter quarante-deux rames. Aujourd'hui, une dizaine à peine ont pu sortir.

Cette ligne joue de malchance. Elle longe déjà le RER A, actuellement fermé, ce qui provoque un transfert massif de voyageurs. Le chef, en blouse blanche, n'a pas le choix : il ne peut que « gérer les trous ». Alors, il suit des yeux, sur le tableau géant, les petits rectangles rouges qui progressent lentement de station en station ; toujours trop espacés. La rame 12 est déjà au Palais-Royal, alors que la suivante vient à peine de quitter le terminus de la Porte-Maillot ; rien entre ces six stations ; rien que des quais bondés de voyageurs en colère, qui pestent contre la RATP en général et la ligne 1 en particulier.

Les grands moyens

Aux heures d'affluence, les petites astuces dans la gestion des intervalles ne suffisent plus. Place aux grands moyens. Aux heures de pointe, avec quarante-deux rames, la ligne assure des intervalles d'environ 100 secondes : 1 min 40 maximum d'attente sur les quais. Avec une dizaine de trains, la catastrophe est proche : des écarts de plus de six minutes, alors que les wagons sont déjà bourrés à craquer.

Dès 14 heures, la direction de la RATP a donc pris les devants, pour éviter ces attentes de plus de six minutes, la Régie a décidé tout bonnement d'abandonner une partie de la ligne, la plus fréquentée bien sûr. Dès 16 heures, les rames ont délaissé l'ouest de Paris : elles se sont arrêtées à Palais-Royal, avant de retourner vers le terminus est, Château-de-Vincennes. Tous les quais au-delà de la station Palais-Royal ont été barrés de chaînes et de sens interdits. Plus de train du tout. « *Du coup, sur cette partie exploitée et réduite, nous arrivons à mettre en place une rame toutes les trois minutes, au lieu de six minuntes prévues si nous mettions en service toutes les stations. Certains quais sont fermés. Nous le regrettons mais la partie est, la plus fréquentée à cette heure de la journée, peut assurer le transport de tous les voyageurs.* »

Il arrive que les voyageurs se montrent dociles. Il arrive également, comme mardi matin, que la lassitude suscite l'exaspération. A 7 heures, la RATP s'apprêtait à rééditer le scénario de la veille. Mais, à Palais-Royal, les voyageurs ont refusé de descendre : blocage des rames, train immobilisé dans les tunnels, en attendant que le problème soit réglé, mauvaise humeur. Un voyageur a tiré le frein de secours dans un wagon bloqué sous le tunnel et le pire cette fois a eu lieu. Tous les voyageurs sont descendus sur la voie. Le PCC a immédiatement coupé le courant. Bilan : une heure dix minutes d'interruption sur toute la ligne.

Les bus aussi

A quelques kilomètres de là, quai des Grands-Augustins à Paris, la permanence générale, la « PG », s'échine, elle, à gérer la pénurie d'autobus. Les dix-sept cadres et agents de maîtrise présents en permanence jouent un rôle délicat, parfois d'intermédiaires. Ce sont eux qui préviennent la police en cas de tension dans l'un des dépôts, qui prennent en charge la surveillance des lignes d'autobus lorsque les terminus en grève annoncent leur fermeture. Le travail de la PG exige souvent du doigté : comment envoyer une dépanneuse dans un dépôt pour cause de sabotage de matériel ? Le cas s'est produit à Malakoff, au début du conflit, avec une pompe à injection d'un bus mis hors service. Le PG a, comme d'habitude, fait appel au dépanneur de Bastille. Avec, cette fois, un peu de malchance : le dépanneur était un délégué syndical. Difficile de lui faire réparer une panne « militante ». Le temps de parlementer, les mécaniciens du dépôt s'étaient occupés de la pompe à injection. « *En ce moment, il faut y aller sur la pointe des pieds*, résume l'un des régulateurs ; *c'est toute la difficulté de notre travail* ».

Tous sont fatigués par ces deux semaines de conflit. La mise au point des états de grève s'ajoute à un quotidien déjà lourd. Envoyer des voitures de régulation lorsque les bus rencontrent des problèmes, mettre en place des navettes lorsque les lignes sont interrompues, appeler les dépanneuses en cas d'accident ou détourner les autobus en cas de manifestation ou d'inondation de la chaussée. Des renforts ont été fournis, notamment pour s'occuper de la télécopie qui fonctionne désormais à plein : les quatre « nouveaux » du service, qui partiront dès le retour à la normale, sont des contrôleurs : « *Vous comprenez, en ce moment, il est tout de même difficile de passer dans les voitures et de demander les billets ; ils sont un peu au chômage technique.* »

ANNE CHEMIN.

Après la suspension de syndicats d'extrême gauche

M. Eugène Descamps s'associe aux protestations contre les sanctions à la CFDT

« *Nous n'acceptons pas que la CFDT soit détruite par des sanctions* », écrivent les trois cent soixante-dix-neuf signataires d'une « lettre ouverte » adressée récemment à M. Jean Kaspar, à propos des décisions des fédérations CFDT des PTT et de la santé et des travailleurs sociaux de suspendre leurs organisations parisiennes animées par des trotskistes (*le Monde* du 2 décembre). Au premier rang des signataires figure M. Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT...

Dans son premier discours de secrétaire général de la CFDT, à l'issue du congrès de Strasbourg, M. Kaspar avait donné un discret coup de chapeau à M. Descamps, qui pourtant ne cache pas depuis plusieurs années ses désaccords avec l'orientation confédérale. Entre l'ancien et le nouveau patron de la CFDT, il n'y aura donc pas de trêve... La « lettre ouverte » est particulièrement dure : « *Tu as affirmé avec force vouloir tenir un rôle de rassembleur, tâche d'un secrétaire général. Peux-tu accepter la désintégration de l'organisation et laisser des structures manier la hache (exclusion, suspension, sanctions) contre des militants et des équipes syndicales ?* »

Les signataires demandent que les militants qui se sont vu retirer leurs mandats syndicaux aient droit pour leur défense à « *une garantie élémentaire* », à savoir « *des rapports circonstanciés et contradictoires* » soumis au débat de « *toutes les structures professionnelles et interprofessionnelles* ». Et ils poursuivent, toujours à l'intention de M. Kaspar : « *La CFDT, quels que soient les jugements des uns et des autres sur les résultats du dernier congrès confédéral, se réclame de l'autogestion. Et depuis des semaines, que se passe-t-il ? On assiste à un fort courant, parfois avec des limites, certes, à une aspiration massive à l'autogestion des luttes par les salariés eux-mêmes. Les militants qui ont été les plus liés à ces luttes, en accord avec leurs structures, doivent-ils être sanctionnés, expulsés de l'organisation ? Nous disons non. Nous te demandons instamment d'agir pour l'empêcher.* »

La branche cheminots de la CFDT est largement représentée parmi les signataires, avec plusieurs de ses responsables nationaux, comme M. Yves Tasserie et M. Michel Desmars. On trouve également de nombreuses signatures provenant de syndicalistes des finances, de la protection sociale travail et emploi, de la santé et des PTT, du SGEN mais aussi de la métallurgie, de l'agro-alimentaire et d'Interco. Aux côtés de M. Sailly, secrétaire général de l'union départementale des Pyrénées Orientales, et de plusieurs responsables (oppositionnels) de l'union régionale de Basse-Normandie, comme MM. Michel Gigand et Guy Robert, on trouve aussi une autre figure historique de la CFDT, avec M. Gilbert Declercq (Pays de Loire).

Les « moutons noirs »

Parmi les « *moutons noirs* », selon le qualificatif attribué par M. Maire aux militants trotskistes suspendus, les protestations sont évidemment très vives. Dans la santé, le comité régional de coordination et les syndicats de la région parisienne ont confirmé leur « *légitimité* », « *acquise dans la défense au quotidien des salariés* ». M. Pascal Dias, l'un des animateurs de la coordination des infirmières, qui appartient à un syndicat sanctionné, a affirmé qu'il s'agissait d'une « *scission* », la CFDT voulant « *exclure son aile gauche* », se privant ainsi de plusieurs centaines de militants et de cinq mille adhérents. A partir de la structure rayée de la carte CFDT, M. Dias a souhaité la création d'un « *syndicat unitaire de la santé* ». Mais il entend aussi mener une bataille – y compris juridique ? – dans la CFDT.

Du côté des PTT, le syndicat des services postaux de Paris et l'union régionale Ile-de-France, suspendus aussi le 30 novembre, ont dénoncé des méthodes « *indignes d'un syndicat se réclamant de la démocratie et de l'autogestion* ». Le syndicat des postaux de Paris s'est réuni en congrès le 7 décembre (1), mais estime déjà que « *la lutte doit continuer car nos revendications demeurent tant en termes de salaires que d'effectifs* ». La lettre à M. Kaspar va amplifier la polémique interne (2), mais elle ne devrait guère modifier les décisions déjà prises. Avec l'aval de la confédération.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le 7 décembre, une vingtaine de membres du bureau national et du secrétariat de la fédération CFDT des PTT ont repris possession des locaux du syndicat CFDT des services postaux de Paris et de l'union régionale CFDT Ile-de-France. Les militants exclus ont condamné ce « *coup de force qui ne grandit pas ceux qui l'ont fait et porte une nouvelle fois atteinte à la démocratie* ».

(2) Dans l'opposition à la confédération, la fédération Hacuitex a vu, dans ces suspensions, des « *mesures d'autorité qui ne règlent pas les conflits politiques* ». La fédération CFDT des finances, qui parle de « *procès en sorcellerie* », demande à M. Kaspar de faire cesser la « *logique d'affrontement* ».

Les différences de salaires dans la CEE

Etre ouvrière et débuter dans une petite entreprise...

Tant pis, aurait dit Coluche, pour les femmes qui en France sont ouvrières dans un petit établissement de l'Ouest ou du Sud-Ouest, travaillant le textile ou le cuir et qui de surcroît débutent dans le métier, car pour elles la situation est très, très difficile.

De tels cas rassemblent les situations statistiques les plus défavorables qu'on trouve dans l'étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) sur les structures de salaires dans la CEE. Ils font penser au sketch de Coluche racontant la création du monde : *il y aura des* hommes blancs, il y aura des hommes noirs ; il y aura des hommes grands, il y aura des hommes petits, il y aura des hommes beaux, il y aura des hommes moches. Et il y en aura qui seront noirs, petits et moches : pour eux ce sera très, très dur.

Le centre d'étude des revenus et des coûts fait bien ressortir ce qui *dans huit pays de la Communauté* européenne creuse les écarts de salaires. Partout les rémunérations des cols blancs sont *en moyenne* supérieures à celles des cols bleus. Mais si en Allemagne, en Italie, au Danemark, le salaire moyen des premiers ne dépasse que de quelque 20 % celui des seconds, la différence est beaucoup plus forte en France et en Belgique puisqu'elle atteint 60 %.

La qualification en revanche ne crée pas beaucoup de différences à l'intérieur des catégories ouvrières. En France, les salaires des plus qualifiés se situent 8 % au-dessus de la moyenne ouvrière, ceux des moins *qualifiés 14 % au-dessous.* Pour la RFA, les écarts par rapport à la moyenne sont de + 8 % et – 12 %. Partout *15 % à 20 % séparent* les situations extrêmes. En revanche, en France (30 %) et en Belgique (40 %), *le fossé* est très net entre ouvriers qualifiés et contremaîtres, plus net qu'en RFA (15 %), où cette catégorie est d'ailleurs numériquement beaucoup plus réduite.

Des salaires différents selon les entreprises

Chez les cols blancs, la hiérarchie salariale est très ouverte : les cadres supérieurs sont en France (230 %), aux Pays-Bas (150 %), en Belgique et en Italie (140 %) nettement au-dessus de la moyenne des salaires ouvriers et non-ouvriers réunis. En RFA l'écart est de 90 %. L'écart pour la France entre cadres supérieurs et moyennes des seuls non-ouvriers est de 140 %

La seule ancienneté – abstraction faite de la qualification croissante *qui lui est presque toujours liée* – ne creuse pas de très grands écarts entre extrêmes : 9 % en RFA et 17 % *en France pour* les ouvriers, 10 % et 24 % pour les non-ouvriers. Le CERC souligne la stabilité de la *main-d'œuvre ouvrière plus grande* en RFA et aux Pays-Bas qu'en France : 43 % sont employés depuis *plus de dix ans dans la même* entreprise ici, contre 30 % là.

Autre confirmation : pour des qualifications semblables, les salaires sont très différents selon les entreprises et les secteurs. Les écarts peuvent atteindre 20 % entre l'énergie – où l'on est bien payé – et le textile ou le cuir. Partout dans la CEE, la hiérarchie est la même : après l'énergie, un secteur à hauts salaires, viennent les branches produisant les biens intermédiaires, puis celles fabriquant les biens d'équipement et enfin les biens de consommation. Dans toute l'Europe également mieux vaut travailler dans un grand établissement de plus de cinq cents salariés que dans un petit, si l'on veut bénéficier de salaires supérieurs d'environ 10 % à la moyenne.

Hommes et femmes

En dehors de la localisation qui *joue un rôle important en France* (16 % d'écart de salaire entre la région parisienne et le Sud-Ouest par exemple), le CERC souligne le formidable écart qui existe encore entre la rémunération moyenne des hommes et des femmes. Une telle situation s'explique en partie par les postes en moyenne moins qualifiés qu'occupent les femmes (sans qu'il soit démontré pour autant que ceux-ci correspondent à une formation inférieure), par une moindre ancienneté et par des secteurs payant moins bien. Mais toutes ces raisons ne suffisent pas à rendre compte des différences constatées, et le CERC est bien forcé de parler de discrimination salariale (1) et de la chiffrer : 9 % en Italie, 15 % en France, et au Danemark, 18 % en RFA, 20 % en Belgique et au Pays-Bas. En moyenne : 16 %.

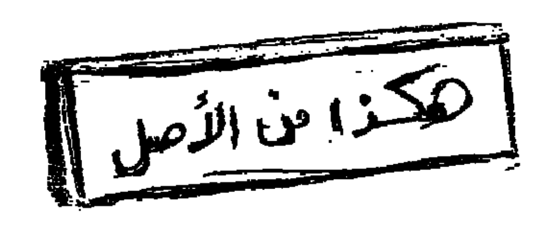
Si l'on reprend la « version Coluche », qui consiste à accumuler les situations les plus défavorables analysées par le CERC (petite entreprise, Sud-Ouest de la France, qualification insuffisante...), on arrive à un salaire *grosso modo* inférieur de 50 % à la moyenne (2). Calcul théorique puisqu'il conduit à un chiffre d'environ 3 500 F par mois, inférieur donc au SMIC. En RFA, la même situation extrême aboutit à un salaire représentant 58 % de la rémunération moyenne. Si au contraire on accumule les situations les plus favorables (grande entreprise, haute qualification, sexe masculin...) *la rémunération est supérieure* de 112 % à la moyenne en France et de 53 % en RFA. Cela à cause de divergences bien moindres outre-Rhin entre salaires ouvriers et non-ouvriers.

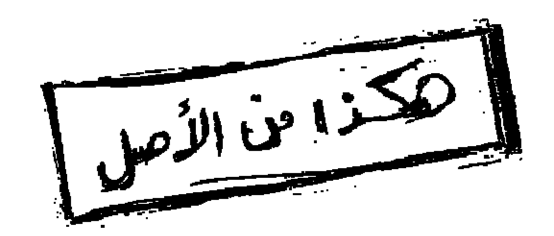
Au sein du marché unique européen, les jardins, décidément, ne se ressemblent pas.

AL. V.

(1) Prudent tout de même, le CERC note qu'une partie de cet écart peut s'expliquer par des facteurs qui n'ont pu être pris en compte dans l'étude, et notamment une durée du travail peut-être moindre, le travail de nuit, etc.

(2) Ces calculs ne sont pas faits par le CERC mais peuvent être reconstitués à partir des séries publiées par l'étude.





Économie

COMMERCE INTERNATIONAL

Le conflit agricole au GATT

Américains et Européens cherchent une porte de sortie

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

L'affrontement entre les Etats-Unis et la Communauté européenne sur l'agriculture se poursuivait, très vif, jeudi 8 décembre à l'aube, à quelques heures du terme prévu pour la session ministérielle « *à mi-parcours* » de l'Uruguay Round. L'enjeu de ces palabres est considérable : il s'agit de savoir si la politique agricole commune (PAC) va pouvoir continuer à fonctionner selon les principes et les mécanismes qui sont les siens depuis vingt ans. Et, par voie de conséquence, si la Communauté n'est pas menacée d'une crise politique grave.

Car l'ambition affichée par les Etats-Unis est d'amener la conférence à souscrire à des engagements qui signifieraient la fin du Marché commun agricole tel qu'il existe depuis vingt-cinq ans. La portée de la négociation est hautement politique. M. Henri Nallet, le ministre français de l'agriculture, se dit vigilant. On le sait inquiet. Il ne cache pas qu'en cas de dérapage – toujours à craindre dans ce genre de confrontation entre la Communauté et les Etats-Unis – il en appellera au premier ministre. Chez un homme aussi solide, ces alarmes de la dernière heure ne sont certainement pas fortuites.

Ne pas entrer dans la logique américaine

On devine le ministre français particulièrement attentif à l'attitude de M. Martin Bangeman, le ministre allemand de l'économie, dont on connaît la propension naturelle à l'ouverture, dès lors que sont en cause les relations avec Washington.

Cependant, la détermination manifestée par plusieurs représentants de la Communauté devrait être de nature à rassurer les Français. « *La question est de savoir si les Etats-Unis vont céder et abandonner, comme ils l'ont déjà fait successivement à Punta-del-Este, à Venise et à Toronto* (1), *leur position maximaliste, renoncer à exiger l'élimination en dix ou quinze ans de la totalité des subventions accordées à l'agriculture. Constatant qu'il n'y avait aucun rapprochement des points de vue, nous leur avons suggéré de délibérer sur la manière de nous séparer. Ce sont eux qui ont insisté pour que nous continuions à négocier* », observait dans la nuit un haut fonctionnaire de la Commission européenne directement impliqué dans les tractations en cours. Au moment où le conseil des Douze, toujours dans cette même nuit, s'apprêtait à se réunir pour faire le point, M. Renato Ruggiero, le ministre italien du commerce extérieur, se montrait parfaitement résolu à résister aux pressions des Etats-Unis. « *Il n'y a aucune raison d'entrer dans la logique américaine. Nous n'avons pas de complexes à avoir. Nous avons tous les textes pour nous depuis Punta-del-Este jusqu'à Toronto* ». « *Nous n'allons pas abandonner les instruments de la PAC le 8 décembre. Sur ce terrain, nous n'avons pas de marge de manœuvre* », commentait, pour sa part, le secrétaire d'Etat allemand à l'agriculture, M. Walter Kittel.

L'objet de l'Uruguay Round ne se limite pas à l'agriculture. Comme pour le rappeler au moment où M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président américain pour les relations commerciales, et M. Willy De Clercq croisaient le fer, un groupe plus anonyme parvenait à un accord sur les tarifs. L'objectif accepté par tous sera de décider, dans les mois qui viennent, la réduction des droits de douane qui subsistent dans les échanges dans des proportions « *au moins aussi ambitieuses* » que ce qui avait été *fait lors du Tokyo Round, c'est-à-*dire le dernier cycle des négociations commerciales multilatérales qui s'est achevé en 1979.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Punta-del-Este : il s'agit de la conférence qui a lancé l'Uruguay Round en septembre 1986. Venise : il s'agit du sommet économique occidental qui a réuni les sept pays les plus industrialisés en juin 1987. La même réunion s'est tenue l'année suivante à Toronto.

AFFAIRES

Nouveau patron de la « banque verte »

M. Philippe Jaffré veut garder au Crédit agricole sa pratique des taux bonifiés

Les ministres des finances et de l'agriculture ont fait parvenir tout récemment leur agrément à la nomination de M. Philippe Jaffré comme directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, décidée le 25 novembre par le conseil d'administration de cette caisse, en remplacement de M. Bernard Auberger, proprement limogé pour incompatibilité d'humeur avec son conseil. *Le Monde Affaires* du 9 décembre (daté 10) publiera le premier entretien donné par M. Auberger depuis sa « démission ».

Pourquoi M. Jaffré a-t-il accepté ce poste ? « *Outre le défi de conduire le numéro un français de la banque à l'échéance 1993*, dit-il, *j'avais conservé de mon passage à la Caisse nationale, comme administrateur représentant l'Etat, le souvenir d'hommes de grande qualité, avec lesquels je m'étais bien entendu.* »

L'allusion est claire, non seulement vis-à-vis de M. Barsalou, président de la Caisse nationale et de la Fédération du Crédit agricole, qui est allé le chercher, mais aussi vis-à-vis de M. Lucien Douroux, vice-président de cette caisse, secrétaire général de ladite fédération et candidat malheureux au poste de directeur de la Caisse nationale, auquel M. Jaffré a rendu un hommage chaleureux.

Dans l'équipe de direction, a-t-il précisé, doivent figurer des hommes de terrain issus des caisses régionales qui apporteront leur expérience : il exclut donc les parachutages, sauf peut-être pour des spécialistes très pointus.

Ses relations futures avec les quatre-vingt-treize caisses régionales ? « *Elles sont les patrons* », déclare-t-il, mais avec toutefois des relations spéciales vis-à-vis de la Caisse nationale, ce qui engendre des « *tensions créatrices* ».

Les prêts bonifiés du Crédit agricole, que, haut fonctionnaire du Trésor, il était partisan de banaliser et dont, maintenant, il veut maintenir le statut ? : « *J'ai changé de clocher*, ajoute-t-il. *Je ne savais pas, quand j'étais en face, ce qu'il y avait dedans ; et aujourd'hui, je vois midi à ce clocher-là. Quand vous êtes dans une maison, vous prenez à cœur ses intérêts, sinon à quoi servez-vous ?* » En un tournemain, M. Jaffré est devenu un « banquier vert ».

La tentation de la vitesse

L'homme qui, à la direction du Trésor, a orchestré les privatisations voulues par Edouard Balladur, n'a pas précisément le look du haut fonctionnaire classique. Mèche en bataille, cravate relâchée, goût prononcé pour la plaisanterie, Philippe Jaffré cache ses quarante-trois ans sous une minceur d'adolescent et des airs de potache chahuteur.

Rien de commun – apparemment du moins – avec son frère, le sage Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES. Avec Philippe, ancien élève des Oratoriens, on peut rire beaucoup, tant le débit est rapide, la comparaison bienvenue. Qui n'a pas entendu l'ancien chef de service du Trésor, devenu banquier, raconter à des cadres en recyclage à Sciences-Po l'histoire des privatisations ou la réforme du marché financier, a raté un beau morceau de bravoure, ponctué de gestes et de froncements de sourcils, le tout agrémenté d'un vocabulaire très « titi parisien ».

Mais Philippe Jaffré est surtout une remarquable mécanique intellectuelle, souple et précise, parfois difficile à suivre, quand le rythme s'accélère exagérément, que les allusions remplacent l'explication. Il y a probablement quelque chose d'un peu excessif dans cette facilité, qui fait craindre parfois que l'homme ne se laisse entraîner. Il n'empêche : Philippe Jaffré est devenu en quelques années – avec Jean-Claude Naouri ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy – l'homme qui a le plus contribué à libéraliser l'économie française.

Chef du bureau des marchés financiers au Trésor, il y a déployé ses facultés inventives faisant souffler le grand vent de la déréglementation. Il porte sur les fonts baptismaux les fameuses SICAV court terme, dites SICAV de trésorerie, que les banquiers ont imaginées au début de 1982 pour remplacer les comptes à terme rémunérés que l'arrêté du 3 septembre 1981 avait pratiquement laminés. En 1983, Philippe Jaffré définira même pour ces SICAV, un « code de bonne conduite » qui les obligera, à détenir 75 % d'obligations si leurs gérants veulent être autorisés à relever les plafonds de souscription. Ce mode contribuera à l'essor foudroyant des SICAV court terme, que la création du marché à terme d'instruments financiers (MATIF), en février 1986, aidera à passer le cap redoutable du retournement de tendance des taux d'intérêt qui s'orientent à la hausse après cinq ans de baisse ininterrompue.

Chef de service au Trésor en 1986, Philippe Jaffré va organiser le ballet des privatisations chères à M. Edouard Balladur, gardant la haute main sur les études préliminaires, le choix des établissements chargés des audits et des évaluations et les techniques de placement. Là encore, sa créativité va se donner libre cours avec le succès que l'on sait, jusqu'au krach d'octobre 1987 qui mettra à mal les cours des actions des sociétés privatisées. Mais l'été 1988 aura bien arrangé des choses.

L'appétit des salariés

Quand on l'interroge sur les privatisations, Philippe Jaffré admet volontiers avoir commis trois erreurs de jugement : en sous-estimant l'appétit des salariés des entreprises mises en vente, pour posséder une partie du capital de leur firme ; en sous-estimant largement le nombre final des actionnaires (« *on en prévoyait 500 000 pour Saint-Gobain, alors qu'il y en a eu 1,4 million* ») ; en prévoyant, à tort, que le capital des privatisées tournerait très rapidement, alors qu'il n'en a rien été. « *Sur plusieurs points, Edouard Balladur avait vu plus juste que nous* », avoue-t-il.

Sa mission accomplie, Philippe Jaffré, moins à l'aise chez les socialistes qu'il ne l'était avec la droite, a quitté le Trésor en août pour une présidence éclair (trois mois) à la banque Stern, petite et performante, qu'avaient occupée, avant lui, mais plus longuement, des personnalités comme Jean Peyrelevade, limogé de la Compagnie financière de Suez avant de prendre l'UAP, et Claude Pierre-Brossolette, limogé, lui aussi, de la présidence du Crédit lyonnais pour devenir associé-gérant chez Worms et Cie.

Philippe Jaffré voit arriver le marché unique européen avec une certaine appréhension : « *On a accepté la grande idée de 1992 et la seule chose concrète qu'on y trouve, c'est la liberté de mouvement des capitaux* », dit-il. Car, pour lui, les revenus du capital et le capital lui-même étant plus imposés en France qu'en RFA, il y a risque de fuite vers l'étranger, risque d'autant plus grand que nos règles de contrôle et de déclaration au fisc sont beaucoup plus strictes. « *Il faudra que la France abaisse massivement sa fiscalité sur l'épargne pour amortir le choc. Mais cela est inacceptable politiquement et socialement.* »

Philippe Jaffré pourrait bien avoir raison sur ce point essentiel, qui sera la grande affaire de demain : l'harmonisation, au sein de l'Europe, de cultures fiscales radicalement différentes.

FRANÇOIS RENARD et ALAIN VERNHOLES.

Économie

AFFAIRES

Effectifs, pouvoir d'achat, avenir du réseau

Les syndicats appellent à une journée de grève à la Société générale

Après le capital, le travail ! Attaquée depuis plusieurs semaines sur la composition de son capital, la direction de la Société générale doit maintenant faire face à une offensive de ses salariés. Cinq syndicats – la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et le Syndicat national des banques – appellent à une grève nationale vendredi 9 décembre l'ensemble du personnel de la banque. *« L'emploi, le pouvoir d'achat et l'avenir du réseau »* sont, selon une *source syndicale*, les trois raisons de ce mouvement. L'activité de certains guichets de la banque pourrait s'en trouver affectée à la veille du week-end.

La perspective de fermeture des deux agences de la banque à Roissy et à Orly a été le *« détonateur »* du mouvement, indique-t-on à FO. Les cent quatre-vingt-treize personnes employées dans ces deux agences ont été informées au début du mois de novembre des intentions de la direction, celle-ci déclarant qu'aucune mesure de licenciement ne serait prise et que *« des moyens importants seraient mis en œuvre en vue de favoriser le reclassement »* de tout ce personnel au sein d'agences parisiennes.

Les syndicats craignent que ce projet de fermeture ne soit le prélude à une politique plus systématique de restructuration du réseau. A l'occasion de la grève de vendredi, ils souhaitent également faire savoir à *leur direction leurs inquiétudes* à l'égard de sa politique de réduction des effectifs. Depuis trois ans environ, ils sont réduits à un rythme annuel de quelque 1 %. Le pouvoir d'achat constitue le troisième motif du mouvement de grève de vendredi.

Si tous les *cinq syndicats de la* banque se sont retrouvés pour une journée commune de grève, ils n'ont pas, en revanche, de positions totalement identiques sur la bataille en cours sur le capital de la banque. Comme la CGT, la CFDT reste attachée au principe d'une nationalisation du secteur bancaire. L'un des trois administrateurs salariés, M. Jean-Luc Wabant (CFDT), a demandé à rencontrer M. Georges Pébereau, l'assaillant de la banque. Il a été reçu chez Marceau Investissements mercredi *7 décembre*.

Par ailleurs, les négociations entre les émissaires de MM. Pébereau, le président de Marceau, et Marc Viénot, le président de la banque, se poursuivent. Le premier a vu l'ensemble de son action approuvée *« à l'unanimité »* par le conseil d'administration de Marceau-Investissements, réuni pour la première fois, depuis le début de l'affaire, mercredi 7 décembre.

ERIK IZRAELEWICZ.

Le gouvernement britannique décide de fermer les chantiers navals de Sunderland

Le gouvernement de Mme Thatcher a annoncé, le 7 décembre, sa décision de fermer les chantiers navals nationalisés de Sunderland, dans le nord-est de l'Angleterre, qui font partie du groupe British Shipbuilders. Cette décision, qui suivra un processus comparable à ce qui s'est passé pour la Normed en France (la fermeture des installations se faisant progressivement au fur et à mesure que les navires encore en commande sont livrés), aboutira à la suppression de plus de deux mille emplois.

Mme Thatcher et son ministre du commerce et de l'industrie, M. Tony Newton, ont pris cette décision après l'échec de plusieurs tentatives de vente de ces chantiers, lourdement déficitaires comme la quasi-totalité des chantiers navals européens, à des groupes privés. Le *gouvernement britannique poursuit* ainsi sa politique de vente par appartements du groupe public British Shipbuilders. *Cet été, avait été cédé* à la société norvégienne Kvaener le chantier écossais de Govan, près de Glasgow.

Pour amortir le choc dans une région particulièrement frappée par le chômage, le gouvernement a annoncé la création d'une « zone d'entreprises » (comme à Dunkerque, La Ciotat et La Seyne) et des mesures d'aide à la réindustrialisation d'un montant de 45 millions de livres.

● **Le Venezuela prend une participation dans une nouvelle *raffinerie américaine*.** – *La* Compagnie nationale Petroleos de Venezuela (PDVSA) a annoncé vendredi 2 décembre qu'elle allait acquérir 50 % du capital d'une raffinerie située à Lemont, près de Chicago, qui appartient à la compagnie Unocal. Les deux compagnies constitueront une société commune pour exploiter la raffinerie ainsi que son réseau d'oléoducs de cent quarante-neuf stations-service, et de trois mille cinq cents distributeurs indépendants. C'est la troisième participation que prend PDVSA dans le raffinage distribution aux Etats-Unis, après celles prises en Louisiane et au *Texas. PDVSA écoulera grâce à cette* nouvelle acquisition cent trente-cinq mille barils/jour de brut supplémentaires.

Au vingt-huitième Salon nautique

La navigation de plaisance sur la vague de la croissance

Au vingt-huitième Salon nautique, samedu 3 décembre, dans les nouveaux locaux de la *porte de Versailles à Paris, les* professionnels de la navigation de plaisance, constructeurs et loueurs de bateaux, flottent sur un petit nuage rose. Non *seulement ils disposent de* 30 000 mètres carrés de plus qu'au CNIT à la Défense, mais encore ils se trouvent portés par la vague de croissance qui *a gonflé la conjoncture fran*çaise cette année.

Pour la période du 1er octobre 1987 au 30 septembre 1988, le nombre des immatriculations de bateaux neufs, à voile et à moteur, a augmenté de 10,6 %, *s'élevant à* 22 978 unités, alors qu'il avait fléchi de 3,9 % l'année précédente. *Le chiffre d'affaires de la profes*sion a progressé de 7 %, pour atteindre 2,2 milliards de francs, dont 47 % à l'exportation, et devrait augmenter encore plus en 1988, si l'on tient compte des opinions recueillies au Grand Pavois de La Rochelle et au Salon de Cannes ces derniers mois.

Cette prospérité retrouvée doit être nuancée. Comme nous le signalions déjà l'an dernier (*le Monde Affaires* du 12 décembre 1987), le moteur a – si l'on peut dire – *« le vent en poupe »*, et, cette année, le vent souffle fort. Le *chiffre d'affaires du motonautisme* a déjà fait un bond de 48 % en 1987, et devrait encore progresser, si on prend en compte l'augmentation de 40 % enregistrée à fin août 1988 sur les ventes d'engins de propulsion, tous importés, depuis l'arrêt, en 1982, *des fabrications de Renault Marine* Couach. On y trouve l'inévitable japonais Yamaha, qui couvre 30 % du marché français, soit 150 millions de francs de chiffre d'affaires sur un peu moins de 500 millions au total. Spécialiste des moteurs hors bord, après avoir dépassé le *groupe américain Outboard Marine* (Johnson et Evinrude), il vient, cette année, braconner sur la chasse gardée des « in-board », domaine réservé, jusqu'à présent, du suédois Volvo et de l'américain OMC.

De l'auto au bateau

Signe des temps, la puissance de ces engins ne cesse d'augmenter, jusqu'à dépasser 200 chevaux pour les hors-bords : la crise de *l'énergie est bien finie. Cette évolution n'a rien de surprenant.* La navigation de plaisance, longtemps privilège des *« mangeurs d'écoutes »* qui, le manuel des Glénans à la main, tiraient savamment et péniblement de longs bords contre le vent, entre maintenant dans la civilisation de consommation. Dans le motonautisme, tout est simple : il suffit, muni d'un *permis relativement facile à obtenir*, de tourner la clé de contact sur le tableau, et les chevaux se *déchaînent, prêts à vous emmener* très vite d'un point à un autre, en se jouant du vent contraire et de la météo menaçante. On passe de son auto à son bateau, à ceci près que, sur l'eau, la route est moins encombrée, du moins pour l'instant, et que l'on peut se défouler *en toute impunité, ou presque...*

Il reste, tout de même, les amateurs de voile, le chiffre d'affaires de cette discipline n'ayant fléchi que de 2 %, mais, là aussi, les *goûts évoluent. Les bateaux* s'allongent et s'élargissent : cette année, les ventes ont doublé sur les plus de 12 mètres. *Les navi*gants, que l'on pourrait presque appeler usagers, veulent davantage de confort, de luxe même. Ainsi, le plus gros des chantiers, *Bénéteau (630 millions de chiffre* d'affaires), a-t-il à nouveau fait appel à un styliste connu, Philippe Starck, pour apporter à son nouveau bateau, le 41 S 5 (12,60 mètres), son « luxe nécessaire » : marbre et aluminium, acajou et plexiglas.

Son grand rival, Jeanneau (500 millions de chiffre d'affaires *dans le nautisme) multiplie lui aussi* l'acajou, l'inox et le carrelage dans des coques qui font rêver les vieux navigateurs élevés à la dure. Mais, autre signe des temps, cette année, ce constructeur sort un petit voilier : 6,50 mètres, 650 kilos, insubmersible, un équi*pement réduit mais convenable* et un prix de 69 900 F, qui devient rare. C'est un véritable pari, car la *gamme des bateaux de longueur* inférieure à 9 mètres est en pleine crise après le boom des années 70 et le marché d'occasion est très encombré. Mais, chez Jeanneau, on vise la clientèle peu fortunée, celle qui n'aura jamais les moyens d'investir dans de grandes unités coûteuses.

La vogue des loueurs

A vrai dire, ces grandes unités sont de plus en plus vendues aux loueurs, dont le développement est rapide et correspond à l'évolution des goûts. Au lieu d'acquérir à grands frais un grand bateau avec lequel, sauf exception, on ne fera que des ronds dans l'eau, autant en louer un, à plusieurs, aux *Antilles ou en Méditerranée, le cas* échéant en « zappant », c'est-à-dire en passant d'un modèle à l'autre, *si possible le dernier sorti*, sans avoir le tracas de l'entretenir.

Dans cette profession, très atomisée, le changement aussi est notable. L'an dernier, la Compa*gnie des Wagons-Lits, par sa filiale* Leisure International Network, a racheté deux affaires de louage, Moorings, numéro un du marché avec 200 millions de chiffre d'affaires et 200 bateaux de 16 à 20 mètres répartis entre les Antilles et le Pacifique, et Kavos, *135 bateaux, 50 millions de chiffre* d'affaires, spécialisé dans la Méditerranée (Grèce, Turquie, Yougoslavie et Baléares). Par ce rachat, les Wagons-Lits vont pouvoir don*ner à ces entreprises* les moyens financiers indispensables à leur expansion.

Pour les chantiers, les loueurs sont d'excellents clients, car ils renouvellent assez vite *leur flotte*, soumise à un usage intensif. En contrepartie, ils se montrent exigeants sur la fiabilité, la facilité d'entretien et le maintien d'une valeur de revente suffisamment importante pour rentabiliser leur activité, ce qui impose aux chantiers *un effort constant dans le* choix des matériaux et de la qualité d'exécution. C'est ainsi que Bénéteau, après un grave accident de *« cloques sur coques »* qui lui infligea la première perte de son histoire avant de retrouver l'équilibre, garantit maintenant ses coques pendant dix ans grâce à un écran protecteur qui évite l'apparition d'osmose (porosité du revêtement *plastique). On n'arrête donc pas le* progrès ni comme on l'a vu, la course au raffinement. On ne peut non plus, hélas, stopper la course au prix : malgré d'indéniables gains de productivité, pour 200 000 francs, on n'a plus grand-chose, et les grands 12 mètres approchent ou dépassent le million de francs. Mais l'amour de la mer n'a pas de prix...

FRANÇOIS RENARD.

Dans l'attente d'un débat parlementaire

Mobilisation des partisans de la liaison Rhin-Rhône à grand gabarit

VERDUN-SUR-LE-DOUBS
de notre correspondante

Récemment mis à mal par le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, qui contestait sa rentabilité, le projet de liaison Rhin-Rhône n'est pas enterré pour autant. Réunis à l'invitation de la Fédération des travaux publics de Bourgogne à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), la ville du « bon choix » de M. Giscard d'Estaing en 1978. Elus, entreprises et organisations professionnelles des régions Bourgogne et Franche-Comté ont, sous la houlette du journaliste Gérard Morin, réaffirmé, dans une belle unanimité faisant fi des étiquettes politiques, l'absolue nécessité d'achever cette liaison fluviale nord-sud à grand gabarit, réalisée déjà à 85 % grâce aux différents aménagements du Rhin, de la Saône et du Rhône.

Seule pierre d'achoppement : le financement, comme le constate M. Paul Granet, président de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Celui-ci relativise le conflit *en considérant que M. Bérégovoy* n'a pas dit qu'il était hostile à cette liaison mais tout simplement qu'il ne voulait pas payer. Optimiste sur l'avenir du projet, M. Granet propose d'autres solutions de financement, afin de se passer de l'Etat impécunieux : une participation (15 % à 20 %) des six régions concernées ; une possible sollicitation de l'Europe, à hauteur de 10 %. Pour le reste, il faudrait instituer une taxe para-fiscale et pourquoi pas sur l'électricité produite en grande partie grâce à la force hydraulique ?

De son côté, M. René Beaumont, président UDF-PR du conseil général de Saône-et-Loire ainsi que du très œcuménique groupe parlementaire pour l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône, propose, puisque tous les partenaires se trouvent aujourd'hui « au pied du mur » et que les décisions à prendre ne pourront éternellement attendre, un débat *parlementaire sur* cette question au printemps 1989.

CHRISTINE DURET.

Marchés financiers

Les réductions d'emplois se poursuivent à la City

LONDRES
de notre correspondant

L'événement fait grand bruit dans la City. Les quatre cent cinquante salariés de la section boursière de la banque Morgan Grenfell ont appris mardi 6 décembre, en arrivant à leur travail, qu'ils étaient licenciés (*le Monde* du 8 décembre). L'annonce a eu lieu dans la confusion, certains employés, *qui n'avaient pas été mis* immédiatement au courant, continuant pendant une heure à négocier comme de coutume actions et obligations à la Bourse de Londres. Morgan Grenfell, une des principales banques d'affaires britanniques, a décidé, devant l'ampleur de ses pertes, de fermer complètement son département Bourse et de se consacrer à nouveau à ses activités traditionnelles de prêt et de conseil financier aux entreprises.

Morgan Grenfell a perdu, pendant les onze derniers mois, *18 millions* de livres (192 millions de francs) sur ses opérations boursières. Elle a donc procédé à cette brutale saignée, rompant avec la stratégie qui avait été la sienne depuis le « big bang » de 1986, lorsqu'elle avait choisi d'utiliser les vastes possibilités offertes par la *déréglementation du marché* londonien et qui étaient jusque-là interdites aux banques. La concurrence s'est accrue entre les institutions, qui ont proposé des commissions sans cesse réduites pour attirer la clientèle et qui doivent maintenant faire face à la baisse générale d'activité constatée depuis le krach d'octobre 1987. Les nouveaux venus, tels que Morgan Grenfell, semblent avoir davantage souffert que les autres.

Parmi les salariés licenciés mardi, certains gagnaient 200 000 livres (2,14 millions de francs) par an. *Leur travail consistait à prendre des* positions pour leur banque sur le marché des actions ou des obligations, quitte à trouver ensuite des acquéreurs. C'est ce type d'activité qu'abandonne Morgan *Grenfell, qui* garde cependant pour ses clients son rôle d'agent de change. Il s'agit seulement dans ce cas de passer leurs ordres, ce qui est évidemment moins risqué.

Seize mille emplois ont été supprimés à la City depuis le « big bang », et certains prévoient que cinquante *mille autres pourraient suivre* d'ici à la fin de 1989. Les pertes subies par les institutions financières restées sur le marché sont évaluées, pour la seule année 1988, entre 380 et 500 millions de livres.

La purge effectuée par Morgan Grenfell pourrait donc être le signe avant coureur d'une nouvelle vague *de licenciements. Elle a donné lieu* à des scènes rarement vues dans la City. Dans les bars à vin chics, qui ont souvent remplacé les pubs traditionnels dans cette partie de Londres, les victimes de l'événement confiaient volontiers leur amertume. Il s'agissait maintenant de prévoir une période de chômage peut-être durable, de revoir un train de vie souvent fastueux et de se préparer à passer un Noël plutôt amer.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Suppression d'effectifs à la Bourse de Paris

Nomination d'un expert

Le comité d'entreprise de la Société des Bourses françaises (SBF), réuni le 7 décembre pour examiner le plan social qui prévoit 173 suppressions d'emplois sur les 542 existants, ne remettra son avis que le 22 décembre, a indiqué le *secrétaire général adjoint* du comité d'entreprise, M. Jean-Claude Coulon.

Le comité a en effet demandé la nomination d'un expert-comptable *« afin d'éclaircir quelques lacunes financières et économiques »* portant, notamment, sur la justification des suppressions de postes. L'expert devrait examiner le dossier, qui prévoit que les premières réductions d'effectifs débuteront en février.

TRANSPORTS

● **Air France rouvre la ligne Papeete-Tokyo.** — La compagnie Air France a décidé de rouvrir, à partir du mois de mai 1989, la ligne Papeete-Tokyo. Cette liaison avait été exploitée de 1973 à 1977 avec un Boeing 707. Réclamée par les autorités tahitiennes, qui contribueront à en éponger le déficit, cette liaison s'inscrira, une fois par semaine, dans le tour du monde Paris-Los Angeles-Tahiti-Tokyo-Paris.

● **L'Espagne, l'Italie et la France s'associent pour étudier un avion de transport régional.** — Les avionneurs espagnol (CASA), italien (Aeritalia) et *français (Aérospatiale) ont décidé d'étudier* ensemble un avion de transport régional d'une capacité de 80 à 100 sièges. Si cet appareil voyait le jour, il compléterait la gamme développée par *les Français et les Italiens à partir de* l'ATR 42 (50 places) et de l'ATR 72 (70 places).

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

NEW-YORK, 7 décembre ↑

La hausse se ralentit

Après deux séances de forte hausse, la Bourse américaine a mercredi sensiblement ralenti l'allure. A l'issue de la journée, l'indice des industrielles s'établissait à 2 153,63, soit 4,27 points seulement au-dessus de son niveau précédent. Le bilan général a encore été très satisfaisant. Sur 1 966 valeurs traitées, 818 ont monté, 611 ont baissé et 537 n'ont pas varié. Une fois de plus, le phénomène du fait accompli se vérifie. Après avoir joué sur les rumeurs d'une réduction des forces armées soviétiques basées en Europe, le marché n'a finalement que très peu *réagi quand* M. Gorbatchev a confirmé la nouvelle à la tribune de l'ONU. Après analyse, il est en effet apparu que ce geste vers le désarmement aurait peut-être moins d'effet qu'escompté sur les dépenses militaires américaines. D'autre part, les taux d'intérêt, qui avaient fléchi la veille, sont un peu remontés. Autant de raisons de se montrer prudent, comme en témoigne la diminution de l'activité avec 148,36 millions de titres échangés (contre 158,34 millions la veille).

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Alcoa	53	52 5/8
A.T.T.	29 1/2	29 3/4
Boeing	63 5/8	63 1/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 5/8
Du Pont de Nemours	83 1/2	83 1/2
Eastman Kodak	45 3/4	46 1/4
Exxon	44 3/8	44 3/8
Ford	52 7/8	52 3/4
General Electric	45 5/8	46 3/4
General Motors	87	86 1/2
Goodyear	48 1/8	48
I.B.M.	122	121
I.T.T.	51 5/8	52 1/4
Mobil Oil	44 5/8	45 1/8
Pfizer	57 1/4	57
Schlumberger	33 1/4	33 3/8
Texaco	48 3/4	51 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	107 3/4	106 3/4
Union Carbide	25 3/4	25 3/4
U.S.X.	28 1/2	28 5/8
Westinghouse	53 1/4	53 3/8
Xerox Corp.	57 1/8	57 3/8

PARIS, 7 décembre ↑

Ennui

L'ennui semble avoir gagné la place parisienne, qui a peu réagi à la nouvelle performance de Wall Street ni au nouveau record de la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkeï a franchi, pour la première fois, la barre des 30 000 points. *A l'image de la veille,* la progression de l'indicateur instantané était plus soutenue. Il s'appréciait de 0,72 %, contre 0,45 % mardi. *« Il n'y a rien d'inquiétant »,* estimait un gérant, rappelant que nombre de ses collègues préfèrent actuellement consolider les performances réalisées depuis le début de l'année sur le marché français, qui a gagné plus de 50 %. Pour l'heure, le volume des transactions continue d'être réduit, preuve de l'attentisme ambiant. Les investisseurs réfléchissent à l'année 1989 et chacun y va de son analyse. Les experts de la banque Indosuez prévoient un relatif ralentissement de la croissance mondiale dans *l'ensemble des pays de l'OCDE, qui* reviendrait de 4 % à 3 %. Toutefois, cette évolution serait nuancée, le Japon et l'Espagne se situent nettement au-dessus, les Etats-Unis dans la moyenne et la France légèrement en dessous. Sa croissance s'établirait entre 2,8 % et 2,9 %, contre 3,5 % pour l'année en cours. Ces spécialistes envisagent une certaine instabilité monétaire durant le premier semestre à l'échelle internationale avec une tension sur les taux à court terme américains. Le franc devrait rester fragile sans pour autant conduire dans l'immédiat à un réaménagement au sein du SME. La banque d'affaires Shearson Lehman Hutton a, pour sa part, confirmé son intérêt pour le marché français des actions, tout comme d'autres sociétés d'études.

Durant cette journée calme, les hausses étaient *emmenées* par Intertechnique, qui s'appréciait de plus de 10 % tout comme TRT. Les valeurs du BTP étaient aussi recherchées, notamment GTM et Auxiliaire d'entreprise. En baisse, figuraient les Avions Dassault et Essilor. *Le Crédit commercial de* France (CCF) a déclaré avoir franchi, le 15 novembre dernier, le seuil des 5 % dans le capital de la société Salomon, dont il possède 5,37 % des parts. La Sicav Uni Région (groupe Crédit agricole) a ramené, quant à elle, de 5,04 % à 4,72 % son niveau dans la firme de distribution Alsacienne de supermarchés.

Sur le MATIF, l'ensemble des contrats était orienté *à la hausse.*

LONDRES, 7 décembre ↑

Petite progression

La légère hausse observée ces jours derniers s'est poursuivie mercredi à la City, où l'évolution a tout de même été irrégulière. L'indice Footsie des cent valeurs a ainsi terminé en progrès de 4,3 points (0,2 %) à 1 771,7. Le volume des transactions est demeuré analogue à celui de la veille avec 409,1 millions de titres échangés. De nombreux secteurs ont gagné du terrain, notamment les pharmaceutiques (Boots) et les industrielles (BOC). La compagnie d'ingénierie Davy Corporation, spécialisée dans l'industrie pétrolière, a progressé après avoir remporté un contrat de 120 millions de livres (1,3 milliard de francs) portant sur la fabrication et l'installation d'équipements pour des gisements en mer du Nord. Le groupe de télécommunications Cable and Wireless a annoncé avoir obtenu une majorité de contrôle dans la société Telephone Rentals sur laquelle il avait lancé une OPA inamicale à la fin septembre. Cable and Wireless possède plus de 69 % du capital de la firme convoitée. Enfin, la menace d'une grève postale lundi prochain, qui affectera le secteur de la distribution, a pesé sur *les magasins. Les valeurs immobilières* et les alimentaires se sont également repliées.

TOKYO, 8 décembre ↓

Baisse

Sur de très nombreuses ventes bénéficiaires provoquées par la montée rapide des *cours et du Nikkeï pour la* première fois au-dessus des 30 000 points, le marché japonais est redescendu très vite jeudi. En clôture, l'indice du Kabuto-Cho était retombé à 29 758,90, soit 291,92 points (– 0,97 %) plus bas que la veille.

De l'avis des professionnels, la hausse d'origine essentiellement technique (levée des contrats à terme) avait été trop rapide et appelait nécessairement une correction. On notera cependant que l'activité a été assez faible avec l'échange de 900 millions d'actions seulement.

Les sociétés d'investissement, les banques, les maisons de titres, les pétroles, les centrales électriques et les compagnies gazières se sont alourdies.

D'une façon générale, le sentiment reste bon et Nikko Securities prévoit le franchissement du cap des 33 000 points fin mars prochain.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Akaï	679	688
Bridgestone	1 320	1 310
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	3 500	3 480
Honda Motors	1 950	1 900
Matsushita Electric	2 410	2 400
Mitsubishi Heavy	1 020	1 020
Sony Corp.	6 820	6 790
Toyota Motors	2 490	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

● **Kodak autorisé à racheter DPC et Polop.** — Les sociétés DPC-Strittmatter et *Polop*, deux sociétés françaises de développement et tirage de pellicules, fonctionneront désormais sous les couleurs de Kodak. *Le* groupe américain a en effet reçu l'autorisation des autorités françaises de racheter ces deux entreprises (*le Monde* du 29 juillet). Le prix de cession serait inférieur à 500 millions de francs. Les directions des deux entreprises resteront en place.

Basé à Caen mais possédant des filiales dans toute la France, le groupe familial DPC-Strittmatter emploie mille cinq cents personnes et réalise un chiffre d'affaires consolidé « de l'ordre de 600 millions de francs » pour un résultat net de 18,5 *millions de francs.* Il commercialise notamment la marque de produits L'Oiseau Bleu.

Polop a son siège à Grenoble. Ce laboratoire réalise un chiffre d'affaires consolidé de 550 millions de francs environ et emploie un millier de personnes. Il commercialise les marques Intercolor, Lac-Annecy et Ilko.

Polop et DPC Strittmatter sont associés depuis 1963 pour des échanges d'informations. Elles disposent de sept filiales communes à 50/50.

● **Quatre hommes d'affaires inculpés de vol dans l'affaire Barlow Clowes.** — Le financier britannique M. Peter Clowes dont *le groupe d'investissement Barlow* Clowes a fait faillite en mai dernier, a été inculpé de vol et de tentative de vol de plus de 22,5 millions de livres (230 millions de francs). Trois autres hommes d'affaires, MM. Peter Naylor, Christopher Newman et Guy Von Cramer qui étaient ses associés ont également été interpellés mercredi 7 décembre. Ces interpellations interviennent dans le cadre de l'enquête sur le scandale financier provoqué par la liquidation au printemps dernier de ce groupe d'investissements qui avait recueilli 190 millions de livres (2 milliards de francs) auprès de dix-huit mille cinq cents épargnants britanniques. M. Peter Clowes qui gérait ce groupe *avait été arrêté en juin puis libéré sous* caution.

● **Départ du président des agents de change italiens.** — Le président du comité directeur des agents de change italiens, M. Ettore Fumagalli, a annoncé le 5 décembre au cours de l'assemblée annuelle des agents de la Bourse de Milan, qu'il quittait sa charge à la fin de son troisième mandat et après six ans d'exercice.

Les agents de change éliront le 15 décembre leur nouveau comité directeur qui choisira ensuite en son sein le nouveau président.

Les opérateurs et observateurs à Milan avancent trois noms pour la succession de M. Fumagalli : ceux de l'actuel vice-président, MM. Attilio Ventura, cinquante-deux ans et de Leonida Gaudenzi, soixante-six ans, le président du *marché restreint*, avec, dans l'hypothèse Ventura, celui du benjamin du comité pour la vice-présidence, M. Alex Compostella, trente-six ans.

● **Le raider américain Asher Edelman aurait 5 % de Storehouse.** — Le raider new-yorkais Asher Edelman aurait acquis une participation de près de 5 % (seuil de déclaration obligatoire en Grande-Bretagne) dans le groupe de distribution britannique Storehouse issu de la fusion en 1985 de Habitat, Mothercare et British Home Stores, a indiqué Storehouse.

Les titres ont été achetés le 1er décembre dernier par le courtier new-yorkais Smith New Court, Carl Marks. Ces achats auraient été effectués pour le compte de M. Edelman ou de ses associés.

Ce raider américain s'était déjà signalé à l'attention de la City en septembre dernier en achetant une participation estimée à environ 5 % dans le conglomérat Lonrho qu'il avait revendue par la suite.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	495	Le gd livre du mois	....	290 10
Asystel	270	268	Loca Investissement	270	278
B.A.C.	340	364 d	Locamic	....	158
B. Demachy & Assoc.	558	564	Metallurg. Minière	....	149
B.I.C.M.	520	525	Métrologie Internat.	....	503
B.I.P.	....	700	Métroservice	169	169
Boiron	430	430	M.M.B.M.	918	620
Bolloré Technologies	839	838	Molex	200 10	200 10
Buitoni	1050	1060	Navale-Delmas	....	716
Câbles de Lyon	1455	1460	Olivetti-Logabax	....	228
Calberson	715	718	Om. Gest.Fin.	....	336
Cardif	850	855	Pinault	362	360
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	319 90	P.F.A. S.A.	395	400
C.A.T.C.	135 60	135 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	98
C.D.M.E.	1200	1200	Prévoyance Assurance	455	455
C. Equip. Elect.	372	370	Publicat. Filipacchi	....	457
C.E.G.I.D.	760	760	Razel	662	638
C.E.G.E.P.	....	225	St-Gobain Emballage	....	1480
C.E.P.-Communication	1505	1505	St-Honoré Matignon	....	230
C.G.I. Informatique	1030	1040	S.C.G.P.M.	....	250
Ciments d'Origny	530	526	Segin	415	405
C.N.I.M.	....	407	Sema-Metra	498	488
Concept	250	248	S.E.P.	....	343
Conforama	....	860	S.E.P.R.	....	1180
Creeks	430	427	S.M.T.Goupil	....	285
Defsa	161 20	167 50	Sodexho	800	746
Dauphin	....	1080	Supra	....	226 50
Devanlay	902	905	TF 1	320	320
Deville	590	595	Unilog	175	177 50
Dauménil-Leblé	985	1000	Union Financ. de Fr.	394	394
Editions Belfond	....	111			
Finacor	218	218			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	236 50			
Guintoli	....	486			
I.C.C.	....	224 60			
IDIA	213	219			
I.G.F.	98	95			
IN2	214	207			
Int. Metal Service	....	500			
La Commande Electro.	300	300			

Marché des options négociables le 7 décembre 1988

Nombre de contrats : 11 331

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	6,50	25	–	–
CGE	320	79	88	–	–
Elf-Aquitaine	320	35	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	39,50	92	7	–
Michelin	164	10,50	20,50	1	4,25
Midi	1 500	100	–	8,50	–
Paribas	440	18	–	4	16
Peugeot	1 200	39	96	12,50	44,50
Saint-Gobain	560	2,70	28,90	32	34
Société générale	480	107	114	3,80	15
Thomson-CSF	180	25,50	32	–	2

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 7 déc. 1988
Nombre de contrats : 45 000.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,80	106,20	105,60
Précédent	106,60	105,90	105,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,10	1,41	0,90	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,98 F ↓

Monté trop vite quelques heures auparavant sur l'effet Gorbatchev, le dollar s'est replié jeudi 8 décembre sur *toutes les places* financières internationales. Partoutcependant, il *est* resté au-dessus des fixing de la veille. A Paris, la devise américaine qui *avait refranchi la veille la barre* des 6 F, a coté 5,98 F (contre 5,9645 F mercredi à 13 h 30).

FRANCFORT	7 déc.	8 déc.
Dollar (en DM)	1,7443	1,75

TOKYO	7 déc.	8 déc.
Dollar (en yens)	122,43	123,02

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (8 déc.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (7 déc.)	8 7/16-8 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	6 déc.	7 déc.
Valeurs françaises	135,8	136,5
Valeurs étrangères	116,1	117,5
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	389,7	392,8
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 469,81	1 476,04
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	406,48	409,13

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 149,36	2 153,63

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 444,8	1 451
Mines d'or	180,6	177,6
Fonds d'Etat	87,22	87,24

TOKYO

	7 déc.	8 déc.
Nikkeï Dow Jones	30 050,82	29 758,90
Indice général	2 314,20	2 302,60

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,9800	5,9840	– 88	– 73	– 145	– 120	– 360	– 270
$ can.	4,9958	5,0033	– 136	– 94	– 266	– 204	– 773	– 639
Yen (100)	4,8657	4,8730	+ 135	+ 160	+ 292	+ 334	+ 835	+ 953
DM	3,4132	3,4175	+ 67	+ 85	+ 152	+ 177	+ 460	+ 534
Florin	3,0309	3,0345	+ 59	+ 72	+ 125	+ 145	+ 357	+ 420
FB (100)	16,2898	16,3052	+ 116	+ 201	+ 249	+ 386	+ 634	+ 1042
FS	4,0597	4,0652	+ 87	+ 105	+ 198	+ 227	+ 649	+ 736
L (1 000)	4,6213	4,6280	– 196	– 156	– 350	– 296	– 902	– 789
£	11,0301	11,0405	– 485	– 445	– 965	– 890	– 2667	– 2482

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	9 7/16	9 9/16	9 1/4	9 7/8	9 1/4	9 3/8
DM	4 3/4	5	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8
F.S.	4 3/4	5	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5	4 5/8	4 3/4
L (1 000)	12	13	12 1/8	12 5/8	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 1/4
£	12 5/8	12 7/8	12 15/16	13 1/16	13 1/8	13 1/4	13 3/16	13 5/16
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 7 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3642	C.N.E. 3% ★	3810	3786	3790	– 0 52
1048	B.N.P. T.P.	1056	1058	1056	....
1146	C.C.F. T.P.	1166	1164	1166	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1088	1088	1088	....
1385	Renault T.P.	1398	1398	1396	– 0 14
1630	Rhone-Poul. T.P.	1647	1647	1647	....
1271	St-Gobain T.P.	1296	1297	1295	....
1274	Thomson T.P.	1297	1295	1295	– 0 15
525	Accor	544	545	547	+ 0 55
525	Air Liquide	528	527	530	+ 0 95
2400	Alcatel ★	2380	2393	2380	....
1480	Als. Superm.	1551	1551	1551	....
310	A.L.S.P.I.	316	317 60	312	– 1 27
370	Alsthom ★	370	370 20	367	– 0 81
2250	Arjom. Prioux ★	2232	2280	2221	– 0 49
570	Ausedat-Rey ★	565	563	563	– 0 35
1040	Aux. Entrepr. ★	1006	1005	1041	+ 3 48
625	Av. Dassault ★	650	652	634	– 2 46
....	BAFP ★	....	....	....	....
290	Bail-Equipem. ★	295	297	300	+ 1 69
860	Bail Investiss.	860	854	866	+ 0 70
290	B.N.P. C.I. ★	278	284 60	287 30	+ 3 35
475	Cie Bancaire ★	480	475	490	+ 2 08
540	Bazar H.-V.	479	488 90	484	+ 1 04
510	Béghin-Say ★	538	536	532	– 1 12
906	Berger (M.)	880	885	886	+ 0 57
820	Bic ★	822	816	823	+ 0 12
2180	B.I.S.	2085	2078	2090	+ 0 24

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bénédictine	6050	6060	[illegible]	388	388	[illegible]	....	[illegible]
Bon-Marché	....	1049	Immobanque	....	730	Solical	....	850
B.T.P.	....	117	Immob. Marseille	....	6160	Sofio	600	600
Cafil	640	640	Immofice	457	455	Soficomi	....	750
Cambodge	....	610	Invest. (Sté Cent.)	....	770	S.O.F.I.P. (M)	192	192
C.A.M.E.	157	158	Jaeger	196	199 80	Sofragi	1076	1115
Carbone-Lorraine	665	665	Lafitte-Bail	450	450	Sopagri	175	175
Caves-Roclain	....	48	Lambert Frères	....	331 10	Souders Autog.	585	570
C.E.G.Frig.	....	540	Lille-Bonnières	....	850	Soudeil	....	615
Cenzen. Blanzy	....	1520	Loca-Expansion	....	267	Suez (Fin. de)-CIP	255	259
Cesamat (Ny)	210	213	Locafinancière	....	357 90	Stami	....	796
Comiba	....	158 50	Locatel	....	430 40	Taittinger	2940	2920
Champex (Ny)	167	159	Louis Vuitton	700	700	Testut-Aequitas	300	295

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 7/12

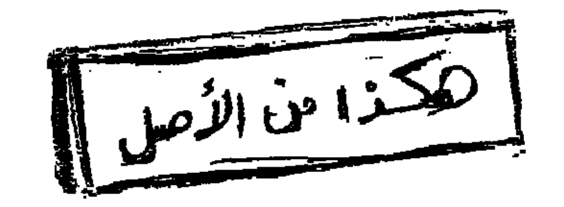
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 897	5 964	5 700	6 200
ECU	7 102	7 104	....	....
Allemagne (100 DM)	341 580	341 400	331	351
Belgique (100 F)	16 303	16 297	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 880	302 860	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 680	88 650	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 720	91 950	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 018	11 038	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 102	4 104	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 622	4 624	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 900	406 040	394 500	416 500
Suède (100 krs)	98 250	98 630	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 570	48 520	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 243	5 261	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 120	4 124	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 968	4 994	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 853	4 856	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/12
Or fin (kilo en barre)	81500	81600
Or fin (en lingot)	81750	81350
Pièce française (20 fr)	475	475
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	500	500
Pièce latine (20 fr)	472	471
Souverain	594	595
Pièce de 20 dollars	2890	2670
Pièce de 10 dollars	1400	1370
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3025
Pièce de 10 florins	485	489
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Les conflits sociaux

Le trafic reste très perturbé à la RATP

Dans les transports parisiens, les grèves refluent lentement. Jeudi 8 décembre, sur le RER, la ligne A fonctionnait en totalité, mais seulement aux heures de pointe et avec un train toutes les vingt minutes, sur la ligne B, aux mêmes heures et seulement avec un train toutes les demi-heures sur les tronçons Massy-Denfert, Saint-Rémy-les-Chevreuse-Denfert et Bourg-la-Reine-Robinson.

● **Dans le métro,** le service était interrompu sur la ligne 11 et aux heures de pointe sur le tronçon central de la ligne 1 (d'Etoile à *Nation) : le trafic n'était assuré que* de 50 % à 79 % sur cinq lignes. Cependant il était normal ou presque sur six lignes (3, 5, 6, 7, 9 et *12).*

● **Sur le réseau des autobus,** cinq dépôts fonctionnaient normalement ou presque, onze selon des proportions allant de 50 % à 70 %, mais sept, notamment sur le sud, avaient été bloqués en début de matinée.

● **Transports aériens :** neuf vols ont été annulés jeudi 8 décembre par Air France, par suite de la grève des mécaniciens au sol. A Air Inter, l'appel à un arrêt de travail de quatre heures lancé par le Syndicat national du personnel d'Air Inter (SNPIT, autonome) pour obtenir une hausse uniforme des salaires de 1 500 F par mois ne devait pas avoir d'effet sur le trafic.

● **Aux PTT,** la grève continuait jeudi 8 décembre dans les deux centres de tri de Marseille, Bordeaux-Armagnac (paquets), Chartres et Pau, toujours bloqués, ainsi qu'à Rognac (Bouches-du-Rhône), et sur l'ensemble de la Corse (centres de tri, bureaux de poste, distribution).

● **A EDF-GDF,** la CGT a appelé le personnel à mener un « *harcèlement continu* », avec « *un temps fort national* » – grèves et manifestations – mardi 20 décembre.

Deux inculpés dans des affaires de terrorisme ont été logés dans la même cellule à Fresnes

Une inspection de l'administration pénitentiaire a été ordonnée, à la prison de Fresnes, après l'annonce – par Europe 1 – de ce qui apparaît comme une « bavure » : contre l'avis du juge d'instruction M. Gilles Boulouque, deux détenus, Omar Agnaou et Mohamed Aïssa, soupçonnés d'appartenir à un réseau terroriste qui aurait apporté un soutien logistique aux auteurs des attentats de septembre 1986, ont passé un mois ensemble en cellule, du 2 novembre au 2 décembre.

Lorsqu'il s'en est aperçu, le juge d'instruction a non seulement demandé que cette situation cesse immédiatement, mais a aussi délivré une commission rogatoire à la brigade criminelle. S'ils étaient autorisés à partager la cellule d'autres détenus, Agnaou et Aïssa ne devaient en aucune manière, avait précisé le magistrat, pouvoir communiquer entre eux. Cette consigne, au cours d'une « rotation » classique n'a pas été respectée. Pour l'administration pénitentiaire, il s'agit d'une erreur technique et non d'une *volonté délibérée.*

Le numéro du « Monde »
daté 8 décembre 1988
a été tiré à *505 051* exemplaires

L'avenir des sociétés privatisées

M. Bérégovoy annonce une loi pour « rendre leur liberté aux membres des noyaux durs »

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a annoncé jeudi 8 décembre son intention de présenter « *prochainement* » au conseil des ministres un projet de loi visant à modifier certains éléments de la loi de privatisation de 1986. L'objectif sera « *de rendre la liberté aux membres des noyaux durs, des groupes d'actionnaires stables* » constitués par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie entre 1986 et 1988.

La loi de privatisation prévoyait en effet que les actions détenues dans le cadre de ces noyaux durs ne pouvaient pas être cédées pendant les deux premières années et qu'elles ne pouvaient être vendues ensuite au cours des trois années suivantes qu'avec l'accord du conseil d'administration. « *Les actionnaires des noyaux durs pourront disposer librement de leurs actions* », a déclaré M. Bérégovoy.

Le ministre d'Etat a également exprimé le souhait que « *soient annulés les pactes secrets* » qui existent entre certains actionnaires d'entreprises privatisées. L'ensemble de ces questions ont été étudiées par le Trésor depuis plusieurs semaines. Il en ressort la nécessité d'un texte législatif. Celui-ci sera soumis au conseil d'État ces jours-ci. Le projet de loi ne sera cependant discuté à l'Assemblée nationale qu'à la session de printemps.

E. I.

● **Hausse de 70 % des résultats d'Ecco en 1988.** – Le groupe Ecco *devrait réaliser un résultat net* consolidé part du groupe, de 330 millions de francs en 1988, en progression de 70 % par rapport à 1987. Le chiffre d'affaires devrait s'établir à 8,2 milliards de francs soit une hausse de 35 %. Le travail temporaire, principale activité du groupe, représente en terme de parts de marché, 15,35 % du marché français. Quarante mille deux cent cinquante-trois intérimaires (+ 40 %) sont passés par Ecco en 1988, et onze mille huit cents clients (+ 26 %) y ont fait appel.

Sur le vif

Calamités

Vous avez vu ce terrible tremblement de terre en Arménie ? Moi, ça m'a pas étonnée. C'était sûr d'arriver. Il est complètement givré, Gorby, raide dingue. Il sait vraiment plus quoi inventer pour le narguer, le Seigneur, celui qui règne, à l'Est, sur la terre comme au ciel, au paradis du communisme. Monsieur s'invite à New-York. Monsieur joue au petit Jésus, il tombe dans la religion, opium du peuple. Il se roule aux pieds de ces chiens d'Amerloques : vous trouviez que ça faisait désordre mes soldats de plomb, mes autos blindées, bon, OK, je vais les ranger dans mon armoire à jouets. Remarquez, ça, c'est pas trop grave, il en laisse traîner encore pas mal un peu partout.

Monsieur a fait mieux. Il s'est prosterné, la semaine dernière, par *Pravda* interposée, devant Mme Thatcher. La chanson de Renaud, très peu pour lui. Il la trouve du tonnerre, la Dame de fer. Son pays allait à vau-l'eau. Elle a redressé la barre en émasculant les syndicats, en privatisant à tour de bras et en sacquant un maximum de fonctionnaires. La perestroïka, c'est ça. Et vous devinerez jamais ce que l'Institut Gallup, il vient de s'installer à Moscou, va leur demander aux Sov, ordre de Gorby : vous l'aimez grand comment, Maggie, un peu, beaucoup, passionnément... ?

Monsieur a fait pis. Il a rétablit le culte de la femme-objet. Défilés de haute couture et concours de beauté. Par ici la Miss URSS et la Miss Top model 1989. Les frontières n'en parlons pas ! Une vraie passoire. Tout rentre, tout sort. A commencer par les suppôts du capitalisme : Cardin, McDonald, Coca-Cola. Et Sakharov en vadrouille aux Etats-Unis, il sera demain à Paris pour l'anniversaire des droits de l'homme, ça ressemble à quoi ? A la permission de huit jours accordée sous la menace à Walesa par ce pauvre Jaruzelki. Gorby l'a fait chanter : ou il y va, ou c'est moi qui viens. A Gdansk. Présider un grand meeting de Solidarité sur le parvis de la cathédrale.

C'est ça le plus embêtant. Monsieur se prend pour Monsieur. Monsieur le président. Il s'est octroyé les pleins pouvoirs. Ce qu'il va en faire ? Allez savoir ! A mon avis, pas grand-chose. Perché là-haut sur son nuage, le Petit père des peuples, le camarade Staline, veille au grain. Ses foudres, il n'a pas fini de les déclencher. Gare à toi, toi la nouvelle idole du Kremlin.

CLAUDE SARRAUTE.

AFRIQUE DU SUD

M. Nelson Mandela est placé en résidence surveillée

JOHANNESBOURG
de notre correspondant

Nelson Mandela a été transféré, mercredi soir 7 décembre, de la clinique du Cap, où il était en convalescence, non pas dans la centrale de Pollsmoor, qu'il avait quittée le 12 août pour cause de tuberculose, mais dans une maison de gardien de la prison Victor-Verster, à Paarl, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est du Cap. Un endroit « *approprié, confortable et d'une sécurité adéquate* », selon la formule utilisée par le ministère de la justice, qui, le 24 novembre, avait indiqué qu'il ne retournerait pas en prison.

Dans son communiqué, M. Kobie Coetsee, ministre de la justice, rappelle que Nelson Mandela devait être transféré « *dès que son état de santé ne nécessiterait plus de soins spécifiques* ». « *Cette étape est désormais atteinte* », a indiqué M. Coetsee, qui précise que désormais « *sa famille serait autorisée à rester avec lui d'une manière plus libre et de façon permanente* ». Une faveur qu'a immédiatement refusée son épouse, Winnie, « *tant que tous les autres prisonniers politiques ne bénéficieraient des mêmes privilèges* ».

Elle a spécifié qu'elle continuerait à lui rendre visite comme par le passé, soit chaque fois quarante minutes et au maximum trente fois par an. « *Il reste toujours un prisonnier du gouvernement sud-africain,* a-t-elle déclaré, *et la concession personnelle qui lui a été faite est clairement une réponse à la pression interne et internationale en faveur de sa libération.* »

Mme Mandela a été informée par l'officier commandant la centrale de haute sécurité de Pollsmoor. Elle n'a pas précisé quand elle comptait se rendre à Paarl – sans doute au cours du week-end – pour rencontrer son mari désormais en résidence surveillée.

C'est un léger assouplissement dans la condition de ce septuagénaire qui a déjà passé plus de vingt-six ans en détention. Symbole de la lutte du peuple noir, Nelson Mandela avait été arrêté le 5 août 1962 et condamné à la prison à vie le 12 juin 1964, lors du célèbre procès de Rivonia. Sur huit des coaccusés, six sont toujours détenus, dont Walter Sisulu, son compagnon de lutte, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans. Govan Mbeki avait été libéré sans condition en novembre 1987 et assigné à résidence. Dennis Golberg avait été relâché en février 1985 et vit actuellement à Londres. Aucune indication n'a été fournie sur le sort de ses cinq compagnons de lutte, dont un seul se trouve encore au pénitencier de Robben-Island, un îlot au large du Cap où Nelson Mandela a été détenu pendant vingt ans.

Démythifier le héros

Ce transfert signifie que celui qui incarne le combat contre l'apartheid n'est toujours pas prêt à accepter une quelconque condition pour retrouver la liberté. Le pouvoir lui avait proposé dans un premier temps un exil dans le « homeland » du Transkeï, région dont il est originaire, puis de renoncer à la violence comme moyen de lutte politique. Il a toujours refusé, précisant que « *la liberté ne se marchande pas* ». Il paraît évident qu'il n'est en rien disposé à collaborer d'une manière ou d'une autre avec le pouvoir pour trouver une formule politique de participation des Noirs à l'exécutif.

Combien de temps Nelson Mandela va-t-il encore passer derrière les murs d'une prison, même si ce n'est pas dans le quartier des détenus ? Il est vraisemblable que le régime va continuer à procéder par paliers successifs afin de tenter de démythifier ce héros et de mithridatiser le « péril noir » que ne manquerait pas de provoquer son retour à une vie publique. Des personnalités seront de plus en plus fréquemment autorisées à le rencontrer, ainsi que quelques membres de la presse. Tout cela se fera petit à petit, à doses homéopathiques, jusqu'à ce qu'on estime qu'il ne représente plus véritablement un danger. Cela prendra sans doute des années.

MICHEL BOLE-RICHARD.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 décembre

Tassement

Léger tassement de la Bourse jeudi en fin de matinée, l'indicateur instantané perdant 0,11 %. Les hausses étaient emmenées par Lesieur (+ 4 %), Bis (+ 4 %), BNP Ci (+ 3 %) et CCF (+ 3 %). En baisse figuraient Intertechnique (– 3 %), OFP (– 2 %) et les Galeries Lafayette (– 2 %).

● **Le tremblement de terre en Arménie : télégramme du président Mitterrand.** – Le président Mitterrand a adressé, jeudi, à M. Gorbatchev le télégramme suivant : « *Apprenant le tremblement de terre survenu dans votre pays, je tiens à vous exprimer aussitôt, ainsi qu'à la région frappée et à tous vos compatriotes, l'émotion du peuple français en même temps que mes sentiments de peine et de solidarité envers les victimes de ce cataclysme.* »

● **Le Père François Lefort, lauréat d'un prix international des Droits de l'homme.** – Prêtre et médecin, ancien membre du cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, le Père François Lefort a reçu, mardi 6 décembre, le prix des Droits de l'homme attribué chaque année par le quotidien *la Croix.* Ce prix de 100 000 F est destiné à récompenser l'action de ce prêtre en Mauritanie où, depuis deux ans, il a créé quatre centres d'accueil d'enfants et dirige un poste de santé dans le sud.



A B C D E F G